



## ■ Immigration et développement

Tandis que le débat sur l'immigration continue à l'Assemblée, *Le Monde* révèle le contenu du rapport sur la coopération avec les pays d'émigration, remis mercredi 10 décembre à M. Jospin. p. 6

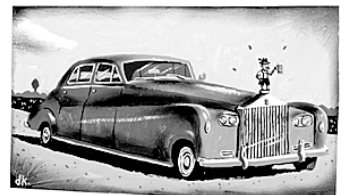
## ■ Un Irlandais 10 Downing Street

Pour la première fois, un premier ministre britannique, Tony Blair, a reçu, jeudi 11 décembre, un dirigeant nationaliste irlandais, Gerry Adams. p. 3 et notre éditorial p. 18

## ■ Les emplois-jeunes se précisent

Les deux ministres en charge de l'éducation s'apprentent à signer une circulaire définissant les conditions d'embauche des aides-éducateurs. p. 10

## ■ Rolls à vendre



La célèbre marque automobile est mise aux enchères. BMW ou Volkswagen ? Le prochain propriétaire de Rolls-Royce devrait être allemand. p. 16

## ■ La première rafle de Maurice Papon

Les assises de la Gironde ont abordé, jeudi 11 décembre, la rafle de 171 juifs le 16 juillet 1942, la première organisée après l'arrivée en poste de Maurice Papon à Bordeaux. p. 13

## ■ Microsoft sanctionné

La justice américaine interdit à Bill Gates la vente forcée de son logiciel de navigation sur Internet. p. 19

## ■ La crise de croissance de l'UE

Un difficile sommet européen sur l'adhésion de nouveaux membres s'ouvre, vendredi 12 décembre, à Luxembourg. p. 2

## ■ Bercy change

Une série de nominations prélude à la réforme du ministère de l'économie et des finances. p. 8

## ■ Juger les crimes de l'ex-Yougoslavie

Dans un point de vue, Paul Garde défend le Tribunal pénal international de La Haye, mis en cause par Alain Richard, le ministre de la défense. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



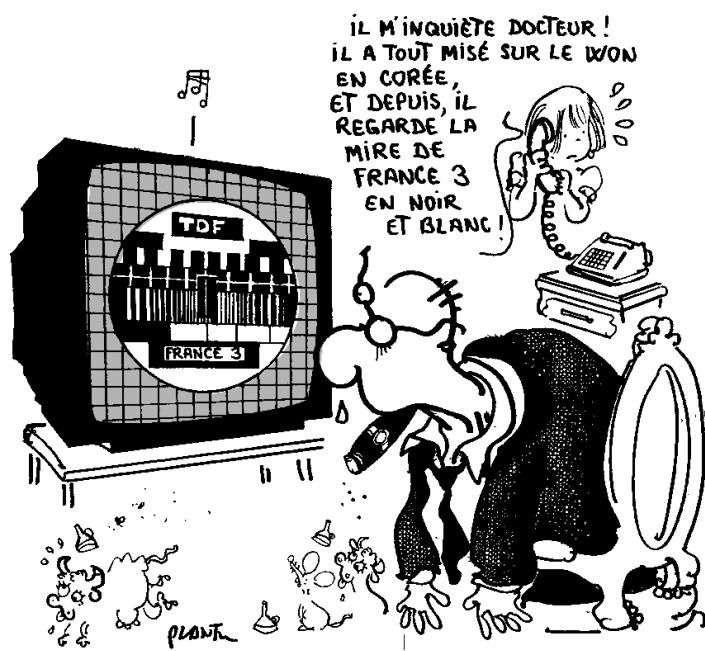
# La faillite de l'économie sud-coréenne déstabilise les marchés financiers mondiaux

Le won a perdu un tiers de sa valeur depuis le début de la semaine

LA CORÉE DU SUD s'enfonce dans la crise en dépit de l'intervention massive du Fonds monétaire international (FMI) pour restaurer la confiance dans l'avenir de la onzième puissance économique du monde. Les experts craignent que Séoul se retrouve dans l'incapacité de payer ses dettes et estiment à plus de 100 milliards de dollars (600 milliards de francs) les besoins de refinancement du pays au cours des douze prochains mois alors que les estimations précédentes mentionnaient seulement 60 milliards de dollars.

La défiance des opérateurs s'étend à toute l'Asie orientale. Après une nouvelle chute de la monnaie coréenne, le won, qui a perdu un tiers de sa valeur depuis le début de la semaine, les Bourses du Sud-Est asiatique, en forte baisse depuis le début de la semaine, ont de nouveau plongé vendredi 12 décembre. La Bourse de Séoul a perdu 7,07 %.

Les places financières occidentales ont elles aussi réagi aux événements. Jeudi, la Bourse de Paris a reculé de 3,54 %, tandis qu'Am-



sterdam, Francfort et Londres cédaient également du terrain. A New York, Wall Street a baissé de 1,63 %. Le repli des marchés bour-

siers s'est accompagné d'un net recul du dollar - revenu de 5,98 à 5,89 francs.

Les opérateurs doutent que le

plan d'assistance de 57 milliards de dollars décidé par le FMI en faveur de Séoul soit suffisant pour sauver le pays de la faillite. Les dirigeants de Séoul demandent au FMI de verser tout de suite 21 milliards de dollars et insisteraient pour que la « seconde ligne de défense » promise par les Etats-Unis et le Japon (15 milliards de dollars au total) puisse être disponible tout de suite. Les Etats-Unis ne veulent pas en entendre parler et disent aux Coréens qu'ils doivent « assumer » le plan du FMI.

Les Coréens du Sud, qui doivent élire leur chef de l'Etat le 18 décembre, ressentent la faillite de leur pays, l'intervention du FMI et la mise en œuvre obligée d'un plan d'austérité comme autant d'humiliations. Leur réaction de vexation est à la mesure de la fierté d'un pays qui avait réussi à se hisser vers les sommets économiques mondiaux après les sombres années de la colonisation japonaise et de la guerre qui l'a opposé à son voisin du Nord.

Lire page 4

## La résurrection des grands vins de tokay hongrois

DES GRANDS CHEFS français comme Alain Senderens, Pierre Gagnaire ou Jean Bardet commencent à confectionner des plats en son honneur ou à organiser de subtils mariages avec les meilleurs cigares de Cuba. American Airlines vient de décider d'offrir sans compter le millésime 1993 de la Royal Tokaji Wine Company (RTWC) à ses voyageurs de première classe. Et il est du dernier chic, pour un couple parisien, de partager un flacon de 25 centilitres, facturé entre 100 et 200 francs, de cet or fin venu du nord de la Hongrie : les grands vins de tokay, ceux qui flattaient le goût de Voltaire et de Louis XIV, renaissent à la vie occidentale.

La seconde guerre mondiale avait méchamment abîmé ce vignoble, dont la production, parce que nationalisée via le Bor-kombinat, devait perdre beaucoup de sa spécificité en même temps qu'elle était pour l'essentiel captée par le bloc soviétique. La chute des régimes communistes fut tôt suivie de l'exploration du célèbre vignoble par quelques amateurs britanniques. Hugh Johnson, autorité internationale en matière d'œnolog-

gie, fut le premier qui, avec une soixantaine d'amateurs et beaucoup de diplomatie à l'égard des autorités hongroises, parvint à acquérir, autour du village de Mad, une soixantaine d'hectares des meilleurs crus du classement de 1700. La RTWC était née.

D'autres investisseurs suivirent, comme le groupe AXA, le GAN, les propriétaires espagnols du mythique Vega Sicilia ou, dernièrement, de mystérieux Allemands. Au prix de certaines contraintes imposées par Budapest, comme l'acquisition de stocks issus de l'ancien régime, chacun d'entre eux put s'approprier de larges arpents de ces croupes granitiques situées aux marches du Caucase.

Située conjointement à Londres et à Mad, la RTWC emploie aujourd'hui, sur le terrain, exclusivement du personnel hongrois. Elle commercialise à travers le monde les premiers millésimes - 1990, 1991 et 1993 - de l'ère post-communiste. Les nouveaux propriétaires ont retrouvé tout le savoir-faire ancestral et la diversité des crus qu'avait voulu ignorer le communisme triomphant. C'est ainsi que l'on peut aujourd'hui retrouver

avec émotion la silhouette de légende de Tokaji Aszu, proches des vins de glace allemands et des grands liquoreux du Sauternais, qui ne doivent en aucune manière être confondus avec les « tokays » d'Autriche, d'Australie ou d'Alsace.

« Les millésimes collectifs des années 70 et 80, dont il reste beaucoup de stocks, n'ont guère d'intérêt gustatif. Ce sont le plus souvent des vins oxydés, brûlés, avec des arômes atypiques de sherry, conséquence, sans doute, de l'incorporation à cette époque d'alcool avec les raisins botrytisés, explique Vinding Diers, responsable des vinifications à la RTWC. Les seuls vins acceptables de cette époque sont ceux produits par des vigneronniers individuels. » Avec une production de près de 100 000 litres annuels, on ne cache pas, à la RTWC, que l'affaire sera vite rentable, les marchés les plus résistants étant ceux de l'Europe de l'Est, la Pologne notamment, où ce vin demeure étroitement associé au souvenir du communisme.

Jean-Yves Nau

### POINT DE VUE

## Philippe Séguin ou le conservatisme bougon

par Dominique Strauss-Kahn

L'ENTRETIEN accordé par Philippe Séguin au *Monde* (10 décembre) a rencontré un large écho. Nul ne peut s'en étonner : le président du RPR a du talent, du caractère et des idées. Nul ne peut pourtant s'en contenter : la seule reprise d'une formule, sur la seule cohabitation, est par trop réductrice. Un débat, ou plutôt des débats, ont été engagés. Ils méritent une réponse, point par point, sur le fond, au seul niveau qui honore notre démocratie. Ils exigent aussi une réflexion plus large, tant apparaît avec clarté, pour tous ceux qui pouvaient en douter, la réalité du clivage entre la gauche et la droite et, plus précisément encore, entre progressisme et conservatisme... même si Philippe Séguin incarne une figure originale : celle du conservatisme bougon.

Le premier débat est économique et social. Il porte d'abord sur l'opportunité des emplois-jeunes. Du constat - provisoirement juste - qu'il y aura davantage « de refoulés » que « d'ad-

mis », Philippe Séguin semble tirer la conclusion que les emplois-jeunes sont inutiles. J'en tire la conclusion exactement inverse : c'est parce qu'il y a une demande considérable qu'ils ont été créés ; et c'est parce qu'ils ont été créés qu'il y aura, dès 1998, cent cinquante mille « admis ». On ne peut arguer du fait que tous ne le seront pas pour oublier tous ceux qui le seront, sauf à se résoudre à un immobilisme moralement inacceptable.

Ce débat porte ensuite sur l'efficacité de la réduction du temps de travail. Passons sur la critique de la méthode. « Autoritaire » ? Le projet de loi déposé par Martine Aubry fixe un objectif et un calendrier en offrant à la fois des souplesses et des incitations qui vont conduire à l'ouverture de négociations.

Lire la suite page 17

**Dominique Strauss-Kahn** est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

## Le terroriste Carlos répond de ses premiers crimes devant la justice

ILLITCH RAMIREZ SANCHEZ, alias Carlos, comparait, à partir de vendredi 12 décembre, devant la cour d'assises de Paris. Il est accusé du meurtre, le 27 juin 1975, dans un appartement de la rue Toullier à Paris, de deux agents de la DST, Raymond Dous et Jean Donatini, et d'un de ses compagnons de route, Michel Moukharbal, qui avait conduit les policiers jusqu'à lui. Qualifié en 1982 par Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, de « terroriste numéro un mondial », le Vénézuélien encourt une peine de trente ans de prison. Menaçant de faire des révélations spectaculaires, il estime être placé face à une « tentative de procès stalinien ». L'ex-terroriste pro-palestinien reste, d'autre part, mis en examen dans cinq dossiers d'attentats actuellement instruits par le juge Jean-Louis Bruguière.

Lire page 9

## La France aménagée

UN CIADT (comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire), réuni lundi 15 décembre, doit adopter des mesures d'aide au Massif central et une « convention de développement du Pays basque », favoriser les activités nouvelles créatrices d'emplois dans les bassins de Longwy, dans le département de la Loire, à Cherbourg, Lorient et Brest. La future loi d'orientation prévoiera un nouvel équilibre rail-route et comportera un volet énergie et patrimoine naturel. Pour la première fois, l'environnement tiendra une large place : le texte créera une sorte de « couloir vert » des ressources naturelles protégées.

Lire page 14

## Un couturier s'expose



AZZEDINE ALAÏA

TEL UN SCULPTEUR, il creuse les tailles, étire les jambes, fait rebondir les croupes. Le couturier Azzedine Alaïa dompte les tissus comme nul autre. Le Musée de Groningen (Pays-Bas) lui rend hommage. Ses robes fuselées, qui furent portées par Grace Jones, Diana Ross, Tina Turner, sont exposées avec des œuvres de Julian Schnabel, Andy Warhol, Basquiat.

Lire page 25

International.....	2	Finances/marchés..	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	24
Société.....	9	Météorologie-Jeux..	27
Régions.....	14	Culture.....	28
Carnet.....	15	Guide.....	31
Horizons.....	16	Announcements.....	32
Entreprises.....	19	Kiosque.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

**BOUTIQUE BOUCHERON**  
Bijoux - Montres - Parfums - Lunettes

**BOUCHERON**  
PARIS

Boutique Boucheron : 78, rue des Saints-Pères - Paris  
26, Place Vendôme - Paris • 17, la Croisette - Cannes

**SOMMET** Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne sont réunis, vendredi 12 et samedi 13 décembre, à Luxembourg. De l'avis général, les dis-

cussions seront longues et difficiles car des divergences persistent sur la délicate question de la création d'un conseil de l'euro, qui regroupera les pays membres de l'Union économique et mo-

nétaire et auquel Londres veut participer. ● L'Élargissement de l'Union est une autre pomme de discorde. Les Quinze sont d'accord pour entamer des négociations d'adhésion, en avril 1998,

avec six pays (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Estonie et Chypre) mais en désaccord sur la création d'une conférence européenne avec les pays candidats. ● LA TURQUIE, qui

veut être considérée comme un candidat « à part entière », statut que lui refusent plusieurs pays de l'Union, a décidé de décliner une invitation à dîner, samedi, avec les dirigeants européens.

## L'élargissement à l'Est au cœur du conseil européen de Luxembourg

Les discussions s'annonçaient rudes, vendredi 12 et samedi 13 décembre, entre les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze. Les divergences sont grandes tant sur les conditions de l'extension de l'Union que sur la mise en place du « Conseil de l'euro », auquel Londres veut participer

**LUXEMBOURG**  
(Union européenne)  
de notre envoyé spécial

Trois dossiers difficiles liés au processus d'élargissement de l'Union vers l'Europe centrale, avec, à la clé, le risque d'une crise majeure avec la Turquie ; un autre, non moins sensible, concernant le fonctionnement de la zone euro : la tâche ne sera pas facile, vendredi 12 et samedi 13 décembre à Luxembourg, pour les

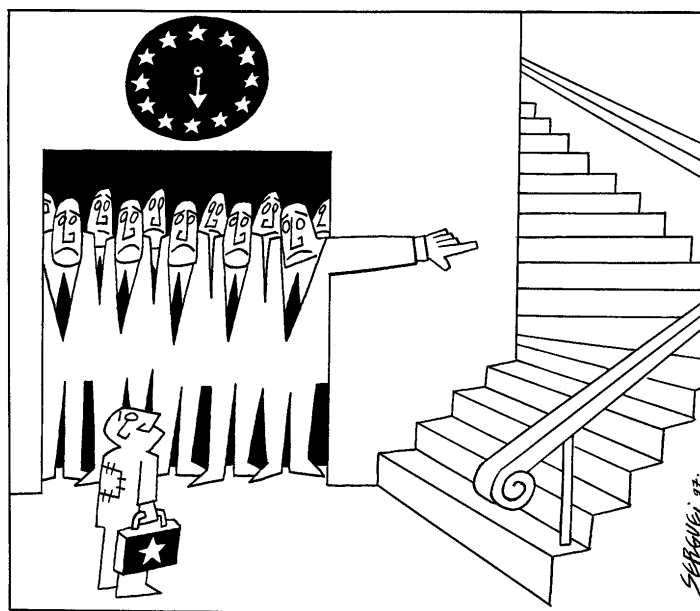
vraient être onze – veulent pouvoir se concerter en marge du conseil « écofin », de manière informelle et à l'abri de toute présence extérieure, sur la conduite de leur politique économique. Les quatre pays – les « out » –, dont il est acquis qu'ils ne feront pas partie de la première vague de l'Union monétaire, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir la Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède et la Grèce, entendent ne pas être ex-

ne sont pas insensibles à ce type d'arguments. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, vient de proposer d'inviter les « out » comme observateurs. Tony Blair, le premier ministre britannique, a estimé qu'un tel statut n'était pas suffisant.

Les Français semblent embarrassés. Depuis des mois, ils réclament avec insistance ce « groupe euro », dernière version de leur projet de « gouvernement économique », dont l'objet serait de créer un contrepoint de nature politique face à la Banque centrale européenne. Au fil des semaines, ils s'aperçoivent peut-être que cette rhétorique n'a plus beaucoup de sens, même si elle alimente le débat politique intérieur. A Luxembourg, le Conseil européen va donner sa bénédiction à une résolution réaffirmant la nécessité d'un renforcement de la coordination des politiques économiques.

**USINE À GAZ**

C'est exactement ce qu'ils réclamaient à Amsterdam, en juin, et ce qui, au reste, correspond à ce que prévoit le traité de Maastricht. Dans ces conditions, l'intérêt du groupe euro demeure mais il n'est pas considérable. Il est évidemment agaçant que les Britanniques, après avoir « snobé » le projet de monnaie unique pendant dix ans, puissent être immédiatement accueillis dans le club, presque comme membres à part entière et alors qu'ils n'en remplissent pas les conditions ! Mais il est possible que le président de la République et le premier ministre français ne réagissent pas ainsi de façon épidermique et



qu'un compromis soit finalement trouvé.

La grande affaire de Luxembourg – ce que retiendront les livres d'histoire – c'est le lancement du processus d'élargissement. A force de vouloir satisfaire tout le monde, pays membres et candidats, la formule soumise par la présidence luxembourgeoise tient de l'usine à gaz. Sauf rebondissement improbable, on relèvera surtout que, conformément à la « différenciation » proposée par la Commission, les négociations débuteront en avril avec cinq des onze pays candidats, plus Chypre, à savoir la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie et l'Estonie. Le reste relève de

l'habillage : il s'agit de rassurer les autres candidats (Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Lituanie, Lettonie) et de les inciter à poursuivre leur politique de réformes.

**CONFÉRENCE PERMANENTE**

La Commission, suivie par plusieurs Etats membres dont la France, estime que le Conseil européen, en même temps que le coup d'envoi à l'élargissement, devrait arrêter quelques grandes orientations sur le financement de l'Union à partir de l'an 2000, ainsi que sur les réformes à apporter à la politique agricole commune (PAC) et aux politiques en faveur des régions pauvres. Il s'agit de donner des ga-

ranties minimales quant à l'avenir de l'Union, d'encadrer un élargissement qui, sans cela, s'apparente à une dangereuse fuite en avant.

Les Allemands et les Néerlandais, qui veulent l'élargissement sans plus tarder, refusent, et, à lire la lettre envoyée par Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois, à ses collègues, les chances de la faire changer d'avis semblent faibles. Les Français vont se battre pour que les « conclusions » du Conseil ne soient pas muettes sur le sujet. Une entreprise d'autant plus hasardeuse que les Espagnols, bien qu'opposés aux thèses allemandes et néerlandaises, se lancent dans une étonnante surenchère et jugent insuffisantes les garanties en faveur desquelles plaident la France, la Belgique, l'Italie, le Danemark, l'Irlande, la Finlande...

Pour accompagner les négociations d'adhésion, la France a proposé de réunir une conférence permanente qui rassemblerait les Quinze, les Onze et la Turquie. L'ensemble des candidats, sans négocier, pourraient débattre de problèmes d'intérêt commun. Bien que l'Allemagne ne s'y soit ralliée qu'en traînant les pieds, le projet reste sur la table.

Les Turcs y seraient donc invités. L'Union turc propose de renforcer l'Union douanière (en vigueur depuis 1996) et de débloquent l'aide financière, mais leur demande en contrepartie de faire des efforts en matière de droits de l'homme, d'accepter que le litige qui les oppose à la Grèce, à propos d'îlots dans la mer Egée, soit soumis à la Cour européenne de La Haye et de faciliter une solution à Chypre. A ce stade, les Grecs refusent de souscrire au marché ainsi proposé.

### Les socialistes cherchent à harmoniser leurs positions

Les dirigeants sociaux-démocrates de l'Union européenne, dont neuf chefs de gouvernement, parmi lesquels Lionel Jospin et le Britannique Tony Blair, se sont longuement concertés, dans la soirée du jeudi 11 décembre, à Luxembourg, sur les sujets les plus délicats de l'ordre du jour du Conseil européen. Selon le premier secrétaire du Parti socialiste français, François Hollande, M. Jospin a insisté sur la nécessité de ne pas séparer le problème de l'élargissement de l'UE de ses conséquences financières et institutionnelles. Un compromis se dessinerait, entre sociaux-démocrates, sur la question du financement de l'élargissement de l'UE.

« On devrait pouvoir trouver une solution » sur la future instance de coordination des politiques économiques au sein de la zone euro, a par ailleurs estimé Pierre Guidoni, secrétaire national du PS français. Sur ce même sujet, le chef de la diplomatie luxembourgeoise, Jacques Poos, s'est dit « sûr que nous trouverons la formule adéquate avec les Britanniques et les Français ».

chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze. C'est particulièrement vrai pour Jacques Chirac et Lionel Jospin, les propositions présentées par la présidence luxembourgeoise s'écartant le plus souvent des positions défendues par la France.

Premier point de friction, le « groupe informel euro ». Les ministres des finances des pays qui appartieront à la zone euro – ils de-

clus de ce groupe informel, sauf pour les quelques questions touchant très précisément à la gestion de la monnaie unique.

Les Britanniques mènent la danse en faisant valoir que les en écarter reviendrait à diviser à nouveau l'Union et récompenserait bien mal l'orientation proeuropéenne du gouvernement travailliste. Les Onze, ainsi d'ailleurs que la Commission,

## « Pas de traitement particulier pour la Turquie »

**LUXEMBOURG**  
de notre envoyé spécial

Les Turcs ont choisi finalement de rester absents du Conseil européen sur l'élargissement, auquel ils n'avaient été conviés que par la porte de service. Le programme officiel de la réunion de Luxembourg ne prévoyait pas en effet qu'ils figurent au déjeuner auquel les onze autres pays candidats à une adhésion à l'Union ont été conviés, samedi 13 décembre à Luxembourg, avant de participer dans l'après-midi à une séance solennelle de travail avec les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze. Il avait seulement été envisagé qu'un dîner soit offert après la clôture du sommet, le soir, au premier ministre turc, Mesut Yilmaz, par le chef du gouvernement luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, qui assure la

présidence des travaux de l'Union. Les deux hommes avaient eu un entretien, dans la soirée de mercredi à Luxembourg, pour tenter de trouver une formule qui aurait permis à la Turquie d'accepter la « salle d'attente » à laquelle on la convie. M. Juncker a proposé à Ankara de participer à la Conférence européenne à laquelle tous les candidats à l'adhésion doivent être associés pour débattre avec les Quinze, dans la phase de préadhésion, de questions d'intérêts communs dans le domaine de la sécurité extérieure et intérieure. Mais les Turcs se sont vu rappeler avec fermeté qu'ils ne sauraient être réellement mis sur le même pied que les autres candidats tant qu'ils n'auront pas accepté clairement les principes qui guident l'Union européenne, dans les domaines politique et économique. Il

leur a été rappelé, en particulier, qu'un règlement démocratique de la question kurde était tout aussi indispensable que celui de la crise chypriote.

**LA POSITION INTRANSIGEANTE DES GRECS**

« Il n'y aura pas de traitement particulier pour la Turquie », a réaffirmé le ministre des affaires étrangères luxembourgeois, Jacques Poos, jeudi 11 décembre, devant les chefs des partis socialistes européens réunis à Luxembourg pour préparer le sommet. Cette position n'a apparemment été contestée par personne au cours du dîner qui réunissait, le soir, les neuf chefs de gouvernement de la gauche européenne, qui ont estimé toutefois que la Turquie ne devait pas être « complètement » tenue à l'écart du processus d'élargissement.

Devant la position intransigeante des Grecs, qui bloquent toujours l'octroi à Ankara de l'aide financière promise dans le cadre de l'Union douanière conclue avec elle en 1995, devant le « non » de l'Allemagne à la participation de la Turquie, les pays les plus favorables à un accommodement ont renoncé à susciter une crise européenne sur le sujet. Ce sera donc à la Turquie, pilier de l'OTAN sur le flanc sud-est de l'alliance, de décider si elle souhaite participer, dans les conditions déjà mentionnées, à la Conférence européenne avec les autres candidats. Les militaires turcs avaient menacé ces dernières semaines de rompre les ponts avec les Européens si ceux-ci ne se montraient pas « compréhensifs ».

Henri de Bresson

Philippe Lemaître

■ **AGRICULTURE** : à l'appel du Centre national des jeunes agriculteurs français (CNJA), une cinquantaine de manifestations ont eu lieu, jeudi 11 décembre, dans plusieurs villes pour protester contre le projet de réforme de la politique agricole commune (PAC), qui risque, selon ce syndicat, d'accroître la désertification des campagnes. Le commissaire Fischler « doit revoir sa copie de fond en comble », a déclaré à Paris, place de l'Europe, Christiane Lambert, présidente du CNJA, devant des affiches proclamant notamment : « Quand la PAC déraile, les jeunes déroutent. »

## Les enjeux et les défis de l'extension de l'Union

### ● Pourquoi élargir l'Union ?

Après l'effondrement du bloc soviétique, il est apparu difficile de laisser à l'écart du mouvement d'unification européenne les pays d'Europe centrale et orientale, qui avaient besoin de tuteurs pour consolider leurs régimes démocratiques et faciliter leur adaptation à l'économie de marché. D'autant que l'Alliance atlantique, vers laquelle ces pays se sont spontanément tournés pour obtenir une garantie de sécurité contre la Russie, n'était pas prête à s'ouvrir à tous pour ne pas froisser Moscou. Au terme de longues négociations avec les Russes, il a été décidé, en mai 1997, au sommet de l'OTAN à Madrid, que trois pays seulement seraient admis pour le moment : la Pologne, la Hongrie et la République tchèque.

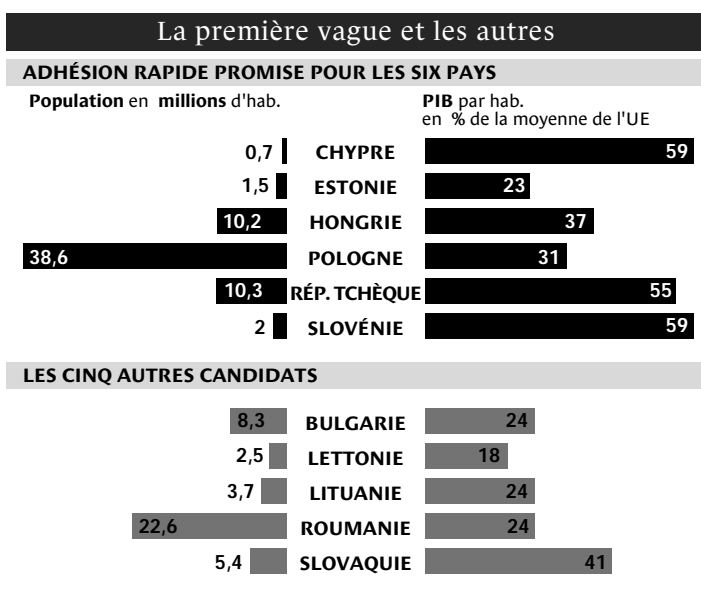
### ● Quels pays sont concernés ?

Le nouveau processus d'élargissement intéresse dix pays d'Europe centrale et orientale, plus Chypre. Malte, qui devait en faire partie, a renoncé à sa candidature en 1996. La Turquie, qui s'est de tout temps vu reconnaître un droit à l'adhésion, est un cas à part en raison de sa difficulté à accepter complètement le modèle démocratique occidental et de son conflit avec la Grèce. Tous les pays candidats ne sont pas dans le même état de préparation. La Commission européenne, qui a établi un certain nombre de critères po-

litiques et économiques, a estimé, en juillet, que cinq pays de l'Est lui paraissaient suffisamment avancés dans leurs réformes pour commencer des négociations d'adhésion en 1998 : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, l'Estonie, la plus petite des trois Républiques baltes, proche de la Finlande, et la Slovaquie, seule des ex-républiques yougoslaves à être restée à l'écart de la guerre. La Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, ainsi que la Lituanie et la Lettonie, devront encore faire leurs preuves. Le problème de Chypre n'est pas tant celui de son adaptation aux règles de l'Union que celui de sa partition, qui doit trouver une solution adéquate.

### ● Quels sont les principaux problèmes de l'intégration ?

Ces pays ont dû passer brusquement, au début des années 90, de la dictature à la démocratie parlementaire, de l'ancien système communautaire d'économie administrée à l'économie de marché. Des pans entiers de leurs industries se sont effondrés ; le secteur agricole, parfois très important comme en Pologne, est confronté à des règles totalement nouvelles. Même dans les Etats considérés comme les plus avancés, cette transformation est loin d'être achevée, comme en témoigne la crise actuelle en République tchèque, où le gouvernement de Vaclav Klaus est accusé d'avoir



triché sur les privatisations.

### ● Le coût de l'élargissement sera-t-il supportable ?

Personne n'a jamais répondu à la question avec clarté. La délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale française a reproché à la Commission de ne pas s'être suffisamment penchée sur les conséquences économiques de l'élargissement. Les six pays d'Europe centrale et orientale (PECO) auront reçu près de 80 milliards de

francs d'aide de 1990 à 1999, ils devraient en recevoir jusqu'en 2006 près de 450 milliards au titre des programmes proposés par la Commission pour faciliter leurs adhésions. Officiellement, le financement de l'élargissement doit continuer d'être assuré sans augmenter les ressources du budget communautaire, sans trop toucher aux grandes politiques de l'Union (politique agricole commune, politiques structurelle et de solidarité).

cadre des institutions actuelles. La question de la coordination des politiques économiques et sociales dans la future zone euro a fait resurgir le débat sur le degré de fédéralisme dont il faut doter l'Union pour gérer de manière démocratique les politiques d'intérêt commun.

### ● Sur combien d'années va s'étendre l'élargissement ?

La promesse avait été faite par le président Chirac et le chancelier Kohl d'intégrer les pays les plus proches au tournant du millénaire, en 2000. Il paraît plus raisonnable de tabler sur un délai de cinq ans pour les premières adhésions. D'autres devront compter sur des délais plus importants pour préparer leurs sociétés et leurs structures au choc de l'intégration.

### ● Négociera-t-on pays par pays ?

Les négociations commenceront d'abord avec six pays, mais il est convenu qu'elles pourront s'engager à tout moment avec chacun des autres quand ils seront prêts. La question est de savoir – et elle devait être tranchée à Luxembourg – s'il faut prévoir une structure politique qui associerait les Quinze et les pays candidats pour discuter des problèmes d'intérêt commun pendant toute la période de pré-adhésion.

Dossier du service international



# La maladie de Boris Eltsine replonge la Russie dans le doute

Le premier ministre assure l'intérim

MOSCOU

de notre correspondante

Vingt-quatre heures après l'annonce de « l'infection respiratoire virale aiguë » qui aurait frappé Boris Eltsine, le président russe est apparu, jeudi 11 décembre, à la télévision. Mais la prestation n'a pas rassuré : elle rappelait trop celles qui servaient, l'an dernier encore, à manipuler l'opinion. Deux questions, qui demeurent sans réponses claires, se posent donc à nouveau en Russie. Quel est l'état de santé du président et quel peut être l'impact, aujourd'hui, de son « indisposition » sur un pays qui semble s'habituer à ses éclipses ?

A la première interrogation l'administration présidentielle répond que Boris Eltsine a pris froid, en Suède, les premiers jours de décembre, et doit rester jusqu'aux environs du 20 décembre dans sa maison de repos de Barvikha, près de Moscou. Sa température serait juste, légèrement, au-dessus de la normale et il serait capable de « travailler sur des documents », de signer des décrets, de garder le contrôle de la valise nucléaire et d'avoir des rencontres de travail, comme celle qui aurait été filmée jeudi et dont de brefs instants furent diffusés à la télévision. Boris Eltsine y paraît fatigué, mais capable de se lever de son fauteuil de bureau pour saluer le jeune et discret chef de son administration Valentin Ioumachev – un ancien journaliste et ami de la famille du président, qui occupe ce poste stratégique depuis neuf mois.

La séquence, cependant, est muette. Comme le furent celles montrées en juin 1996, quand d'autres « refroidissement » et « extinction de voix » présidentiels se révélèrent être, par la suite, des attaques cardiaques qui lui valurent un multiple pontage coronarien en novembre 1996. Son médecin cardiologue, Renat Akhtourine, qui l'a accompagné, lors de ses trois voyages effectués depuis octobre, a affirmé jeudi que sa maladie actuelle « n'a rien à voir avec cette opération » et que le président est déjà en « phase de rétablissement », avec d'autres rencontres de travail prévues les jours qui viennent.

LA BOURSE CHUTE

Pourtant, l'allocution radiophonique de Boris Eltsine diffusée tous les vendredis, que son porte-parole disait mercredi maintenue, a été annulée le lendemain sur recommandation du concile des médecins. Comme le fut la visite prévue le 18 décembre à Moscou du président bulgare, Petar Stoïanov, auquel Boris Eltsine aurait cependant parlé jeudi au téléphone. Il ne restait donc au porte-parole Sergueï Iastrjembki qu'à s'en prendre à *Washington Post*, coupable d'avoir cité des sources anonymes ayant affirmé que Boris Eltsine souffre à nouveau de problèmes cardiaques. M. Iastrjembki a cependant évité, cette fois-ci, d'accuser le quotidien d'avoir voulu faire chuter le cours des titres russes, comme il le fit en 1996 à l'égard du *Financial Times*.

La jeune Bourse russe a malgré tout chuté, mercredi et jeudi, sans que l'on puisse faire la part du facteur « maladie d'Eltsine » et de la crise financière que la Russie traverse depuis un mois et demi. Il est clair en tous cas que la conjonction des deux événements est un très mauvais coup pour le pays.

Même s'il est apparu jeudi qu'un accord est en bonne voie d'être trouvé avec le FMI, dont une mission est présente à Moscou depuis une semaine. Le Fonds semble en effet disposé à aider la Russie, en cas de crise sérieuse. Selon des sources gouvernementales russes, l'organisation financière internationale aurait accepté d'avancer au 5 janvier la réunion de ses directeurs pour examiner un déblocage de sa tranche d'aide, en faveur de la Russie, gelée depuis quelques semaines. Ce montant pourrait même être doublé et s'élever à 1,4 milliard de dollars, dispensant Moscou d'un recours immédiat aux banques étrangères.

Ces évolutions – auxquelles il est clair que Boris Eltsine n'a pris au-

cune part – tendraient à prouver que « la machine politique russe tourne beaucoup plus précisément qu'avant, sans réclamer une ingérence permanente de Boris Eltsine », comme l'a estimé le politologue Nikolai Petrov. En matière économique, tout au moins, ces « ingénieries » présidentielles n'ont toujours été qu'essentiellement formelles. Quant au domaine politique, s'il tourne exclusivement autour de la personne du président, rien ne dit encore qu'on assistera à de nouveaux et brusques soubresauts, même si la « convalescence » de Boris Eltsine devait se prolonger. C'est en effet une « figure de compromis », celle du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, auquel échoit l'intérim en cas d'incapacité du président, qui occupe depuis cet automne le devant de la scène politique.

Les autres grands clans financiers qui se déchirent dans les coulisses du pouvoir semblent s'y résigner. Aucun d'entre eux ne semble plus jouir d'un accès exclusif au président, comme c'était le cas auparavant avec, successivement, les clans « Korjakov », « Tchoubais », voire « Berezovski ». Aujourd'hui, c'est la famille du président, sa fille Tatiana et leurs amis proches, qui font écran entre Boris Eltsine et le monde.

Malade, le président pourrait même être moins tenté qu'à l'ordinaire de jouer un clan contre l'autre. A condition, bien sûr, que son état lui permette de maintenir les apparences minimum du pouvoir, une situation que la Russie a supporté dans des conditions autrement plus agitées ces dernières années. Sinon, ce qui n'est nullement exclu, les rivalités au sein du parti du pouvoir entre les prétendants au rôle d'héritier ne pourront que s'exacerber, avec l'opposition comme masse de manœuvre dans un pays toujours profondément malade.

Sophie Shihab

# Irlande : rencontre historique entre Tony Blair et Gerry Adams

Le premier ministre britannique et le chef du Sinn Fein ont évoqué une réelle possibilité d'accord

La presse britannique a salué, vendredi 12 décembre, avec beaucoup de prudence la rencontre historique entre le premier ministre, Tony

Blair, et le chef du Sinn Fein, Gerry Adams, jeudi, au 10 Downing Street à Londres. Il s'agit de la première rencontre entre un premier ministre

britannique et un dirigeant républicain irlandais depuis la partition de l'Irlande en 1921. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

LONDRES

de notre correspondant

Il y a des jours qui marquent dans l'histoire d'un pays. Celui qui a vu – jeudi 11 décembre – Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise, franchir la porte du « 10 Downing Street », où il a été reçu par le premier ministre britannique, en est un. Certes la poignée de mains entre Tony Blair et Gerry Adams n'a pas été photographiée ; certes les deux hommes s'étaient déjà rencontrés le 13 octobre à Belfast. Mais le symbolisme de cette visite d'une heure, soixante-seize ans après celle du père de la République d'Irlande, Michael Collins, n'a échappé à personne.

Le premier ministre, qui s'est engagé personnellement dans le processus de paix en Ulster dès son élection – relayé efficacement par sa ministre des affaires d'Irlande du Nord, Mo Mowlam –, en a profité pour répéter les raisons de cette décision et pour s'efforcer de calmer les inquiétudes qu'elle continue de susciter. Il existe une « réelle possibilité » d'accord durable, surtout depuis le nouveau cessez-le-feu de l'IRA et l'adhésion du Sinn Fein aux principes élaborés par l'ex-sénateur américain George Mitchell – qui prévoient une solution démocratique et acceptée par la majorité de la population du Nord –, et le gouvernement « est prêt à prendre tous les risques possibles », a déclaré Tony Blair.

« Cela vaut la peine de les prendre, même avec des gens qui, auparavant, ont été engagés dans des activités que nous avons tous condamnées (...). Je sais combien il est difficile pour des gens de voir le Sinn Fein entrer à Downing Street. Mais il a signé les principes Mitchell. Il doit être traité comme les autres parties », a affirmé le premier ministre, en précisant que tout retour à la violence entraînera l'expulsion

des républicains de la table de négociation.

Si M. Blair est prêt à tout faire pour échapper à l'engrenage de la violence « sans renoncer aux principes », M. Adams n'a pas non plus abandonné son objectif final d'unification du Nord et du Sud de

tanniques. Enfin, Gerry Adams paraît plus sûr de ses arrières.

En effet, les rumeurs de scission au sein du Sinn Fein et de l'IRA se sont calmées. Les démissions spectaculaires – mais peu nombreuses –, en novembre, de responsables et de militants déçus

tendre, qu'être suivie d'une reprise des attentats.

Au contraire, ce sont les unionistes et les loyalistes – qui représentent les paramilitaires protestants – qui paraissent déstabilisés par la détermination du premier ministre de mener, coûte que coûte, son processus de paix jusqu'à la date-butoir qu'il a fixée à mai 1998. Il y a quelques jours à peine, un catholique a été assassiné par des terroristes loyalistes, dernière victime d'un cessez-le-feu qu'ils ont de plus en plus de peine à respecter ; la presse londonienne en a à peine fait mention. Le parti du révérend Ian Paisley continue de boycotter les négociations auxquelles participe la principale formation unioniste de David Trimble ; mais celui-ci refuse toujours de discuter avec le Sinn Fein. Enfin, le siège de l'Ordre d'Orange – symbole de la domination protestante dans la province – a été occupé, mercredi, par des dissidents extrémistes opposés à la réélection d'un grand maître jugé trop mou.

Six ans après la tentative d'un commando de l'IRA de bombardier le « 10 Downing Street », la situation a beaucoup évolué. Les armes se sont tuées. Deux parents de victimes de l'IRA – dont la mère du dernier soldat tué au Nord – ont parlé en faveur de la paix. Et le fait que les partisans du Sinn Fein et des unionistes n'aient rassemblé, devant le bureau du premier ministre, qu'une centaine de militants semble indiquer que le conflit a commencé de quitter la rue pour la table de négociations.

Patrice de Beer

## En 1921, le premier ministre Lloyd George recevait Michael Collins

Michael Collins franchissait en vainqueur, il y a soixante-seize ans, le perron de Downing Street. Après des mois d'une sanglante guérilla, il avait contraint la puissance coloniale britannique à la négociation. C'était le 10 octobre 1921. Le 6 décembre au petit matin, le traité anglo-irlandais prévoyant l'indépendance d'une Irlande amputée de six cantons d'Ulster – en majorité protestante – était signé par le premier ministre Lloyd George, celui-là même qui avait traité Collins de « chef d'une bande d'assassins ». Le « Big Fella » (le grand gars), comme on surnommait Collins, déclara alors : « J'ai peut-être signé mon arrêt de mort. » Quelques mois plus tard, il était assassiné par les prédécesseurs de l'IRA d'aujourd'hui, qui avaient engagé la guerre civile pour protester contre le traité. C'est un sort que Gerry Adams veut éviter, à l'évidence. D'où sa stratégie destinée à maintenir à tout prix l'unité du camp républicain. – (Corresp.)

l'île Verte. Il n'en a pas moins reconnu qu'il venait de vivre un « moment historique ». « Nous avons eu un bon entretien parce que je pense que nous avons engagé la discussion, nous avons fait face aux difficultés (...). Je suis convaincu que tous ceux qui sont engagés dans le processus [de paix] doivent prendre des risques pour la paix. »

CONFIANCE IRLANDAISE

Plusieurs éléments semblent expliquer cette confiance du Sinn Fein. Tout d'abord le fait que la stratégie de M. Blair est en permanence critiquée, voire condamnée, par les unionistes protestants. Ensuite le fait que le premier ministre met ses paroles en musique : les Communes ont voté, jeudi, en première lecture, l'assouplissement de la législation d'urgence en Irlande du Nord, d'où ont été retirés un certain nombre de soldats bri-

par le processus de paix ne se sont pas multipliés. Confiant dans le soutien du camp républicain, rassuré depuis le changement de gouvernement à Dublin – le taoiseach Bertie Ahern est plus « républicain » que son prédécesseur, John Bruton –, Gerry Adams peut lui aussi prendre des risques. « Nous avons de petits incidents de ce genre et il ne faut pas les dramatiser (...). Nous ne sommes pas des bergers conduisant des moutons », avait-il dit à l'époque, répondant aux unionistes qui dénonçaient une scission qui ne pouvait, à les en-

## Les évêques d'Amérique se prononcent pour un effacement de la dette des pays pauvres

ROME

de notre envoyé spécial

Les sceptiques ne manquaient pas avant le synode épiscopal inter-américain que le pape souhaitait réunir, comme il le fera, en 1998, pour l'Asie et l'Océanie et, en 1999, pour l'Europe, avant la fin du siècle. C'était un pari de vouloir rassembler à Rome, pour la première fois, les représentants des Eglises plutôt riches, âgées et peu pratiquantes d'Amérique du Nord et celles du Sud, plus pauvres, jeunes et croyantes. Le nombre des centres d'intérêt commun – la sécularisation, les migrations, la pauvreté, l'assaut des sectes, le sort des minorités autochtones – a toutefois surpris les trois cents membres de ce synode qui, présidé de bout en bout par le pape, s'est achevé, vendredi 12 décembre, à l'issue de près d'un mois de travaux.

L'un des résultats les plus attendus fut la dénonciation du « fardeau » de la dette des pays pauvres qui, note le message final, « crée les conditions d'un extrême dénuement ». Au moment même où se tenait ce synode, des conversations ont eu lieu, au Vatican, entre Jim Wolfenson, président de la Banque mondiale, et le pape, qui, comme signe « prophétique » à la veille de l'an 2000, souhaite un « effacement » de la dette des pays pauvres. Les évêques américains ne pouvaient faire moins. Ils en font « un enjeu décisif pour la conscience de l'humanité ». S'ils ne méconnaissent pas les investissements éducatifs et sociaux réalisés grâce aux emprunts étrangers, ils condamnent les sacrifices entraînés par les détournements et la corruption.

Le « cri des pauvres », ont-ils affirmé, n'a plus de frontière en Amérique. Pauvretés matérielles, mais aussi morales, avec les familles éclatées, la solitude ou les suicides

de jeunes dont l'Amérique du Nord aurait le record. Avec l'écrasement de la « middle class », une « classe de pauvres » s'affirme de manière durable, déplore un évêque canadien, Mgr Jacques Berthelet. La situation est pire au sud et le message final dénonce « les excès de la mondialisation de la culture et de l'économie, le trafic de la drogue, la dispersion des maigres ressources dans le commerce des armes, dans la corruption politique et économique ». Mais les évêques s'en tiennent à une dénonciation éthique et se gardent de toute analyse critique des mécanismes néolibéraux.

CONCURRENCER LES SECTES

Une place importante est également faite dans leur document aux minorités victimes de « discriminations » et d'« abus infligés par les institutions sociales ». Sont explicitement visées les minorités raciales, les populations indiennes, noires et hispaniques d'Amérique du Nord dont l'intégration – y compris dans les Eglises – reste laborieuse. Les minorités sexuelles (homosexuels) ne sont pas citées, mais la « sympathie » des évêques d'Amérique s'adresse aussi à elles, a précisé, sans plus de commentaire, Mgr Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, au cours de la conférence de presse finale.

L'autre défi est l'« invasion » des sectes. Son approche est différente entre les catholiques minoritaires du Nord, habitués aux relations œcuméniques (avec les protestants), et le Sud majoritairement catholique et plus « agressif » à l'égard de groupes dont le « prosélytisme » a été dénoncé. Une clarification a été exigée en vue de renoncer au terme de « sectes », qui confond dans le même opprobre des Eglises évangéliques ou pentecôtistes avec des groupes à préten-

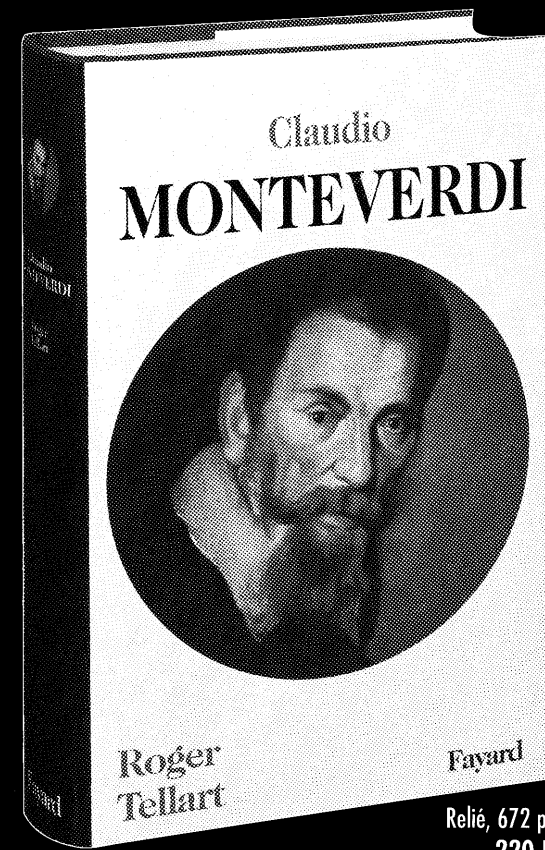
tion religieuse, sans tradition, ni doctrine, mais disposant de puissants moyens financiers pour attirer des populations crédules et démunies.

Le succès de ces « nouveaux mouvements religieux » interroge le catholicisme sur les raisons de sa propre perte de vitesse. Aussi les évêques américains entendent-ils concurrencer les sectes sur leur terrain, c'est-à-dire mettre l'accent sur la « conversion personnelle » et les témoignages de foi concrète, non plus seulement sur l'engagement social. Ils souhaitent créer des communautés plus attractives, chaleureuses, en faire des lieux de prières, de culte et de formation. L'exemple des *small christian communities* d'origine nord-américaine a été souvent cité, à la différence des « communautés ecclésiales de base » qui, en Amérique latine, sont les relais de l'action éducative, sociale et politique des Eglises.

Avec les communautés de base, la théologie de la libération et l'« option préférentielle pour les pauvres » ont été « oubliées » dans un synode dont le porte-parole se plaisait à souligner le caractère consensuel. De fait, on serait bien en peine de trouver, dans le message final, le souffle, les projets de redistribution et de réforme structurelle (notamment agraire) qui, dans les documents d'Eglises latino-américaines, provoquaient hier les pouvoirs civils, le Vatican, mais aussi divisaient les catholiques. Les propositions finales du synode ont été remises au pape qui, selon la tradition, rendra publique une « exhortation », cette fois sur le continent américain, avec sans doute pour étapes Mexico, Saint Louis (Etats-Unis) et Santiago du Chili.

Henri Tincq

## Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts



Relié, 672 p.  
220 F

La somme éblouissante que livre aujourd'hui Roger Tellart fait mieux que combler une lacune ; elle s'impose comme une durable référence.

P.-J. Catinchi, *Le Monde*

Foisonnant de documents, riche en remarques pertinentes et en même temps grande fresque sur l'Italie post-Renaissance.

J.-L. Macia, *La Croix*

La Musique  
chez  
**FAYARD**

# La Corée du Sud s'enfonce dans la crise malgré l'intervention du FMI

Les Bourses de l'Asie orientale ont à nouveau chuté vendredi alors que les investisseurs doutent de la solvabilité de Séoul. L'aggravation de la crise sud-coréenne a aussi des répercussions sur les places financières occidentales, le phénomène s'accompagnant d'un net recul du dollar

L'aggravation de la crise financière en Corée du Sud provoque une nouvelle chute des places boursières de l'Asie orientale. Séoul, Djakarta et Kuala Lumpur ont ouvert à la baisse alors que les mon-

naies asiatiques ont de nouveau reculé, vendredi 12 décembre, notamment le won sud-coréen, qui a perdu 7 % de sa valeur face au dollar. Les investisseurs craignent que le plan d'aide octroyé par le Fonds

monétaire international à Séoul (57 milliards de dollars) ne suffise pas pour sauver le pays de la faillite. Ils estiment que les besoins de refinancement de la Corée sont plus importants que prévu : on

estime désormais à 100 millions de dollars, et non 60 millions comme indiqué précédemment, la somme nécessaire à la Corée pour rembourser ses dettes. L'aggravation de la crise sud-coréenne a des réper-

cussions sur les places financières occidentales : les Bourses de Wall Street, Paris, Londres, Francfort et Amsterdam ont plongé vendredi, le phénomène s'accompagnant d'un net recul du dollar.

**APRÈS UNE ACCALMIE** de plusieurs semaines, la crise financière asiatique rebondit, provoquant d'importantes secousses sur l'ensemble des marchés financiers internationaux. En forte baisse depuis le début de la semaine, les places boursières et les monnaies d'Asie du Sud-Est reculaient à nouveau vivement vendredi 12 décembre. La Bourse de Séoul a perdu 7,07 %, celle de Kuala Lumpur 2,24 % et celle de Djakarta

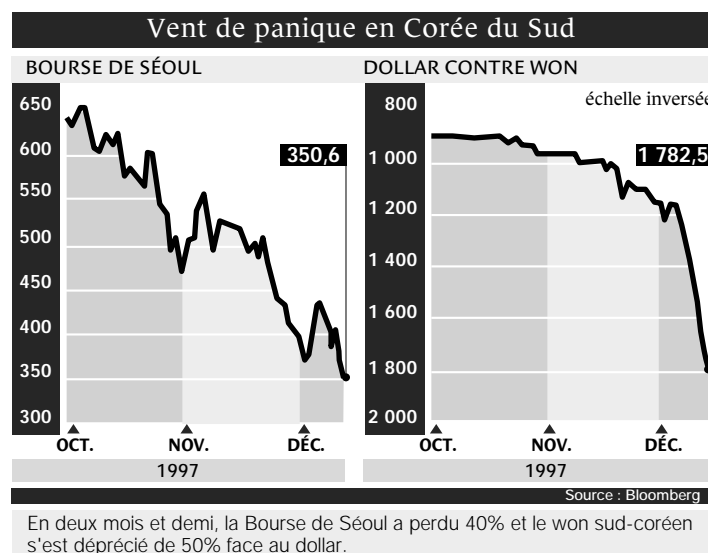
draient obtenir plus rapidement les ressources qui leur ont été promises. Le ministre des finances sud-coréen Lim Chang-Yuel a décidé de demander au FMI de verser avant la fin de l'année 15,5 milliards de dollars supplémentaires, en plus des 5,5 milliards déjà reçus par Séoul le 5 décembre, juste avant l'approbation par le conseil d'administration du FMI du plan de sauvetage de l'économie sud-coréenne. Séoul voudrait obtenir tout de suite

jeudi 11 décembre, n'avoir pas reçu de demande de la part du gouvernement coréen d'un prêt-relais à court terme qui aurait pu intervenir avant le déboursement complet du programme d'aide internationale piloté par le FMI. Une façon polie de dire aux Coréens qu'ils doivent désormais « assumer » le plan du FMI, selon les termes de Robert Rubin. Les Coréens du Sud, qui doivent réélire leur chef de l'Etat le 18 décembre prochain, sont partagés entre le soulagement et la colère de se voir imposer de l'extérieur une politique d'austérité extrêmement sévère.

## BESOINS DE REFINANCEMENT

La situation financière en Corée du Sud, onzième puissance économique du monde et deuxième de la région derrière le Japon, suscite l'inquiétude croissante des investisseurs. Les mauvaises nouvelles se sont accumulées depuis deux jours. Vendredi, le quatrième courtier sud-coréen Dongsuh Securities a déposé son bilan, devenant le deuxième établissement financier de ce type de la péninsule à fermer ses portes en moins d'une semaine. La Banque coréenne de développement, première institution financière publique du pays, a quant à elle annoncé, également vendredi, qu'elle avait décidé de reporter à l'année prochaine son émission d'obligations de deux milliards de dollars sur le marché américain en raison de l'absence de demande à un prix raisonnable.

De façon plus générale, les opérateurs de marché craignent que Séoul se retouve très prochainement dans l'incapacité d'honorer le paiement de sa dette. Ils évaluent à plus de 100 milliards de dollars les



besoins de refinancement de la Corée du Sud au cours des douze prochains mois alors que les estimations précédentes mentionnaient seulement 60 milliards de dollars. Ils estiment que les réserves de changes de la banque centrale sont tombées à 6 milliards de dollars, un montant extrêmement faible puisqu'il ne représente que l'équivalent de deux semaines

d'importations. Les marchés de capitaux sud-coréens sont entrés dans un cercle vicieux : la défiance des opérateurs fait baisser le won, ce qui renchérit le coût de remboursement des emprunts des banques et des entreprises nationales libellés en dollars, aggrave leurs problèmes financiers... et augmente les inquiétudes des investisseurs.

L'aggravation de la crise en Corée du Sud déstabilise, enfin, les places financières occidentales. Jeudi, la Bourse de Paris a plongé de 3,54 % tandis qu'Amsterdam cédait 2,94 %, Francfort 2,43 %, Londres 1,85 %. Outre-Atlantique, Wall Street a reculé de 1,63 % et Sao Paulo a abandonné 3,73 %. Le repli des marchés boursiers s'est accompagné d'un net recul du dollar - revenu de 5,98 à 5,89 francs - et d'une progression sensible des marchés d'emprunts d'Etat, réputés plus sûrs que les actions et vers lesquels les investisseurs internationaux vont trouver refuge.

Les opérateurs redoutent les conséquences négatives pour les économies occidentales de la crise asiatique. Le FMI vient de réviser en baisse, de 4,3 % à 3,5 %, ses prévisions de croissance mondiale pour 1998. Les marchés s'interrogent d'autre part sur la capacité de résistance du système bancaire mondial à ce choc financier majeur. La fragilité des établissements financiers japonais les inquiète plus précisément, faisant planer la menace d'une défaillance en chaîne.

Lucas Delattre et Pierre-Antoine Delhommais

## Les moyens du Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (FMI) a-t-il suffisamment de moyens pour continuer à affronter la crise ? D'après des chiffres non confirmés par le Fonds, ce dernier disposerait encore, après les 21 milliards déboursés dans le cadre du plan coréen, d'une capacité d'intervention de 44 milliards de dollars. Mais il pourrait également avoir recours à 25 milliards de dollars sous forme d'emprunts supplémentaires, avancés par les Etats les plus industrialisés.

Le conseil d'administration du FMI devait examiner, vendredi 12 décembre, un programme visant à accorder en urgence des prêts supplémentaires aux pays en difficulté. Ces prêts seraient de courte durée, avec des taux d'intérêt plus élevés que le taux actuel (4,7 %), afin de permettre aux pays comme la Corée du Sud de répondre rapidement à la crise de confiance des marchés.

9,39 %. Le won sud-coréen a reculé de 7 % face au dollar, portant sa chute à 33 % depuis le début de la semaine. La roupie indonésienne cédait 13 %, le peso philippin 6 % et le baht thaïlandais 4,5 %, atteignant des plus bas niveaux historiques face au billet vert.

La poursuite de la crise tend à prouver que l'intervention du FMI, pourtant massive, n'a pas porté ses fruits. La promesse d'injecter 57 milliards de dollars en Corée du Sud n'a manifestement pas permis de rétablir la confiance des marchés. Les dirigeants de Séoul vou-

les 21 milliards promis au total alors que les versements sont en principe accordés au compte-goutte, subordonnés qu'ils sont à la réalisation par Séoul des conditions posées par le Fonds.

Le ministre des finances sud-coréen Ling Chang Yuel a par ailleurs laissé entendre mercredi, selon le *New York Times*, que son pays voulait que la « seconde ligne de défense » promise par les Etats-Unis et le Japon (15 milliards de dollars au total) puisse être disponible de suite. Mais le secrétaire d'Etat au Trésor Robert Rubin a affirmé,

# Laissons tranquilles les grands trafiquants internationaux !

## De toute façon, l'Europe ne veut rien faire contre eux.

Pour lutter contre la corruption, le crime organisé et les grands trafics internationaux, 7 magistrats européens ont lancé en 1996 l'Appel de Genève.

Ils ont été suivis par des centaines d'autres juges.

### En vain.

Par connivence ou laisser-aller, les hommes politiques refusent de les aider.

## A qui cela profite-t'il ?

Exigeons : - la création de juridictions financières, - la coopération directe entre juges, - la confiscation des produits du crime, - la réglementation des paradis fiscaux.

Pour que cela change, nous avons besoin de vous, écrivez-nous.

Parlement Européen - Thierry Jean-Pierre  
Avenue Europe - BP 1024 - 67070 Strasbourg cedex

Cette campagne a été financée par le Groupe des Indépendants pour l'Europe des Nations.

LA BONNE AGENCE.

## A Séoul, « la grande honte du 3 décembre »

TOKYO

de notre correspondant

Cinq cents vieilles dames sont venues, mercredi 10 décembre, déposer dans un grand papier quelques dollars et les souvenirs de leurs vieilles bagues. Celles-ci seront vendues pour constituer un fonds d'aide aux petites et moyennes entreprises victimes des bouleversements économiques provoqués par ce que les Coréens nomment la plus « grande catastrophe nationale » depuis la guerre : la banqueroute financière du pays.

Ce mouvement de solidarité, qui se poursuivra jusqu'en février, devrait permettre de rassembler 6 milliards de wons (environ 3 millions de francs). Lancé par l'Association des femmes des « nouveaux villages » (*saemul*), organisation d'entraide et de contrôle social mise sur pied dans les années 70 par le dictateur Park Chung-hee, le « père » de la Corée moderne, cet élan est révélateur de l'émotion suscitée dans la population par la déroute financière du pays.

L'« humiliation nationale », dont s'est fait l'écho la presse locale, se traduit chez beaucoup par une véhémence verbale contre le Fonds monétaire international (FMI). Les conditions dont celui-ci a assorti son aide sont perçues comme les instruments pour faire du pays « la salle de jeu des capitalistes internationaux », comme l'écrit le quotidien *Dong-A Ilbo*.

La Corée est blessée. Elle s'est hissée en quarante ans, au prix d'énormes sacrifices pour toute une génération, au rang de onzième puissance économique mondiale. Elle se sent aujourd'hui rabaissée au rang d'un quelconque pays en développement

quemandant l'aide internationale. La blessure est profonde, car, au cours de la longue histoire de la Corée, la fierté nationale a été un viatique pour ce pays. Placés pendant des siècles dans une situation de vassalité par rapport à la Chine, colonisés par les Japonais de 1910 à 1945, puis séparés en deux Etats rivaux après une guerre fratricide, les Coréens ont puisé dans un orgueil national parfois outrancier la force de leur survie en tant que peuple.

Certes pauvre au début du siècle, la Corée n'en avait pas moins derrière elle une civilisation plusieurs fois millénaire, distincte de celle de la Chine (même si celle-ci en fut le berceau) et de celle du Japon, qui fut, au contraire, influencé par la péninsule.

« La honte du 3 décembre » - le jour de la signature de l'accord avec le FMI - s'est traduite par une colère dirigée contre ce que les Coréens perçoivent comme l'arrogance des Etats-Unis, la puissance tutélaire, qui ne ménage pas l'orgueil de la Corée en exerçant des pressions par FMI interposé. L'ombre des Japonais se profile également derrière le Fonds, ravivant les blessures mal refermées de la colonisation nipponne. Les journaux les accusent d'ailleurs de profiter de la crise pour « mettre la Corée à genoux ». Mais l'humiliation se nourrit aussi du ressentiment à l'égard de leurs gouvernants : beaucoup ont découvert l'ampleur du désastre au début de décembre. Aussi se sentent-ils doublement humiliés : en tant que Coréens et en tant que citoyens.

Ph. P.

## Le Japon engage ses fonds publics pour sauver le système financier

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement du premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, devrait annoncer mardi 16 décembre un plan de stabilisation du système financier dont le montant pourrait atteindre 10 000 milliards de yens (500 milliards de francs), financé par des emprunts d'Etat. Bien que les autorités insistent sur le caractère nouveau du type des bons du Trésor qui seront émis, cette initiative n'entamera pas moins l'orientation de la politique d'austérité budgétaire poursuivie jusqu'à maintenant par le Japon.

Cette mesure est dictée par la préoccupation suscitée par la stagnation de l'économie : l'agence de planification vient d'admettre pour la première fois en deux ans que « la tendance de fond n'était plus à la reprise ». Elle est aussi commandée par les pressions extérieures, notamment américaines, pour relancer la demande intérieure. Mais elle risque de provoquer des tensions au sein de la coalition gouvernementale. Le Parti libéral démocrate (PLD) a donné, jeudi 11 décembre, son accord de principe mais le recours aux deniers publics provoque néanmoins des remous au sein de la formation majoritaire. Les autres membres de la coalition gouvernementale (Parti pionnier et Parti social-démocrate) y sont hostiles.

Il faudra un certain courage politique à M. Hashimoto, dont le gouvernement a été l'objet, jeudi, d'une motion de censure de l'opposition (Parti du nouveau progrès) qui a été repoussée, pour imposer le plan de stabilisation du système financier. Le premier ministre paraît isolé et la popularité de son gouvernement est en chute (35 %) en raison du mécontentement suscité par la situation économique. Il lui faut donc former une « union sacrée » des trois partis de la coalition.

### CELLULE D'URGENCE

Le recours aux fonds publics pour enrayer la crise est débattu depuis plusieurs mois. C'est un cacique du PLD, ancien secrétaire du gouvernement dans le précédent cabinet Hashimoto, Seiroku Kajiyama, qui avait lancé l'idée le mois dernier d'un fonds de stabilisation. En début de semaine, M. Hashimoto a donné instruction à la cellule d'urgence chargée de stabiliser le système financier, qui est dirigée par l'ex-premier ministre Miyazawa Kiichi, d'étudier cette proposition. Le premier ministre entend envoyer un message ferme pour remédier aux maux du système ébranlé par plusieurs faillites, dont les maisons de titres Sanyo et Yamaichi et la banque Hokkaido Takushoku.

En dépit du flou entourant le projet gouvernemental, la Bourse de Tokyo avait réagi favorablement en

début de semaine pour retomber jeudi, entraînée par les « plongements » de Hongkong et de Séoul et la perspective de sanctions commerciales du ministère des finances à l'encontre des maisons de titres Daiwa et Nikko. Les flottements dans les sphères gouvernementales sur les possibilités de mettre en œuvre le plan de stabilisation ont également contribué au pessimisme des marchés.

Selon la proposition Kajiyama, les bons du Trésor seront d'un type nouveau et garantis sur les ressources de l'Etat (actions détenues par le gouvernement dans le géant des télécom, NTT et l'ex-régie des tabacs, Japan tobacco (JT), évitant ainsi de peser sur le budget. Mais cela ne suffira pas et il faudra trouver d'autres ressources.

Le produit des emprunts devrait être utilisé pour protéger les intérêts des déposants. Il pourrait cependant, dans certains cas précis, servir à aider un organisme financier affecté par la conjoncture. Mais les sociétés responsables de gestion aventureuse devront faire preuve d'une totale transparence des opérations avant de bénéficier d'une aide. Si le principe du fonds de stabilisation paraît acquis, les modalités de financement et de déboursement ne sont cependant pas encore arrêtées.

Philippe Pons

# Le sommet de l'Organisation de la conférence islamique condamne la politique d'Israël

La déclaration de Téhéran dénonce également le terrorisme

Le huitième sommet de l'Organisation de la conférence islamique s'est achevé, jeudi 11 décembre à Téhéran, par l'adoption d'une déclaration

indépendant et souverain avec Jérusalem pour capitale », et leur droit « à vivre et retourner librement dans leur pays ».

Cette unanimité des cinquante-cinq membres de l'OCI reflète leur dépit à l'égard de la politique israélienne. Même s'ils ne sont pas nommés, les Etats-Unis sont également visés, dans la mesure où ils sont les seuls tuteurs du processus de paix. Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, a toutes les raisons de se réjouir,

gère ou colonialiste, ou sous occupation », ce qui signifie que les mouvements de libération nationale ne peuvent être tenus pour terroristes.

## CONTRE LA LOI D'AMATO

Les participants rappellent que « le meurtre d'innocents est interdit par l'islam », ce qui les place à distance des crimes atroces commis au nom de cette religion par des groupes terroristes. Ils s'engagent à « combattre le terrorisme inter-

vraisemblablement à l'origine d'un « appel » lancé par le sommet à la communauté internationale pour qu'elle « refuse l'asile aux terroristes, aide à les faire traire en justice et prenne toutes les mesures nécessaires pour (...) démanteler les réseaux qui les soutiennent ».

Les cinquante-cinq membres de l'OCI « s'engagent » à soutenir les « communautés » et « minorités » musulmanes dans les pays non musulmans « en coopération avec les gouvernements » desdits pays. Ils « soulignent leur respect total pour la dignité et les droits des femmes musulmanes et le renforcement de leur rôle dans tous les aspects de la vie sociale, en conformité avec les principes islamiques ». Ce qui, en fait, ne veut pas dire grand-chose.

Ils réclament enfin une « participation constructive et significative des pays musulmans dans la gestion des affaires internationales ». L'Iran et la Libye, tous deux membres de l'OCI, ont ainsi obtenu que soit condamnée la loi dite D'Amato-Kennedy, en vertu de laquelle les Etats-Unis imposent des sanctions à toute société étrangère qui investirait dans ces deux pays plus de 40 millions de dollars dans le domaine des hydrocarbures.

Une bataille quasi homérique a opposé la Syrie et le Qatar à propos du lieu de réunion du prochain sommet de l'OCI, prévu en principe dans trois ans. La Syrie a opposé un refus très ferme au Qatar, qui s'est porté candidat. Damas a voulu faire payer à Doha le prix d'avoir maintenu la réunion, en novembre, de la conférence économique sur le Proche-Orient, destinée à intégrer Israël dans la région, mais le Qatar l'a finalement emporté.

Mouna Naïm

## Nouvelle navette de Madeleine Albright

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, rencontrera de nouveau le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le 18 décembre, ont confirmé jeudi des responsables du département d'Etat. Les entretiens séparés auront lieu le même jour dans une ville européenne et font suite aux discussions engagées les 5 et 6 décembre à Paris et Genève pour relancer le processus de paix au Proche-Orient.

M<sup>me</sup> Albright cherche à obtenir de M. Nétanyahou un retrait significatif de l'armée israélienne hors de la Cisjordanie, conformément à l'accord conclu en janvier. Le premier ministre israélien a fait, il y a dix jours, une proposition de retrait dépourvue de calendrier et de précisions sur son ampleur, rejetée par les Palestiniens. Depuis, M. Nétanyahou multiplie les réunions du cabinet restreint, qui rassemblent les principaux ministres, afin de préciser sa position. Actuellement, l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat ne contrôle que 3 % de la Cisjordanie. - (AFP)

même si jamais résolution de l'OCI n'a changé la face du monde, ni le cours des négociations israélo-palestiniennes. L'Iran peut aussi être satisfait, ne serait-ce que parce que le processus de paix est passé sous silence.

On attendait aussi l'OCI sur le terrorisme. La déclaration finale est à double tranchant. S'ils s'en tiennent à leur parole, les cinquante-cinq membres de l'organisation « condamnent le terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations » tout en reconnaissant le droit à l'autodétermination des « peuples sous domination étran-

national et à intensifier les efforts pour conclure un traité, sur cette question ». Voilà qui va dans le sens souhaité par la communauté internationale. L'ironie de l'histoire aura néanmoins voulu que cette déclaration solennelle soit adoptée en Iran, pays dont « le plus haut sommet de l'Etat » a été mis en cause par un tribunal de Berlin dans le meurtre de quatre opposants kurdes, en 1992, dans la même ville.

L'Egypte, dont le président a récemment accusé la Grande-Bretagne de donner asile aux extrémistes islamistes égyptiens, est

## Levées d'immunité parlementaire en Turquie

ISTANBUL. Le Parlement turc a voté, jeudi 11 décembre, en faveur de la levée de l'immunité parlementaire de deux députés du Parti de la juste voie (DYP), Sedat Bucak et Mehmet Agar, ouvrant la voie à une procédure judiciaire contre ces deux hommes pour leur rôle dans le scandale de Susurluk qui passionne la Turquie depuis plus d'un an. Sedat Bucak, un député kurde à la tête d'une milice pro-gouvernementale qui lutte contre les séparatistes du PKK, avait survécu à une collision routière qui a coûté la vie, le 3 novembre 1996, aux autres passagers de son véhicule, un chef de police, un gangster d'extrême droite recherché par Interpol, Abdullah Catli, ainsi que sa compagne. Mehmet Agar, lui-même un ancien chef de police, avait dû démissionner de son poste de ministre de l'intérieur lorsque l'existence de ses liens avec Abdullah Catli avait été révélée. Perçu comme un héros par l'extrême droite nationaliste pour son attitude inflexible sur la question kurde, Mehmet Agar avait notamment signé l'autorisation de port d'arme et le passeport de service qui avaient non seulement permis à Abdullah Catli de vivre en Turquie sous une fausse identité, mais également d'effectuer certaines « missions » peu orthodoxes, apparemment pour le compte de l'Etat turc. - (Corresp.)

## DÉPÊCHES

■ **NIGERIA** : la mort en détention du général Yar'Adua, grande figure de la vie politique nigérienne, suscite de sérieuses interrogations à Lagos. Pour l'opposition, qui réclame une commission d'enquête, le prisonnier a été « éliminé » par le régime du général Sani Abacha. Il est mort, lundi 8 décembre, des suites d'une « brève maladie », selon la radio officielle. Son épouse, qui lui avait rendu visite en prison il y a un mois, soutient qu'il était en parfaite santé. - (AFP)

■ **CAMBODGE** : un accord en vue d'élections entre Hun Sen, homme-clé du pouvoir, et Sam Rainsy, son adversaire le plus déterminé, a placé en porte-à-faux l'ONU et les Etats-Unis, qui avaient suspendus leur aide économique au royaume après le coup de force de juillet. « La situation actuelle n'est pas satisfaisante et ne permettrait pas la tenue d'élections libres et honnêtes », a déclaré, le 5 décembre à Phnom Penh, Thomas Hammarberg, représentant spécial pour les droits de l'homme du secrétaire de général des Nations unies. - (Corresp.)

■ **ÉGYPTÉ** : Gamal et Alaa Moubarak, fils du président égyptien, ont retiré leur plainte, mercredi 10 décembre, contre le quotidien saoudien publié à Londres, *Asharq al-Awsat*. Ce journal avait été condamné lourdement pour avoir annoncé la publication d'une enquête mettant en cause les deux fils dans une affaire de corruption. Cette enquête n'avait pas été publiée. - (AFP)

■ **ISRAËL** : les manœuvres navales et aériennes conjointes entre la Turquie, Israël et les Etats-Unis, dont le projet avait causé la colère des pays arabes et de l'Iran, se dérouleront du 5 au 9 janvier en Méditerranée orientale, a annoncé jeudi l'état-major de l'armée turque. Cette annonce fait suite à une visite en Turquie, du 9 au 11 décembre, du ministre israélien de la défense Itzhak Mordehai. - (AFP)

■ **RUSSIE** : un hélicoptère civil et un avion cargo militaire Antonov-12 se sont heurtés jeudi 11 décembre sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Narian-Mar, dans le Grand Nord russe, faisant huit morts et plusieurs blessés. L'hélicoptère avait touché le sol le premier et a été accroché par une aile de l'avion. Il a pris feu et ses huit passagers ont été brûlés vifs. - (AFP)

## Des miliciens hutus attaquent des réfugiés au Rwanda

AU MOINS 231 PERSONNES ont été tuées, et 227 blessées, jeudi 11 décembre à l'aube, au cours de l'attaque du camp de réfugiés tutsis de Mudende, dans le nord-ouest du Rwanda, a annoncé le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Environ 200 tentes en plastique sous lesquelles vivaient les réfugiés ont été brûlées. « La situation est épouvantable. Il y a des corps d'hommes, de femmes, d'enfants et de bébés tués à la machette », a expliqué Paula Ghedini, la porte-parole du HCR.

Environ 17 000 personnes se trouvaient dans le camp au moment de l'attaque. La plupart sont des Tutsis de l'est de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), qui ont fui les combats dans leur région d'origine. Sur les 227 personnes admises à l'hôpital de Gisenyi, 90 % souffrent de blessures à la machette. Un bilan de 231 personnes massacrées en l'espace de deux heures avec ce type d'arme laisse supposer

un nombre très élevé d'assaillants. C'est la deuxième fois que le camp de Mudende est la cible d'une attaque de miliciens hutus « Interahamwe » et de soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR), en lutte contre l'armée rwandaise dans le nord et l'ouest du pays. Le 21 août, 148 personnes avaient été tuées par des rebelles hutus, qui prennent régulièrement pour cibles les Tutsis revenus au Rwanda en 1994 après la victoire du Front patriotique rwandais (FPR). Cette victoire avait mis fin au génocide au cours duquel 500 000 à 800 000 Tutsis avaient été massacrés.

## COMBATS À BUKAVU

Par ailleurs, une bande armée a attaqué jeudi matin Bukavu, capitale du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo. Selon la radio officielle de Kinshasa, cinq personnes ont été tuées, et les troupes congolaises ont re-

puissé les assaillants jusqu'à la frontière avec le Rwanda.

Un correspondant local de la radio a affirmé que des milices locales « Mai-mai » ont participé à l'attaque aux côtés d'ex-soldats rwandais et de miliciens hutus. Le journaliste a raconté que « les assaillants ont attaqué la ville en occupant les points sensibles ». Ils ont ensuite été « débusqués par les troupes gouvernementales et se sont retirés dans les collines surplombant Bukavu ». L'attaque s'est étendue à la prison de Bukavu où les assaillants ont libéré des prisonniers. La radio a précisé que le raid a été mené par trois cents hommes.

Les affrontements entre l'armée congolaise et la bande armée ont succédé à un appel à la mobilisation lancé par une radio clandestine, La Radio des patriotes, selon le témoignage d'un habitant. La station a appelé les milices « Interahamwe », « Mai-mai » et tous les Hutus « à combattre les intrus » (les Tutsis). - (AFP)

## Difficile ratification par le Sénat américain du compromis de Kyoto

### WASHINGTON

de notre correspondant

« Pas d'érosion de la souveraineté américaine, pas de taxes cachées, pas de nouvelles charges pour l'industrie, pas d'avantages particuliers pour les pollueurs du tiers-monde. » En une phrase, Trent Lott, chef de la majorité républicaine, a posé ses conditions à la ratification par le Sénat du compromis de Kyoto. C'est assez dire que l'issue de la bataille dans laquelle Bill Clinton et le vice-président Al Gore se sont engagés, jeudi 11 décembre, est aléatoire. Les responsables démocrates en conviennent : tel quel, le traité est inacceptable par le Sénat.

Al Gore a donc pris les devants, soulignant que les parlementaires n'auront pas à se prononcer tant que les pays en développement n'auront pas pris l'engagement de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et ajoutant que l'administration n'imposera aucune nouvelle taxe. Le vice-président a ainsi - au moins théoriquement - rempli deux des conditions du Grand Old Party. Reste la question centrale de la poursuite de la croissance économique. Bill Clinton a demandé, jeudi aux Américains, de ne pas croire les

amateurs de scénarios-catastrophe.

« Depuis vingt-cinq ou trente ans, chaque fois que nous avons amélioré l'environnement, quelque'un a prédit un effondrement de l'économie. Or [aujourd'hui] l'air est plus pur, l'eau est plus propre, la nourriture est plus saine, il y a moins de dépôts toxiques, et, la dernière fois que j'ai vérifié, nous avions le taux de chômage le plus bas en vingt-quatre ans ! », a lancé le chef de la Maison Blanche, donnant ainsi un aperçu des thèmes que l'administration va développer au cours des prochains mois. Pour l'instant, M. Clinton part favori : une large majorité d'Américains soutient les thèses environnementalistes.

Pour les Etats-Unis, les conséquences du traité pourraient ressembler à celles d'un choc pétrolier

Mais les lobbies industriels et syndicaux sont puissants, leur argu-

mentation est difficilement contestable dans son principe (à terme, l'énergie sera plus chère), et l'opinion publique est changeante. L'écologie est une préoccupation de gens bien portants : si les Américains y sont sensibles, c'est largement parce que l'économie va bien. Adviennent que le cycle de la croissance s'inverse ou que les républicains persuadent le pays que la réduction des émissions de gaz à effet de serre devra se payer en érosion du pouvoir d'achat et de la qualité de vie, le consensus écologiste se délitera. Or il ne s'agit pas d'une image d'Épinal : les Américains ont souvent de grandes maisons très bien chauffées, climatisées et éclairées, et ils utilisent abondamment des voitures peu économes d'une essence à bon marché.

Outre l'industrie automobile, M. Clinton va donc trouver sur son chemin les lobbies du pétrole, du charbon, de la métallurgie, de l'électricité, de la chimie et du papier, qui tous pâtiraient d'une augmentation du coût de l'énergie. Faut-il croire pour autant à la perspective de licenciements massifs ? La réponse est incertaine, mais un tel épouvantail va être agité par les intéressés.

Avec des arguments : pour atteindre l'objectif d'une réduction de 7 % des émissions, fixé à Kyoto, les Américains devront baisser de 30 % leur consommation d'énergie.

Pour le pays le plus consommateur d'énergie et le plus pollueur de la planète, les conséquences du traité de Kyoto pourraient donc ressembler à celles d'un choc pétrolier. Bill Clinton dispose cependant de moyens pour atténuer celui-ci. Un système d'incitations (notamment fiscales) peut aider à convaincre les industries concernées à investir davantage dans les technologies moins polluantes.

D'autre part, si le système des « permis de polluer » se met en place, notamment avec la Russie, les sacrifices demandés aux Américains seront moindres. Mais ces innovations devront avoir une traduction législative, forcément aléatoire : les républicains s'inquiètent déjà d'un éventuel « transfert de richesses » au profit de Moscou. Heureusement pour Bill Clinton, le calendrier de Kyoto laisse une grande souplesse pour la ratification des Parlements nationaux.

Laurent Zecchini

# Prix Richelieu

**SULLY**  
Bernard Barbiche  
et Ségolène de Dainville-Barbiche

Fayard

698 p.  
170 F

**Dans une savante synthèse... Bernard et Ségolène Barbiche expliquent remarquablement la manière dont le ministre reconstruit, en moins de douze années, le royaume épuisé par les guerres civiles... Son rôle dans la construction de l'État moderne est essentiel.**  
Françoise Bayard, *Le Monde*

**Un Sully bien loin du Malet et Isaac, plus attachant, plus surprenant...**  
Frédéric Valloire, *Valeurs actuelles*

**L'Histoire**  
chez  
**FAYARD**



**IMMIGRATION** Le débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France est devenu plus serein, jeudi 11 décembre.

Au cours d'une réunion des responsables des groupes de la majorité et de l'opposition, chacun a accepté de renoncer aux procédures contraignantes et aux manœuvres d'ob-

struction. ● **LES CERTIFICATS D'HÉBERGEMENT** ont été supprimés. M. Chevènement, qui ne les avait conservés qu'à la demande de M. Jospin, a facilement cédé à la demande

de la majorité. ● **UN RAPPORT** remis mercredi à l'Hôtel Matignon et rédigé par Sami Nair, conseiller au cabinet du ministre de l'intérieur, propose de mettre en place une stratégie de « co-

développement » favorisant la création d'activités par les migrants dans leurs pays d'origine. Ce thème devrait être abordé par M. Jospin lors de son prochain voyage en Afrique.

## La majorité obtient la suppression des certificats d'hébergement

Le débat au Palais Bourbon sur le projet de Jean-Pierre Chevènement a véritablement commencé, l'opposition ayant renoncé aux manœuvres d'obstruction et le gouvernement aux procédures contraignantes. Une carte de séjour a été créée pour les professions artistiques et culturelles

UNE MAJORITÉ disciplinée – à défaut de sembler vraiment mobilisée –, l'opposition contrainte au dialogue : le ministre de l'intérieur a incontestablement marqué des points, jeudi 11 décembre, lors de la suite de l'examen, à l'Assemblée nationale, de son projet de loi sur l'immigration. Alors que le débat était profondément embourbé, depuis mardi après-midi, par d'interminables batailles de procédure, le climat s'est brusquement éclairci dans l'hémicycle à partir de la mi-journée.

L'orage bénéfique s'est produit en fin de matinée, la crise ayant atteint son paroxysme après l'utilisation par le ministre de divers moyens de procédure destinés à accélérer les débats, et la colère de Jean-Louis Debré : menaçant de saisir le Conseil constitutionnel, « gardien du droit d'amendement », le président du groupe RPR réclamait la réunion immédiate de la conférence des présidents.

Tout en prenant des airs outragés, la droite se préparait, en fait, à un virage à 180 degrés. C'est qu'il devenait urgent, pour elle, de changer de tactique. Lassés, les médias riquaient de ne plus faire état de sa stratégie d'obstruction, qui lui interdisait, en outre, de développer la

moindre argumentation sur le fond. Le gouvernement semblant avoir renoncé à faire usage de l'article 49-3, aucun profit politique ne semblait pouvoir être retiré de cette situation de blocage. Les chefs de file de l'opposition pouvaient également, à la mi-journée, prendre connaissance des résultats d'un sondage indiquant qu'une majorité de Français serait favorable à la plupart des mesures contenues dans le projet Chevènement (voir ci-dessous). « Les arguments de l'opposition ne pouvaient plus être entendus », confiera plus tard dans les couloirs le président du groupe UDF, François Bayrou, en ajoutant : « De l'obstruction, il en faut un peu, mais pas trop. »

### GENTLEMEN'S AGREEMENT

Réunis en fin de matinée à l'initiative de Pierre Mazeaud (RPR) sous la présidence de Laurent Fabius, les responsables des groupes de la majorité et de l'opposition se sont donc mis d'accord sur un gentlemen's agreement auquel M. Chevènement, d'abord réticent, a fini par se rallier. De part et d'autre, on a consenti à ne plus se livrer à une guerre de procédure, pour laisser se dérouler le débat sur le fond. Perceptible en toute fin de matinée,

l'embellie s'est confirmée dans l'après-midi et la soirée, la droite retirant plusieurs dizaines d'amendements, tandis que le gouvernement renonçait à user de procédures contraignantes.

C'est ainsi que les députés ont abordé dans la plus grande sérénité la question des certificats d'hébergement, qui, lors de l'examen de la loi Debré au Parlement, avaient conduit 100 000 personnes dans la rue (lire ci-contre). La courtoisie n'excluant pas l'expression de divergences, les différents orateurs de l'opposition ont plaidé en faveur du maintien de ce certificat, qualifié par Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) d'« indispensable instrument de lutte contre les filières d'immigration clandestine ».

Notant que le certificat d'hébergement, dans sa première version « libérale », avait été créé, en 1982, par « deux ministres socialistes, MM. Badinter et Deferre », Pascal Clément (UDF-DL, Loire) a rappelé que la loi Pasqua de 1993 n'avait fait qu'« entériner (...) le décret pris, en 1991, sous le gouvernement de M. Bérégovoy ». Le rapporteur de la commission des lois, Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), a répliqué en critiquant le « véritable document de police, voire l'instru-

ment de délation » créé, selon lui, par la loi Debré.

Faisant part des « hésitations » du gouvernement sur ce sujet, le ministre de l'intérieur a donné, comme prévu, un avis favorable aux amendements, déposés par tous les groupes de gauche, abrogeant ce que M. Chevènement a qualifié de « formalité tracassière et inutile ». « Quand vous accueillez votre famille chez vous, personne ne vient vérifier que les chambres comportent assez de lits », a noté le ministre, avant d'annoncer qu'une « attestation d'accueil » serait instituée par décret. François Goulard (UDF, Morbihan) ironisait en évoquant le « monde de Bambi » : « Chacun est gentil, (...) la fraude a disparu, la délinquance a disparu, nous vivons dans le monde du bien ! »

### « NE PAS CÉDER À L'ANGÉLISME »

Peu après la suppression des certificats d'hébergement, adoptée par 86 voix contre 35, sous les applaudissements des députés socialistes, le ministre a eu une nouvelle occasion d'illustrer son souci d'« équilibre ». Soutenu par les députés socialistes et par la droite, M. Chevènement ne s'est pas privé d'argumenter contre plusieurs

amendements défendus par Patrick Braouezec (PCF, Seine-Saint-Denis) et Noël Mamère (Vert, Gironde), supprimant des mesures de contrôle issues de la loi Debré. Poussant son avantage, M. Chevènement a invité M. Braouezec à « ne pas céder à un angélisme qui pourrait conduire au pire », en concluant : « Il ne faudrait pas que, dans une certaine mythologie, l'immigré en situation irrégulière prenne la place de l'ouvrier rédempteur du prolétariat. »

Dans la foulée, les députés ont adopté un amendement de la commission des lois, complété par le gouvernement, accordant un titre de séjour de dix ans – permanent lors du premier renouvellement – aux ressortissants des pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. La discussion sur l'article 3, qui porte la mention « scientifique » sur le titre de séjour délivré aux étudiants, enseignants et chercheurs étrangers, a été plus longue, mais non moins consensuelle, l'opposition obtenant qu'il soit précisé que cette carte sera délivrée « sous condition d'entrée régulière » en France.

Fort courtois avec l'opposition, le ministre a quelque peu cafoillé lorsqu'il s'est agi, en fin de soirée,

de faire un geste en direction d'une partie de sa majorité plurielle. De longues suspensions de séance ont été nécessaires avant l'adoption d'un amendement de M. Braouezec, sous-amendé par le gouvernement dans la plus grande confusion, qui crée une carte de séjour portant la mention « profession artistique et culturelle », destinée à « l'étranger titulaire d'un contrat passé avec un professionnel du spectacle, d'un établissement ou une entreprise culturelles ».

Dénonçant « l'improvisation » du gouvernement, Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) a critiqué une proposition « davantage destinée aux signataires de pétitions en faveur de Saint-Bernard que conçue pour régler de vrais problèmes ». Mais le député du Vaucluse n'a pu s'empêcher d'éclater de rire lorsque Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) a déclaré que le gouvernement « signait là son crime ». Juste avant la levée de la séance, le ministre de l'intérieur s'est engagé à accepter un amendement de M. Goasguen imposant au gouvernement la présentation d'un rapport statistique annuel sur les titres de séjour délivrés. Le consensus, encore et toujours.

Jean-Baptiste de Montvalon

### Un sondage favorable mais à retardement

**Magie des chiffres : les résultats du sondage publié samedi 13 décembre par Le Figaro-Magazine ont quelque peu calmé les ardeurs des députés de l'opposition, jeudi 11 décembre. Selon cette enquête réalisée par la Sofres auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, une majorité de personnes interrogées se déclarent favorables aux principales dispositions du texte.**

**58 % d'entre elles soutiennent l'assouplissement des conditions de séjour pour les conjoints de Français. Elles sont 52 % à approuver l'attribution automatique de la nationalité française aux enfants d'étrangers nés en France, à leur majorité. De même, 57 % se disent favorables à l'attribution du droit d'asile aux personnes combattant pour la liberté dans leur pays. Mais ce sondage a été réalisé du 24 au 26 septembre. Le débat sur l'immigration était vif, mais se situait dans un contexte différent ; le texte Chevènement n'était qu'un avant-projet de loi, non encore présenté au conseil des ministres.**

CRÉÉS en 1982 dans la plus grande indifférence par un gouvernement socialiste, celui de Pierre Mauroy, les « certificats d'hébergement » auront été supprimés, quinze ans plus tard par un autre gouvernement socialiste, celui de Lionel Jospin, qui en fait le symbole de la « tracasserie inutile » imposée aux étrangers.

La création de ces documents par le décret du 27 mai 1982 passe totalement inaperçue. Cosigné par Gaston Defferre, Nicole Questiaux, Robert Badinter, Claude Cheysson et Laurent Fabius, ce texte soumet l'entrée en France des étrangers dispensés de visa à de nouvelles conditions. Le touriste doit préciser « l'objet, les conditions » et « la durée » de son séjour, l'homme d'affaires doit indiquer les « établissements (...) où il est attendu », enfin, un « certificat d'hébergement » est requis pour toute visite privée, d'ordre familial. Si on ne parle pas encore officiellement à cette époque de « maîtrise des flux migratoires », l'idée de contrôle des entrées est présente, mais on veut aussi vérifier la décence des conditions d'hébergement. Le maire de la commune d'accueil peut en effet refuser d'apposer son visa sur le certificat si l'hébergement ne peut y être assuré « dans des conditions normales ».

Le certificat d'hébergement ne devient un véritable instrument de contrôle qu'au moment où, après la vague d'attentats terro-

ristes de 1986, Jacques Chirac, alors premier ministre, généralise l'obligation des visas de court séjour. Depuis lors, l'obtention d'un certificat est l'une des nombreuses conditions posées à la délivrance d'un visa pour la France. Mais les ressortissants des pays du Maghreb n'y sont pas immédiatement soumis, la formule simplifiée de l'« attestation d'accueil », qui exclut tout pouvoir d'appréciation du maire, leur est appliquée pendant un temps, avant qu'ils ne soient progressivement astreints, eux aussi, au droit commun des certificats d'hébergement.

La radicalisation du débat sur l'immigration et la multiplication des fraudes sur les fameux certificats amènent, au début des années 90, certains maires à refuser systématiquement de signer les documents et à revendiquer davantage de pouvoir de contrôle sur les arrivées d'étrangers. Le gouvernement d'Edith Cresson leur donne partiellement satisfaction en 1991 en les autorisant, par un décret, à faire vérifier sur place les conditions d'hébergement. Mais ce contrôle ne peut être effectué que par des agents de l'Office des migrations internationales (OMI), organisme d'Etat, et non par des agents municipaux. Cette procédure est purement et simplement reprise par la loi Pasqua de 1993.

Puis vint, en 1996, le projet de loi de Jean-Louis Debré. Le texte du ministre de l'inté-

rieur ne bouleversait pas les conditions de délivrance des certificats. Tout juste élargissait-il légèrement les compétences du maire pour saisir les policiers en cas de fraude. En revanche, grande nouveauté, il imposait que tout hébergeant déclare le départ de son hôte, une fois le séjour achevé. Simple façon de contrôler la réalité du retour, plaideait Jean-Louis Debré en dépit de la mise en garde du Conseil d'Etat. « Délation », vont répliquer les opposants.

### D'ÉNORMES INÉGALITÉS DE TRAITEMENT

En décembre 1996, le projet est adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale, sans trop d'opposition. Mais une pétition lancée, le 11 février 1997, par une poignée de cinéastes, sert de déclic. Derrière les immigrés, constatent-ils, tous les Français susceptibles d'accueillir un ami étranger en visite risquent de voir leurs « libertés restreintes ». L'attaque fait mouche. L'« appel à désobéir » est repris par de nombreuses professions, et le 22 février, 100 000 personnes manifestent à Paris contre le projet. A l'Assemblée, où il est examiné en deuxième lecture, le texte est modifié. La déclaration de départ de l'hébergé est supprimée et, à l'initiative du RPR Pierre Mazeaud, le contrôle du certificat d'hébergement est transféré du maire au préfet. Ainsi, paradoxalement, un projet de loi né de la volonté de certains maires d'ac-

croître leur pouvoir débouchait-il sur leur mise à l'écart du processus.

Les certificats d'hébergement étaient devenus une affaire d'Etat. Avant même la loi Debré, une enquête effectuée à la fin de 1996 par la Cimade, association d'assistance aux étrangers, dénonçait d'énormes inégalités de traitement, affirmant que 60 % des maires ne respectaient pas la loi, refusant obstinément de signer les certificats ou exigeant des formalités non prévues par la réglementation. Quant à la nouvelle loi de 1997 instaurant la compétence des préfets, elle s'annonçait trop lourde avant même d'avoir été réellement mise en œuvre.

Le gouvernement de Lionel Jospin décidait dans un premier temps de redonner aux maires le pouvoir de signer les certificats, avec appel possible aux préfets. Mais cette procédure « qui n'a aucune utilité pour la police », selon Jean-Pierre Chevènement, était finalement condamnée par le ministre de l'intérieur. Le certificat d'hébergement sera remplacé par une simple « attestation d'accueil ». Devant l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur a précisé que la signature de l'hébergeant devrait être authentifiée et que la liste des hébergeants pourrait être communiquée aux maires.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

## Dans un rapport remis à M. Jospin, M. Nair propose de mettre les migrations au service du « codéveloppement »

L'IMMIGRATION n'est pas seulement une question de police des frontières et de législation intérieure. C'est avant tout un phénomène international qui trouve son origine dans le déséquilibre entre pays riches et pays pauvres. Pour peu que l'on accepte de la considérer sous cet angle, l'immigration peut non seulement servir le

rayonnement de la France mais aussi se révéler comme un puissant facteur de développement du Sud. Cette idée de « codéveloppement » se trouve à la base du rapport remis, mercredi 10 décembre, au premier ministre par Sami Nair, conseiller au cabinet de Jean-Pierre Chevènement et professeur de sciences politiques à l'université Paris-VIII (Saint-Denis). Le gouvernement a décidé de ne pas rendre public ce document – commandé le 7 novembre par Lionel Jospin à M. Nair – dont *Le Monde* s'est procuré le contenu.

Les conclusions assez audacieuses de ce qui est considéré à Matignon comme un simple « rapport d'étape » n'ont pas été officiellement avalisées, la réflexion devant se poursuivre entre les administrations concernées : affaires étrangères, coopération, affaires sociales et intérieur. Lors d'une réunion interministérielle, jeudi 11 décembre, le souci d'éviter toute interférence avec le débat parlementaire en cours sur le projet Chevènement a été évoqué pour justifier cette discrétion. Tout comme la difficulté de faire passer dans l'opinion des propositions ambitieuses supposant la

diffusion d'une rhétorique nouvelle du développement et le recentrage du discours sur l'immigration autour des questions internationales. Le premier ministre va s'essayer à cette pédagogie lors du voyage au Maroc, au Sénégal et au Mali qu'il doit effectuer du 18 au 21 décembre.

Les suites données au rapport de M. Nair, qui prône la création d'une structure interministérielle permanente consacrée au codéveloppement, dépendront aussi des choix opérés lors de la réforme du système français de coopération annoncée pour la mi-janvier. L'idée centrale du travail du conseiller de M. Chevènement consiste à prôner la négociation, avec les pays d'origine des immigrants, de « conventions de codéveloppement » organisant la formation des migrants afin de les transformer en de véritables agents de développement.

### FREINER LA FUITE DES CERVEAUX

Dans un premier temps, il s'agirait d'ouvrir la discussion avec les gouvernements des pays d'émigration et de tenter de les convaincre de l'existence d'une convergence d'intérêts avec la

France pour maîtriser les flux migratoires et freiner la fuite des cerveaux, Paris aidant à la formation de cadres et à la création d'activités sur place. Ainsi, des contrats pourraient être passés entre des étudiants étrangers, des universités françaises et des entreprises implantées au Maghreb ou en Afrique noire. Les étudiants signeraient un engagement à regagner leur pays d'origine au terme d'études en France, les entreprises s'étant engagées au préalable à leur réserver des emplois. La formule pourrait être étendue à des jeunes étrangers de niveau bac plus deux pour des stages de formation. Plutôt que la rigidité actuelle, qui pousse les étudiants à demeurer en France, même illégalement, faute de la moindre assurance de pouvoir y séjourner à nouveau s'ils quittent le territoire, des possibilités d'allers-retours pour des périodes de formation seraient ouvertes à ceux qui auraient accepté un emploi dans leur pays d'origine.

Dans le même esprit, le rapport Nair propose de soutenir des projets d'investissement et de développement portés par des immigrants résidant en France, à l'instar

des associations de Marocains qui collectent des fonds pour l'électrification de villages reculés, des Maliens qui font de même pour implanter pompes, barrages et dispensaires au Sahel, voire des entrepreneurs liés aux communautés immigrées. Volontairement située sur le terrain de la place de la France en Afrique et de la recherche de nouveaux équilibres mondiaux, la réflexion du conseiller de M. Chevènement se veut indépendante de la gestion des reconduites à la frontière puisque aussi bien la réussite des formules d'aide au retour suppose des projets minutieusement préparés et donc en nombre limités.

### CRÉER DES ENTREPRISES

M. Nair suggère, néanmoins, la signature de « contrats de codéveloppement » destinés à soutenir la création d'activités et d'entreprises dans les pays d'origine par des migrants. Il s'agirait d'étendre au Maghreb une formule proche du « Programme développement local-migration » qui fonctionne discrètement mais positivement depuis 1995 avec le Sénégal et surtout le Mali. Dans ce schéma, des immigrés volontaires pour retour-

ner dans leurs pays ou ayant reçu une « invitation à quitter la France » et proposant des projets de création d'activité retenus par des experts, sont aidés financièrement et épaulés sur place par une ONG spécialisée et par l'Office des migrations internationales.

L'ensemble de ce dispositif pourrait être préparé et discuté, suggère M. Nair, lors de deux réunions organisées au début de 1998, l'une ouverte aux ONG, aux milieux économiques et aux collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée, l'autre avec les représentants des universitaires et des étudiants. Elles déboucheraient, en avril, sur des « états généraux du codéveloppement ». Devant ces propositions, le gouvernement doit faire des choix et peaufiner son discours dans un domaine qui a la particularité de mobiliser non seulement une partie de la gauche mais aussi nombre d'élus de l'opposition qui, de Charles Pasqua à Claude Goasguen, répètent, à l'occasion, depuis des années, que le développement est la véritable clé des questions d'immigration.

Philippe Bernard

TOUS LES  
LUNDIS (datés mardis)  
Retrouvez les  
petites annonces  
immobilières dans  
**Le Monde**  
ECONOMIE

01.42.17.39.80



# M. Emmanuelli réservé sur une nouvelle modification de la fiscalité de l'épargne

Bercy veut assouplir l'imposition de l'assurance-vie

LE PRÉSIDENT de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, et le rapporteur général, Didier Migaud, n'ont pas apprécié que le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn décide, sans concertation, d'une nouvelle modification de la fiscalité de l'épargne, alors que le projet de loi de finances doit être examiné en nouvelle lecture, mardi 16 décembre, en séance publique. La nouvelle retouche fiscale décidée par Bercy assouplit l'imposition de l'assurance-vie pour les contrats investis en actions, notamment en titres non cotés, au-delà d'une durée de détention de huit ans (*Le Monde* du 11 décembre). Afin de manifester la mauvaise humeur de la commission, M. Migaud a indiqué, jeudi 11 décembre, qu'il n'était pas en mesure de rapporter sur l'amendement du gouvernement introduisant cette modification. Celui-ci ne sera donc examiné que mardi en commission, puis en séance.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mercredi au Palais Bourbon, dans le bureau du président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, MM. Emmanuelli, Migaud et Augustin Bonrepaux, « budgétaire » du groupe socialiste, ont exposé à M. Strauss-Kahn et à Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, leurs réserves, à la fois sur la méthode et sur le fond, concernant ces dernières modifications au projet de loi de finances, ainsi que sur le dossier des fonds de pension. M. Ayrault n'a ainsi « pas apprécié » d'apprendre « par la presse » que le gouvernement allait confier à un député socialiste une expertise sur l'épargne-retraite. Il est probable que des députés socialistes interrogeront Lionel Jospin sur ces questions, au cours de la réunion du groupe à laquelle le premier ministre doit assister, mardi 16 décembre.

Par ailleurs la commission des finances a rétabli, jeudi, dans la version adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, le 19

novembre, le projet de loi de finances. Les députés ont toutefois conservé quelques dispositions introduites par les sénateurs. Un amendement de M. Bonrepaux prend ainsi une disposition du Sénat, reportant d'un an la suppression progressive des abattements fiscaux supplémentaires, dont bénéficient 72 professions, parmi lesquelles celle de journaliste. Mais l'amendement précise que ne pourront bénéficier de cet abattement que les contribuables dont le revenu net annuel est inférieur à 300 000 francs. MM. Emmanuelli et Migaud se sont abstenus, craignant l'inconstitutionnalité de cette disposition.

La commission a également adopté un amendement durcissant le régime de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour que certains industriels très riches, comme François Pinault, ne puissent plus y échapper grâce à des déductions. Une autre modification va obliger 12 000 redevables de l'ISF à payer l'intégralité de leur taxe d'habitation. Certains d'entre eux y échappaient, grâce à la faiblesse ou à l'absence de leurs revenus. Cette mesure économisera 50 millions de francs à l'Etat. Les commissaires ont voté un amendement de Pierre Mauroy, adopté par le Sénat, excluant de la nouvelle taxe sur le secteur « hors-média » les catalogues de vente par correspondance. La région Nord-Pas-de-Calais est le siège des plus importantes sociétés de vente par correspondance.

La commission a accepté la modification introduite par le Sénat concernant la demi-part supplémentaire dont disposent les personnes seules ayant élevé des enfants. Les députés avaient relevé à 5 000 francs l'avantage fiscal de cette demi-part, que le gouvernement voulait ramener de 16 200 francs actuellement à 3 000 francs seulement. Il est porté à 8 190 francs.

Fabien Roland-Lévy

## Le Parlement adopte définitivement la loi sur le « bracelet électronique »

ATTACHÉ au poignet ou à la cheville, le « bracelet électronique » pourra éviter à certains détenus d'accomplir leur peine en prison. Ainsi en a décidé le Sénat, jeudi 11 décembre, en adoptant définitivement la proposition de loi sur le « placement sous surveillance électronique », en seconde lecture. Le RPR, l'UDF et le PS se sont prononcés pour le texte alors que le groupe communiste s'est abstenu.

Proposée par Guy Cabanel (RSDE, Isère), président du groupe du Rassemblement démocratique et social européen, cette loi vise à désengorger les prisons françaises qui renferment plus de 58 000 détenus. Ce dispositif fait aussi appel à une « conception humaine de la justice s'inscrivant dans la tradition du Sénat », précise le groupe RSDE, rappelant les premiers textes qui ont contribué à modifier le système carcéral français au dix-neuvième siècle : la loi du 14 août 1885 sur la libération conditionnelle et celle du 26 mars 1891 sur les sursis.

« Il s'agit d'une tentative moderne de réduire la surpopulation des prisons et limiter l'incarcération », déclarait, jeudi, à la tribune du Sénat, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), ajoutant que « le vrai problème est de s'assurer que la surveillance électronique ne mordra pas sur la liberté conditionnelle ». Comme l'a indiqué M. Cabanel, la mise en œuvre du bracelet électronique « dépend du ministère de la justice et pourrait être envisagée dans quelques mois nécessaires à l'installation du matériel adéquat ».

La « télé-prison » a ses règles. Elle est d'abord limitée aux détenus condamnés à de courtes peines (moins d'un an) et à ceux purgeant de longues peines, un an avant leur sortie de prison. Les intéressés doivent donner leur consentement

Clarisse Fabre

# Le PS et le PCF affichent leur bonne entente malgré les « couacs » parlementaires

Robert Hue récuse une « solidarité fondée sur l'alignement »

Le Parti socialiste et le Parti communiste ont créé, jeudi 11 décembre, des groupes d'étude et de réflexion, ouverts aux autres partis de la ma-

majorité. Ils devraient porter sur « la citoyenneté » et la réforme des modes de scrutin, le crédit, les droits des salariés et les services publics. Pour

M. Hollande, il s'agit, sans gommer les différences, de « faire avancer la majorité » avec un PCF qui se veut « constructif ».

A L'ISSUE de quatre vingt-dix minutes d'entretien, jeudi 11 décembre au siège du Parti socialiste, François Hollande et Robert Hue n'ont pas lésiné sur les signes de complicité. S'appelant ostensiblement par leurs prénoms, évitant les mots qui fâchent, le premier secrétaire du PS et le secrétaire national du PCF ont voulu donner de cette première rencontre depuis leur déclaration commune du 29 avril et la constitution de la majorité « plurielle », l'image d'une parfaite entente.

Ce n'est qu'à la fin de son compte rendu à la presse que M. Hollande a fait allusion aux « couacs » parlementaires, sur la loi de financement de la Sécurité sociale ou la nationalité, en évoquant « les cohérences » dont la majorité doit donner « une traduction » sur les « textes importants ». « Il y a eu un échange cohérent », s'est borné à commenter M. Hue. Lors de la rencontre entre les deux délégations, M. Hollande a souhaité plus explicitement voir le PCF voter le projet de M. Chevènement sur l'immigration. M. Hue a répon-

du qu'un vote positif dépendait de la prise en compte des amendements de la majorité.

Devant la presse, M. Hue a repris l'essentiel de sa déclaration liminaire lors de la rencontre, en évoquant un « bon climat, dynamique et responsable ». Rappelant l'« appréciation positive » du PCF sur les six premiers mois du gouvernement et de la majorité, M. Hue a enchaîné : « Je crois que nous sommes en train d'inventer ensemble un mode d'existence original pour une majorité plurielle dont la solidarité n'est pas fondée sur l'alignement derrière les positions d'un parti dominant mais sur la volonté partagée de mettre en œuvre une politique répondant aux attentes » des électeurs. L'essentiel était dit.

M. Hue a noté ensuite que, si les Français « sont majoritairement satisfaits », « leurs attentes restent entières ». Il faut donc « engager maintenant des réformes structurelles », afin de relancer la consommation - « les premières mesures gouvernementales en ce domaine ont été plus que timides », a-t-il déclaré lors de la rencontre - et

« s'attaquer aux causes du chômage ». Comme pour mémoire, M. Hue a réaffirmé ses vues sur le service public, les privatisations, « une profonde réforme de la fiscalité et du crédit » et l'Europe. Sur ce point, le balancement était de rigueur : le PCF reste partisan « d'un référendum » mais a salué « l'importance » du conseil européen de Luxembourg sur l'emploi.

### « RAPPORT NOUVEAU »

Les élections régionales, objet principal de la rencontre pour le PS, ont été abordées dans le même état d'esprit. M. Hue a réaffirmé sa « volonté de présenter des listes communes » et de « surmonter » les obstacles existants. « C'est la première fois que nous allons avoir des listes d'union » à partir d'un accord national, a assuré M. Hollande, en s'attachant aussi à définir « le rapport nouveau que nous sommes en train d'inventer ». Durant la rencontre, M. Hollande a jugé « peu opportune » l'idée de voir Maxime Gremetz, député de la Somme qui n'a pas voté la confiance au gouvernement de Lionel Jospin, être

tête de liste en Picardie. Un groupe de travail PS-PCF - avec Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Pierre Bel et Philippe Bassinet pour le premier, Pierre Blottin, Paul Magnon et Paul Lespagnol pour le second - va défricher le terrain. Le premier secrétaire du PS, qui récuse un tête-à-tête exclusif avec le PCF, a annoncé un sommet des formations de la majorité « plurielle » en janvier.

M. Hollande, qui avait insisté au début de la rencontre sur « la bonne tenue » du gouvernement et de la majorité et sur la nécessité de « baliser l'avenir ensemble » sur cinq ans, a souligné « la qualité » des relations PS-PCF. « Chacun reste lui-même et en même temps, nous appartenons à un ensemble cohérent », a-t-il affirmé. Communistes et socialistes tiendront un colloque en février sur l'Europe. Quant à la question des fonds de pension, « elle n'a pas été évoquée », a assuré M. Hue. Comme si rien ne devait ternir les retrouvailles.

Michel Noblecourt

LA BESACE ACTIVE



Mon Longchamp  
ne serait jamais tombé en panne.

  
**LONGCHAMP**  
PARIS



# Dominique Strauss-Kahn lance la réforme du ministère de l'économie et des finances

Jean-Pascal Beaufret devrait devenir directeur général des impôts

En prenant ses fonctions, Dominique Strauss-Kahn avait annoncé qu'il engagerait une vaste réforme pour moderniser le ministère de l'écono-

LA FORTERESSE Bercy est à la veille d'une grande secousse. Arrivant à la tête d'un gigantesque ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn avait fait comprendre qu'il avait pour ambition non seulement de conduire une politique économique nouvelle, mais aussi d'engager une vaste réforme de sa maison, conduisant à des changements dans les méthodes de travail et d'organisation. On avait donc aussi deviné que cela pourrait conduire à des changements d'hommes. C'est ce qui va bientôt advenir.

Par une lettre en date du 27 août, le ministre a confié à deux hauts fonctionnaires, Pierre Boisson et Jean-Claude Milleron, le soin de réfléchir à la modernisation du ministère. Leurs suggestions définitives ne seront dévoilées qu'au début de 1998, mais, dès à présent, on pressent à Bercy que des changements importants vont très bientôt intervenir et que des « réformateurs » pourraient succéder à des « gestionnaires » à quelques postes importants.

Une première nomination est d'ores et déjà imminente : celle de Jean-Pascal Beaufret. Même si, dans l'entourage de M. Strauss-Kahn, on refuse de le confirmer, il devrait très prochainement devenir directeur général des impôts (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> novembre), en remplacement d'André Barilari. Ce

changement est à lui seul symbolique. Ancien chef de service à la direction du Trésor, puis sous-gouverneur du Crédit foncier – poste qu'il a dû abandonner après un arrêt très controversé du Conseil d'Etat –, M. Beaufret n'est pas à proprement parler un mou ou un indécis : c'est lui, notamment, qui a été le premier à tirer le signal d'alarme lors du désastre du Crédit lyonnais. Alors que le gouvernement a annoncé son intention d'ouvrir, en 1998, plusieurs très grands chantiers dans les domaines de la fiscalité locale, de la fiscalité du patrimoine ou encore de la fiscalité écologique, l'arrivée d'une aussi forte personnalité est un signe donné à cette administration qu'elle va vivre une période de mutation.

## CHANGEMENTS EN GESTATION

Si les autres changements sont encore en gestation, on sent que les autres grandes directions sont, elles aussi, en effervescence. Les hasards du calendrier font d'ailleurs que le ministre devra sans doute hâter certaines décisions, dès avant les conclusions de la mission Boisson-Milleron. Après le passage au Crédit agricole de Marc-Antoine Autheman, il doit ainsi procéder rapidement à la nomination d'un nouveau conseiller financier à l'ambassade de France à Washington, qui sera par ailleurs, comme c'est l'usage, administra-

me, des finances et de l'industrie. Dès avant la conclusion de la mission de réflexion qu'il a confiée à deux hauts fonctionnaires, il va en don-

ner le coup d'envoi en procédant à une série de nominations, dont celle de Jean-Pascal Beaufret à la tête de la direction générale des impôts. ce poste Elisabeth Bukspan, l'ancienne directrice de cabinet d'Yves Galland, dont la mission à Londres a été émaillée de plusieurs incidents, notamment avec l'ambassadeur. Même si la décision n'a rien de commun avec les précédentes, M. Strauss-Kahn doit faire par ailleurs un ultime choix, dans les tout prochains jours : celui du successeur du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. La Caisse est, en effet, dans une situation qui, pour n'avoir rien de dramatique, est totalement inédite. Selon les termes d'un arrêté, publié le 4 décembre au *Journal officiel*, « le secrétaire général remplace l'actuel directeur général à compter du 4 décembre 1997 et jusqu'à la nomination du successeur du directeur général par décret du président de la République ». Dans un premier temps, on a donc pu croire que cette situation d'intérim était liée, comme dans le cas du Commissariat général du Plan, à un conflit de cohabitation. Or, même si l'Elysée observe le dossier de près, il n'en est rien, en tout cas dans l'immédiat et, entre les six noms évoqués depuis quelques temps (*Le Monde* du 24 novembre), le gouvernement devrait faire son choix d'ici au conseil des ministres du mercredi 17 décembre.

A la direction du Trésor, le ministre précédent, Jean Arthuis, avait engagé une réforme. On peut supposer qu'elle sera poursuivie, voire amplifiée, sous la houlette de l'actuel directeur, Jean Lemierre. Mais, là encore, des hommes vont changer. Un premier départ est d'ailleurs déjà décidé, celui du chef du service des affaires monétaires et financières, Sylvain Lemoine de Forges, qui va devenir conseiller financier à l'ambassade de France à Londres, poste qu'il cumulera avec celui d'administrateur pour la France à la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Il remplacera à

aux capacités opérationnelles » des forces. « L'armée de terre a évolué jusqu'à présent, écrit l'éditorialiste du G2S, aux limites de ses capacités d'adaptation. La période d'incertitude dans laquelle nous entrons pourrait engendrer amertume et désillusion susceptibles de déboucher sur une véritable crise de confiance. »

Face au ministre de la défense, Alain Richard, qui s'est dit opposé à une telle perspective, le général de Percin fait état de réflexions, au sein de l'état-major de l'armée de terre, dont la logique conduirait à « une accélération de la professionnalisation » sous l'effet d'un déclin « très important et plus rapide que prévu » de la ressource en conscrits. « Cette opération, considère le groupe G2S, dont le succès est loin d'être acquis, entraînerait la mise en sommeil de régiments et, partant, un amoindrissement des capacités de l'armée de terre, au premier chef. »

Laurent Mauduit

## Des officiers redoutent « une véritable crise de confiance » dans l'armée de terre

UN GROUPE d'officiers de l'armée de terre, qui s'est constitué à l'Ecole militaire, à Paris, autour de l'ancien inspecteur général de l'armée de terre, le général Pierre de Percin de Northumberland, estime, dans une *Lettre d'information* datée de décembre, que l'armée de terre est entrée dans « une période d'incertitude » telle qu'elle est susceptible de « déboucher sur une véritable crise de confiance ».

Dans un éditorial, le général de Percin – qui a quitté son poste il y a moins d'un an – juge que « les décisions politiques récemment prises et touchant aux personnels comme aux finances engendrent maintenant une forte inquiétude » dans les rangs. Il doute de la possibilité de mener à leur terme, dans les délais prévus, « les transformations fondamentales imposées » à l'armée de terre par la loi de programmation militaire 1997-2002 et par le projet de professionnalisation progressive des armées françaises. Dénommé « groupe de liaison G2S » (G2S, pour généraux

admis en deuxième section), ce groupe d'officiers a ses bureaux dans l'Ecole militaire et il est officiellement reconnu par l'état-major de l'armée de terre. Il se veut une instance de réflexion et de propositions. Il note, dans ce document, que la « refondation » de l'armée de terre se fait « sous forte contrainte financière ».

« La cohérence du projet, écrit notamment le général de Percin, paraît aujourd'hui menacée. Car, dans les trois domaines, celui des personnels militaires, celui des personnels civils et celui du budget, les difficultés s'accroissent. » D'abord, en raison d'un amendement à la nouvelle loi sur le service national qui accordera des reports d'incorporation à de jeunes salariés, il manquera 16 000 appelés dès 1998, et jusqu'en 2002. Ensuite, l'interdiction d'embaucher des ouvriers et le « gel » pratiqué sur des emplois de fonctionnaires ont pour effet que « l'armée de terre est déjà en déficit de 3 000 civils ». Enfin, « la nouvelle baisse » des crédits d'équipement porte « atteinte

aux capacités opérationnelles » des forces. « L'armée de terre a évolué jusqu'à présent, écrit l'éditorialiste du G2S, aux limites de ses capacités d'adaptation. La période d'incertitude dans laquelle nous entrons pourrait engendrer amertume et désillusion susceptibles de déboucher sur une véritable crise de confiance. »

Face au ministre de la défense, Alain Richard, qui s'est dit opposé à une telle perspective, le général de Percin fait état de réflexions, au sein de l'état-major de l'armée de terre, dont la logique conduirait à « une accélération de la professionnalisation » sous l'effet d'un déclin « très important et plus rapide que prévu » de la ressource en conscrits. « Cette opération, considère le groupe G2S, dont le succès est loin d'être acquis, entraînerait la mise en sommeil de régiments et, partant, un amoindrissement des capacités de l'armée de terre, au premier chef. »

Jacques Isnard

## Le syndicat MG France fait campagne pour le « médecin référent »

RICHARD BOUTON ne cache pas son anxiété. Pour le président-fondateur de MG France, syndicat de médecins généralistes qui revendique dix mille adhérents, l'option conventionnelle, ce contrat de confiance entre un patient et son médecin, est « un enjeu essentiel » de la transformation du système de soins. Mais, reconnaît le président du seul syndicat de médecins à soutenir la réforme Juppé de la Sécurité sociale, cette notion de « médecin référent », dénoncée à longueur de colonnes dans la presse médicale, est l'objet d'« une gigantesque bataille de communication », voire de « désinformation ».

Le docteur Bouton va donc battre les estrades. Jeudi 11 décembre, il a animé une réunion à Beauchamps (Val-d'Oise). D'entrée, il a prévenu la quarantaine de médecins réunis dans la salle Anatole-France : « S'il s'avérait que la réforme Juppé échoue, il faut s'attendre à un démantèlement de la Sécurité sociale dont les appartements les plus rentables seront vendus aux compagnies d'assurances. »

Si certaines réunions de ce type tournent à l'affrontement, celle de Beauchamps fut presque sereine. Le contrat de confiance, dont chaque généraliste a été le destinataire, a été décortiqué, à la virgule près. Cette explication de texte n'a pas levé toutes les inquiétudes. Ainsi, « la continuité des soins », donc l'obligation des permanences, a suscité quelques réserves chez ces généralistes qui trouvent déjà leurs journées de travail bien longues. « C'est le re-

tour de l'esclavage », a lancé un médecin. D'autres ont craint qu'avec le non-paiement de l'acte les patients soient tentés par « une surconsommation de consultations » : « Où seront alors les économies ? », s'est interrogé un généraliste. « Dans la prescription de génériques », a répondu le docteur Bouton.

La liste de ces médicaments moins onéreux est en cours de rédaction. Elle devrait être prête et diffusée vers la fin décembre, avec un peu de retard sur le calendrier

### Mode d'emploi du « contrat de confiance »

● **Le patient** : pour signer avec un médecin de son choix le formulaire d'adhésion au dispositif, le patient doit être assuré social ou ayant droit (conjoint, concubin, enfant...). Il peut interrompre ce contrat d'une durée d'un an à tout moment mais devra attendre l'expiration des douze mois pour conclure un nouveau contrat avec un autre médecin. Pendant cette année, il peut consulter d'autres médecins, mais sans bénéficier des avantages financiers du « contrat de confiance ».

● **La consultation** : le patient ne règle que la part non remboursée par l'assurance-maladie, soit 30 % des 110 francs. Si sa mutuelle s'est engagée dans cette option conventionnelle, il n'aura rien à déboursier lors de la consultation.

● **Le médecin** : conventionné en secteur 1, il s'engage à respecter

prévisionnel. Au passage, le docteur Bouton lâche quelques piques contre les groupes pharmaceutiques, qui voient d'un mauvais œil une telle sélection, par le prix, de leurs produits. L'assistance rit, mais revient très vite au concret : « la surcharge de paperasserie », « les chicanes administratives de la Sécu », le choix du matériel informatique, le mode de remboursement ou les conditions de versement des incitations financières...

Il faut attendre la fin de la réunion pour qu'un médecin se lance :

les recommandations de bonne pratique médicale et les référentiels élaborés par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Il prend les dispositions pour offrir un système de permanence de soins et d'urgence. Il peut abandonner le dispositif à tout moment mais ne pourra plus y adhérer avant 2001.

● **Prescriptions** : le médecin s'engage à prescrire les moins chers des équivalents thérapeutiques à hauteur d'au moins 10 % de la valeur de ses prescriptions médicamenteuses.

● **Incitation** : le médecin bénéficie d'une rémunération forfaitaire pour chaque patient ayant conclu un contrat de suivi médical : celle-ci est fixée à 150 francs jusqu'à la fin 1998. Une majoration de 30 francs par patient lui sera attribuée pour se relier à un réseau informatique.

# Proche de l'extrême droite, la CFNT a dix-huit élus salariés aux prud'hommes

Le FN prévoit « une guerre judiciaire »

ONZE et sept font dix-huit. La CFNT (Coordination française nationale des travailleurs) aura finalement emporté dix-huit sièges dans le collège salarié aux élections prud'homales. Les sept sièges supplémentaires ont été obtenus dans le Rhône et plus précisément aux prud'hommes de Lyon. Les scores de ce satellite du Front national dans ce département sont parvenus trop tard pour être publiés dans *Le Monde* du 12 décembre. Le ministère de l'emploi et de la solidarité ayant refusé de fournir isolément les résultats de la coordination (comptabilisés en « divers »), *Le Monde* a mis en place, avec ses correspondants, un système parallèle de recueil de données.

## DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Philippe Olivier, délégué général adjoint du Front national, se félicitait, jeudi 11 décembre, « de la percée historique du syndicalisme national ». Fort de ces résultats, la CFNT va demander sa reconnaissance en tant que syndicat. M. Olivier compare les résultats de la CFNT et ceux de la CFNT, dans les départements où ils étaient concurrents. « Pourquoi la CFNT qui a souvent fait des scores moins bons que la CFNT serait reconnue et pas la CFNT ? », demande-t-il. « L'objectif recherché n'était pas forcément le score », souligne-t-il, en expliquant que l'élection a permis de « développer un discours plus économique » et de mobiliser des sympathisants sur un « thème inhabituel », notamment dans les départements où le Front national perce difficilement. Appliquant la stratégie de la toile d'araignée, il annonce son intention de mener des campagnes « adaptées aux micro-climats sociaux », « dans les sociétés dépendant des bureaux » où la CFNT aura obtenu des résultats importants.

Dans l'immédiat, le responsable aux actions catégorielles du parti d'extrême droite prévoit une « guerre judiciaire et juridique » autour des listes CFNT. Un grand nombre d'entre elles – environ soixante-dix – ont en effet été invalidées par les tribunaux d'ins-

forme », lance-t-il. Le Front national a, en fait, l'intention d'intensifier sa campagne contre les syndicats « officiels ». Cette fois, ce sera par le biais des subventions. « Nous avons l'intention de demander l'application de la loi sur les subventions des communes » qui réglemente les aides aux syndicats, déclare M. Olivier. Un « kit » détaillant les lois et les recours pour contester les subventions devrait être envoyé à tous les élus du Front national. « La guerre ne fait que commencer », se plaît à répéter le responsable lepéniste.

tance pour des raisons de forme mais aussi de fond, des juges mettant en doute la capacité des candidats de la CFNT à être des juges impartiaux compte tenu de leurs liens avec un parti prônant la préférence nationale, le Front national. La CFNT a bien l'intention de se tourner vers la Cour de cassation qui, le 2 décembre, a souligné qu'elle aurait compétence à examiner les recours après le scrutin (*Le Monde* du 4 décembre).

La CFNT s'attend également à ce que les syndicats traditionnels fassent des recours contre les listes CFNT qui auraient obtenu des sièges dans les conseils de prud'hommes. M. Olivier menace alors les autres syndicats de recours équivalents « car nombreuses sont les listes entachées d'irrégularités de

## Sept sièges

dans le Rhône

Voici la liste des élus CFNT dans le collège des salariés du Rhône que nous n'avions pu publier dans nos éditions du 12 novembre. Prud'hommes de Lyon : deux sièges sur 32 dans la section industrie ; 3 sur 30 dans la section commerce ; 1 sur 14 dans la section activités diverses ; 1 sur 22 dans la section encadrement.

forme », lance-t-il. Le Front national a, en fait, l'intention d'intensifier sa campagne contre les syndicats « officiels ». Cette fois, ce sera par le biais des subventions. « Nous avons l'intention de demander l'application de la loi sur les subventions des communes » qui réglemente les aides aux syndicats, déclare M. Olivier. Un « kit » détaillant les lois et les recours pour contester les subventions devrait être envoyé à tous les élus du Front national. « La guerre ne fait que commencer », se plaît à répéter le responsable lepéniste.

Christiane Chombeau

## M. Madelin exclut l'idée de présidents de région élus avec les voix du FN

ALAIN MADELIN, président de Démocratie libérale, a indiqué, jeudi 11 décembre, à l'occasion d'un Forum de son parti à Lille, qu'à l'issue des élections régionales de mars 1998 « il n'y aura pas de président [RPR ou UDF] élu avec les voix du Front national ». L'ancien ministre a réaffirmé qu'il entendait « débattre » avec ce mouvement et répondre à ses dirigeants « thème par thème ». Il a jugé que, face au parti d'extrême droite, « la ligne de la croisade et de l'anathème permanent ne marche pas ». « Je combats le Front national à ma façon, pas à la mode socialiste ni en participant à des croisades anti-FN trop souvent cousues de fils roses » et qui ne font « qu'exacerber le rejet de certains de nos électeurs d'hier », a-t-il déclaré.

## DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : Jacques Chirac enregistre une cote de confiance positive, pour la première fois depuis deux ans, selon une enquête Ipsos pour l'hebdomadaire *Le Point* (daté 13 décembre), réalisée les 5 et 6 décembre auprès d'un échantillon national de 963 personnes. Le président de la République recueille 51 % d'opinions favorables, en hausse de 2 points en un mois, contre 41 % d'avis négatifs. Lionel Jospin, qui avait enregistré une cote de confiance très élevée en novembre, recule de 3 points à 57 % d'opinions positives, contre 37 % de négatives.

■ **DÉFENSE** : les « manquements au respect de la dignité », qui se sont produits dans les armées, sont « des cas isolés et exceptionnels » car l'ensemble des responsables des unités « ont une profonde déontologie », a assuré, jeudi 11 décembre, au Sénat, le ministre de la défense Alain Richard, en réponse à une question d'actualité du sénateur Joëlle Dusseau (RDSE, Gironde), qui estimait que l'armée était « trop souvent une zone de non-droit ».

■ **SOISSON** : Emmanuel Bouquillon (UDF-FD), maire de Soisson (Aisne) depuis juin 1995, est en difficulté au sein de sa propre majorité. Plusieurs élus lui ont demandé par écrit de donner sa démission, la contraignant à riposter publiquement en démettant de leur délégation, le 4 décembre, plusieurs adjoints RPR et UDF. Deux jours plus tard, quatre autres adjoints et un conseiller délégué ont remis à leur tour leur délégation, reprochant à M<sup>me</sup> Bouquillon « un comportement superficiel dont se dégage une impression de légèreté, d'incompétence et de futilité ». – (Corresp.)

■ **DÉMISSION** : le maire socialiste de Besançon, Robert Schwint, a démissionné, jeudi 11 décembre, de « reprendre sa liberté » à l'égard du Parti socialiste, en raison d'une querelle sur la candidature de sa femme, membre de son cabinet, à laquelle les militants du Doubs ont préféré Marie-Guite Dufay, conseillère municipale de Besançon, en position éligible sur la liste pour les élections régionales.

■ **RETRAITES** : le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a affirmé, jeudi 11 décembre, sur RTL, que le projet de loi sur les fonds de pension, qui doit être déposé au printemps, « se heurtera à l'hostilité de toutes les organisations syndicales ».

Bruno Caussé



**JUSTICE** Illitch Ramirez Sanchez, alias « Carlos », comparait à partir du vendredi 12 décembre devant la cour d'assises de Paris pour le meurtre de deux inspecteurs de la direction de

la surveillance du territoire (DST) et d'un ancien compagnon de route libanais, commis le 27 juin 1975 dans un appartement de la rue Toullier à Paris. ● **CONDAMNÉ** pour ces

mêmes faits en 1992 à la réclusion à perpétuité, celui qui fut naguère qualifié par Gaston Defferre de « *terroriste numéro un mondial* », encourt cette fois une peine de

trente ans de prison. ● **S'APPUYANT** sur le témoignage d'un ancien agent du Mossad, Victor Ostrovsky, Carlos soutient que Michel Moukharbal, le Libanais tué rue Toullier, était un

agent double, travaillant pour les Palestiniens et les Israéliens. ● **SE-LON** Carlos, le procès qui s'ouvre est « *une tentative de procès stalinien [où] tout est organisé d'avance* ».

# Le premier procès de Carlos s'ouvre devant la cour d'assises de Paris

Naguère qualifié de « *terroriste numéro un mondial* », Illitch Ramirez Sanchez est accusé du meurtre de deux inspecteurs de la DST et d'un ancien compagnon de route libanais, le 27 juin 1975, rue Toullier à Paris. Il encourt une peine de trente ans de prison

« *ON VA les faire chier...* » Déterminé, jouissant selon ses défenseurs d'une bonne forme physique et intellectuelle, Illitch Ramirez Sanchez, alias « Carlos », se prépare. Vendredi 12 novembre, il comparait devant la cour d'assises de Paris pour le meurtre de deux inspecteurs de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et d'un ancien compagnon de route libanais, commis le 27 juin 1975, dans un appartement, rue Toullier à Paris (*lire ci-dessous*). Mais pour l'heure, l'homme mis en examen dans cinq autres enquêtes sur des attentats perpétrés entre 1974 et 1983, se verse du café, fume quelques cigares.

Mythe vieillissant, l'homme qualifié en 1982 de « *terroriste numéro un mondial* » par Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, s'est procuré aujourd'hui des moufles et des chaussons autrichiens contre le froid. Il lit beaucoup, s'est abonné à des dizaines de journaux, écrit en anglais, français, espagnol. Au cours de sa détention, l'homme a perdu une seule fois son sang-froid en traitant de « *gnou* » un surveillant – ce qui lui valut une sanction de dix jours de cellule disciplinaire avec sursis. Mais visiblement il a charmé. Carlos est décrit comme un « *personnage vraiment impressionnant, cultivé, très intelligent* » et aussi « *très manipulateur* » par des membres de l'administration pénitentiaire. Le 12 octobre 1994, une de ses avocates M<sup>me</sup> Marie-Annick Ramassany-Vergès est surprise assise sur les genoux de son client, au parloir. Soucieux de son apparence, Illitch Ramirez Sanchez ne dédaigne pas les produits cosmétiques. Il s'en fait livrer régulièrement ainsi que des vêtements et des chaussures de qualité.

On a d'ailleurs du mal à voir en Carlos autre chose qu'une image. Celle tant de fois publiée dans les journaux, alors qu'il était recherché par tous les services secrets occidentaux : un visage déjà empâté, cerné par de longs favoris, un regard de « *teur* » derrière des lunettes fumées, des lèvres ourlées qui pourraient esquisser un sourire. Dès le début, Carlos fait corps avec le mythe qu'il est en train de se for-

ger : « *De lui-même, il tombait un peu dans l'image que la presse donnait de lui* », déclarait Hans-Joachim Klein, ancien compagnon de route allemand, dans un entretien publié par *Libération*, en 1978. « *Plus on parle de moi, plus j'ai l'air dangereux, mieux c'est pour moi* », lui aurait-il confié.

Carlos incarne alors l'ubiquité : un jour à Caracas, un autre à Damas, un séjour à Tripoli, une villégiature à Budapest. Carlos dans les fumées de Beyrouth et l'ombre berlinoise à l'est du mur, Carlos aux passeports falsifiés, aux six langues parlées. Imprévisible au point d'être indésirable, surnommé « *Pomme de terre chaude* » par d'anciens hauts dignitaires de l'ERDA, à chaque fois expulsé par ses régimes protecteurs, Carlos court autant après la reconnaissance et la puissance qu'un certain confort dont le sens semble chez lui presque inné. « *Mon fils a le rang de général!* », dit de lui son père Altigracia Ramirez Sanchez lorsque celui-ci fut au faite de sa « *gloire* ». « *C'est le plus grand héros du monde!* », commenta-t-il au moment de son arrestation.

C'est lui, l'avocat riche vénézuélien, qui baptise son premier fils Illitch, né en 1949 à Caracas. Les frères cadets s'appelleront Vladimir et Lénine. Illitch grandit sous l'influence marxiste de son père. Son oncle, le lieutenant Carlos Julio Ramirez participa avec succès au coup d'Etat de 1945 renversant le président vénézuélien Medina. L'enfance est dorée, les propriétés familiales immenses et le père Altigracia rêve d'un destin « *de vaillant communiste* » pour ses enfants. La mère leur dispense un enseignement religieux en cachette et les emmène vivre dans un appartement cossu à Londres au moment de l'adolescence.

Le jeune Illitch est propulsé dans l'univers des cocktails diplomatiques, des soirées clinquantes offertes par des nababs proche-orientaux, des night-clubs fréquentés par la jet-set. Les filles ont des robes fumées et Illitch parvient à les séduire. Même si le jeune homme est hanté par son physique – il commence à grossir –,

il aime la vie de playboy, ne supporte gère que d'autres soient plus brillants que lui, s'entraîne au prestigieux club de tir de Kensington.

Après son échec au Level A (l'équivalent du baccalauréat), il est envoyé par son père à Moscou à l'université Patrice-Lumumba, réservée aux étudiants des « *pays frères* » du tiers monde. Illitch, pétri de l'idéal d'un communisme international, n'en poursuit pas moins sa vie de bamboche. Il fréquente les étudiants palestiniens acquis à la lutte armée. Ses frasques nocturnes le conduisent à être expulsé par Moscou « *pour vie dissipée* » en 1970 mais certains experts pensent qu'il pourrait s'agir d'une couverture du KGB. Quelques mois plus tard, il décide de s'engager aux côtés du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), l'organisation de Georges Habache et Waddi Haddad.

Le voici, en Jordanie, âgé de vingt et un ans, pressé de s'engager dans les combats qui opposent les Palestiniens aux troupes du roi Hussein. Il est déçu, on le tient à l'écart. Illitch Ramirez acquiert toutefois « *l'expérience utile des tactiques de guérilleros* », confiera-t-il. A Londres, il retrouve le tourbillon des soirées et des salons, joue de la guitare, au poker et au black jack, boit du whisky et dissimule ce qu'il est devenu : un agent, prêt à intervenir en Europe. Ses débuts sont désastreux. En décembre 1973, son

revolver s'enraye au quatrième coup de feu tiré contre Joseph Edward Seif, frère du propriétaire de Marks and Spencer considéré comme un dirigeant sioniste, qui échappe miraculeusement à la mort. Un mois plus tard, une double porte se referme alors qu'il lance un colis piégé dans une banque israélienne.

## Carlos a laissé derrière lui des dizaines de morts, des centaines de blessés

Les Britanniques le nomment le « *Chacal* », du titre d'un polar retrouvé dans sa valise. En cavale, Illitch Ramirez se fait aussi appeler « *Jonny* », « *Salim* »... et « *Carlos* », semble-t-il, à son insu. L'homme apprend, collectionne les armes, gagne la confiance des chefs du FPLP, recrute. Le système Carlos s'emballe.

A Paris, des voitures piégées explosent devant les locaux des journaux *L'Aurore*, *Minute* et *L'Arche*. A La Haye, il supervise l'occupation de l'ambassade de France par trois

membres de l'Armée rouge japonaise, en septembre 1974. Pour accélérer le dénouement de la prise d'otages, il n'hésite pas à jeter deux grenades dans la foule du drugstore Publicis Saint-Germain à Paris (deux morts, trente-quatre blessés). En janvier 1975, c'est la tentative d'attaque d'un avion El Al à Orly, une prise d'otages et la mise à disposition d'un avion pour rejoindre l'Irak. En décembre de la même année, le voici faisant irruption à Vienne lors d'une séance de l'OPEP et obtient de partir avec onze ministres pour Alger, trois personnes sont tuées. Le ministre saoudien du pétrole se souvient d'un homme « *d'une intelligence percutante, doté d'une capacité inouïe d'agir rapidement* ». Un ancien proche est frappé par une « *assurance* » incroyable, le sens du culot et un début de mégalomanie. On lui prête le détournement de l'avion israélien à Entebbe en juin 1976. Et Carlos sommeille jusqu'en 1982.

Sa compagne Magdalena Kopp et son ami Bruno Bréguet sont arrêtés en France, bientôt jugés. Carlos menace, écrit à Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, réclame leur libération, signe la lettre de l'empreinte de ses pouces. Le 29 mars 1982, une bombe explose à bord du train Le Capitole. Jacques Chirac y avait une place réservée pour se rendre en Corrèze mais prit au dernier moment un

avion privé. A l'heure même où commence le procès de ses amis, le 22 avril, une autre bombe explose rue Marbeuf dans les locaux du journal *Al Watan* à Paris. Les attaques se multiplient contre des intérêts français à Beyrouth, à Berlin-Ouest. Et le 31 décembre 1983, c'est le double attentat du TGV Paris-Marseille et à la gare Saint-Charles à Marseille.

Au total, Carlos a laissé derrière lui des dizaines de morts, des centaines de blessés et, en France, un débat empoisonné qu'il a contribué à faire prospérer : celui de l'insécurité. Carlos n'est pas Che Guevara. Doublement « *victime* » de la chute du mur de Berlin et du déclenchement du processus de paix au Proche-Orient, l'homme est devenu depuis longtemps mercenaire, trafiquant d'armes, isolé, « *trahi* », persiste-t-il à penser, et salué par le banquier suisse pro-nazi François Genoud qui se targue de l'avoir rencontré et confie son admiration. Croit-il encore à la « *révolution mondiale* » lorsqu'il trouve refuge dans la Roumanie de Ceausescu ? On le dit longtemps réfugié en Syrie en compagnie de Magdalena Kopp avec qui il a une fille, Rosa. Mais la Syrie tente de l'expulser en Libye en 1991 avec une valise contenant un million de dollars, des bijoux et des passeports diplomatiques. Tripoli le renvoie à Damas. On croit deviner la présence de l'homme vieillissant au Yémen, en Iran.

Carlos échoue au Soudan, se convertit à l'islam, vit avec une Jordanienne et, selon sa défense, jouissait d'une fonction de conseiller du ministre de la défense au moment de son arrestation par les Soudanais censés le protéger. Ces derniers le « *livrent* » aux policiers de la DST française, le 14 août 1994, dans des conditions que la chancellerie classera « *secret défense* », au terme de tractations avec Khartoum qui restent, elles aussi, mystérieuses. Michel Poniatowski disait de Carlos en 1982 : « *Il ne faut pas l'arrêter, il faut le liquider, c'est l'affaire des services dit spéciaux* ». Finalement, Carlos sera jugé. Celui-ci promet des « *révélation* » tonitruantes. Sa défense le confirme : « *Carlos n'a pas changé* ».

**Dominique Le Guilledoux**

## Les cinq enquêtes du juge Bruguière

● **Accusation.** Accusé d'être le responsable de plusieurs dizaines d'attentats meurtriers commis dans le monde à partir de 1974, Illitch Ramirez Sanchez, connu sous le nom de Carlos, devait comparaître, à partir du vendredi 12 décembre, devant la cour d'assises de Paris, pour le meurtre de deux policiers français, et d'un compagnon d'armes libanais, le 27 juin 1975 à Paris. En 1992, Carlos avait été condamné par contumace à la réclusion à perpétuité pour ces mêmes faits. Il encourt cette fois une peine maximale de trente ans, le code pénal

ayant entre-temps changé.

● **Arrestation.** Carlos a été arrêté le 14 août 1994 à Khartoum par la police soudanaise, et remis le lendemain aux autorités françaises. Cinq enquêtes sont encore ouvertes à Paris, sous la responsabilité du juge Jean-Louis Bruguière. Elles concernent des attentats commis entre 1974 et 1983.

● **15 septembre 1974.** Deux grenades sont lancées dans le drugstore du boulevard Saint-Germain à Paris alors qu'une prise d'otages est en cours à l'ambassade de France aux Pays-Bas. Bilan : 2 morts et une trentaine de blessés.

● **29 mars 1982.** Une bombe explose dans le train Capitole qui

relie Paris à Toulouse ; 5 morts et 27 blessés. L'attentat intervient deux jours après l'expiration d'un ultimatum de Carlos, qui demandait au gouvernement français de libérer sa compagne, Magdalena Kopp, et son ami suisse Bruno Bréguet.

● **22 avril 1982.** Une bombe explose rue Marbeuf à Paris devant le siège du journal *Al Watan al Arabi* et fait 1 mort et 63 blessés. Le même jour devait s'ouvrir le procès de Magdalena Kopp et de Bruno Bréguet.

● **31 décembre 1983.** Une bombe placée dans la gare Saint-Charles de Marseille fait 5 morts et 40 blessés.

● **31 décembre 1983.** Une autre bombe fait 2 morts et 11 blessés dans le TGV Paris-Marseille à Tain-l'Hermitage (Drôme).

## Le 27 juin 1975, la tuerie de la rue Toullier

EN ALLANT chercher Carlos à Khartoum, le 14 août 1994, les policiers de la DST ne faisaient pas qu'interpeller « *l'un des hommes les plus recherchés du monde* ». Ils prenaient une revanche. Carlos comparait en effet pour l'assassinat de deux des leurs, les inspecteurs Raymond Dous et Jean Donatini, qui tentaient de l'arrêter le 27 juin 1975, dans l'une de ses planques parisiennes, au 9, rue Toullier, dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Selon la version de l'accusation, la DST avait interrogé quelques jours plus tôt Michel Moukharbal, un Libanais soupçonné d'appartenir au FPLP. Celui-ci donne seulement l'adresse d'une amie près de la Sorbonne. Le commissaire Jean Herranz et deux inspecteurs vont rendre visite à la jeune femme sans trop y croire. Il est 21 heures, on entend des rires, des sons de guitare derrière la porte de l'ap-

partement. Un étudiant vénézuélien ouvre, une jeune femme surgit du fond de la pièce et tente de s'emparer de la carte tricolore du commissaire. Les esprits se calment, le commissaire est invité à boire un verre au salon. Deux jeunes gens sont assis, dont Illitch Ramirez Sanchez.

Jean Herranz sort des photographies prises par la DST sur lesquelles figure Carlos auprès de Moukharbal. Carlos nie être l'homme des clichés, le ton monte à nouveau. Le policier fouille Illitch Ramirez Sanchez pour vérifier s'il a une arme mais il fouille mal. Entre-temps, arrivent les inspecteurs accompagnés de Moukharbal qui attendaient dans une voiture au pied de l'immeuble. Le Libanais confirme l'identité de Carlos. En quelques secondes, Carlos abat les trois policiers au pistolet automatique Tokarev – seul le commissaire Herranz

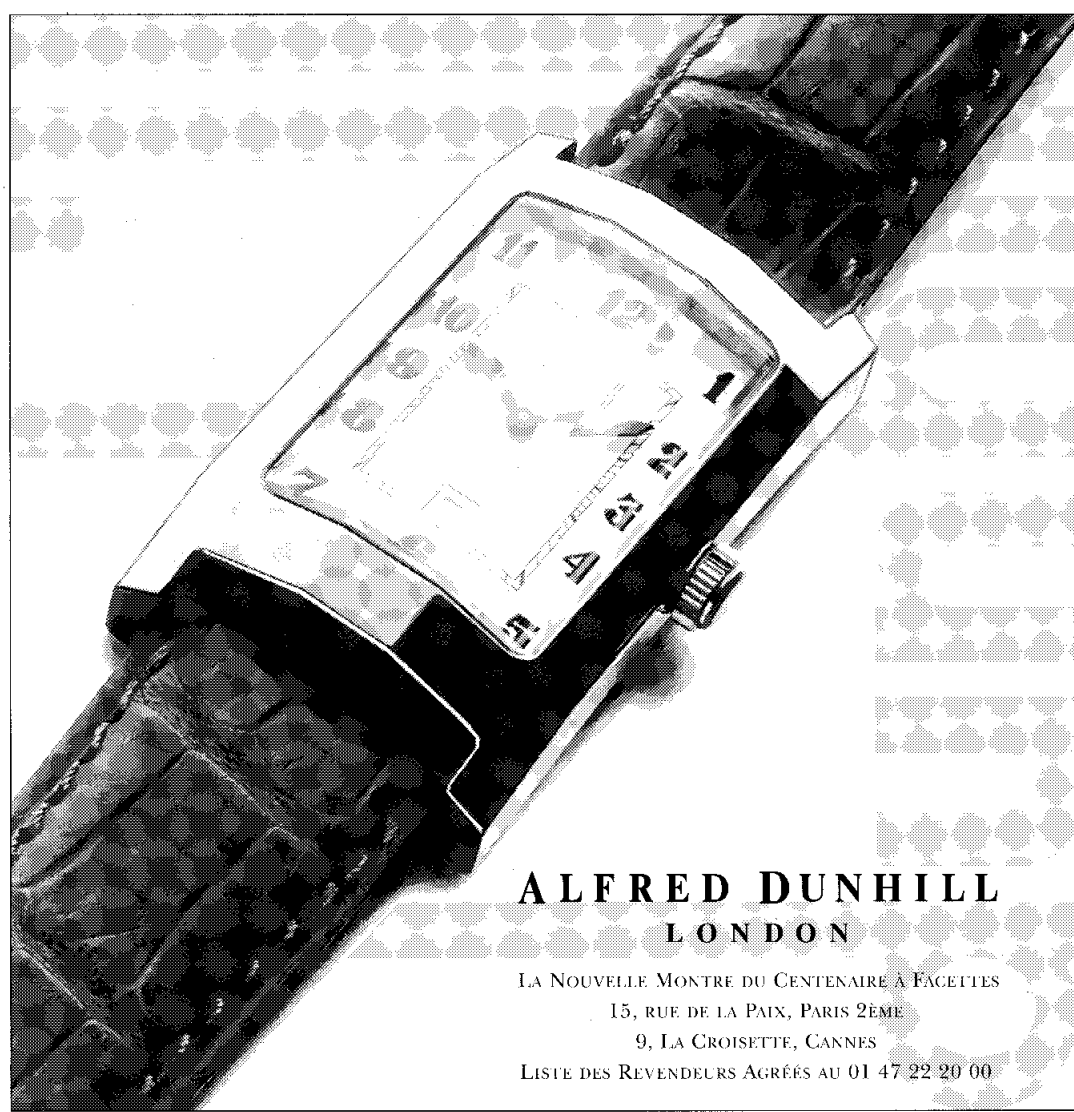
surviva. Puis s'approche du « *traître* ».

« *A cet instant, [Moukharbal] réalisa que dans le travail que nous faisons, la peine de mort s'applique à celui qui parmi nous lâche pied. Quand il se mit en face, je lui tirai une balle entre les yeux* », confia en 1979 Carlos à l'hebdomadaire arabe *El Watan* – une interview qu'il qualifia quelques années plus tard de « *faux* » et de « *montage journalistique* ».

Cette version de la tuerie de la rue Toullier est totalement contestée par la défense de Carlos. Celle-ci s'appuie sur le témoignage d'un ancien agent du Mossad, Victor Ostrovsky, consigné dans un livre, *Un agent des services secrets israéliens parle*. Selon son avocat, M<sup>me</sup> Isabelle Coutant-Peyre, Carlos soutient que Moukharbal était un agent double travaillant à la fois pour les Palestiniens et les Israéliens. Selon lui, il aurait prêté son concours au Mossad, avec « *la complicité de hauts fonctionnaires français* », afin que cette opération de « *provocation* » aboutisse à une rupture entre la France et les organisations palestiniennes de l'époque.

Pour l'avocate de Carlos, le procès qui s'ouvre vendredi 12 décembre est une « *tentative de procès stalinien, tout est organisé d'avance* ». Poursuivi pour les mêmes faits, Carlos avait été condamné à la réclusion à perpétuité par contumace en 1992 par la cour d'assises de la Seine.

**D. L. G.**



**ALFRED DUNHILL**  
LONDON

LA NOUVELLE MONTRE DU CENTENAIRE À FACETTES  
15, RUE DE LA PAIX, PARIS 2<sup>ÈME</sup>  
9, LA CROISSETTE, CANNES  
LISTE DES REVENDEURS AGRÉÉS AU 01 47 22 20 00

## Jugé par une cour d'assises ordinaire

Symbole du terrorisme des années 70-80, soupçonné d'être impliqué dans la mort d'une vingtaine de personnes entre 1973 et 1984, Carlos sera jugé par une cour d'assises ordinaire composée de neuf jurés et de trois magistrats. Depuis 1986, tous les faits liés au terrorisme sont jugés par une cour d'assises spéciale composée de sept magistrats. Le texte de 1986 avait introduit cette nouvelle procédure, de manière rétroactive, pour des faits antérieurs à 1986 – il a ainsi été utilisé pour juger un commando d'Action directe – mais le triple meurtre imputé à Carlos, le 27 juin 1975, était trop ancien pour tomber dans le champ de ces nouvelles dispositions. Carlos sera donc jugé par une cour d'assises ordinaire. Neuf jurés supplémentaires devaient être désignés, vendredi 12 décembre, au cas où les titulaires quitteraient le procès. Les juges, l'avocat général, le greffier et l'appareilleur sont protégés en permanence par des policiers.

# Les aides-éducateurs bénéficieront de 200 heures de formation

La circulaire de mise en œuvre du dispositif emplois-jeunes dans l'éducation nationale devrait être signée par M. Allègre et par M<sup>me</sup> Royal. Ce texte ouvre aux jeunes la possibilité d'exercer des activités « en dehors du temps scolaire »

La circulaire de mise en œuvre du dispositif emplois-jeunes dans l'éducation nationale est sur le point d'être signée par Claude Allègre et Ségolène Royal. Elle permettra aux aides-éducateurs, pour l'instant embauchés

de manière transitoire, de signer un contrat de droit privé pour cinq ans. En janvier 1998, ces jeunes devront passer un entretien de bilan afin de définir la formation continue qu'ils pourront suivre durant leur contrat. La

circulaire prévoit en effet que les aides-éducateurs bénéficieront de deux cents heures de formation sur leur temps de travail. Elle leur donne également la possibilité d'exercer des activités « en dehors du temps scolaire ».

Le dispositif a été critiqué lors de plusieurs interventions au congrès de la FSU, à Nantes. La fédération souhaite que les postes qui correspondent à des besoins existants soient pérennisés en emplois stables et qualifiés.

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale a été le premier à s'engager sur le dossier des emplois-jeunes. Le 10 septembre, alors que le projet de loi de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, n'était pas encore approuvé par le Parlement, des milliers de jeunes se sont portés candidats auprès des rectorats pour devenir aides-éducateurs dans les écoles primaires et les collèges.

Embauchés « de manière transitoire » en attendant le vote de la loi, ils vont pouvoir signer leur contrat de travail de droit privé, d'une durée de cinq ans. Une circulaire à l'attention des recteurs, relative à la mise en œuvre du dispositif emplois-jeunes dans les établissements scolaires, est sur le point d'être signée par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire. Un texte qui remplace et abroge une première note de service diffusée le 19 septembre (*Le Monde* du 23 septembre).

Outre la nécessité d'appliquer la loi Aubry, cette circulaire est l'occasion pour le ministère de préciser le système de formation dont pourront bénéficier les aides-éducateurs. « J'ai bien l'intention de

faire en sorte que ceux qui sortent dans cinq ans aient un métier mais pas forcément dans l'éducation nationale », expliquait, en septembre, M. Allègre. La circulaire indique que « les titulaires d'emplois-jeunes disposent d'un droit à la formation continue dans la perspective d'un

son avec les ANPE, « dresser un état prospectif des débouchés professionnels au niveau régional afin de mettre à la disposition des recteurs les données qui permettront la validation des projets de formation et de carrière ». Ce n'est qu'à l'issue de l'entretien de bilan qu'une for-

suffisants pour passer des concours de la fonction publique est relativement simple à organiser, il n'en est pas de même pour tous les bacheliers qui ont échoué dans leurs études supérieures. « Nous devons identifier les métiers à bac +2 », souligne-t-on au ministère.

Ce droit à la formation continue « d'une durée moyenne de deux cents heures par an » s'exercera « notamment pendant les horaires de travail » mais pourra également se dérouler lors « des congés scolaires ». « L'employeur doit aménager le temps de travail du jeune sans tuer le projet d'école pour lequel il a été embauché », insiste le ministère. Quant aux lieux de formation, « tout est concevable », estime-t-on au cabinet, qui liste, pêle-mêle, « les universités, les instituts de formation des maîtres (IUFM), les Greta (institut de formation continue), mais aussi des formations ad hoc ».

Alors que M. Allègre avait promis, lors de son déplacement dans un collège de Marseille le 24 octobre, de faire évoluer les contrats des emplois-jeunes vers les trente-cinq heures, la circulaire stipule que la durée du travail « est fixée à trente-neuf heures hebdomadaires », les aides-éducateurs ayant droit à cinq semaines de congés

payés. Pour « remplir » ces horaires difficilement compatibles avec ceux des écoles et des collèges, le texte prévoit que les jeunes pourront exercer des activités « en dehors du temps scolaire » dans une collectivité locale ou une association par le biais d'une convention passée avec l'éducation nationale. Dans ce cas, la collectivité locale ou l'association pourra « participer à la rémunération des personnels qui interviennent pendant les vacances scolaires en reversant à l'établissement une contribution correspondant au maximum à 20 % du coût global de la rémunération pendant ces périodes », indique la circulaire.

Pour le Syndicat national des instituteurs et professeurs des écoles (SNUipp-FSU), cette disposition est contraire à l'engagement du ministère de « financer à 100 % ses emplois-jeunes ». De son côté, le Syndicat des enseignants (SE-FEN) sera « vigilant » afin que les aides-éducateurs « ne se retrouvent pas dans les mains des collectivités locales et qu'ils ne se substituent pas à des emplois existants ». Les recteurs sont appelés à fournir un « rapport qualitatif » sur le dispositif emplois-jeunes pour le 30 avril 1998.

Sandrine Blanchard

## La Fédération syndicale unitaire (FSU) attend beaucoup de sa prochaine rencontre avec M. Jospin

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

De quoi parle-t-on dans un congrès de syndicalistes de l'éducation nationale intitulé « Pour l'école » ? On est tenté de répondre « d'école », naïvement. L'idée est d'autant plus spontanée que la Fédération syndicale unitaire (FSU) était réunie à Toulouse du 8 au 12 décembre notamment dans ce but (*Le Monde* 9 décembre). Mauvaise réponse, pourtant. Placé au premier rang des thèmes au programme, le débat sur le projet éducatif n'est survenu qu'en fin de congrès, interrompu, jeudi 11 décembre, par des discussions byzantines sur le sort qu'il convenait de réserver au Snetaa (enseignement professionnel), syndicat de la fédération en délicatesse avec la maison mère.

Très occupée par ses problèmes internes, polarisée au début du congrès par ses relations avec le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et avec la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, la FSU est cependant parvenue à dégager quelques orientations nouvelles. Ainsi le congrès de Toulouse a-t-il marqué une nouvelle étape dans les relations que la fédération entend entretenir avec le gouvernement de la « gauche plurielle ».

La question a été brutalement résumée : ce gouvernement peut-il continuer à guerroyer, comme l'a fait M. Allègre selon la FSU, avec la première fédération d'enseignants ? Celle-ci a clairement répondu non. Et lorsque l'on demande à Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, ce qu'il attend de la rencontre prévue avec le premier ministre, Lionel Jospin, le 5 janvier, il lance : « Tout ! »

« UNE QUINZAINE D' ACTIONS »

Se défendant de récuser son interlocuteur « naturel », M. Allègre, Michel Deschamps a assuré que cette réunion serait préparée avec le ministre. « Il n'est pas bon que la première fédération de l'éducation ne soit reçue qu'au bout de six mois par le premier ministre. Ou l'on sort de l'impasse, ou le blocage persiste », a cependant expliqué M. Deschamps. En attendant, la FSU a décidé d'une « quinzaine d'actions » au mois de janvier, portant sur la démocratisation du service public d'éducation, le développement de l'emploi public, la fin de la précarité, l'amélioration de la formation initiale et continue, la hausse des salaires et la transformation des emplois-jeunes en vrais métiers.

Après l'échec de sa manifesta-

tion du 19 octobre, la FSU estime que cette période de début d'année civile est plus propice à la mobilisation. Elle poussera donc les feux sur « l'ouverture de négociations » et le vote d'une nouvelle loi de programmation. Le SNUIPP (premier degré), qui rencontre le ministre le 17 décembre avec le SE-FEN et le SGEN-cfdt, a, quant à lui, déposé un préavis de grève pour le 15 janvier 1998 afin de peser sur l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles.

Lasse de voir le ministre s'adresser à l'opinion publique par-dessus les enseignants, fatiguée des « petites phrases », la FSU a aussi réitéré sa volonté de lancer un débat public sur l'école. Elle engage dans cette perspective une « campagne d'opinion de longue haleine », utilisant notamment les salles de cinéma pour diffuser un petit film sur l'école, et propose la tenue d'« entretiens de l'éducation » tous les deux ans. « Nous voulons avoir un vrai débat sur la démocratisation. Cette question doit faire l'objet d'un engagement au plus haut niveau de l'Etat » a déclaré Daniel Le Bret, secrétaire du SNUIPP.

A l'ouverture du Congrès, celui-ci s'était nettement démarqué de l'attitude offensive de Monique Vuillaud envers les ministres. « Nous ne pouvons pas laisser s'ins-

taller l'idée que la FSU parlerait d'Allègre tandis qu'Allègre parlerait de l'école », avait déclaré Daniel Le Bret. « Pendant que l'on dit du mal d'Allègre, on ne dit pas comment on rend l'école meilleure », avait-il ajouté.

OBJECTIFS COMMUNS

Un débat a cependant éclipsé tous les autres, celui des emplois-jeunes. Si ce dispositif a suscité quelques interventions violentes à la tribune – « une pourriture » qui va « faire éclater le service public », comme l'a dit un délégué proche de l'extrême-gauche –, le congrès s'est finalement mis d'accord sur des objectifs communs. La voie est pourtant étroite pour la FSU, qui ne peut refuser les aides-éducateurs mais répugne à voir s'installer des emplois précaires dans le service public. Après avoir repoussé l'idée, défendue en particulier par les non-enseignants, qu'il faudrait cesser tout nouveau recrutement d'aides-éducateurs, la FSU s'est fixée pour but de « transformer le dispositif dans les meilleurs délais ».

Elle se propose « d'engager l'action avec les jeunes eux-mêmes » pour que les postes qui correspondent à des besoins existants soient pérennisés en emplois stables et qualifiés. Elle envisage

également de les syndiquer, car elle estime que ces jeunes sont moins défendus que des salariés ordinaires et exige le maintien du financement de leurs salaires à cent pour cent par l'Etat, comme Claude Allègre s'y était engagé.

La fédération demande « un horaire hebdomadaire de travail de trente-cinq heures, étape vers les trente-deux heures » pour ces jeunes, ainsi qu'une « formation conséquente sur le temps de travail ». Elle souhaite enfin qu'un bilan contradictoire soit établi à la fin de cette année scolaire..

Il restait à la FSU à affiner son positionnement dans le paysage syndical. S'apprêtant à accueillir le Syndicat national des chercheurs scientifiques, celui des auberges de jeunesse et à passer une convention avec le Syndicat des chefs d'établissement toujours affilié à la FEN, elle a choisi de faire de la réduction du temps de travail hebdomadaire une revendication prioritaire. La FSU a annoncé son intention de rechercher sur ce sujet des convergences avec les autres fédérations de fonctionnaires et ne cachait pas, vendredi 12 décembre, son intention de s'engager « dans le débat parlementaire sur la loi des trente-cinq heures ».

Béatrice Gurrey

## Les « bases » racistes de « l'idéologie » skinhead devant la cour d'assises de Seine-Maritime

ROUEN

de notre envoyé spécial

Le groupe de skinheads auquel appartenait David Beaune au Havre était-il une bande de « gros buveurs de bière », uniquement intéressés à faire la fête, ou bien une structure organisée revendiquant clairement une idéologie ultranationaliste, raciste et xénophobe ? La question a occupé, jeudi 11 décembre, une bonne partie de la deuxième journée d'audience de la cour d'assises de Seine-Maritime, où David Beaune comparait pour le meurtre d'un jeune beur (*Le Monde* du 11 décembre).

Consacré à l'examen des faits, l'audience n'a pas permis de savoir précisément qui, de David Beaune ou de son comparse Mickaël Gonçalves, a jeté, dans la nuit du 18 avril 1995, Imad Bouhoud dans le port du Havre, où ce dernier s'est noyé. La reconstitution minutieuse de l'emploi du temps des

deux hommes, l'examen précis de leurs déclarations contradictoires aux enquêteurs, la déposition des médecins chargés de l'autopsie n'ont pas apporté d'éléments nouveaux. En revanche, l'audition des témoins qui ont connu David Beaune et Mickaël Gonçalves à l'époque des faits a permis de tracer le portrait du groupe de skinheads dans lequel ils évoluaient.

Premier à se présenter à la barre, Pascal Krischer, vingt-cinq ans. Une surprise ! La veille en effet, le président Jean Reynaud lisait à la cour une lettre du témoin expliquant qu'il ne pouvait se rendre à l'audience au risque de perdre son emploi et n'avait pas les moyens d'avancer le prix du billet Bordeaux-Rouen. Il se tient pourtant à la barre, de manière un peu gauche, vêtu d'un pantalon de coton beige et d'une chemise à carreaux. Rien en lui ne laisse deviner l'ancien skinhead qu'il fut il n'y a pas si longtemps. Ni même les quelques explications embarrassées qu'il donne sur son passé de militant.

« Le mouvement skinhead, c'est un phénomène de bande, de fête, de passion, de musique, de contacts, de

rencontres, beaucoup aussi de violence », explique-t-il. « Est-ce une idéologie ? », lui demande Dominique Tricaud, avocat de la famille Bouhoud. « Il y a des bases », répond Pascal Krischer. « Est-ce que vous parlez de races supérieures et de races inférieures ? ». « Je ne dirais pas ça comme ça. Je dirais plutôt que l'immigration a plusieurs couleurs. Et puis, il y a plusieurs sortes de skins, moi j'étais plutôt un skin révolutionnaire, pour le reste chacun pense comme il veut. »

« ÉCLATER DU CROUILLE »

A la question de savoir si le racisme compte chez les skins, Pascal Krischer se contente d'un « Je n'adhère plus ». Et à l'époque des faits ? « Oui, c'est vrai, c'était bien ça, lâche-t-il enfin, mais je n'ai jamais voulu tuer des immigrés. » Sur le banc des accusés, David Beaune ne bronche pas.

Stéphanie Lemestre, dix-sept ans, a elle aussi décidé « de tirer un trait sur cette période de [sa] vie ». « J'avais quatorze ans quand je les ai connus. Ils ont toujours été gentils avec moi. J'allais avec les skins et je me suis mise à avoir les mêmes idées qu'eux à force. Je n'ai pas envie de

me rappeler de tout ça. » David Beaune esquisse un sourire moqueur. « Leurs idées, c'était la race blanche, reprend Stéphanie Lemestre. Mais on ne parlait pas tout le temps de ça, chacun savait que les autres pensaient comme lui. »

A l'audition du troisième témoin, Céline Leblond, vingt et un ans, ancienne petite amie de David Beaune, celui-ci commence à donner des signes d'impatience. « A l'époque, pour moi, être skin, c'était affirmer quelque chose, être différente de mes collègues d'école, mais je n'y ai jamais vraiment cru, c'était pour pas paraître plus bête qu'une autre, je sais plus. » « Le papier, lui, a une excellente mémoire, lance le président Reynaud. Vous avez envoyé à David Beaune une lettre dans laquelle vous expliquiez : "Les skins sont des buveurs de bière violents, il leur manque un leader. Alors je préfère les lâcher, ces casseurs, et monter ma propre jeunesse hitlérienne". » « C'était irréflectif », répond-elle.

« "Éclater du croUILLE", ça veut dire quoi pour vous ? », demande M<sup>e</sup> Tricaud.

– Taper sur quelqu'un.  
– Sur qui ?

– Un étranger.

– Quel type d'étranger ?

– Un Arabe.

– Pousser Imad Bouhoud à l'eau, c'est casser du croUILLE ?

– Ça dépend des circonstances. David, c'est quand même quelqu'un de fou, de violent. »

Sur son siège, l'accusé s'agite, se lève, veut prendre la parole, demande de retourner en cellule. Quelques minutes plus tôt déjà, il avait montré un poing vengeur à Céline Lemestre, de sa main droite, il avait esquissé le geste d'une claque. Incarcéré depuis un an et demi, mais ne reniant rien de ses engagements au sein du mouvement skinhead, David Beaune paraît effondré par ce qu'il ressent comme une trahison de ses anciens coreligionnaires. « Les trois témoins qui viennent de passer, c'est trois hypocrites, dit-il nerveusement. J'admets pas qu'on dise des conneries comme ça sur moi. Elle a même pas le courage de me parler en face. »

Vendredi 12 décembre, la cour d'assises devait entendre David Beaune sur le fond de l'affaire.

Acacio Pereira

## A Chantilly, les jésuites ferment

### l'un des hauts lieux de leur Compagnie

POUR avoir cru trop longtemps en sa bonne étoile, le centre culturel des Fontaines à Chantilly (Oise) va fermer ses portes. La consternation dans la région et chez les nombreux amis de ce haut lieu de la Compagnie de Jésus est d'autant plus grande que la décision, longtemps tenue secrète, a été hâtive. A une quarantaine de kilomètres de Paris, non loin de l'abbaye de Royaumont et de Gouvieux, dans un cadre de verdure somptueux, cet ancien château des Rothschild, vendu aux jésuites après la guerre, attire, depuis son ouverture au public en 1970, des chercheurs et des étudiants du monde entier.

Son « saint des saints » est une bibliothèque de cinq cent mille volumes, manuscrits, incunables, gravures, périodiques, l'une des plus richement dotées en ouvrages de théologie et de philosophie. Datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, des documents originaux témoignent du rayonnement de la Compagnie dans la culture européenne. Niché dans un parc de 50 hectares, le « château » offre des conditions de travail incomparables à qui veut préparer une thèse, rédiger un ouvrage ou simplement suivre une retraite selon les Exercices de saint Ignace. Il a servi de cadre à des centaines de sessions théologiques, oecuméniques, à des stages de formation professionnelle, à des groupes de travail sur l'éthique d'entreprise, l'immigration ou... le bouddhisme zen.

## Une vocation d'avant-garde dans les milieux intellectuels

Avant d'être acheminés à l'université (facultés de philosophie et de théologie) de la rue de Sèvres à Paris, des centaines de jeunes « scolastiques » ont été formés à Chantilly, sous la houlette de grands noms de la Compagnie (Jean-Yves Calvez, Jacques Sommet, Georges Morel, etc.). Mais le coût de l'entretien de bâtiments aussi imposants (2 millions de francs par an) et les investissements nécessaires à leur modernisation entraînaient des dépenses qu'une congrégation affaiblie par la réduction de ses effectifs – on n'ordonne plus que trois ou quatre jésuites par an – ne pouvait plus supporter. Au risque de mettre en péril d'autres établissements qui maintiennent cette vocation d'avant-garde jésuite dans les milieux intellectuels.

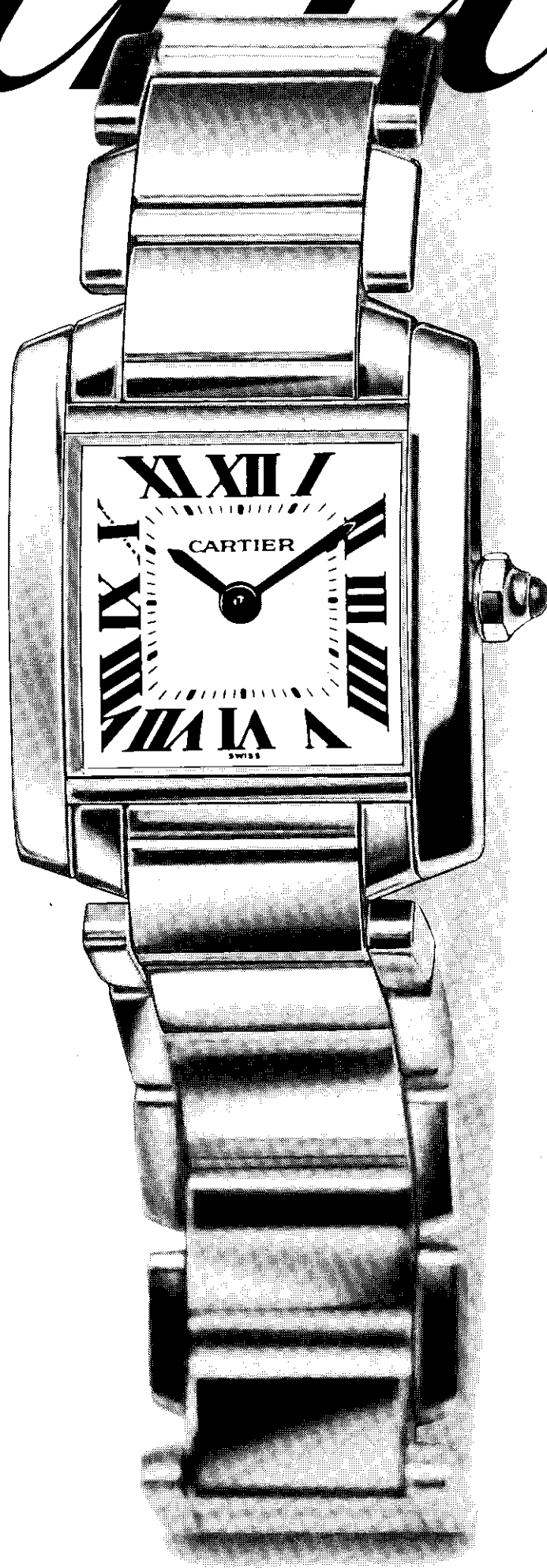
Des projets de reprise ont échoué. L'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud souhaitait se délocaliser dans l'Oise, mais c'est l'université de Lyon qui a empêché la mise. Un particulier s'est même mis sur les rangs pour racheter une partie de la propriété, mais s'est désisté. La mort dans l'âme, la Compagnie de Jésus s'est donc résignée à fermer Chantilly en septembre 1998. Une association de sauvegarde s'est aussitôt constituée pour éviter la dispersion du fonds de la bibliothèque. Certains tirent la sonnette d'alarme auprès des collectivités locales et tentent d'imposer son maintien dans les lieux, au sud d'un département qu'ils estiment culturellement sinistré.

Les jésuites n'entendent pas lâcher la propriété d'un tel patrimoine historique et naturel, mais cherchent des « repreneurs » pour en assurer la gérance. En lien avec l'éducation nationale, la région picarde et l'évêché de Beauvais, ils examinent actuellement les candidatures de Lille-3, de la bibliothèque et des universités de Strasbourg, de l'université d'Amiens, de la bibliothèque de la ville de Lyon. Des transferts sont envisagés mais, proche des universités parisiennes et picardes, la situation géographique du centre des Fontaines est son meilleur atout.

Henri Tincq



# Cartier



Montre Tank Française\*

Photo H. GISSINGER

\*Modèles déposés

## 150 ANS D'HISTOIRE ET BEAUCOUP D'AMOUR

**BOUTIQUES CARTIER :** Paris : 7, place Vendôme - 1<sup>er</sup> - 01 44 55 32 50 • 23, place Vendôme - 1<sup>er</sup> - 01 44 55 32 20 • 13, rue de la Paix - 2<sup>ème</sup> - 01 42 18 53 70 • Saint-Germain-des-Prés - 41, rue de Rennes - 6<sup>ème</sup> - 01 45 49 65 80  
 51, rue François 1<sup>er</sup> - 8<sup>ème</sup> - 01 53 93 95 20 • 23, rue du Faubourg Saint-Honoré - 8<sup>ème</sup> - 01 44 94 87 70 • Printemps Haussmann - 1<sup>er</sup> étage - 9<sup>ème</sup> - 01 42 82 44 00  
 Bordeaux : 44, cours Georges Clémenceau - 05 56 48 16 16 • Cannes : 57, La Croisette - 04 93 99 58 73 • Deauville : 13, avenue Lucien Barrière - 02 31 88 80 96 • Lille : 17, rue Esquermoise - 03 20 54 82 82  
 Lyon : 101, rue du Président Herriot - 04 78 42 00 37 • Marseille : 32, rue Crignan - 04 91 54 19 37 • Monte-Carlo : Place du Casino - (00) 377 93 30 86 58  
 Montpellier : 2, passage Lonjon - 04 67 66 09 38 • Nice : 4, avenue de Verdun - 04 92 14 48 20 • Strasbourg : 12, rue de la Mésange - 03 88 21 80 00

**DISTRIBUTEURS AGRÉÉS :** Paris : Chronopassion - 271, rue St-Honoré - 1<sup>er</sup> • Léon - 222, rue de Rivoli - 1<sup>er</sup> • Arfan - 35, bld des Capucines - 2<sup>ème</sup> • Dubail - 12, bld des Capucines - 2<sup>ème</sup> • Les Montres - 58, rue Bonaparte - 6<sup>ème</sup>  
 Heurgon - 15, rue Royale - 8<sup>ème</sup> • Royal Quartz - 10, rue Royale - 8<sup>ème</sup> • Wempe - 16, rue Royale - 8<sup>ème</sup> • Galeries Lafayette - 40, bld Haussmann - 9<sup>ème</sup> • Comptoir de Paris - 39, avenue des Gobelins - 13<sup>ème</sup>  
 Comptoir d'Orléans - 122, avenue du Général Leclerc - 14<sup>ème</sup> • Barrier & Fils - 129, rue de Vaugirard - 15<sup>ème</sup> • Comptoir St Cloud - 2, place de la Porte de St Cloud - 16<sup>ème</sup> • Godechot et Pauliet - 86, avenue Raymond Poincaré - 16<sup>ème</sup>  
 Les Montres - 40, rue de Passy - 16<sup>ème</sup> • Aldebert - Palais des Congrès - Place de la Porte Maillot - 17<sup>ème</sup> • Les Heures d'Or - 15, avenue des Ternes - 17<sup>ème</sup> • Guerin - C.C. Parly II/Belle Epine/La Défense/Vélizy/Cergy  
 OJ Perrin - Aéroport de Roissy • Royal Quartz - Aéroport d'Orly • Comptoir Cardinet - C.C. Parly II - Le Chesnay • Quellier - C.C.R. Rosny II - Rosny S/Bois  
 Brest (29) - Prieur - 37, rue de Siam • Rennes (35) - Prieur - 3, place du Palais • Nantes (44) - Prieur - 1, rue d'Orléans • Reims (51) - Geay - 3, place Myron Herrick • Nancy (54) - Valer - 29, rue St Dizier  
 Metz (57) - Hardy - 1, rue Serpenoise • Metz (57) - Noël - 1, rue du Petit Paris • Nevers (58) - Dornier - 11, rue de la Pelleterie • Strasbourg (67) - Jacquot - 10, rue du Dôme • Mulhouse (68) - Le Bollwerk - 8, rue de Metz  
 Le Havre (76) - Milliaud - 34, avenue René Coty • Amiens (80) - Studer - 13-15, rue Duméril • Les Sables d'Olonne (85) - Albasini - 1, Carrefour du Centre

Autres distributeurs agréés, renseignements au 01 42 18 55 16

# Martine Leprince raconte la soirée où son mari est devenu « comme fou »

La femme et la fille de Dany Leprince ont donné leur version du massacre de Thorigné

Martine et Célia Leprince, la femme et la fille de Dany Leprince, accusé du quadruple meurtre de Thorigné-sur-Dué, ont témoigné,

jeudi 11 décembre, devant la cour d'assises de la Sarthe. Elles ont décrit la soirée du 4 septembre 1994, où Dany Leprince, qui a continué

à nier, est devenu « comme fou », puis l'amnésie qui semble avoir frappé la famille pendant les jours qui ont suivi les faits.

## LE MANS

de notre envoyé spécial

Dès 9 heures du matin, une foule considérable a envahi la cité judiciaire du Mans. On est parfois venu de loin pour tenter d'assister à cette journée du procès de Dany Leprince, accusé d'avoir massacré son frère, sa belle-sœur

et ses deux nièces à Thorigné-sur-Dué, le 4 septembre 1994. Mais si la foule est particulièrement nombreuse pour cette quatrième journée de débats de la cour d'assises de la Sarthe, jeudi 11 décembre, ce n'est pas pour entendre le discours souvent confus de l'accusé. « C'est pour voir la femme », explique un candidat spectateur qui devra attendre des heures avant de pénétrer dans une salle comble.

C'est Martine Leprince, dont l'audition est prévue aujourd'hui, qui attire le public. Certes, Dany, son mari, l'accuse d'avoir « participé aux faits ». Sans apporter d'autres éléments que sa propre conviction. Mais l'explication de ce brusque engouement du public ne repose pas sur le raisonnement. C'est un sentiment diffus, aux relents parfois malsains, qui a plus d'un point de ressemblance avec le phénomène observé dans l'affaire Grégory.

Quand Martine Leprince s'approche de la barre, chacun retient son souffle. Cette femme, aux traits anguleux, se tord les mains et parle d'une voix hachée par un irrésistible sanglot de la terrible soirée du 4 septembre 1994. « Mon mari est rentré du travail. Il a mangé. Puis il est parti. Quand j'ai vu qu'il ne reve-

naît pas, je suis sortie voir ce qu'il faisait. J'ai entendu des bruits de voix. J'ai approché (...) et j'ai vu Dany frapper Christian [Leprince]. J'ai crié : « Arrête ! Arrête ! » Il ne s'occupait pas de moi. Il était comme fou. »

Martine Leprince s'interrompt et secoue la tête dans un mouvement qui ne cessera pratiquement jamais tout au long de son témoignage. Les yeux fixés sur le sol, à quelques mètres devant elle, Martine poursuit : « Je veux aller chercher Brigitte [l'épouse de Christian]. J'entre dans la maison. J'ai vu le corps des petites et celui de Brigitte. » Le président lui propose une chaise. Elle refuse du même mouvement de tête et raconte qu'elle a trouvé Solène, deux ans, la troisième fille de Christian Leprince, dans sa chambre, vivante. « Elle avait du sang sur ses jambes et ses mains. Elle disait rien. Je l'ai serrée fort. Je l'ai prise vite fait et je suis partie. »

## « ÇA NE POUVAIT ÊTRE RÉEL »

En voiture, elle se rend avec l'enfant chez sa belle-mère. « Elle m'a renvoyée. Elle m'a dit que si je disais que Dany avait fait une chose pareille, il irait en prison. » Martine revient donc dans la maison du crime. « Je me suis mise sur le lit avec Solène. J'avais l'impression qu'il n'y avait que moi et Solène. Je l'ai serrée fort. J'avais peur de rentrer chez moi », explique Martine Leprince qui se tait à nouveau. Dans le silence, elle se tourne vers son mari, s'immobilise, et brusquement c'est comme un hurlement : « Dany ! Pourquoi tu as fait ça ? » Dany prend des notes, comme s'il assistait au procès d'un autre.

Plus tard, Célia, dix-huit ans, fille de Dany Leprince, vient raconter, en larmes, comment, sortant peu après

sa mère, elle a vu, d'un autre point d'observation, ce qui se passait devant la maison voisine. « Christian était assis par terre et papa, il avait un objet tranchant dans la main. Il lui faisait mal, il lui tapait dessus dans le cou. Je n'imaginai pas que mon père puisse faire quelque chose comme ça. » L'adolescente n'a rien dit. Elle est rentrée chez ses parents et, même si elle n'a pas dormi, elle a décidé, le lendemain matin, que tout cela n'était qu'un mauvais rêve. « Ça ne pouvait pas être réel », souligne la jeune fille.

En fait, chacune à sa manière semble avoir pris une décision exactement semblable sans en parler à l'autre. Martine Leprince laissera Solène dormir dans son lit et ira se coucher chez elle à côté de son mari. « Le lendemain, je m'étais fait une journée comme les autres », soupire Martine Leprince. A 3 heures du matin, Dany part à son travail et quand, dans la matinée, Martine est informée du massacre, elle téléphone à son mari pour lui dire de rentrer « parce qu'il est arrivé quelque chose à Christian ».

Pendant plusieurs jours, tout le monde mentira aux gendarmes avant de laisser la vérité apparaître progressivement. Mais s'agit-il vraiment de mensonges ? Il semble bien que Dany Leprince soit parvenu à effacer la soirée du 4 septembre de sa mémoire. Au lendemain du meurtre, une soirée surréaliste rassemblera toute la famille. On envisagera toutes les hypothèses pour expliquer le massacre. On pense à des rôdeurs et on verrouillera la porte du garage afin qu'ils ne reviennent pas. On parle d'un tueur à gages, d'une vengeance familiale et même de phénomènes surnaturels.

« Dany Leprince, vous saviez que Martine savait ? », demande benoîtement le président Patrick Chauvel. « Non ! Je l'ignorais totalement », répond l'accusé. S'agit-il d'une mauvaise compréhension de la question ou Dany Leprince vient-il de se couper en signant sa culpabilité ? Le magistrat n'insiste pas, mais la phrase laisse une impression désagréable que les dénégations de Dany ne parviendront pas à faire oublier. « Je n'ai pas mangé de ratatouille ce soir-là ! », proteste l'accusé, avec cette obsession du détail observée depuis le début des débats. « Ma femme connaît les faits et y a participé », déclare solennellement Dany. Mais je n'exclus pas qu'elle ait un complice. »

## JALOUSIE ENTRE COUPLES

Devant le témoignage de sa fille, il répond avec un curieux sourire aux lèvres : « Elle ment pour protéger sa mère. Je la supplie de dire la vérité. Elle et sa mère cachent quelque chose. On jongle avec mes aveux extorqués. » De son côté, la mère de Dany défendra son fils en niant farouchement tout ce qui peut le mettre en cause.

Et la famille fait bloc : « Tout le monde s'entendait parfaitement », soupire le président. En fait, la jalousie entre le couple de Dany, cultivateur endetté, et celui de Christian, riche carrossier, semble établie. Mais, à l'heure où les principaux témoins ont été entendus, ce « mobile » paraîtrait bien fragile s'il n'était renforcé par le comportement à l'audience de Dany Leprince, dont le cheminement de pensée fait douter de la santé mentale.

Maurice Peyrot

## Urba : demande de cassation de la condamnation d'Henri Emmanuelli

DEVANT la chambre criminelle de la Cour de cassation, l'avocat général René Amiel a demandé, jeudi 11 décembre, la cassation de l'arrêt de la cour d'appel de Rennes qui a condamné Henri Emmanuelli le 13 mars 1996 à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation de droits civiques dans l'affaire Urba-Sages. L'avocat général a estimé que la condamnation de M. Emmanuelli était insuffisamment motivée, en reprenant les arguments de M<sup>e</sup> Alain Monod, avocat de l'ex-trésorier du Parti socialiste. M<sup>e</sup> Monod a principalement critiqué un « défaut de motivation » de l'arrêt de la cour de Rennes. « La cour d'appel dit que les fonds récoltés dans la Sarthe se sont fondus dans ceux récoltés au niveau national », a-t-il expliqué. Selon lui, on ne peut pas en déduire que le trésorier national du PS « avait nécessairement connaissance » des méthodes de récolte de fonds dans la Sarthe, au seul motif qu'il était en relation avec Gérard Monate, dirigeant d'Urba. La Cour de cassation rendra son arrêt mardi 16 décembre.

## DÉPÊCHES

■ **AVORTEMENT : le chef de file des militants anti-avortement**, Xavier Dor, s'est présenté, jeudi 11 décembre, au centre de semi-liberté de Villejuif (Val-de-Marne) pour y exécuter la peine d'un mois d'emprisonnement en semi-liberté à laquelle il a été condamné pour avoir participé à un commando anti-avortement dans un hôpital de Clamart. La veille, le docteur Dor s'était réfugié à la nonciature de Paris où il avait demandé « l'asile politique » au Vatican. Il l'avait quitté, jeudi matin, « de son propre gré », selon la nonciature. Le porte-parole du Saint-Siège, Joaquin Navarro-Valls, a déclaré que « les éléments n'étaient pas réunis pour invoquer le droit d'asile » et qu'il s'agissait d'« un cas typique d'objection de conscience ».

■ **CATHOLICISME : le rôle des laïcs** prête à « peu d'abus » en France, ont estimé les évêques en réaction à l'instruction du Vatican mettant en garde contre les tentations de confier aux laïcs des missions incombant aux prêtres (*Le Monde* du 22 novembre). Yvon Bodin, secrétaire général adjoint de la conférence des évêques, n'en a pas moins déclaré que ce document « risque de jeter le trouble dans la tête des chrétiens ».

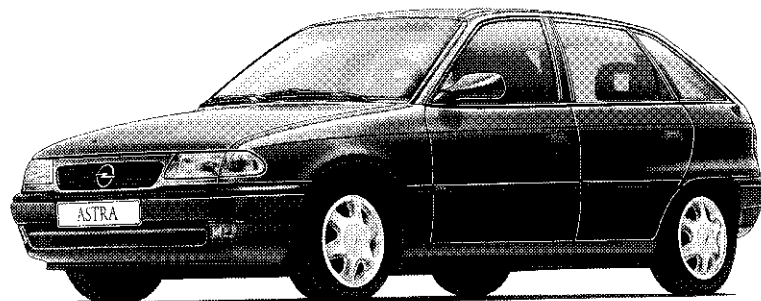
■ **PÉDOPHILIE : un homme de 54 ans a été condamné**, jeudi 11 décembre, par la cour d'assises du Var, à Draguignan, à neuf ans de prison pour le viol de ses deux filleuls commis il y a plus de quatorze ans. Au moment des faits, les deux victimes, âgées de sept et quatre ans, avaient vainement tenté de révéler les faits. Ils ont finalement été entendus il y a trois ans.

■ **GARDE A VUE : deux conseillers municipaux Front national de Vitrolles (Bouches-du-Rhône)** et trois autres personnes ont été placés en garde à vue, jeudi 11 décembre, dans l'enquête sur des incidents survenus à Vitrolles à un barrage mis en place par des routiers en grève. Un commando de six à dix hommes, les visages dissimulés, avaient matraqué des grévistes à l'aube du 5 novembre. Les agresseurs avaient blessé trois routiers et endommagé plusieurs de leurs véhicules personnels.

■ **MARIAGE : l'Île-de-France a enregistré 48 016 mariages en 1996**, soit une progression de 11,5 % par rapport à 1995, indique la direction régionale d'Île-de-France de l'Insee, dans le dernier numéro de son mensuel *L'Île-de-France à la page*. L'accroissement en région parisienne est nettement supérieur au niveau national (9,8 %). Cette hausse est vraisemblablement liée aux dispositions de la loi de finances modifiant les conditions de calcul de l'impôt sur le revenu des personnes non mariées ayant des enfants à charge.

Vous savez que depuis que vous avez décidé d'acheter une Astra votre voiture a pris 50 % de sa valeur ?

Le réseau Opel reprend votre voiture Argus\* + 50 % pour l'achat d'une Astra neuve super équipée.



\*Jusqu'au 31 décembre, pour l'achat d'une Astra neuve AM 98, le réseau Opel\*\* reprend votre ancienne voiture aux cours et conditions générales Argus (déduction faite des kilomètres excédentaires, frais de remise en état et 15 % pour frais et charges professionnels) majorés de 50 %. Cette offre est non cumulable,

réservée aux particuliers et uniquement sur véhicules en stock. Elle ne s'applique que sur les véhicules AM 94 et antérieures, d'une cylindrée et d'une puissance fiscale égales ou inférieures à celles du véhicule acheté. \*\*Concessionnaires participant à l'opération. Modèle présenté avec jantes d'un design différent.



3615 OPEL  
1,29 F/mn

OPEL







# Le gouvernement rouvre le chantier de l'aménagement du territoire

M. Jospin présidera lundi son premier comité interministériel sur ce sujet. M<sup>me</sup> Voynet sera consacrée chef de file d'un ensemble de projets qui comprend équipements de proximité, relance du rail, mesures pour le Pays basque et création d'un « couloir vert » de ressources naturelles protégées

**FIXÉE SUR** l'agenda du premier ministre depuis plusieurs semaines, la réunion du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), lundi 15 décembre à Paris, constitue une échéance capitale pour Dominique Voynet. Si la ministre (Verts), en effet, a montré qu'en matière d'environnement elle maîtrisait bien son sujet – même si aux succès répondent des faux pas –, il n'en va pas de même pour l'aménagement du territoire. Pourtant, suivant ses propres souhaits, elle est d'abord, dans l'intitulé officiel de ses fonctions, ministre de l'aménagement du territoire, dans un jumelage entre cette responsabilité et celle de

## Nouveaux schémas et schémas rénovés

**Le futur projet de loi sur l'aménagement et le développement du territoire portera la marque de la fusion des deux domaines dévolus à Dominique Voynet, l'environnement et l'aménagement du territoire. La ministre Vert a tenu en effet à inverser la logique de la loi Pasqua : le projet ne déroulera pas des « schémas de service » pour chaque grand secteur d'aménagement en les juxtaposant, mais cherchera à imposer une logique transversale.**

**Ainsi, les transports font l'objet de deux schémas de service rénovés – l'un pour les marchandises, l'autre pour les personnes, qui mettront l'accent sur le rail, le ferroutage et l'intermodalité – au lieu des six existants auparavant pour chaque mode de transport. La santé, la culture, l'enseignement supérieur et la recherche suivent la même logique. Deux nouveaux schémas sont introduits, l'énergie et le patrimoine naturel. Pour ce dernier, le ministre souhaite parvenir à créer un réseau des ressources naturelles protégées, une sorte de « couloir vert » à l'image de ce que veut mettre en place, dans les pays de l'UE, la commission de Bruxelles avec le réseau Natura 2000.**

l'environnement, qui constitue une innovation remarquable.

Jusqu'à maintenant, en dépit d'un budget 1998 en très sensible augmentation, la politique d'aménagement manque à la fois de clarté dans ses objectifs, de ligne politique à long terme et de cohérence interministérielle. Cette cohérence est d'autant plus indispensable que 80 % des crédits viennent, désormais, non du budget de l'Etat, mais des fonds européens qui, dans le cadre du « paquet Santer », (projet de réforme du fonctionnement de l'union européenne) vont faire l'objet d'une profonde réforme. La réunion de lundi doit donc d'abord fournir l'occasion au gouvernement d'afficher sa doctrine, de définir ses priorités géographiques et sectorielles ; sans oublier de mettre de l'ordre dans l'équipe gouvernementale qui, à plusieurs reprises, a pu donner l'impression de se livrer à des « guéguerres » intestines de préséance, ou de négliger la dimension interministérielle de l'aménagement du territoire.

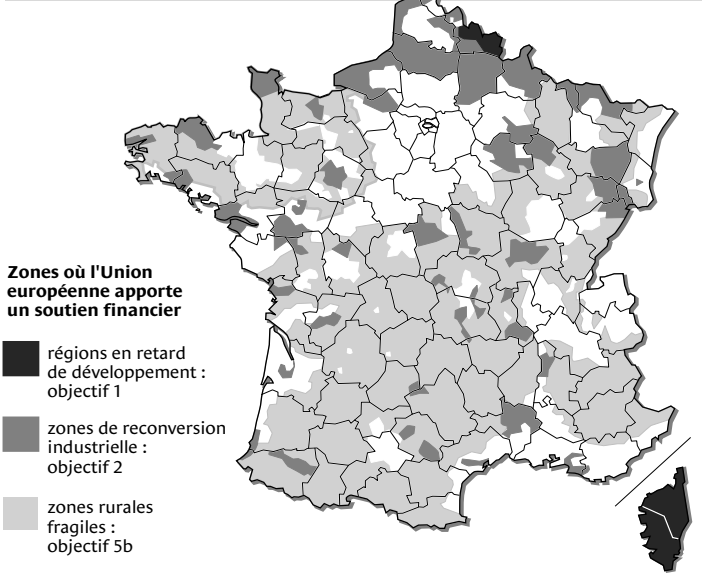
### DIMENSION PEU VALORISÉE

Pour preuve, l'installation de Toyota près de Valenciennes qui, en soi, constitue un succès éclatant en termes d'aménagement, compte tenu des efforts de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), depuis vingt ans, pour orienter les investissements étrangers vers les régions ayant le plus souffert des mutations industrielles. Or, cette dimension a été très peu valorisée. Lionel Jospin a donc la ferme intention de mettre les points sur les « i » dans une allocution préliminaire : une sorte de « discours de la méthode », indiquent-on dans son entourage, qui expliquera la philosophie de son gouvernement et ses modalités d'action, en esquissant un calendrier des textes qui doivent venir en discussion devant le Parlement en 1998.

Le Ciadt va aussi arrêter la position du gouvernement sur la future loi d'orientation et d'aménagement du territoire (LOAT) destinée à réviser la « loi Pasqua-Hoeffel » du 4 février 1995, dont beaucoup de dispositions sont restées lettre morte ou

51 % de la population vivent dans des zones aidées par l'UE

LES AIDES EUROPÉENNES EN FRANCE EN 1996



Source : Datar/Documentation française/Roger Brunet

La réforme des fonds structurels diminuera considérablement le montant des aides, qui ne toucheraient plus qu'environ 40 % de la population.

demeurent inefficaces. L'avant-projet préparé par le cabinet de Dominique Voynet compte, en l'état actuel des choses, une quarantaine d'articles.

Va-t-on consacrer enfin le rôle des « pays », au-delà de leur reconnaissance sur le papier ? Comment favoriser l'intercommunalité dans les agglomérations urbaines ? Est-on prêt à faire élire les organes dirigeants des structures de coopération intercommunale au suffrage universel direct ? Convient-il que chaque région soit dotée d'un schéma directeur de développement, comme cela existe pour l'Île-de-France ?

Sur tous ces points, comme sur le calendrier – marqué par les élections régionales et cantonales de mars 1998 –, l'approche diffère parfois selon que l'on entend M<sup>me</sup> Voynet, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, très soucieux de garder la haute main sur l'organisation territoriale du pays et les questions institutionnelles, Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décen-

tralisation, ou Jean-Claude Gayssot, « patron » de tout ce qui touche aux grandes infrastructures. M. Jospin devrait, avec une certaine solennité, déclarer que Dominique Voynet est bien « chef de file » dans ces domaines.

Les ministres devaient, aussi, esquisser une réforme des modalités d'attribution de la prime d'aménagement du territoire (PAT), dotée de 320 millions en 1998, pour la rendre

plus opérationnelle vis-à-vis des petits projets d'investissement, notamment en zone rurale. On attend aussi que le premier ministre tranche sur le montant des crédits affectés au Fonds national de développement des entreprises (FNDE). Alain Juppé avait pris l'engagement au Ciadt d'Auch, en avril, de consacrer 1 milliard de francs sur deux ans à ce fonds, prélevés sur les ressources des privatisations.

### ARBITRAGES PONCTUELS

De façon générale, le Ciadt devrait s'écarter d'une logique distributive « sans contrepartie » de l'argent public et s'appuyer sur un maillage du territoire à partir des agglomérations et des « pays ». Enfin, conformément aux orientations annoncées d'emblée par Lionel Jospin et Dominique Voynet, le gouvernement devrait privilégier les équipements dits « de proximité » : sauf dans quelques cas précis, les grandes infrastructures ruineuses sont désormais abordées avec des pincettes.

Plusieurs dossiers régionaux ou ponctuels doivent aussi faire l'objet d'arbitrages. Ce qui devait être un nouveau « Plan Massif central » ne sera en fait qu'un programme de développement de deux ans, autour de vingt-cinq mesures. Les crédits prévus s'ajouteront aux enveloppes des contrats de plan actuels qui s'achèvent en 1999. Ils devraient bénéficier surtout à l'Auvergne et au Limousin. Une délégation d'élus socialistes s'est rendue il y a quelques

jours à Matignon pour obtenir des coups de pouce supplémentaires, notamment sur les transports : train pendulaire Paris-Limoges, développement de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat, autoroute Lyon-Bordeaux. Le gouvernement veut aussi favoriser le développement des PME de ces régions et impulser la création d'emplois-jeunes.

Le programme Massif central comprend enfin des dispositions en faveur des nouvelles technologies de communication et un effort systématique pour les productions de qualité (agriculture, thermalisme, tourisme, gestion de l'eau, conservatoires de botanique...). Le maire de Limoges, Alain Rodet (PS), a aussi demandé que la décentralisation du Centre national des exploitations et des structures agricoles (Cnsea) installé à Issy-les-Moulineaux, décidée en 1992 mais bloquée par Alain Juppé et Philippe Vasseur, soit relancée.

Outre le Massif central, le gouvernement, tirant un bilan des opérations de reconversion des sites touchés par des restructurations, notamment militaires, devrait prendre des dispositions pour accélérer la création d'activités nouvelles créatrices d'emplois. Sont intéressés les bassins de Longwy et du département de la Loire, ainsi que Cherbourg, Lorient et Brest, touchés par la diminution du plan de charge des arsenaux.

François Grosrichard et Jean Menanteau

## Une convention particulière pour le Pays basque

**À SITUATION** originale, démarche originale. Le Pays basque, exemple d'entité géographique marquée par un fort sentiment « identitaire », sans pour autant correspondre à l'une des catégories administratives françaises, bénéficiera, à l'occasion du CIADT du 15 décembre, d'un traitement particulier. Les ministres adopteront en effet une « convention de développement du Pays basque » tripartite (Etat, département des Py-

énées-Atlantiques, région Aquitaine) assortie d'un effort financier notable : 32 millions de francs en 1998-1999.

L'application de cette convention constituera une sorte d'avant-première pour des dispositions que Dominique Voynet souhaite inclure dans la future loi : ce texte devrait prévoir, outre les classiques contrats de plan Etat-région, la possibilité de conclure des contrats avec les « Pays », créés par la loi Pasqua et que la ministre souhaite promouvoir. Le Pays basque est reconnu comme l'un d'entre eux.

La convention présentée au CIADT s'inspirera directement d'un travail intitulé « Pays basque 2010 » et élaboré pendant plusieurs années par les forces vives locales. Bouclé en mars, ce plan avait été transmis au gouvernement Juppé par les deux ministres élus du département, François

Bayrou et Alain Lamassoure. En fait, Nicole Pery (PS), qui a battu l'ancien ministre du budget aux élections législatives anticipées, assure depuis avoir retrouvé ce dossier à un échelon inférieur de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).

Le traitement particulier réservé au Pays basque tient sans doute en partie à la personnalité de Nicole Pery, proche de Lionel Jospin – qui lui a confié une mission sur les langues régionales – et qui a su plaider un dossier dont la dimension politique est particulière, étant donné l'existence de l'organisation clandestine Iparretarrak. Le CIADT pourrait, d'ailleurs, fournir aussi l'occasion de délivrer un message politique sur la langue basque.

Jean-Louis Andreani

## Un sondage qui tombe à pic

**DOMINIQUE VOYNET** a employé les grands moyens pour convaincre le premier ministre de l'importance du dossier dont elle est responsable. Le 4 novembre, Lors du déjeuner interministériel de « cadrage » du Ciadt à venir, la ministre avait distribué à tous ses collègues les résultats d'un sondage effectué par Ipsos-Opinion pour le Service d'information du gouvernement (SIG) sur les priorités des Français en matière d'aménagement du territoire (*Le Monde* du 6 novembre). Resté confidentiel depuis lors, ce sondage devait être rendu public vendredi 12 décembre.

Selon cette étude réalisée les 24 et 25 octobre auprès de 959 personnes, les Français sont très soucieux de l'aménagement du territoire : ils sont 76 % à juger qu'il doit s'agir d'une priorité de l'action gouvernementale au cours des prochaines années. Le soutien au développement économique et à l'emploi demeure la

priorité des priorités pour 77 % des personnes interrogées. Mais la sauvegarde de l'environnement vient juste derrière : 68 % des personnes interrogées la jugent plus importante que l'aide à la reconversion industrielle (64 %) et l'aide aux quartiers en difficulté (62 %).

### COMPATIBLE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Deux mesures proposées pour développer l'aménagement du territoire sont plébiscitées : la réorientation du trafic des marchandises de la route vers le rail ou les voies navigables (50 %) et le développement d'établissements d'enseignement supérieur dans les villes moyennes (43 %).

En revanche, la construction de grands équipements comme les autoroutes et les lignes TGV apparaissent secondaires pour 43 % des personnes sondées. Enfin, pour une majorité de Français (67 %), l'aménagement du terri-

toire est tout à fait compatible avec les préoccupations environnementales.

Les compétences des différents niveaux de pouvoir, dans le domaine de l'aménagement du territoire, sont clairement définies par les personnes interrogées. Soucieuses des actions de proximité, 57 % d'entre elles considèrent que cette responsabilité incombe aux collectivités locales. Ces collectivités doivent notamment prendre en charge le tourisme, l'urbanisme, les transports en commun, la culture et les sports, le logement et l'environnement.

L'Etat ne doit pas cependant rester en retrait, aux yeux des personnes interrogées : à lui de s'occuper en priorité de l'éducation, de la police et de l'action sociale, du développement économique et de l'emploi, ainsi que des routes.

Sylvia Zappi

## Quatre fois plus de crédits pour développer l'agriculture biologique

**LOUIS LE PENSEC**, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé, vendredi 12 décembre, au Centre zootechnique de Rambouillet, un plan de cinq ans de développement de l'agriculture biologique. Se fondant sur les conclusions du rapport que vient de lui remettre Alain Riquois, président de la section « agriculture biologique » de la Commission nationale des labels et certifications de conformité, le plan gouvernemental prévoit une hausse substantielle des crédits d'Etat.

Objectif : aboutir à 25 000 exploitations « bio » et 1 million d'hectares de surfaces consacrées à ce type d'activité à l'horizon 2005. Les aides publiques à ce secteur passeront à 60 millions de francs en 1998, soit une multiplication par quatre par rapport à 1997. S'y ajouteront des concours européens au taux maximum, notamment pour inciter à cette conversion les céréaliers et les producteurs de fruits et légumes.

Le ministre de l'agriculture a souligné que ce « modèle de développement n'est ni utopique ni ringard » et qu'il ne s'agissait pas « de condamner l'agriculture dite productive ». Il a aussi demandé aux organismes de recherche, aux instituts techniques et aux offices interprofessionnels d'accroître leurs efforts – y compris financiers – dans ce sens. Un comité interprofessionnel et d'accentuer leurs efforts de suivi du plan pluriannuel va être mis en place et pourrait déboucher plus tard sur un institut national de l'agrobiologie comparable à l'Institut national des appellations d'origine (INAO).

### 1 % DE LA CONSOMMATION

Tirant les leçons de l'affaire de la « vache folle », plusieurs organisations professionnelles agricoles avaient pris les devants en s'impliquant activement dans ce type d'agriculture. Un rejet, de la part des consommateurs, de produits soupçonnés d'être frelatés,

d'avoir été manipulés ou cultivés avec des engrais chimiques nocifs, peut avoir des conséquences très graves pour les producteurs. Ainsi, depuis dix ans, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) multiplie les efforts dans ce domaine. Une charte de partenariat, valable trois ans, et visant essentiellement la viande bovine, a été signée le 29 avril à Lille entre l'APCA, la Fédération d'agriculture biologique, la société d'abattage Selvi installée à Alençon et le groupe de distribution Auchan.

C'est parce que le marché des produits biologiques ne représente en France que 1 % de la consommation (au lieu de 10 % dans les pays d'Europe du Nord), avec un fort développement des importations (une multiplication par 20 entre 1993 et 1996), que le gouvernement veut donner un coup d'accélérateur et porter ce pourcentage au début du siècle à au moins 3 %, voire 5 %. Or, à

peine 0,5 % de la surface agricole globale est consacrée à ce type de production. Le nombre des exploitations qui se reconvertissent vers ce type d'activité (près de 4 000 aujourd'hui sur 137 000 hectares) est cependant en forte croissance (+ 9 % en 1996), après une longue période de stagnation. Certes, les coûts de production sont supérieurs par rapport au modèle de production classique, mais les agriculteurs qui s'y adonnent peuvent escompter des prix de vente revalorisés de 20 à 40 %.

Si l'on tente un classement par régions, c'est en Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Alsace, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes que les surfaces sont les plus importantes, la palme départementale revenant à la Lozère et à la Drôme. Les principaux progrès réalisés ces dernières années touchent la viande ovine.

F. Gr

## Vers la fin de la « bataille de l'eau » à Grenoble

### LYON

de notre correspondant régional

Le dossier de l'eau, dans lequel était embourbée la ville de Grenoble depuis deux ans, va-t-il être refermé ? Un avis rendu par la section du rapport et des études du Conseil d'Etat donne raison à son maire, Michel Destot (PS), qui avait consulté la haute juridiction administrative après son arrêt rendu le 1<sup>er</sup> octobre (*Le Monde* du 3 octobre 1997). Celui-ci annulait une délibération du conseil municipal de Grenoble du 30 octobre 1989, autorisant le maire, Alain Carignon (RPR), à déléguer la gestion du service de l'eau et de l'assainissement à la Lyonnaise des eaux. Mais dans le même arrêt les juges déclaraient irrecevables les conclusions tendant à l'annulation des contrats de concession de 1989, déposés par Raymond Avriillier (PS), deuxième adjoint de M. Destot.

### « DÉFAUT D'INFORMATION »

Raymond Avriillier (PS), à l'origine de la procédure engagée devant le Conseil d'Etat, demandait que la ville mette fin au contrat de privatisation de l'eau d'une durée de vingt-cinq ans. La « bataille de l'eau », engagée depuis longtemps par M. Avriillier, trouble depuis deux ans les relations entre le maire de Grenoble et son deuxième adjoint, qui s'affrontent sur l'opportunité du maintien ou non de la Lyonnaise des eaux dans

la cité. L'avis du Conseil d'Etat, rendu public le 12 décembre par M. Destot, donne clairement raison à celui-ci. Tout d'abord, il rappelle que l'annulation de la délibération du 30 octobre 1989 « est tirée du défaut d'information des membres du conseil municipal appelés à délibérer sur des actes litigieux ». Pour éviter que de tels défauts de procédure aient de graves conséquences, notamment financières, la jurisprudence du Conseil d'Etat admet – depuis 1905 – que l'annulation d'un « acte détachable » d'un contrat n'a aucun effet direct sur le contrat, qui demeure la loi des parties.

Le maire de Grenoble pouvait donc procéder, aussitôt après son élection en 1995, et sans attendre l'issue de la procédure contentieuse engagée par M. Avriillier, à la renégociation des contrats litigieux. Ce qu'il fit dès le mois de septembre 1995. Le maire pouvait également demander à son conseil municipal de l'autoriser à signer les avenants destinés à mettre le contrat initial de 1989 en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. « La ville de Grenoble peut être considérée comme ayant tiré par avance les conséquences nécessaires à la décision d'annulation rendue le 1<sup>er</sup> octobre par le Conseil d'Etat », conclut la section du rapport et des études du Conseil d'Etat.

Claude Francillon



## DISPARITIONS

## Amiral Jacques Guillon

## Un marin de la France libre

L'AMIRAL JACQUES GUILLON, un des rares officiers de marine à avoir appartenu aux Forces françaises libres (FFL), est mort, lundi 8 décembre, au Mériot (Aube), dans sa quatre-vingt-septième année.

Né le 27 décembre 1910, à Cosne-sur-Loire (Nièvre), ancien élève de Navale, Jacques Guillon échappe, en juillet 1940, à bord du torpilleur *Tornade*, à l'attaque de l'escadre française par la flotte anglaise en franchissant *in extremis* la passe de Mers el-Kébir neutralisée par des mines. Après le sabordage de la flotte à Toulon et le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, en novembre 1942, le jeune lieutenant de vaisseau Guillon saborde son remorqueur, le *Canard*, transformé en dragueur de mines pour échapper à la Kriegsmarine et à la marine italienne. Déguisé en curé de campagne, il sera l'un de ces rares marins qui, rejoignant l'armée de terre, eurent à cœur de libérer Bizerte, aux côtés des corps francs d'Afrique et des tabors marocains. Intégré dans un régiment blindé de fusiliers marins affecté à la 2<sup>e</sup> division blindée du futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque, il s'embarque pour le Yorkshire (Angleterre) pour parfaire sa formation dans un escadron où sert un autre officier de marine de la France libre, Philippe de Gaulle.

Durant la campagne de France, Jacques Guillon poursuit les *Panzer* à croix gammée, depuis le bocage normand jusque dans la forêt vosgienne. A la tête de ses équipages de chars, où se côtoient d'anciens des brigades internationales en Espagne, des réfugiés espagnols, des pieds-noirs, des musulmans et des évadés de France passés par les

prisons franquistes, il délivrera Neuilly-sur-Seine et obtiendra la reddition de 800 Allemands retranchés dans le château de Madrid. Durant les combats en Alsace, il va retrouver un second maître de réserve, dans la marine, un dénommé Jean Moncorgé, qui est plus connu au cinéma sous le nom de Jean Gabin.

Après la guerre, il servira, avec le grade de capitaine de frégate, en Indochine, où il commande notamment une flottille amphibie à Saïgon en 1951-1953. Parmi les responsabilités qui lui seront confiées plus tard, le capitaine de vaisseau Guillon commande l'escorteur *Jaureguiberry* en 1961 et, promu contre-amiral, il sera placé, en 1964, à la tête de la force amphibie d'intervention à Lorient. En 1965, il commande le centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique. Il sera élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre en 1969 et dirigera le cours supérieur interarmées (CSI), qui forme les futurs officiers généraux.

Trois ans après avoir été admis en deuxième section (réserve), l'amiral Guillon publie en 1975, chez Plon, un livre de souvenirs intitulé *De Carthage à Berchtesgaden*, où ce marin, qui s'est battu à terre, durant la seconde guerre mondiale, au côté du futur général Jacques Massu dans les rangs de Leclerc, relate un itinéraire militaire assez original.

Titulaire de la croix de guerre (1939-1945, de la Croix des TOE (théâtres d'opérations extérieures) et de la Croix de la valeur militaire, l'amiral Jacques Guillon était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **LE GÉNÉRAL SHEHU MUSA YAR'ADUA**, grande figure politique du nord musulman du Nigeria et opposant au régime du général Sani Abacha, est mort en prison lundi 8 décembre à l'âge de cinquante-quatre ans (*Le Monde* du 11 décembre). Yar'Adua naît en 1943, à Katsina, dans le nord du Nigeria, au cœur du pays Haoussa, principal vivier de l'élite politique et militaire nigérienne. Formé à Sandhurst, il gravit rapidement les échelons de l'armée. Lors de la guerre du Biafra (1967-1970), il commande une brigade d'infanterie de l'armée fédérale. Devenu chef de l'état-major, il est le numéro deux du régime du général Obasanjo, de 1976 à 1979. En 1979, il quitte l'armée et s'éloigne de la vie politique, comme son patron, après la passation des pouvoirs au nouveau président élu, Shehu Shagari. Il fonde alors à Kaduna, grande ville du nord du pays, *Le Reporter*, un quotidien indépendant qui sera fermé en mars 1994 par le gouvernement du général Abacha. Entre-temps, en juin 1993, il est l'un des candidats à l'élection présidentielle dont les résultats seront annulés par les militaires. En février 1994, il est arrêté pendant quelques jours. Délégué à la conférence constitutionnelle, il se prononce avec force pour le retour à une administration civile, projet annulé puis reporté une nouvelle fois par l'armée à octobre 1998. En mars 1995, après un putsch manqué, il est arrêté et condamné à mort, peine commuée en vingt-cinq ans de prison. Depuis, il était l'un des plus prestigieux opposants de la dictature nigérienne.

■ **LE CARDINAL RUGAMBWA**, ancien archevêque de Dar es-Salaam (Tanzanie), est mort lundi 8 décembre dans l'ancienne capitale tanzanienne. Né le 12 juillet 1912 à Bukongo, au nord-ouest de la Tanzanie, Laurean Rugambwa avait été converti à l'âge de huit ans, comme tous les membres de son village, et élevé par les Pères blancs. Ordonné prêtre en 1943 et

nommé évêque en 1951, M<sup>re</sup> Rugambwa était devenu en 1960 le premier cardinal d'origine africaine, créé par le pape Jean XXIII, et il avait participé à trois conclaves. Il s'était retiré en juillet 1992. Le décès de M<sup>re</sup> Rugambwa ramène le collège des cardinaux à 146 membres, dont 107 âgés de moins de quatre-vingts ans, électeurs du pape en cas de conclave.

■ **ROBERT CUSIN**, ancien journaliste à *L'Aurore*, est mort jeudi 4 décembre. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait débuté dans le journalisme pendant la seconde guerre mondiale, en participant à la fondation et à la distribution d'un des premiers journaux de la Résistance, *Pantagruel*. Il avait ensuite suivi le procès de Nuremberg pour le quotidien *L'Aurore*, dont il fut rédacteur en chef. Responsable du service d'informations à Air France au dé-

## NOMINATIONS

## OTAN

Yves Sillard prendra, en janvier 1998, les fonctions de secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les affaires scientifiques et l'environnement, à Bruxelles, en remplacement de Jean-Marie Cadiou.

[Né le 6 janvier 1936, polytechnicien et ingénieur général de l'armement, Yves Sillard a notamment dirigé les programmes de lanceurs Europa III et Ariane à l'Organisation européenne pour le développement des lanceurs (1971), avant d'être directeur général du Centre national d'études spatiales (1976-1982), puis PDG du Centre national pour l'exploitation des océans (Cnexo), entre 1982 et 1985, et président de l'Institut de recherche et d'exploitation de la mer (1985-1989). Entre 1989 et 1993, Yves Sillard a été délégué général pour l'armement au ministère français de la défense, avant d'être nommé PDG du groupe Défense conseil international (DCI), spécialisé dans les ventes d'armes.]

## EDUCATION NATIONALE

Jean-Claude Fortier, professeur des universités, a été nommé,

but des années 60, il fut un des pionniers du parrainage à la télévision. Robert Cusin avait ensuite été chef du service des relations avec les lecteurs de l'hebdomadaire *Télé 7 jours*, de 1974 à 1984.

■ **GEORGE CHISHOLM**, tromboniste britannique de jazz, né à Glasgow (Ecosse) le 29 mars 1915, est mort, samedi 6 décembre en Grande-Bretagne. George Chisholm était considéré comme l'un des trombonistes les plus talentueux dans un registre de jazz classique. En 1935, il a ses premiers engagements dans l'orchestre de Teddy Joyce. Il jouera ensuite avec Benny Carter, Fats Waller, avant de fonder un big band à la veille de la seconde guerre mondiale. Engagé dans la RAF, il participe à l'un des orchestres de l'armée, une formation qui continuera d'exister jusqu'au début des années 50. Puis

mercredi 10 décembre en conseil des ministres, recteur de l'académie de Lille. Il remplace André Varinard, en poste depuis juin 1993.

[Né le 9 juillet 1941 à Castres (Tarn), Jean-Claude Fortier, docteur d'Etat et agrégé de droit public, a débuté sa carrière d'enseignant à l'université de Lille en 1965. Maître assistant, puis maître de conférence à l'université de Reims de 1974 à 1981, il est ensuite nommé professeur à l'université des Antilles-Guyane jusqu'en 1989. Recteur de l'académie de Dijon, il démissionne de son poste en 1993, après l'arrivée du gouvernement d'Edouard Balladur, et retrouve un poste de professeur à l'université de Bourgogne. Jean-Claude Fortier a été, jusqu'en juin 1997, délégué national à l'éducation du Parti socialiste.]

Raymond Bastide, agrégé de pharmacie, a été élu, le 3 décembre, président de l'université Paul-Sabatier (Toulouse-III). Il succède au professeur Georges Larrouy, élu en janvier 1996, dont le mandat s'est achevé avec son départ à la retraite.

[Né le 23 janvier 1943 à La Rochelle (Charente-Maritime), le professeur Raymond

George Chisholm participera à de nombreuses formations, travaillera, comme musicien, pour la BBC et mènera une carrière de *sideman* jusqu'au début des années 90.

■ **BENITO JACOVITTI**, doyen des dessinateurs de bandes dessinées italiens, est mort mercredi 3 décembre à Rome. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Auteur de nombreux héros de BD qui ont marqué depuis cinquante ans les lecteurs de la Péninsule, cet ami de Federico Fellini avait commencé par créer une version humoristique de Pinocchio. Auteur du cow-boy Coco Bill, sorte de Lucky Luke à l'italienne, qui lui valut d'être connu bien au-delà de l'Italie, Benito Jacovitti maniait à la fois le non-sens, l'humour et parfois l'érotisme – il a notamment adapté à sa façon le Kama Sutra. Son épouse Floriana est morte quelques heures après son décès.

Bastide, docteur d'Etat en 1977 et agrégé de pharmacie galénique en 1979, est, depuis 1992, chef du service de pharmacie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Toulouse-Rangueil, où il a effectué toute sa carrière depuis 1975. Vice-doyen de la faculté de pharmacie en 1989, puis doyen en 1994, il a été élu, en 1994, au conseil d'administration de l'université.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 6 décembre est publié :

● **Université** : un décret modificatif fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9 décembre est publié :

● **Fonction publique** : un décret modificatif relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Décès

– M. et M<sup>me</sup> Raoul Barbès, M. et M<sup>me</sup> François Barbès, M. et M<sup>me</sup> Philippe Barbès, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants, Et toute la famille, font part du rappel à Dieu de

M<sup>me</sup> Armand BARBÈS, née Fernande BARTHÉLEMY,

le 10 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16<sup>e</sup>.

Un second service religieux aura lieu le mardi 16 décembre, à 14 h 30, en l'église de Neuveglise (Cantal), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Prière de bien vouloir remplacer les fleurs par des messes.

Famille Barbès, 77 bis, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

– Jean-Claude et Huguette Bazin, Dominique et Susan Bazin, Bernard et Françoise Bazin, Patrick et Isabelle Bazin, ses enfants, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> veuve Maurice BAZIN, née Jeanne RAY,

survenu le 9 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 15 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Laurent de Villemoisson-sur-Orge, suivi de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Moulins (Allier), à 15 h 30.

10, allée des Chardonnerets, 91360 Villemoisson-sur-Orge.

– Alain et Ginette Beigbeder, Francis, Jacqueline Beigbeder et leurs enfants, René, Claude Beigbeder et leurs enfants, Claudine, Georges Poinson et leurs enfants, Maryse Pottomain, font part du décès de

Monique BEIGBEDER,

survenu le 9 décembre 1997.

Le service religieux sera célébré au temple Montparnasse-Plaisance, 95, rue de l'Ouest, Paris-14<sup>e</sup>, le vendredi 12 décembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue Liancourt, 75014 Paris.

– Jacqueline, Annie, Manoucher et Christian, ses sœurs et beaux-frères, Jeanne Ruetsch, sa tante, Laurent et Eric, ses neveux et leurs familles, Yvette de Bovadilla, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part de la disparition de

Roger CABAL,

survenue le 8 décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, à Paris-4<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

En son souvenir, des dons pourront être adressés au service urologie de l'hôpital Necker à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M<sup>me</sup> Alain Camus, M. François Camus, M. Patrice Camus, ses frères, belle-sœur et neveu, ont la douleur de faire part du décès de

Michel, Christian CAMUS, journaliste, économiste, historien,

survenu à Paris, le 7 décembre 1997, dans sa cinquante-neuvième année.

Sa famille et ses amis se réuniront le mercredi 17 décembre, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris-20<sup>e</sup>.

Requiescat in pace.

– Anne, Marie-Paule, Christine et Pascale Nectoux, ses filles,

Fred Hirschmann, Franck Hofer, André Richard, Hervé Kernevez et Didier Mathieu, ses gendres, Christophe et Frédéric, Tristan, Julie et Mélanie, David, Emmanuel et Kevin, Ségolène, Adeline, Timothée et Robinson, ses petits-enfants, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Henriette Valentine PIAT,

le 6 décembre 1997, à Paris.

Elle a rejoint son époux,

Claude André NECTOUX,

décédé le 25 novembre 1995, à Thionville.

Obèques le 15 décembre, au Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

## THÈSES

Tarif Étudiants

65 F la ligne H.T.

– M<sup>me</sup> Jean Garreaud, son épouse,

Le comte et la comtesse Dominique Aymer de La Chevalerie, Philippe, Hélène,

M. et M<sup>me</sup> Pierre-Yves Fontaine-Garreaud, Mathilde,

M. et M<sup>me</sup> Jacques Renaut, Nancie, Pascal, ses enfants et petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès survenu brutalement, en son domicile, le 27 novembre 1997, de

Jean GARREAUD, ingénieur Ecole centrale des arts et manufactures de Paris, entré dans la Résistance pour une France libre en novembre 1940, à l'âge de dix-neuf ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Négrondes (Dordogne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Maine, 24460 Négrondes. Mane-Helec, 56700 Sainte-Hélène.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Olivier MADELIN, née Lucienne FERNET,

survenu le 2 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu en la basilique Sainte-Clotilde, dans la plus stricte intimité.

– Marie-Thérèse Plan, son épouse, Marie-Laure et Jean-Daniel, Baptiste, Chloé, Isaure, Arthur, Emmanuel et Isabelle, Léa, Victor, Brune, Philippe et Ana, Edouard, Jana, Jacques (†), ses enfants et petits-enfants, Toute sa famille et ses amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Rémy PLAN, ECP 46,

le 3 décembre 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu en la basilique cathédrale de Mende, le samedi 6 décembre.

Il repose auprès de

Jacques,

au cimetière de La Canourgue.

9, boulevard du Soubeyran, 48000 Mende.

## Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, le 13 décembre 1993,

Pierre GUELAUD

nous quittait.

Hildegard, son épouse, Claire et Olivier, Stéphane, Marc, Anne-Catherine, ses enfants, Clémence, Maxime et Marion, ses petits-enfants,

rappellent son souvenir.

Marie-Louise PAULINE, née NETTRE,

nous quittait le 13 décembre 1987.

Ayez une pensée pour elle et pour son mari,

Georges PAULINE,

ainsi que pour son fils

Michel DAVID.

## Soutenances de thèse

– Françoise Neveu soutiendra sa thèse de doctorat d'ethnologie du monde contemporain, intitulée « Des gens et des lettres, et WWW ? », Eric Gallais étant le directeur de thèse, samedi 13 décembre, à 9 h 30 (campus de Jussieu, tour centrale, 7<sup>e</sup> étage, salle 716).

– Ousmane Damba soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat en droit le 15 décembre 1997, à 15 h 30, à la faculté de droit de Paris-Saint-Maur, salle G 100.

Sujet : « Les contrats économiques internationaux et la souveraineté des Etats : le cas des pays en voie de développement ».

Membres du jury : M. J.-F. Prévost, directeur de thèse, professeur à Paris-V, M. Hervé Cassan, professeur à Paris-V, M<sup>me</sup> Marie-France Christophe-Tchalaloff, professeur à Paris-V, M. Tiébaout Flory, professeur à Paris-Saint-Maur, M. Claude Leclercq, professeur à Paris-Saint-Maur.

– M<sup>me</sup> Valentine Zuber a soutenu avec succès, lundi 1<sup>er</sup> décembre 1997, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, en Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée « Les conflits de la tolérance (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Michel Servet entre mémoire et histoire » devant un jury composé de : M. Jean Baubérot, directeur d'études à l'EPHE, directeur de thèse, M. Bernard Dompnier, professeur à l'université Blaise-Pascal-Clermont-Ferrand-II, M. André Encrevé, professeur à l'université Paris-XII, M<sup>me</sup> Jacqueline Lalouette, professeur à l'université Blaise-Pascal-Clermont-Ferrand-II, M. Claude Langlois, directeur d'études à l'EPHE, M. Jean-Marie Mayeur, professeur à l'université Paris-IV-Sorbonne, et elle a été déclarée digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

## TABLEAU GÉNÉRAL DES PROFESSIONNELS DE L'UNION EUROPÉENNE

Organisme international autonome et indépendant, réservé aux professionnels européens, y compris ceux qui ne sont pas inscrits aux Ordres professionnels nationaux, Licenciés ou Diplômés en Europe ou dans des pays extra-européens. Pour connaître et faire valoir ses propres droits de citoyen et de professionnel européen.

Expédition de dossiers en vue de faciliter la libre circulation des professionnels ainsi que pour l'homologation de diplômés universitaires européens et extra-européens dans tout le contexte communautaire.

L'appartenance au Tableau sera certifiée par une ATTESTATION DE INSCRIPTION et une CARTE D'IDENTIFICATION PERSONNELLE, en plus de garantir toute l'assistance nécessaire pour l'exercice de la profession.

REGISTRO GENERAL DE PROFESIONALES DE LA UNIÓN EUROPEA  
C. Conde de Miranda 1, 2<sup>a</sup> - 1 28005 Madrid ESPAÑA  
TEL. 00 34 1 366 58 18 - FAX. 00 34 1 365 82 02

“GRAND JURY”  
RTL-Le Monde-LCINICOLE  
NOTAT

ANIMÉ PAR  
RICHARD ARZT

AVEC  
ALAIN BEUVE-MERY (LE MONDE)  
PIERRE-LUC SEGUILLON (LCI)

ET  
CATHERINE MANGIN (RTL)

DIMANCHE  
18 H 30

RTL

**L'**ÂGE, quatre-vingt-six ans, ne lui a rien enlevé de sa superbe, ni de son pouvoir de fascination. Lundi 24 novembre, au Royal Air Force Museum, près de Londres, où Sotheby's organisait sa dernière vente aux enchères de l'année de voitures anciennes, elle était, incontestablement, la star. Pas un homme qui n'en ait rêvé, ne l'ait caressée du regard, ne l'ait convoitée. Pas une femme qui ne l'ait observée sans désir. Cette Rolls-Royce « Silver Ghost » - « Silver » pour la couleur argentée et « Ghost » pour la discrétion sonore de son moteur - fabriquée en 1911 avait attiré le monde, celui des gentlemen dilettantes, celui des nostalgiques d'une époque où la voiture était bien plus qu'un simple moyen de transport, celui des collectionneurs bon chic-bon genre. La salle était comble. Les enchères ont flambé, à la grande joie d'un commissaire-priseur dont le snobisme était à la hauteur de sa mission. Un acheteur au téléphone l'a emportée, sous les applaudissements polis d'une assemblée qui sait garder son self-control, pour... 4,5 millions de francs.

Rolls-Royce reste la voiture des milliardaires, comme si elle incarnait la preuve par excellence de leur fortune. « *Je ne suis pas seulement riche, je suis riche, riche...* », attaquait le jazzman Cole Porter en montant dans la sienne. Chez Rolls-Royce, on disait d'un ton méprisant : « *Si vous demandez le prix, c'est que vous n'avez pas les moyens.* » Rolls-Royce est entrée dans l'histoire plus qu'aucune autre marque automobile. La grande, celle des politiciens, des rois, des reines, des guerriers, des dictateurs : Lénine, Hitler, le tsar Nicolas II, la famille royale britannique, Winston Churchill, etc. Tous ont roulé sous la protection de l'emblème ailé.

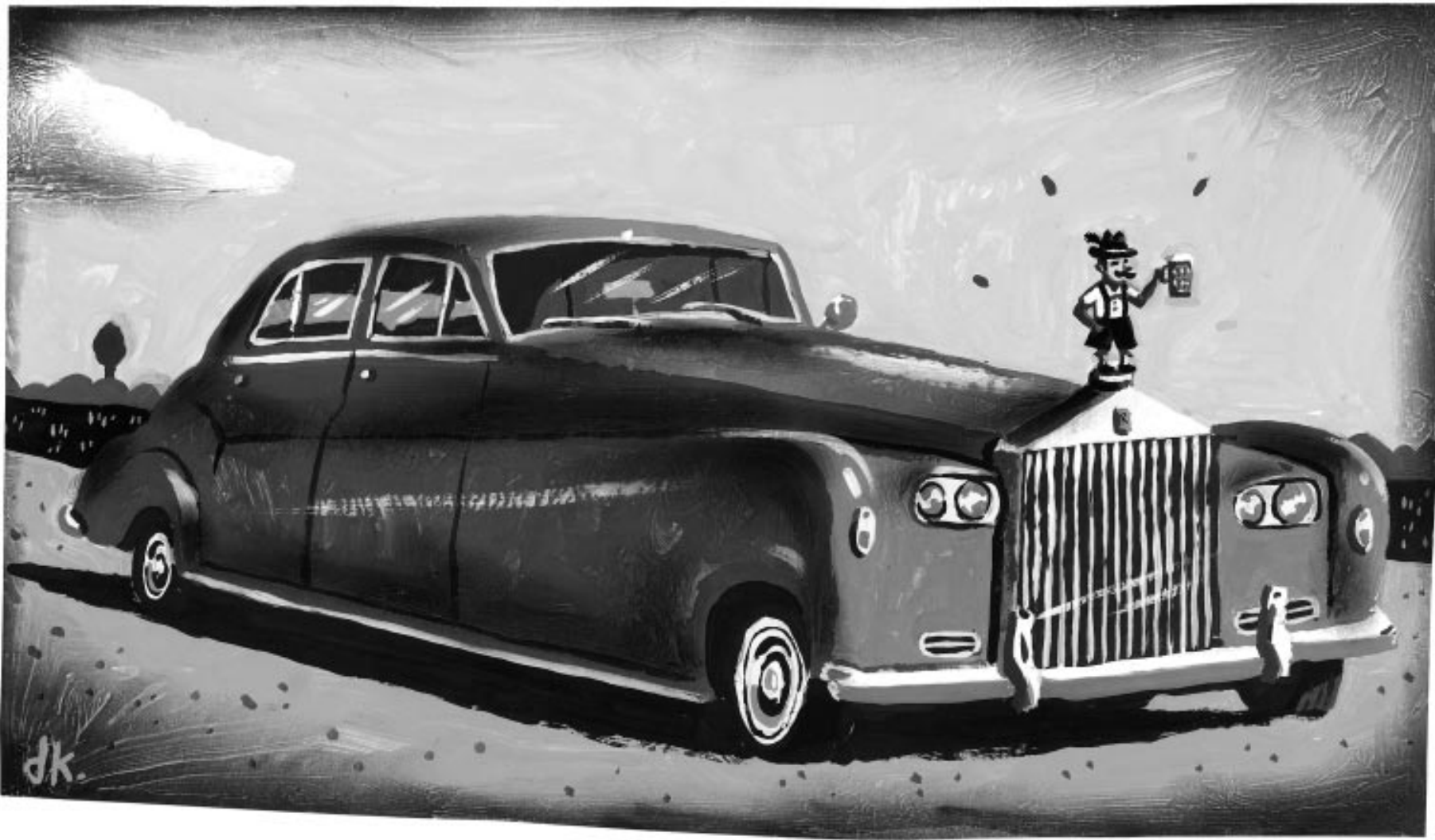
La petite histoire aussi : celle de Hollywood, des capitaines d'industrie, des rock-stars, des publicitaires : Charlie Chaplin, Elvis Presley, Henry Ford, Zsa-Zsa Gabor, Cary Grant, Michael Caine... Ce dernier s'en était même offert une avant d'avoir son permis de conduire.

Les Beatles firent scandale en s'exhibant dans une Rolls-Royce psychédélique. « *Ce n'est pas dans notre politique de commenter le goût de nos clients* », susurre-t-on chez le constructeur. Même commentaire laconique de la très britannique maison quand, en 1979, le *Daily Mirror* montre la voiture d'un millionnaire « *roi de la viande* », qui a remplacé l'emblème ailé de sa Silver Spirit par une vulgaire saucisse en argent.

« *Rolls-Royce reste un mythe et un symbole en Grande-Bretagne* », glisse Lord Montagu, qui possède à Beaulieu (Hampshire) le plus grand musée de voitures anciennes d'Angleterre. Son histoire personnelle est intimement liée à celle de la célèbre marque automobile. Son père, John Scott Montagu, un milliardaire très en vogue au début du siècle pour avoir notamment fondé le magazine *The Car Illustrated*, fut l'un de ses premiers clients.

Mais, surtout, il immortalisa ses amours adultères grâce à la célèbre marque : sa maîtresse, Eleanor Thornton, dont il était scandaleusement épris, servit de modèle à l'illustrateur de son magazine, Charles Sykes, pour dessiner et sculpter la première « Spirit of Ecstasy » qui ornera toutes les Rolls-Royce à partir de 1911 : « *Une gracieuse petite déesse qui a choisi les voyages sur terre comme délice suprême et qui a atterri sur la proue d'une Rolls-Royce pour se griser dans la fraîcheur et dans le battement d'ailes harmonieuses de ses voiles ; elle exprime sa joie en étirant les bras et en fixant son regard à l'horizon...* », écrit-il alors pour décrire sa création.

« *Mon père et M<sup>me</sup> Thornton eurent une fille. Elle-même a eu deux fils, mes neveux, dont l'un travaillait aujourd'hui chez Rolls-Royce* », raconte, tout sourire, l'actuel Lord Montagu. Pas de nos-



# Rolls-Royce au plus offrant

**La plus prestigieuse des marques automobiles a été mise aux enchères. BMW et Volkswagen sont sur les rangs, mais le repreneur devra s'engager à protéger la réputation d'excellence des voitures aux calandres ornées de la « Spirit of Ecstasy »**

talgie pourtant chez ce pur produit de l'aristocratie britannique à l'idée de voir Rolls-Royce changer de nationalité, après Harrods, Sotheby's, ou Jaguar. Le fabricant d'armes, Vickers, qui en contrôle le capital depuis 1980, a mis en vente le dernier joyau de la couronne britannique. Tous les candidats déclarés sont étrangers, à l'exception de Bernie Ecclestone, l'organisateur du championnat du monde de formule 1. BMW apparaîtrait comme le favori, mais d'autres, comme Volkswagen, sont aussi sur les rangs.

Rolls-Royce, estimé 400 millions de livres, ira au plus offrant. Une vulgaire histoire de gros sous pour cette vénérable maison qui a toujours, tout aristocrate qu'elle est, manifesté un parfait dédain pour les problèmes d'argent. « *Rolls-Royce, avec ses petits volumes, n'a plus les moyens de développer de nouveaux produits tout seul* », estime un analyste.

**D**ES moteurs BMW équiperont sa prochaine génération de modèles, attendue en 1998. « *Avec BMW comme propriétaire, le groupe pourrait être gagnant d'un point de vue technologique* », estime, comme d'autres, Jeffrey Pattinson, président de Coys of Kensington, le premier vendeur de voitures à Londres, créé en 1919 et devenu une institution pour les amoureux d'automobiles de prestige.

Rolls-Royce vient de traverser la période la plus difficile de son histoire. Après les « années fric » de la décennie 80 qui portent les

ventes du groupe à leur apogée en 1990 (3 324 unités), le constructeur, installé à Crewe près de Manchester depuis 1946, va commencer sa descente. Signe du déclin, en 1992, la famille royale lui est infidèle : Lady Di préfère s'offrir un cabriolet Mercedes-Benz rouge. En 1993, il ne vend plus que 1 360 voitures.

En période de crise, le luxe de Rolls-Royce est trop ostentatoire. Le groupe décide de redynamiser son autre marque, Bentley, considérée comme la « Rolls du pauvre ». S'ils empruntent la même carrosserie que leur grande

**Sur près de 130 000 Rolls-Royce produites depuis la naissance de la marque en 1906, les deux tiers roulent encore**

sœur, ses modèles sont désormais différenciés et, surtout, plus sportifs. Les « yuppies », qui pullulent à la City, en sont fous : 60 % des ventes du groupe sont désormais des Bentley contre moins de 10 % avant 1980.

Ce repositionnement s'accompagne d'une restructuration sans précédent. Les effectifs sont presque divisés par deux, passant de 4 700 à 2 500 personnes. Rolls-Royce adopte de nouvelles règles : marketing, productivité, flux tendus et sous-traitance font désormais partie de son lot quotidien. L'usine fait actuellement l'objet de travaux, qui la doteront de sa première chaîne d'assemblage et de

son premier atelier de soudure. D'après les analystes, cette réorganisation devrait lui permettre de produire jusqu'à 8 000 véhicules par an. Rolls-Royce est revenu aux bénéfices en 1994, après trois ans de pertes. Mais la marque mythique est rentrée dans le rang, comme Porsche ou Mercedes.

« *Rolls-Royce, même allemand, continuera à faire ses voitures à Crewe, comme elles sont faites aujourd'hui. C'est cela l'important* », estime le Rolls-Royce Enthusiasts' Club, qui rassemble 9 000 membres dans le monde entier. Les voitures à l'emblème ailé sont encore, à bien des égards, produites dans la tradition la plus pure. Il faut une journée entière pour fabriquer, entièrement à la main, une calandre et cinq heures pour la polir, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec un miroir. Chacun des douze artisans employés à leur construction y grave ses initiales : ils peuvent reconnaître leur travail en voyant une voiture dans la rue. Les soixante-dix-huit ébénistes qui travaillent les bois les plus rares, sélectionnés avec la plus grande attention sur la planète entière, font aussi partie du mythe. Tout comme les couturières des cuirs qui s'échinent sur les douze peaux de vache qui garnissent l'intérieur de chaque limousine.

Les amoureux de Rolls-Royce sont tranquilles : si le futur propriétaire du capital voulait rompre avec ces traditions, il risquerait de perdre le droit d'utiliser la marque. Car celle-ci n'appartient pas au constructeur, mais à Rolls-Royce plc, fabricant de moteurs d'avion, qui a vendu la branche

automobile en 1973. « *Le contrat stipule que les Rolls-Royce doivent rester des grosses voitures, très luxueuses et produites en nombre limité. Sans quoi, elles peuvent perdre leur nom* », explique un analyste. Le repreneur de Rolls-Royce devra également protéger la réputation d'excellence de « *la meilleure voiture au monde* ». Sur près de 130 000 Rolls-Royce produites depuis la naissance de la marque, les deux tiers roulent encore.

L'histoire commence à Manchester un jour de 1901. Henry Royce, un petit industriel en appareillage électrique de quarante ans, est furieux : le véhicule qu'il

vient d'acheter, une Decauville d'occasion, française pourtant réputée, ne cesse de tomber en panne. Cet autodidacte, fils de meunier, qui a commencé à travailler avant ses dix ans, décide de construire une voiture digne de ce nom : il démonte et remonte sa Decauville jusqu'à la connaître sur le bout des ongles. Le 1<sup>er</sup> avril 1904, la première Royce est produite. Cette biplace, deux cylindres, particulièrement silencieuse pour l'époque, démarre du premier coup.

**A**cette époque, à Londres, le jeune et riche aristocrate Charles Stewart Rolls brûle la vie. Pilote automobile et aviateur intrépide, il ouvre en 1902 un garage dans une ancienne patinoire où il vend des voitures, essentiellement des françaises, dont la supériorité est alors totale. Avec un regret : celui de ne pouvoir décemment pas offrir à ses clients de modèles britanniques, qui ne sont pas à la hauteur. Sa rencontre avec Henry Royce, en 1904, lui redonne espoir dans l'industrie nationale. Il s'engage à vendre toutes les voitures construites par son nouvel ami. En 1906, le roturier et le patricien créent Rolls-Royce et la « Silver Ghost » sort. Son premier client est cher au cœur des ménagères : il s'agit de Paris E. Singer, l'industriel des machines à coudre. C'est le début d'une formidable aventure, à laquelle la mort de Charles Rolls en 1910, aux commandes d'un avion, ne mettra pas fin.

Le groupe enchaîne les succès. A l'occasion de la première guerre mondiale, il se lance dans les moteurs d'avion. En 1931, Bentley, qui ne survit pas à la Grande Dépression, passe dans son giron. Pendant la guerre, ses moteurs d'avion connaissent une période faste. Les années 70 marquent la première crise du groupe, liée aux activités aéronautiques : en 1971, il est placé sous administration judiciaire. Le gouvernement conservateur nationalise Rolls-Royce ! L'activité automobile, elle, est introduite en Bourse en 1973. Vickers la rachète en 1980, pour 38 millions de livres. Après la récession consécutive aux deux chocs pétroliers, les « Spirit of Ecstasy » sont au plus mal. Puis vient l'engouement des années 80 avant la rechute du début de la décennie.

« *Rolls-Royce n'est plus ce que c'était*, estime Jeffrey Pattinson. *Je ne connais personne aujourd'hui, dans mon entourage, qui voudrait s'en acheter une neuve.* » Le patron de Coys est nostalgique : adolescent, il rêvait devant les Rolls-

Royce, leurs propriétaires et leurs femmes. « *Ils étaient assortis à leur voiture. Les femmes étaient élégantes. C'est ce qui m'a donné envie de travailler dans ce domaine. Aujourd'hui, c'est fini.* » Des « nouveaux riches » achètent encore des Rolls-Royce neuves, contre un chèque qui va de 1,1 million pour la Bentley Brooklands R à 2,17 millions de francs pour la Rolls-Royce Continental T. Mais « *les Rolls-Royce n'offrent plus la meilleure technologie. De nombreuses voitures sont au même niveau de qualité* », continue-t-il, sans complaisance. Les châssis remontent à vingt ans.

« *Les anciennes Rolls-Royce sont moins à la mode que dans les années 70 et 80. Aujourd'hui, les italiennes sportives ont plus la cote* », rajoute Jeffrey Pattinson. Le marché de l'occasion, qui s'était effondré en 1991, n'a jamais retrouvé le niveau de 1989. « *Vous pouvez désormais acheter une Rolls-Royce, en bon état, à partir de 10 000 à 12 000 livres* », estime Peter Blond, directeur chez Sotheby's. Encore faut-il l'entretenir. « *Nous vivons dans un monde où le marketing est roi. Il est plus facile de faire renaître une marque réputée que d'en créer une* », conclut Jeffrey Pattinson, qui compte sur le repreneur de Rolls-Royce pour redonner au carrosse les meilleures technologies et faire revivre le mythe qui a bercé sa jeunesse.

Malgré tout, la société britannique, où les divisions sociales sont plus marquées qu'ailleurs, reste sentimentalement attachée à Rolls-Royce. « *Ce qui compte, pour les Anglais amateurs de vieilles voitures, c'est la vie sociale qu'engendre leur propriété, une vraie culture souterraine* », considère Jeffrey Pattinson. « *On compte ici 600 000 voitures anciennes de plus de vingt-cinq ans* », précise Lord Montagu. Le reste de l'Europe n'en compte que 200 000. Les Anglais sont des collectionneurs dans l'âme. Chaque marque automobile a son club de fans, qui derrière leur flegme vouent un véritable culte à leur voiture.

Les hommes se voient dans la semaine, au pub. Le week-end, ils se rendent à des pique-niques, des promenades à la campagne, des courses... Les femmes sortent leurs plus belles capelines, les hommes leurs blazers stricts, bleu marine à boutons dorés, avec, brodé sur la poche, l'écusson de leur club, université ou régiment. Le monde d'antan revit.



## Philippe Séguin ou le conservatisme bougon

Suite de la première page

« Uniforme » ? Il existe précisément un seuil qui, selon que les entreprises comptent plus ou moins de 20 salariés, permet d'étaler le calendrier de 2000 à 2002. Pour M. Séguin, c'est parce que la réduction du temps de travail va favoriser la productivité qu'elle se traduira par une diminution de l'emploi. Le raisonnement est simple. Mais il est faux. Pour que la réduction du temps de travail crée de l'emploi, il faut que deux conditions soient réunies : qu'elle n'ait pas pour conséquence une hausse des coûts des entreprises – ce qui suppose à la fois une progression maîtrisée des salaires, un dispositif d'aide publique et une augmentation de la productivité ; que cette augmentation de la productivité ne compense pas totalement la diminution de la durée du travail. Rien, aujourd'hui, ne permet d'affirmer que ces conditions ne seront pas réunies. Au contraire !

Au-delà, c'est un raisonnement incroyablement malhonnête que celui qui, pour conclure à l'opposition entre productivité et emploi, postule que la production et la demande constituent des données fixes. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'investissement des Etats-Unis dans les technologies de l'information, domaine de haute productivité par excellence, a été un moteur vigoureux pour la croissance et l'emploi ces dernières années. La vision frileuse de l'économie est en réalité profondément conservatrice.

Comment lui qui, il n'y a pas si longtemps, faisait de grands moulinets en invoquant le « front républicain », peut-il aujourd'hui se laisser aller à ce lâche abandon qui consiste à placer un signe « égal » entre le PS et le FN ?

Le deuxième débat est européen. Philippe Séguin confirme une nouvelle fois qu'il considère la parole de la France engagée par le référendum sur le traité de Maastricht. Si j'y vois davantage un comportement républicain qu'un revirement opportuniste, j'y vois aussi la possibilité de clore un débat théologique pour ouvrir un débat concret sur l'Europe qui se fait.

Passons, là encore, sur ce qui peut paraître contradictoire : juger le contenu du traité d'Amsterdam insignifiant et, dans le même temps, ne par écartier le recours au référendum ; critiquer ce traité, sous prétexte que l'on est dans l'opposition, en oubliant qu'on l'a soi-même négocié lorsque l'on était dans la majorité.

La construction européenne est-elle en train de se rééquilibrer ? Philippe Séguin en doute – pour user d'un euphémisme. Il traite par l'ironie, si ce n'est par le mépris, voire par l'arrogance, les efforts du gouvernement pour mettre en place un « pôle économique ». Soit. Mais quand même ! Il y a six mois, nous sommes partis du néant absolu. Aujourd'hui, tous nos partenaires sont convaincus de la nécessité de renforcer la coordination de nos politiques économiques.

Et demain ? Grâce aux résultats du sommet de Luxembourg, l'emploi sera placé chaque année au cœur d'un conseil européen ; les pays qui auront l'euro en commun se concerteront sur tous les sujets importants de politique économique. S'il fallait une seule preuve de l'importance de cette coordination, il suffirait d'observer l'insistance farouche pour en faire partie que manifestent ceux qui – Grande-Bretagne en tête – ne peuvent ou ne veulent pas participer dès 1999 à la monnaie unique.

Philippe Séguin préfère-t-il encore l'immobilisme ?

Le troisième débat est institutionnel. Une formule – « la cohabitation est un régime détestable » – a frappé. Outre que la cohabitation procède des institutions de la V<sup>e</sup> République et, ce qui n'est pas rien, du vote des Français, elle ne doit pas occulter le reste : l'essentiel. Car sa lecture des institutions, sur un point majeur, est pour le moins surprenante. M. Séguin l'affirme : « Le premier ministre reste le premier ministre du président de la République. » La lapalissade cache, précisément en période de cohabitation, une incongruité. Le premier ministre est nommé par le président de la République. Mais il est, politiquement, le premier ministre de tous les Français et, juridiquement, pour poursuivre la formule de M. Séguin, le premier ministre issu de la majorité parlementaire.

En d'autres termes, c'est devant l'Assemblée nationale et non devant le président de la République que le premier ministre est responsable.

Mais le désaccord ne s'arrête pas là ! Il porte aussi sur l'avenir de nos institutions. De manière paradoxale, si ce n'est contradictoire, Philippe Séguin condamne la cohabitation et prône le statu quo institutionnel alors même que la première est une conséquence du second. Lionel Jospin a témoigné d'une autre volonté, dans sa déclaration de politique générale, en défendant une évolution profonde des textes et de la pratique de la V<sup>e</sup> République. Un gouvernement resserré, collégial, s'appliquant à lui-même le non-cumul avec une fonction exécutive locale en a marqué les premiers signes. D'autres suivront très rapidement avec, en premier lieu, la limitation plus générale, attendue par les Français, du cumul des mandats.

Le quatrième débat est politique. Les coups de griffe distribués au chef de l'Etat – par habitude, par réflexe, presque par inadvertance – n'appellent aucun commentaire. Ceux envoyés à la gauche, en revanche, méritent une mise au point. Le procès est maintenant rituel, les mots d'ordre scandés, les formules rabâchées : la gauche ferait le jeu du Front national. L'accusation est grave. Elle est doublement malhonnête. S'agissant du passé, et notamment des élections législatives, on ne peut affirmer que la gauche a été majoritaire grâce au FN : les électeurs du FN se sont reportés plus de deux fois plus vers la droite que vers la gauche ; surtout, il a été démontré que la gauche aurait été majoritaire à l'Assemblée nationale, même sans aucune triangulaire ; avec des reports identiques à ceux des circonscriptions où le Front n'était pas présent au second tour.

S'agissant du présent et, entre autres, des réformes du droit de la nationalité et de l'immigration, il suffit de rappeler que ce sont les engagements pris devant les Français qui sont aujourd'hui tenus, de souligner que ces textes sont justes et équilibrés, et d'entendre les propos d'une partie de l'opposition, souvent violents et parfois même inacceptables, pour situer les responsabilités réelles des uns et des autres.

M. Séguin affirme que la question des relations avec le FN ne soulève « pas de débat à droite » : peut-être préfère-t-il se cacher la tête dans le sable que se couvrir la tête de cendres... Il confirme que la coalition RPR-UDF n'aura de candidat à la présidence des régions que si elle est en situation de majorité absolue ou relative : je ne me permettrai pas de douter de la sincérité de l'engagement. En revanche, il envisage tranquillement de laisser le FN prendre la tête d'une région s'il disposait d'une majorité relative. Comment lui qui, il n'y a pas si longtemps, pendant la campagne présidentielle, faisait de grands moulinets en invoquant le « front républicain », peut-il aujourd'hui se laisser aller à ce lâche abandon qui consiste à placer un signe « égal » entre le PS et le FN ? Pour ma part, je m'oppose à la droite parlementaire ; je combats l'extrême droite ; je préférerai toujours voter pour la première que laisser le champ libre à la seconde.

Le 11 mars 1995, Philippe Séguin interpellait à la « une » du Monde dans un article au titre édifiant : « Socialistes, encore un effort pour redevenir républicains ». On aurait aujourd'hui envie de lui retourner l'invitation : « Gaullistes, un nouveau sursaut pour rester républicains »...

Dominique Strauss-Kahn

# Outrage à magistrat, monsieur le ministre ! par Paul Garde

On a rarement vu un ministre de la République s'immiscer ouvertement dans une affaire judiciaire en cours et critiquer publiquement, en termes presque infamants, la façon dont la procédure est menée par les magistrats compétents. Une telle attitude serait considérée, avec juste raison, comme attentatoire à la séparation des pouvoirs et constituerait probablement le délit d'outrage à magistrat. C'est pourtant exactement ce que vient de faire le ministre de la défense, Alain Richard, lorsqu'il a déclaré devant la presse (*Le Monde* du 10 décembre) : « Nous sommes défavorables à une justice-spectacle, et le TPI [Tribunal pénal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie] en pratique une. »

Par cette déclaration, le ministre entendait justifier l'ordre donné par lui aux officiers français ayant servi en Bosnie de ne témoigner à La Haye que par écrit, et non oralement. Nous ne discuterons pas ici cette décision sur le fond. Quelles que soient ses bonnes ou mauvaises raisons, nous feindrons de croire (au risque d'être démentis par les juristes) que le choix entre procédure écrite et orale n'est qu'un détail technique, que le pouvoir exécutif français avait compétence pour effectuer ce choix et que le refus de déférer aux réquisitions du tribunal ne constitue pas une entrave au cours de la justice.

On imagine le tollé, si un membre du gouvernement proférait une telle imputation contre un tribunal français, par exemple celui qui, à Bordeaux, juge Maurice Papon ! Mais le réflexe hexagonal du public français le rend peut-être moins sensible aux atteintes portées à une juridiction siégeant hors de nos frontières et échappant à notre système étatique. Il faut rappeler avec force que le TPI, créé par une décision du Conseil de sécurité des Nations unies que la France a votée, devenu organe légal

Mais pourquoi faut-il qu'à l'observation le ministre ajoute l'invective en critiquant le fonctionnement du tribunal et en l'accusant de pratiquer « une justice-spectacle » ?

L'accusation – formulée par Alain Richard contre le TPI de La Haye – de pratiquer une « justice-spectacle » n'est pas seulement inconvenante. Elle est absurde.

Le principal défaut de ce tribunal, c'est son extrême discrétion, le peu de publicité donné à son activité, alors que les faits jugés sont si graves. Cette modestie cache le travail de foumi de centaines d'enquêteurs qui ont rassemblé une immense somme de matériaux, trésor pour l'historien de demain.

Mais le plus grave, dans la déclaration d'Alain Richard, ce sont ses conséquences politiques. M. le ministre ignore peut-être que depuis des mois se développe dans la presse aussi bien serbe que croate une campagne systématique de dénigrement du TPI. Les inculpés de crimes de guerre que les Serbes refusent de li-

vrer, et que les Croates n'ont consenti à laisser arrêter qu'après des mois de pressions internationales musclées, sont aux yeux d'une bonne partie de ces deux peuples des héros nationaux, et tous les moyens sont bons pour discréditer leurs juges.

Une prise de position comme celle de notre ministre fournit à ces campagnes une caution inespérée. Elle renforce ces secteurs de l'opinion dans leur bonne conscience nationaliste. Elle travaille donc contre la paix.

Il serait catastrophique que la France rejoignît la Serbie et la Croatie dans un « front du refus » contre la justice internationale. Ce serait d'autant plus grave que notre pays est responsable militairement d'un tiers de la Bosnie. Il ne faut pas que les criminels de guerre, menacés à Prijedor (zone britannique) ou à Zvornik (zone américaine), trouvent à Pale (zone française) un sanctuaire inviolable.

Le gouvernement français se doit de désavouer les attaques irresponsables d'un de ses membres contre la justice internationale. Le ministre qui les a proférées doit, s'il a le moindre sens républicain et le moindre respect de la séparation des pouvoirs, retirer ses propos et présenter ses excuses au président du tribunal.

Paul Garde est professeur émérite à l'université de Provence.

Paul Garde est professeur émérite à l'université de Provence.

Paul Garde est professeur émérite à l'université de Provence.

Paul Garde est professeur émérite à l'université de Provence.

Paul Garde est professeur émérite à l'université de Provence.

# PUNTO OPERA

DÉJÀ UN GRAND CLASSIQUE.



A PARTIR DE 47 200 F\*

Autoradio K7 à façade amovible - Décor exclusif - 4 Appuis-tête - Ouverture du hayon depuis l'habitacle - Volant à absorption d'énergie - Vitres teintées Solar Plus - Antivol Fiat Code - Coque à déformation programmée - Dispositif anti-incendie F.P.S. - Motorisation essence 60 Fire - 3 ou 5 portes. \*Tarif conseillé hors options au 15.09.97 AM.98 de la Punto 60 Opéra 3 p. après déduction de la Prime Qualité Fiat de 5 000F pour la reprise de votre ancien véhicule (Prix Net : 52 200F). Offre réservée aux particuliers. valable jusqu'au 31.12.97. dans les points de vente participants.

CONTRAT TRANSPARENCE

FIAT

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## L'IRA à Downing Street

**E**N recevant Gerry Adams, le chef du Sinn Féin, la branche politique de l'IRA, jeudi 11 décembre, dans sa résidence officielle, Tony Blair a fait preuve d'un indéniable courage politique. D'un courage froid, déterminé, réfléchi qui est la marque des hommes d'Etat. Car il n'est pas de dossier plus difficile ni plus risqué, pour un premier ministre britannique, que celui de l'Irlande du Nord. Sur ce dossier-là, M. Blair a beaucoup à perdre, tant les risques d'échecs sont importants.

Ses prédécesseurs ont tenté d'esquiver le problème ou de lui donner une solution purement militaire. En vain. Margaret Thatcher a failli y perdre la vie. John Major, après avoir eu, le premier, l'audace de nouer des contacts - secrets - avec l'IRA qui ont conduit à un premier cessez-le-feu, a reculé devant l'obstacle : dépendant des votes protestants aux Communes, il a tergiversé et ainsi donné aux « durs » du mouvement républicain les arguments qu'ils attendaient pour reprendre leurs tentatives.

M. Blair a pris le problème à bras-le-corps. Le fait que sa grand-mère soit une protestante originaire de l'Ulster y est peut-être pour quelque chose. Mais, tout en affichant ses convictions en faveur de l'union entre la province et la Grande-Bretagne, il fait preuve d'impartialité. Il a lancé des conversations entre toutes les parties au drame nord-irlandais. Pour donner de vraies chances à ce processus de paix, il a décidé de recevoir à Downing Street, le plus officiel-

lement possible, tous ceux qui sont à la table de négociation. Cela voulait dire aussi l'IRA, ou, du moins, son aile politique. Soixante-seize ans après que le premier ministre David Lloyd George eut accueilli à Downing Street un nommé Michael Collins, chef de la rébellion irlandaise contre l'occupant anglais, le geste de M. Blair est un geste fort. Il est de nature à ancrer les pourparlers dans la réalité profonde d'une épouvantable guerre civile. Cette réalité lui imposait de discuter avec l'ennemi, c'est-à-dire avec le représentant de l'IRA d'aujourd'hui.

M. Blair n'entend pas laisser traîner les choses. Il a fixé une date-butoir aux négociations. Il s'est réservé la possibilité de faire lui-même - en coordination avec Dublin - des propositions de solution puis de les soumettre aux Irlandais du Nord. Car, a-t-il promis, ce sont eux qui trancheront en dernier ressort. Viendra alors l'heure de vérité : les ultras protestants acceptent-ils de partager le pouvoir avec les catholiques, minoritaires ? L'IRA respectera-t-elle la volonté de la majorité si celle-ci souhaite le maintien de la division de l'île ?

A cette dernière question, c'est à M. Adams et à la direction de l'IRA de répondre. C'est à eux, maintenant, de faire, à leur tour, preuve de courage politique, de prendre des risques, d'être à la hauteur d'une situation qui leur impose de mettre fin au terrorisme et de ne plus lutter que sur le terrain politique, terrain que Downing Street vient de leur ouvrir. M. Blair, lui, a fait sa part du chemin.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenzi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».  
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Des oranges pour Noël

**LES PROMESSES** du ravitaillement font souvent long feu ; quant aux mauvaises nouvelles, elles vous prennent en général au dépourvu. Ce fut le cas des grèves, qui ont durement éprouvé la plupart des foyers et ont malencontreusement compromis l'approvisionnement des grands centres. Bien des Parisiens se demandent aujourd'hui s'ils peuvent espérer une amélioration de leur sort et surtout une baisse des prix au cours des mois d'hiver.

L'effort que le gouvernement tente est modeste. Les fêtes de Noël ne se passeront pas sans que le ravitaillement fasse un « geste ». La liste de denrées déboulées à cette occasion n'est pas encore arrêtée ; y figureront : 250 grammes de légumes secs métropolitains au prix de la taxe, la confiture promise pour les enfants et de la confiserie au choco-

lat. De très importantes quantités d'oranges d'Afrique du Nord sont sur le point d'arriver dans la métropole. Etant donné l'abondance des stocks, le gouvernement songe à libérer les prix.

Il s'ensuivrait une hausse sensible que l'on espère atténuer de la manière suivante : des oranges importées d'Italie sont attendues, elles resteraient soumises à la taxe et au rationnement et serviraient ainsi de contrepois au marché libre.

Les arrivages de lait s'améliorent lentement, mais il est à craindre que les 525 000 litres qui sont distribués actuellement ne soient guère dépassés au cours de l'hiver. Heureusement, le nouveau système de répartition relatif aux régimes permet de servir à peu près régulièrement les femmes enceintes et allaitant.

(13 décembre 1947.)

**METTRE** sur pied un Boeing européen : c'est l'ambition que se sont assignée les gouvernements allemand, britannique et français avec la proposition de créer, à l'aube du siècle prochain, un groupe Airbus à vocation civile et militaire, auquel l'Espagne, l'Italie et la Suède sont sollicitées de participer.

L'Europe, constatent les trois gouvernements à l'origine de cette initiative, ne peut plus se contenter d'être le numéro un mondial dans le secteur des lanceurs, avec Ariane, et le numéro deux mondial dans celui de l'aviation commerciale, avec Airbus. Elle a besoin, pour sa survie, de tenir tête en matière de défense - missiles, espace militaire, hélicoptères, avions de combat - à des géants américains nés de concentrations et de fusions dictées depuis 1996 par un Pentagone, dont le budget, sans commune mesure avec les crédits que les Européens réunis peuvent consacrer aux études, à la recherche et au développement, a été élaboré pour promouvoir un rapprochement entre les technologies civiles et militaires de l'aéronautique, de l'électronique et du spatial.

Pour illustrer l'éparpillement des investissements européens et s'en tenir à un seul exemple, les six pays impliqués par le projet totalisent la moitié du budget militaire américain. Et pourtant, ils abritent trois fois plus d'entreprises de défense qu'aux Etats-Unis, et il leur arrive en 1997 de mener de front trois programmes d'avions de combat concurrents.

### DE PROFONDES DIVERGENCES

Rapporteur spécial, pour les questions de défense, de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine) note, à propos de l'appel des gouvernements allemand, britannique et français pour « une intégration européenne dans le secteur aérospatial fondée sur un partenariat équilibré » (Le Monde du 10 décembre), qu'il s'est agi là d'« un réflexe de survie » et d'« un tournant stratégique », devenus possibles, de l'avis du député, par « une bonne nouvelle pour l'Europe » : le ralliement de la Grande-Bretagne à la perspective de bâtir « une entité européenne de défense qui puisse prétendre à l'autonomie ».

Cette vision est sans doute opti-

miste. En réalité, les trois gouvernements l'ont eux-mêmes ressentie comme telle. Après avoir fixé un cap vague et ambigu dans leur déclaration conjointe, ils ont choisi de s'en remettre aux industriels du soin de présenter « un projet clair » pour mars 1998, sous la promesse que les Etats dégageront des convergences susceptibles de transcender les politiques nationales.

Rien n'est acquis par avance. De profondes divergences sont apparues lors des discussions préparatoires à la déclaration commune, laissant présager l'éventualité de rudes parties de bras de fer à venir.

A commencer par la nature de l'intégration envisagée. S'agit-il, comme des Britanniques l'évoquent, de créer un holding, baptisé Euroco (pour Euro Company), qui intégrerait par absorption les activités des uns et des autres en constituant des branches spécialisées (Airbus SA, avions régionaux, appareils de combat, missiles, hélicoptères, espace militaire, etc.) ? Auquel cas, Aerospace et Dassault Aviation, si l'on s'en tient à la situation en France, seraient démantelés et appelés à disparaître à terme.

Ou bien s'agit-il d'une conception, plus proche du vœu de beaucoup de Français, d'un groupe Airbus SA Plus, qui rapprocherait les activités sans dissoudre certains des patrimoines industriels dans lesquels la France peut continuer à espérer valoriser ses compétences ? Auquel cas, la vision à long terme n'est plus guère celle d'une société intégrée. Le jeu risquerait de rester ce qu'il est actuellement : un jeu triangulaire, où la Grande-Bretagne, du fait même de ses capacités en matière de défense qui sont importantes sans être hégémoniques, serait le partenaire le plus mobile de l'environnement européen, en se portant, cas par cas, tantôt aux côtés de l'Allemagne, tantôt auprès de la France.

D'autant que, dans le domaine de l'aviation de combat, la situation se complique. Deux des trois industriels concernés, Dassault Aviation et le suédois Saab, n'ont jamais fait partie d'Airbus, quand British Aerospace (BAE) et le groupe allemand DASA, les constructeurs de l'Eurofighter rival du Rafale et du Gripen, en sont des piliers de longue date. Ce qui place notamment BAE en position centrale et confortable. En effet, dès lors que Dassault Aviation, par exemple, ferait sa mauvaise tête

en se refusant à contribuer à définir le prochain avion de combat européen qui succéderait au Rafale et à l'Eurofighter, BAE est en situation de mettre hors jeu le constructeur français : il lui suffira de menacer de s'allier avec un industriel américain sur le projet JSF (*joint strike fighter*).

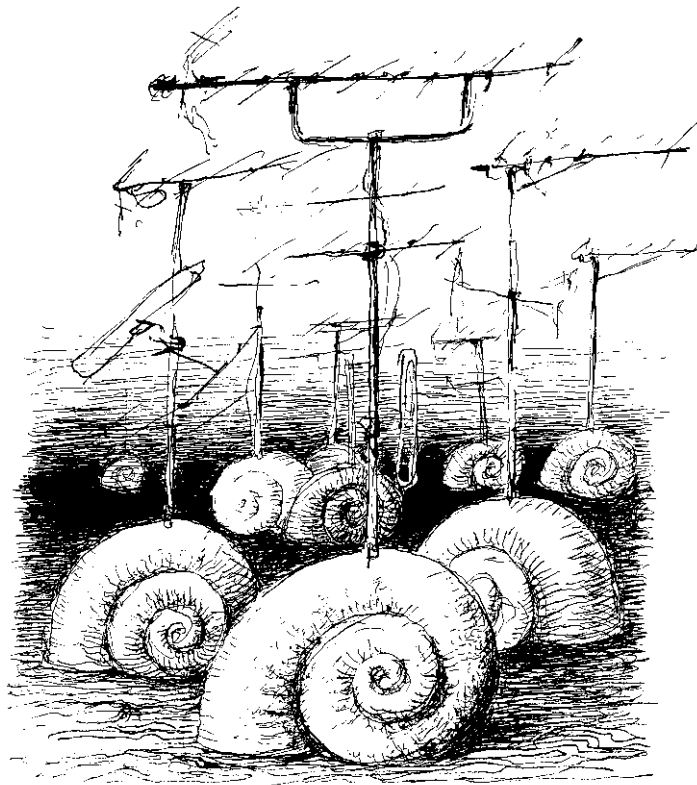
### UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

Cette question du périmètre exact de l'intégration projetée ne concerne pas le seul secteur de l'avion de combat. Peut-on exclure des activités missiles et espace de la société intégrée à venir, par exemple, le groupe Lagardère qui a basé toute sa stratégie sur des alliances avec les branches comparables de BAE, DASA et du britannique GEC Marconi, et n'y admette que la branche spécialisée du groupe Aerospace, lequel a échoué dans son rapprochement avec les Allemands du secteur ? De même, comment concevoir une intégration en matière d'hélicoptères, quand existe déjà un partenariat ancien et dynamique de part et d'autre du Rhin, avec Eurocopter, et que l'éventuel associé britannique ne peut pas être BAE, absent du marché, mais Westland, fortement engagé avec les Américains ? Outre la taille des entreprises et leurs synergies potentielles, qui peuvent conduire à des diminutions substantielles d'effectifs, une intégration européenne, civile et militaire, suppose que soient levés bien des préalables. Elle exige que les pays en cause aient une claire définition de leurs intentions pour ce qui relève du financement des programmes retenus, de la politique sociale dans les entreprises, et du maintien des compétences nationales sur les lieux mêmes où, aujourd'hui encore, elles s'exercent en ordre dispersé.

Il paraît difficile, dans ces conditions, que les Européens s'exonèrent d'une réflexion collective sur le cloisonnement actuel de leurs industries nationales d'armement et son coût pour la communauté. De ce point de vue, la France évolue. Acceptant l'idée, comme Lionel Jospin l'a évoqué, que puisse être révisé l'article 223 du traité de Rome, qui protège les intérêts industriels des Etats en matière de défense, la France semble s'accommoder du risque que, derrière des transferts de technologie, s'opèrent des abandons de souveraineté.

Jacques Isnard

## Antennes par Jean Gourmelin



## Chrétiens en terre d'islam, musulmans en terre d'Occident

**LA SITUATION** des musulmans en France serait-elle moins enviable que celle des chrétiens dans les pays d'islam ? Indigné par la « quasi-clandestinité » imposée à la religion de 4 millions de Français et étrangers, par l'amalgame entre islamisme et islam dont abuse- raient les médias, un homme aussi responsable que Soheib Bencheikh, grand mufti de Marseille, n'a pas craint de l'affirmer, au cours d'un colloque international organisé, vendredi 5 et samedi 6 décembre à Paris, par le Groupe d'amitié islamo-chrétienne (GAIC). Du coup, Hassan Qaribullah, ancien recteur de l'université islamique de Khartoum, capitale d'un pays, le Soudan, qui assassine et déplace depuis quinze ans ses populations chrétiennes et animistes, affirma sans sourcilier que « les droits des chrétiens au Soudan sont supérieurs aux droits des musulmans dans les pays d'Occident qui se disent laïcs ».

Le dialogue islamo-chrétien est plus que jamais un « combat ». Avec ses fragilités, avec sa dose de langue de bois et de mauvaise foi, il a pourtant le mérite d'exister, de maintenir une flamme de tolérance et de paix dans un paysage brouillé par la montée des intégrismes, par l'instrumentalisation croissante de l'islam à des fins politiques, par une crise sociale qui n'épargne plus les pays d'Occident, renforce les peurs et les méfiances.

La difficulté est aggravée par l'hétérogénéité des situations locales. Il n'existe pas plus d'umma (communauté en arabe) chrétienne en Orient que d'umma musulmane à travers le monde. On ne peut pas comparer le chrétien égyptien, héritier, comme son frère musulman, de l'une des plus antiques civilisations et le chrétien étranger du Maghreb, dont M<sup>re</sup>

Henri Teissier, archevêque d'Alger, est venu à nouveau témoigner, à la tribune de ce colloque, de la fidélité - malgré l'assassinat de prêtres, de religieuses, de religieuses et d'un évêque - aux liens tissés avec les populations musulmanes les plus démunies de son pays.

Une meilleure compréhension passe donc par une claire analyse des situations. Le Père Maurice Borrmans, spécialiste venu du Vatican, a été vertement tancé par le représentant de l'ambassade du Caire à Paris pour avoir rappelé que si la situation juridique des chrétiens d'Egypte (7 millions) n'est pas inférieure à celle de leurs compatriotes musulmans, des discriminations existent de fait : dans l'accès aux emplois et à la vie politique, dans la construction et la restauration des églises, toujours soumises à décret présidentiel. Pour autant, il avait pris soin de distinguer la tolérance relative qui, officiellement, prévaut en Egypte, en Syrie, au Liban, en Jordanie, et même en Iran de l'exclusion radicale de tout culte autre que musulman en Arabie saoudite ou au Qatar. Là, la présence d'aucun prêtre, ni pasteur, d'aucune église, ni école chrétienne n'est tolérée. Tout changement de religion est même justiciable de la peine de mort.

### LE SILENCE DES PENSEURS

Outre cette orthodoxie « wahhabite », le principal facteur de déséquilibre et de précarité vient bien sûr de l'islamisme, dont presque tous les orateurs de ce colloque sont venus dire les ravages. Souvent avec émotion, comme Leïla Aslaoui, présidente de l'Association des familles victimes du terrorisme en Algérie : « Nous avons les yeux secs d'avoir trop pleuré. » Ou comme Amin Faïm, président chrétien de l'Association des

écoles de Haute-Egypte, confessant sa honte après le massacre de Louxor au cours d'un voyage en Suisse.

De l'historien tunisien Mohamed Talbi à M<sup>re</sup> Salim Ghazal, prêtre grec catholique du Liban et à son compatriote chiite, Sadreddine Fadlallah, tous ont affirmé que l'islam était « innocent des crimes commis en son nom », déplora un amalgame entretenu aussi par le « silence » des penseurs et des théologiens musulmans, rappelé que « le statut humiliant et inférieur du dhimmi » était étranger à la Constitution de Médine, rédigée par le Prophète lui-même. « Il faut appeler un chat un chat et un islamiste un criminel », entend-on dans le public.

Seule note discordante : le plaider *pro domo* de Fatemeh Hashemi, fille de l'ancien président iranien Rafsanjani, venue décrire la situation des minorités religieuses (juive, chrétienne, zoroastrienne) de son pays, sans un mot sur les bahais persécutés, sur le contrôle des ouvrages catéchétiques, sur l'assassinat de pasteurs évangéliques, sur l'obligation du port du voile, y compris pour les chrétiennes.

Que les musulmans, en France, soient victimes d'une image à ce point dégradée de l'islam, les invités de ce colloque n'ont pas non plus manqué de l'affirmer. Citoyens français, ils ne peuvent pas être tenus pour comptables, encore moins responsables de la violation des droits des chrétiens en Arabie saoudite ou en Iran, encore moins des massacres commis en Algérie et en Egypte. Des experts comme Alain Boyer, Franck Frégosi ou Michel Morineau de la Ligue de l'enseignement sont venus rappeler que la laïcité française n'était pas toujours bonne fille et que les

retards dans la construction de mosquées ou de lieux de formation théologique (pour les imams) alimentaient l'intégrisme des banlieues et ne pouvaient être éternellement justifiés par l'incapacité des musulmans à s'organiser et se désigner des représentants.

### PARALLÈLE PERVERS

Fallait-il pour autant recourir, comme l'ont fait certains, à cette symétrie aussi scabreuse que celle qui compare les droits des musulmans en France à ceux des chrétiens en Orient ? Actives dans l'accueil des musulmans en Occident, les Eglises ont longtemps exigé la « réciprocité » pour les chrétiens en terre d'islam. Aujourd'hui, l'argument est renversé. A entendre certains discours, la situation des chrétiens en Orient serait même plus favorable, au point qu'il faudrait se demander pourquoi tant de chrétiens continuent de fuir le Proche-Orient, berceau de leur tradition, et pourquoi tant de musulmans cherchent travail et asile en Occident.

Le débat est ailleurs et le mérite est revenu en particulier à Tariq Mitri, expert du Conseil oecuménique des Eglises (COE) de Genève, de souligner la perversité d'un tel parallèle. Comme d'autres orateurs, il a rappelé que musulmans et chrétiens étaient également victimes de l'oppression politique, de l'exploitation économique, et de la violence islamiste, et que le seul critère d'interprétation devrait être la capacité démocratique des régimes concernés. Car c'est en tant que « citoyens » que les chrétiens comme les musulmans, en Orient comme en Occident, pourront plus sûrement se défendre.

Henri Tincq

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**CONCURRENCE** Le juge Thomas Jackson, qui instruit, à Washington, la plainte déposée par le ministère américain de la Justice contre Microsoft, a sommé, jeudi 11 dé-

cembre, le groupe de Bill Gates de modifier ses pratiques. ● LE NUMÉRO UN mondial du logiciel ne devra plus imposer aux fabricants d'ordinateurs l'installation de son logiciel Ex-

plorer de navigation sur Internet comme condition à la vente de son système d'exploitation Windows. ● MICROSOFT, dont le logiciel Windows équipe 90 % des PC, est accusé

de s'imposer ainsi aux dépens de la société Netscape, qui a pris une longueur d'avance sur lui dans le domaine d'Internet. ● LE JUGEMENT final n'interviendra qu'en 1998. Le

juge a demandé à un expert de lui remettre un rapport au plus tard le 31 mai 1998. ● LES PROJETS commerciaux de Microsoft pour 1998 pourraient être fortement perturbés.

# La justice condamne Microsoft à modifier ses pratiques commerciales

Le groupe fondé par Bill Gates ne devra plus lier la vente de son logiciel d'exploitation à celle de son logiciel de navigation sur Internet. Le jugement final sera rendu l'année prochaine, après la remise d'un rapport d'expertise d'ici à fin mai 1998

**LE JUGE** du tribunal fédéral du district de Washington, Thomas Jackson, chargé d'instruire la plainte déposée par le ministère américain de la justice contre Microsoft, a rendu un premier verdict, jeudi 11 décembre. Il a sommé le numéro un mondial des logiciels de cesser immédiatement ses pratiques commerciales consistant à imposer aux constructeurs d'ordinateurs personnels (PC) l'achat et l'installation, sur leurs matériels, de son logiciel Explorer de navigation sur le réseau informatique Internet, faute de quoi il leur refuse la vente de son logiciel d'exploitation Windows.

Le système d'exploitation est l'un des éléments essentiels d'un PC,

dont il assure la gestion des différentes fonctions. Microsoft détient un quasi-monopole sur ces produits : ses logiciels sont présents sur environ 90 % des PC vendus dans le monde. Un logiciel de navigation permet, quant à lui, d'accéder aux différents serveurs d'information raccordés sur le réseau Internet. A travers ses pratiques commerciales, qu'il ne renie pas, le groupe dirigé et fondé par Bill Gates est accusé d'imposer son logiciel Explorer aux dépens du logiciel Navigator de la société Netscape, qui avait pris une bonne longueur d'avance sur lui dans ce domaine.

Le juge Jackson n'a pas retenu la

demande du ministère de la justice, qui réclamait le paiement par Microsoft d'une astreinte de 1 million de dollars par jour tant que l'entreprise ne cesse pas ses pratiques. Sa décision n'est, par ailleurs, que provisoire. Il a renvoyé sa décision finale à l'an prochain, en demandant à un professeur de droit de l'université de Harvard, Lawrence Lessig, spécialiste de l'informatique, d'étudier en profondeur les arguments du ministère de la justice et de Microsoft. M. Lessig devra remettre son rapport au plus tard le 31 mai 1998.

Le juge Jackson n'a pas non plus, dans ce premier verdict, formellement tranché la question suivante :

oui ou non, Microsoft a-t-il violé l'accord conclu avec les services anti-trust du ministère de la justice en 1995, par lequel il s'engageait à ne pas lier les droits d'installation de Windows à d'autres produits ? Tout en soulignant que Microsoft « n'a pas violé les termes de l'accord de 1995 », le juge remarque que ses « ses pratiques de licence » sont sujettes à caution. Il estime que le ministère de la justice dispose de bons arguments pour mener un procès anti-trust.

## « UN SIGNAL »

« C'est une très importante décision. Elle restaure la liberté de choix des constructeurs et des consommateurs », s'est félicité, jeudi soir, Joe Klein, l'avocat général-adjoint des services anti-trust du ministère de la justice, qui y voit « un signal aux marchés qu'ils peuvent conti-

nuer à innover et à être en concurrence ».

La direction de la société Netscape a utilisé des termes très proches pour saluer la décision du juge Jackson, dont la direction de Microsoft s'est également félicitée. Cette dernière a surtout souligné l'absence de décision sur l'application de l'accord de 1995, ainsi que la désignation d'un expert pour étudier plus profondément le dossier.

La décision du juge Jackson ne devrait guère affecter, dans l'immédiat, les ventes des logiciels Windows et Explorer de Microsoft, à en croire les premières réactions des analystes financiers américains. En revanche, elle pourrait remettre en cause les projets commerciaux du groupe pour 1998. Microsoft prévoit en effet de commercialiser, probablement à partir du mois de février 1998, une nouvelle version

de Windows (Windows 98), qui incorpore automatiquement le logiciel Explorer.

C'est clairement pour stopper ce projet que le juge Jackson a pris une décision temporaire à l'encontre de Microsoft. « La probabilité que Microsoft, par ses pratiques de licences, continue non seulement de renforcer son monopole dans les systèmes d'exploitation mais en plus sur le marché des logiciels d'accès à Internet, est simplement trop importante pour tolérer (cette pratique) indéfiniment avant que la question ne soit définitivement résolue », a-t-il ainsi souligné. La direction de Microsoft, qui affirme que le logiciel de navigation est une partie du système d'exploitation, considère, pour sa part, que Windows 98 n'est pas menacé.

Philippe Le Cœur

## Comment tuer la concurrence en faisant disparaître le marché

**A PRIORI**, un système d'exploitation comme Windows 95 et un programme de navigation sur Internet tel qu'Explorer, de Microsoft, ou Navigator, de Netscape, sont deux logiciels distincts. Du moins, c'était vrai jusqu'à la commercialisation d'Explore 4.0, le 1<sup>er</sup> octobre. Depuis cette date, Microsoft a changé la règle du jeu en appliquant une nouvelle logique, astucieuse sur le plan tant commercial que technique.

Le système d'exploitation gère l'ensemble des fonctions de l'ordinateur. Il commande les périphériques (disques durs, imprimantes, modems...) et les logiciels (traitement de texte, tableurs, jeux...). Véritable chef d'orchestre de la machine, il assure aussi la liaison avec l'utilisateur à travers ce que l'on appelle l'interface. Windows 95 a ainsi simplifié l'utilisation d'un PC en recourant à l'affichage graphique de son contenu, une invention déjà appliquée dix ans plus tôt par Apple sur ses Macintosh. Outre l'activation des logiciels, le système d'exploitation comporte des outils de gestion interne permettant d'ordonner les fichiers, de les retrouver et de les classer dans des dossiers.

Windows 95 comprend un petit logiciel baptisé Explorer qui affiche à l'écran le contenu du ou des disques durs et des disquettes présents dans l'ordinateur. Il permet de transférer un fichier d'un dossier à un autre, de le dédoubler ou de l'effacer. Dès la première version de son logiciel de navigation sur Internet, Microsoft a choisi le même nom que celui de ce programme anodin, Explorer, sans éveiller la curiosité des utilisateurs ni susciter de crainte chez les concurrents. Ces derniers auraient pourtant dû se méfier.

Après avoir minimisé l'impact d'Internet, Bill Gates, le patron de Microsoft, prend en 1996 un virage à 180 degrés et lance la première version de son navigateur, Explorer. Or, à cette époque, Netscape domine de façon écrasante le marché de logiciels de navigation sur la Toile. En juillet 1996, l'entreprise contrôle près de 90 % de part de marché. Microsoft se

retrouve donc, une fois n'est pas coutume, en position de challenger. Or, les premières versions de son logiciel Explorer ne convainquent guère les internautes. Pâle copie du Navigator de Netscape, elles n'apportent aucune fonction originale et leur présentation s'inspire fortement de celle de son concurrent. De plus, Netscape, l'entreprise qui a accompagné l'ouverture d'Internet au grand public, conserve l'aura des pionniers. Face à elle, Microsoft souffre d'une réputation entachée par sa domination quasi monopolistique sur les systèmes d'exploitation et les logiciels de bureautique. Aussi les internautes restent-ils massivement fidèles à Netscape malgré la politique de gratuité d'Explorer adoptée par Microsoft.

C'est alors que Bill Gates, peu habitué à cette position de numéro deux, applique la seconde partie de son plan de conquête. Faute de réussir à s'imposer rapidement sur le marché des logiciels de navigation, le stratège décide de le faire, en quelque sorte, disparaître... Explorer 4.0, la dernière version de son navigateur, constitue la première phase de ce tour de passe-passe. L'installation de ce logiciel, par téléchargement, à partir du site de Microsoft sur Internet, provoque une modification profonde du système d'exploitation. L'outil d'exploration interne s'en trouve transfiguré et adopte la même présentation que le navigateur sur Internet. Les deux fonctions sont, en effet, très voisines, l'une orientée vers l'intérieur de la machine, l'autre vers la Toile d'Internet.

A terme, avec la sortie de Windows 98, la prochaine version du système d'exploitation de Microsoft, la fusion sera consommée. Dès la mise en fonctionnement de l'ordinateur, l'utilisateur entrera directement dans le logiciel de navigation assurant insensiblement le passage du disque dur au cyberspace. Il sera alors bien difficile de reprocher à Bill Gates ses manœuvres pour imposer un logiciel qui... n'existe plus.

Michel Alberganti

## L'équipementier automobile Ecia rachète Bertrand Faure

**JUDI 11 DÉCEMBRE**, l'équipementier Ecia, filiale à 68 % de PSA, a lancé une offre publique d'achat (OPA) amicale sur Bertrand Faure, le numéro un européen du siège automobile. Il y a un peu plus d'un an, le 9 octobre 1996, Ecia rachetait, en association avec Trèves, la participation de 17,3 % du groupe textile Michel Thierry dans Bertrand Faure, sans en avertir Daniel Dewavrin, le président de Bertrand Faure, qui ne cachait pas ses divergences avec Ecia.

Ecia veut se lancer dans un métier qui n'existe pas en Europe : fournir le « tout intérieur » du véhicule comprenant poste de conduite, panneaux de porte, garnissages et sièges. Ecia est spécialisée dans les modules intérieurs (planches de bord, panneaux de portes, ensembles de direction), l'échappement, l'avant du véhicule (bouclier, éclairage), et, dans une moindre mesure dans le siège automobile. M. Dewavrin, qui présidera le nouvel ensemble, était plus que sceptique sur cette stratégie et, dans le secteur automobile, certains doutent de l'avenir d'une telle offre : un seul équipementier qui ferait tout l'habitacle intérieur de la voiture prendrait trop d'importance. Il n'est en outre pas évident que l'association Bertrand Faure-Ecia soit génératrice d'économies importantes, et donc de baisse des prix. Jusqu'à maintenant, les constructeurs préféraient faire appel à deux équipementiers au

moins pour l'intérieur de leurs véhicules, quitte à ce qu'ils travaillent ensemble.

Si Ecia et Bertrand Faure ont décidé d'aller au bout de cette logique, on peut imaginer qu'ils ont des garanties de certains de leurs clients. Un équipementier doit « s'adapter à ce que le marché demande », le reste n'étant que pure « querelle théologique », et il n'est pas exclu que les équipementiers proposeront des modules complets pour l'intérieur du véhicule, voire un jour « une approche plus globale de l'intérieur », a déclaré M. Dewavrin, jeudi. En revanche, sur la recherche et le développement, Ecia et Bertrand Faure ont la « même philosophie », a-t-il assuré en ajoutant non sans humour : « Sur ce point, je ne serai pas obligé de changer de communication. »

### NECESSITÉ

Pour Ecia, ce rapprochement avec Bertrand Faure était probablement une nécessité. Les analystes avaient tous la même opinion : la société avait un problème de taille critique (9,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1996) et dépendait trop de PSA (58 % de ses ventes en 1996). Le nouveau groupe réalisera un chiffre d'affaires de 26 milliards de francs et emploiera 29 000 salariés répartis dans près de 80 usines et 25 pays. Ce qui en fait le cinquième équipementier automobile européen et le dix-septième mondial. Volks-

wagen sera son deuxième client avec 18 % des ventes derrière PSA (34 %), devant Renault (14 %) et BMW-Rover (11 %).

PSA, en initiant ce rapprochement, favorise l'émergence d'un important équipementier français. Le constructeur automobile a toujours eu comme souci de protéger le tissu de fournisseurs hexagonaux et s'est plus d'une fois opposé au rachat par des groupes étrangers d'équipementiers français. Le constructeur de l'avenue de la Grande-Armée détiendra 51 % du nouvel ensemble. Il ne participera pas à l'augmentation de capital d'Ecia à hauteur de 2 milliards de francs qui lui permettra de financer partiellement son OPA. Celle-ci, si tous les titres sont apportés, coûtera 7,3 milliards de francs. Ecia recouvrera par ailleurs à l'endettement à hauteur de 5,2 milliards de francs.

Chez PSA, on affirme vouloir conserver la majorité dans le nouvel ensemble. Si celui-ci devait encore s'agrandir - Bertrand Faure étudie depuis plusieurs semaines le rachat de l'activité sièges de Delphi, premier équipementier mondial et filiale de General Motors -, le constructeur pourrait donc être sollicité, à moins que Ecia-Bertrand Faure ne recourt à la dette. L'endettement net du nouvel ensemble sera à la fin de l'année, selon le directeur financier de PSA, quasi nul.

Virginie Malingre

## La bataille des « navigateurs »

### ● Microsoft

- Chiffre d'affaires : 11,3 milliards de dollars au cours de l'exercice 1996-97, clos fin juin, en hausse de 31 % par rapport à l'année précédente. 3,1 milliards de dollars (+ 36 %) au premier trimestre (juillet à septembre) de l'année fiscale 1997-98.

- Résultat net : 3,4 milliards de dollars pour l'année 1996-97, en hausse de 54 %. 663 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 1997-98 (après une provision de 300 millions de

dollars pour le rachat de la société WebTV).

### ● Netscape

- Chiffre d'affaires : 346 millions de dollars en 1996, contre 85 millions de dollars en 1995. 296 millions de dollars sur les neuf premiers mois de 1997.

- Résultat net : 20,9 millions de dollars de bénéfices en 1996, contre des pertes de 6,6 millions de dollars en 1995. 28 millions de dollars de bénéfice sur les neuf premiers mois de 1997, contre un bénéfice de 17 millions de dollars

sur la même période en 1995.

### ● Le marché des navigateurs Internet

La société d'études Dataquest a annoncé, mi-novembre, que la part de Netscape sur le marché des logiciels de navigation sur le réseau Internet a baissé à 57,6 %, contre 73 % fin 1996. La part de marché de Microsoft, sur la même période, aurait progressé de 20 % à 39,4 %. La direction de Netscape estime quant à elle que la part de marché de la société est de 67 %.



**Vivre!**

Vivre l'esprit plus libre, c'est choisir pour votre entreprise le bon système de protection sociale. Le GROUPE MALAKOFF est un spécialiste de la retraite, de la prévoyance et de l'épargne. Des représentants des entreprises et de leurs salariés sont associés à sa gestion. Son réseau commercial met en permanence ses compétences à votre disposition. Depuis plus de cent ans, le GROUPE MALAKOFF évolue pour vous proposer une offre de qualité adaptée à vos besoins et vous apporter le conseil que vous attendez. Quels que soient la taille de votre entreprise et son secteur d'activité, nous trouverons ensemble les solutions qui répondent le mieux à vos exigences.

**GROUPE MALAKOFF**  
Retraite Prévoyance Epargne

L'esprit est plus libre.

Siège social : 15, avenue du Centre, 78281 St Quentin Yvelines Cedex

# La Banque de France critique implicitement le passage à la semaine de 35 heures

Jean-Claude Trichet a présenté les objectifs de la politique monétaire française pour 1998

Soulignant que « les banques centrales ne commandent ni la croissance ni la création d'emplois », Jean-Claude Trichet a mis en garde

contre les décisions qui « augmentent les coûts de production » et qui se traduisent par « des destructions d'emplois ». Le gouverneur de la

Banque de France a aussi estimé que l'objectif de croissance de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) « devrait être dépassé en 1998 ».

**LE GOUVERNEUR** de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a présenté, jeudi 11 décembre, au nom du conseil de l'institut d'émission, le CPM, et pour la dernière fois, les objectifs de la politique monétaire française pour 1998 : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999, celle-ci sera définie, de Francfort, par la Banque centrale européenne (BCE) et le CPM transmettra alors, « avec le sentiment du devoir accompli », selon M. Trichet, ses pouvoirs de décision en matière de fixation des taux d'intérêt au conseil de la BCE.

## INFLATION CONTENUE

M. Trichet a implicitement critiqué la décision du gouvernement de M. Jospin de réduire la semaine de travail à 35 heures en affirmant qu'« une création aussi active que possible d'emplois demande (...) que l'on retienne ou attire dans notre pays les investissements des entreprises productrices ». Plus précisément, il a jugé que « toute réforme doit être passée au crible des coûts unitaires de production : s'ils augmentent du fait de telle ou telle réforme, celle-ci se traduira globalement par des destructions d'emplois,

non par des créations d'emplois. » Evoquant le bilan monétaire de l'année 1997, M. Trichet s'est félicité que « l'objectif final, c'est-à-dire la stabilité des prix, ait été respecté ». Le glissement annuel des prix à la consommation se situait à la fin du mois de novembre à 1,2 %-1,3 %, en dessous de la limite de 2 % fixée par l'institut d'émission. Le gouverneur de la Banque de France s'est également réjoui de la stabilité du franc au sein du Système monétaire européen (SME) et du dynamisme de la formation de liquidités : l'agrégat de monnaie M1, qui recense les moyens de paiement, progressait de 8 % en octobre en glissement annuel. M. Trichet a attribué la faible croissance de l'agrégat M3 (+1,4 %) aux phénomènes de substitution entre actifs financiers résultant de « la très forte baisse des taux d'intérêt à court terme, du durcissement de la fiscalité des OPCVM monétaires et du maintien à un niveau trop élevé des taux d'intérêt ».

L'évolution de l'encours des crédits à l'économie s'est pour sa part légèrement raffermie (+0,8 % en glissement annuel en septembre 1997 contre -2,1 % en décembre

1996) sous l'impulsion de la progression des crédits aux ménages (+2,4 % en glissement annuel en septembre) et d'un moindre repli des crédits aux sociétés (-2,1 % en septembre), ces dernières continuant à dégager des capacités de financement élevées.

Pour 1998, le Conseil de la Banque de France a repris, sans surprise, les mêmes objectifs que ceux qu'il s'était assignés pour 1997 : hausse des prix ne dépassant pas 2 %, stabilité de la valeur externe du franc, et croissance de la masse monétaire de l'ordre de 5 %.

## CONSERVER LA CROISSANCE

M. Trichet a tenu à rappeler que l'institut d'émission cherchera à « préserver intégralement jusqu'à la fin de l'année 1998 le niveau de confiance qu'a atteint le franc afin que l'euro hérite d'une confiance au moins aussi élevée » et à maintenir pour l'économie française « des conditions monétaires, financières et de compétitivité favorables ».

Il a toutefois souligné que « les banques centrales ne commandent ni la croissance ni la création d'emplois » et que la lutte contre le chômage « dépend des stratégies et des

réformes structurelles permettant de réduire les frais généraux de l'économie, de libérer les initiatives, d'assouplir le fonctionnement du marché du travail ». Le gouverneur de la Banque de France n'a pas manqué de rappeler les conclusions des rapports du FMI et de l'OCDE qui estiment que « 80 % du chômage dans notre pays et dans les pays voisins est structurel, c'est-à-dire qu'il est suscité et rendu permanent par nos propres règles ».

Interrogé, enfin, sur l'impact négatif éventuel que pourrait avoir sur la croissance la crise financière asiatique, le président du Conseil de la politique monétaire a estimé que « ce qui se passe en Asie ne remet pas en cause le jugement d'ensemble sur l'économie européenne ». Celle-ci est « en voie de redressement », a-t-il noté, tout en relevant que nombre de conjoncturistes prévoient « une croissance assez robuste cette année et l'an prochain ». Pour la France, M. Trichet a estimé que l'objectif de croissance à moyen terme de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) « devrait être dépassé en 1998 ».

Pierre-Antoine Delhommais

## Les banques AFB négocient une nouvelle convention collective

**JEUDI 18 DÉCEMBRE**, l'Association française des banques (AFB) et les syndicats, après un premier tour de piste début novembre, vont véritablement commencer la négociation d'un nouveau texte. Le 22 octobre, l'AFB avait annoncé sa décision de « moderniser » la convention collective de la profession et menacé de dénoncer la convention existante, au plus tard le 30 septembre 1998.

Les syndicats ont apprécié que l'AFB n'ait pas agi en « tueur » en dénonçant d'entrée de jeu la convention existante. Pour leur part, ils n'ont lancé aucun appel à la grève. Néanmoins, les positions

sont très éloignées. Mercredi 10 décembre, l'AFB a envoyé un « document technique » aux syndicats pour expliciter ses propositions. Parallèlement, l'AFB a envoyé à ses banques adhérentes un document d'une dizaine de pages résumant sa position et destiné à être diffusé auprès de l'ensemble des salariés.

De leur côté, les représentants des salariés, unis au sein d'une intersyndicale, ont envoyé deux documents à l'AFB : l'un portant sur la réduction du temps de travail, l'autre sur la révision de la convention collective. Le message est implicite : le passage aux 35 heures négociées au niveau de

la branche doit être la contrepartie de la modernisation de la convention collective. Pour l'AFB, qui entend accorder une plus large place aux négociations d'entreprises, il ne saurait être question de négocier les 35 heures au niveau de la branche. Le projet patronal estime qu'à l'avenir la branche entend seulement s'engager sur le maintien des jours de congés prévus par la convention collective actuelle « dans le cadre d'une durée du travail comptabilisée sur l'année ». Le patronat entend également mettre l'accent sur le temps de travail des cadres, en introduisant « diverses formes de réduction du temps de travail : temps choisis, préretraite progressive ou totale, mécanismes d'épargne temps ».

## LE SUJET DÉLICAT DES SALAIRES

Outre le temps de travail, la fixation des salaires risque d'être un des sujets délicats de cette négociation. Actuellement, les banques AFB sont une des dernières branches à négocier les augmentations des salaires réels. L'AFB entend mettre fin à cette pratique. Seuls des salaires minima de branche ainsi que leur revalorisation seraient négociés. Ces minima ne concernent qu'un faible nombre d'employés de banque. « Entre 2 % et 3 %, c'est-à-dire les nouveaux entrants », estime l'AFB. Dans tous les autres cas, les salaires réels sont déjà supérieurs aux salaires imposés par la branche.

Troisième sujet de négociation : les classifications. Tout comme l'AFB, les syndicats reconnaissent que les classifications actuelles sont souvent dépassées. Mais ils ne sont pas disposés, pour le moment, à abandonner la classification par poste au profit d'une classification qui reposerait sur une « logique-compétences », généralement plus floue.

Enfin, l'AFB entend « moderniser la protection des salariés » en maintenant les modes de protection sociale concernant la maternité, la maladie et les accidents et en développant les régimes de prévoyance en cas de circonstances graves. Il s'agit là de la seule proposition patronale qui pourrait avoir un coût pour les entreprises alors que la nouvelle convention doit être, selon l'AFB, « plus dynamique, moins coûteuse et plus souple ».

Ces quatre lignes directrices – temps de travail, rémunération, classification et protection sociale – devraient, dans l'esprit de l'AFB, « traduire la volonté du secteur d'agir en faveur de l'emploi » et permettre à la branche de « trouver des solutions pour anticiper les recrutements de jeunes dans les années à venir ». A l'heure où, en Europe et aux Etats-Unis, les fusions bancaires accélèrent les suppressions d'emplois, il est peu probable que ces intentions rassurent pleinement les salariés et leurs représentants.

Frédéric Lemaître

## CORRESPONDANCE

### Une lettre de Yoshihiro Sawada

A la suite de la publication, dans Le Monde du 27 novembre, d'un article intitulé « Le Japon mobilise des fonds publics pour rassurer les déposants », nous avons reçu de M. Yoshihiro Sawada, directeur général de Fuji Bank à Paris, la lettre suivante :

Vous écrivez : « La différence entre les banques ne fait donc que s'accroître et il se dessine une polarisation du secteur entre les établissements disposant de provisions suffisantes et ceux, comme Fuji et Daiwa, qui ne peuvent couvrir plus de la moitié de leurs pertes. »

Cette affirmation n'est pas conforme à la réalité. En effet, si le

taux de couverture des créances douteuses de la Fuji Bank à la fin septembre 1997 se situe à 47,6 %, ce taux se situe à un niveau tout à fait comparable à celui de presque toutes les autres grandes banques japonaises, c'est-à-dire autour de 50 %. Aucune différence sensible n'est donc à noter sur ce point.

En outre, la Fuji Bank a déjà annoncé que son taux de couverture des créances douteuses se situerait au niveau de 72 % à la fin du mois de mars 1998. Compte tenu de l'effet fiscal dû aux provisions ayant déjà supporté l'impôt, ce taux sera de 95,4 %.

## L'optimisme domine à l'OMC sur les services financiers

A L'ISSUE d'une réunion exceptionnelle du conseil des ministres du commerce extérieur de l'Union européenne, à Genève jeudi 11 décembre, Sir Leon Brittan s'est déclaré très encouragé par « l'amélioration substantielle » des offres, faites par les pays membres de l'UE, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour lever les barrières qui, dans certains pays, empêchent banques, compagnies d'assurances et maisons de courtage étrangères d'offrir librement leurs services. « Nous sommes très proches de la fin », a indiqué Sir Leon, comparant les chances de succès à « une pomme mûre » prête à tomber dans les mains des négociateurs sous réserve d'un petit effort supplémentaire. Depuis la reprise des négociations, soixante-sept pays ont présenté des offres de libéralisation de leurs services financiers, ce qui représente plus de 90 % du marché mondial. Jeudi 11 décembre, l'Indonésie s'est rallié au mouvement. – (Corresp.)

## Les salariés d'Air Charter seront reclassés à Air France

APRÈS la cession de sa filiale Visit France au mois de juin, puis celle de Jet Tours début décembre, Air France parachève le démantèlement de son pôle tourisme en annonçant l'arrêt de son activité charter le 31 octobre 1998 (Le Monde du 12 décembre). La compagnie nationale a informé, jeudi 11 décembre, le comité d'entreprise de sa filiale Air Charter de sa prochaine fermeture, qui n'entraînera aucun licenciement, l'ensemble des personnels permanents d'Air Charter étant reclassés à Air France. Cette décision se justifie par l'impossibilité de réduire davantage les coûts de production de l'activité charter. Le coût du pilotage des avions d'Air Charter, assuré par les pilotes d'Air France, est de 30 % supérieur à celui pratiqué par les autres compagnies de charters. Le PDG d'Air Charter, au cours de l'été, avait proposé au CDR (Consortium de réalisation des actifs du Crédit lyonnais), propriétaire d'AOM, de lui apporter Air Charter et d'entrer au capital d'AOM. Celle-ci, en échange, devait abandonner ses lignes intérieures et ses créneaux et adopter la politique commerciale d'Air France. Les discussions avaient rapidement tourné court.

## Rapprochement des activités chimiques des allemands Degussa et Veba

LES DISCUSSIONS pour rapprocher les activités chimiques des allemands Veba (au travers de sa filiale Huels) et Degussa vont démarrer au début de 1998, a confirmé, jeudi 11 décembre, Eric Recchia, président de la filiale française de Degussa, à l'occasion de la présentation de ses résultats dans l'Hexagone (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1996-1997, en hausse de 8 % et un bénéfice avant impôt de 19,4 millions de francs). Entré à hauteur de 36,4 % dans le capital de Degussa au mois de mai, et devenu le premier actionnaire de cette firme familiale, le groupe diversifié attendait les accords de l'Office des cartels de Berlin et de la Commission européenne, donnés au début du mois. Bruxelles a autorisé l'opération, demandant cependant la cession des parts détenues dans Cabot (acides siliciques pyrogènes). Le nouvel ensemble chimique, s'il reste composé des deux entités, de taille sensiblement analogue, devrait peser près de 78 milliards de francs de chiffre d'affaires, se hissant ainsi dans les dix premiers mondiaux du secteur.

## DÉPÊCHES

■ **LA POSTE** : le secrétaire d'Etat à l'Industrie Christian Pierret « ne souhaite pas que la Poste s'installe dans le champ de l'assurance-dommages, car elle se placerait en situation trop vivement concurrentielle à l'égard des agents généraux d'assurances », a-t-il indiqué dans un entretien accordé vendredi 12 décembre au quotidien Ouest France. Il demeure par ailleurs opposé ce que La Poste change de statut, à ce qu'elle « ait un capital » ou « devienne une société anonyme ».

■ **EUROPCAR** : le loueur de voitures, filiale de Volkswagen et Accor, a conclu une alliance non capitalistique avec l'américain Dollar, filiale de Chrysler en cours d'introduction à la bourse de New York. Le 1<sup>er</sup> février 1998, les deux loueurs marieront leurs systèmes de réservation. A terme, le directeur général d'Europcar, John Du Monceau, n'exclut pas la création d'une « marque globale ». Le nouvel ensemble exploitera une flotte de 170 000 véhicules dans le monde.

■ **AUTOMOBILE** : le marché européen a enregistré une hausse de 10,4 % en novembre, par rapport à novembre 1996. Les marques françaises progressent plus vite que le marché, Renault accroît ses ventes de 16,6 %, PSA Peugeot-Citroën de 15,8 %.

■ **FRAMATOME** : le PDG de GEC Alsthom, Pierre Bilger, estime, dans une interview à la Tribune, qu'une alliance dans le domaine de l'énergie entre GEC-Alsthom et Framatome est « souhaitable » mais qu'une telle union dépend de Framatome et de ses actionnaires.

■ **EDF** : la construction d'une centrale éolienne à Salleles-Limousis, au nord de Carcassonne (Aude), a été annoncée, jeudi 11 décembre, par l'électricien français et le Conseil régional Languedoc-Roussillon. D'une puissance de 7,5 MW (la consommation électrique annuelle d'une ville de 40 000 habitants), ce sera « la plus grande installation de ce type en France », lorsqu'elle sera mise en service à l'automne 1998.

■ **TOTAL** : le pétrolier français a annoncé jeudi 11 décembre l'accord définitif pour l'acquisition de la société Argon, premier distributeur argentin de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) qui fournit un quart de la consommation nationale de GPL.

■ **OLIVETTI** : le groupe italien dégagera « probablement » un résultat net positif en 1997, a-t-il annoncé jeudi 11 décembre. L'allemand Mannesmann doit acquérir, le 15 décembre, 25 % de OMTS, holding qui coiffe les filiales d'Olivetti dans le téléphone mobile (Omnitel) et fixe (Infostrada). La cession de la filiale Olsy à l'américain Wang se précise.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur va facturer à partir du 13 décembre les renseignements internationaux, même si le renseignement demandé n'est pas fourni. Le syndicat SUD a dénoncé cette mesure, France Télécom soulignant qu'il était seul en Europe à opérer une différence selon que le renseignement était fourni ou non.

■ **ATOS** : le groupe né de la fusion d'Axime et de Sligos (services informatiques) a dégagé pour la première année sous sa nouvelle identité un bénéfice net de 182 millions de francs, triplé par rapport à 1996. Le chiffre d'affaires a progressé de 19,4 % à 6,2 milliards.

■ **SGS-THOMSON** : le fabricant franco-italien de semiconducteurs et les groupes japonais NEC et américain Motorola ont annoncé jeudi 11 décembre qu'ils vont collaborer pour l'élaboration de cartes à puces sans contact.

■ **MICRO-ORDINATEURS** : 43 % des foyers aux Etats-Unis sont équipés d'un micro-ordinateur et 10,2 % prévoient d'en acheter un dans les six mois à venir, selon une étude de Dataquest, publiée jeudi 11 décembre.

■ **BOURSE** : Astra technological investments sera la première société israélienne introduite, le 18 décembre, à la Bourse de Paris (sur le Nouveau marché). Astra, présidée par Edouard Cukierman, détient des participations dans des firmes de biotechnologies.

# Les B H V seront ouverts les DIMANCHES 14 et 21 décembre

pendant tout le mois de décembre  
DOUBLEZ VOS POINTS CIEL  
avec votre carte Cofinoga



BHV RIVOLI (3 PARKINGS),  
PARLY 2, BELLE ÉPINE, ROSNY 2,  
CRÉTEIL, FLANDRE, MONTLHÉRY,  
VILLENEUVE LA GARENNE





# La Cinquième bénéficie d'un coup de pouce pour sa banque de programmes

La chaîne publique, qui fête son troisième anniversaire samedi 13 décembre, aborde la fusion avec La Sept/Arte avec une audience en hausse et un budget amélioré pour lui permettre d'expérimenter son joyau technologique sur 400 sites

TROIS ANS, 4 % d'audience, 781 millions de francs de budget et une nouvelle grille : La Cinquième, chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi prend ses marques dans le paysage audiovisuel. Et elle se prépare à la fusion avec La Sept/Arte, déjà prévue par le précédent gouvernement et qui devrait figurer dans le projet de loi sur l'audiovisuel actuellement en préparation.

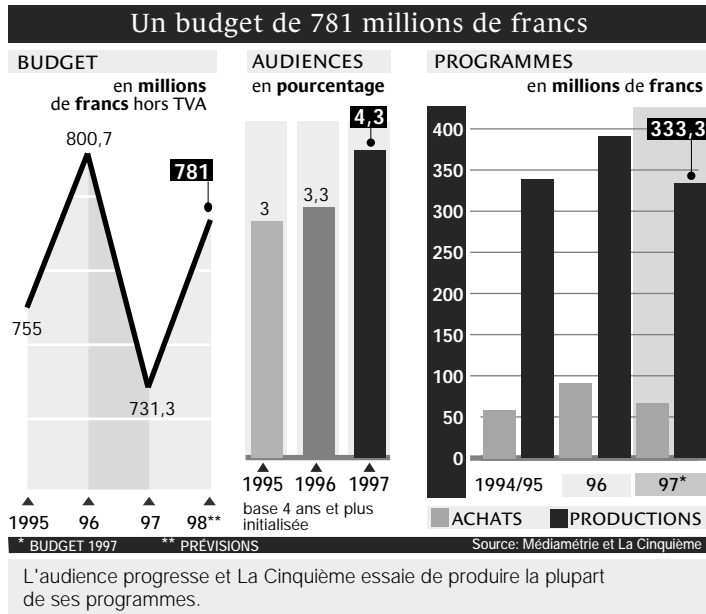
Après le départ de Jean-Marie Cavada, fondateur de la chaîne, c'est à Jérôme Clément, son nouveau PDG, qu'il revient de réaliser cette tâche. Il vient d'annoncer l'ouverture de discussions pour la rédaction d'un projet d'entreprise commun aux deux chaînes. Après le déménagement imminent de La Sept/Arte vers Issy-les-Moulineaux, les deux entreprises seront voisines. Au début de la semaine, les personnels des deux établissements se sont retrouvés au cours d'une grande fête pour célébrer l'anniversaire de La Cinquième.

Grâce à la Banque de programmes et de services (BPS), son

joyau technologique, La Cinquième bénéficie d'un sérieux coup de pouce financier. En 1998, le ministère de l'éducation nationale va ajouter 10 millions de francs aux 30 millions déjà prévus pour faire fonctionner cette bibliothèque informatique destinée aux établissements scolaires et aux différents organismes chargés d'éducation ou d'emploi.

Le stock de la BPS est composé de 3 200 programmes, dont 2 900 sont issus de la Cinquième. Le reste provient de certains ministères et d'une vingtaine d'organismes, dont la Croix-Rouge internationale, l'AFP, le Conseil de l'Europe, l'Unicef, la FAO, le Centre national d'enseignement à distance, etc. D'autres devraient prochainement apporter leurs fonds. Le catalogue s'articule autour des thèmes de la ligne éditoriale de la chaîne : éducation, emploi et vie sociale, connaissance et découverte. Grâce à Internet, ces sites sont accessibles par la BPS.

La plus grande originalité de cette banque réside dans le télé-



chargement. Exemple : un enseignant qui voudrait faire une leçon d'étymologie sur le mot « chauvin » pourra choisir dans le cata-

logue de la BPS le programme sur ce mot. Le lendemain, il disposera d'une vidéo de deux minutes avec des images sur un soldat de

l'Empire qui portait ce nom et quelques animations pour expliquer la signification du mot. Pour les animateurs, travailleurs sociaux à la recherche d'informations sur les métiers ou les formations, la BPS permet notamment d'accéder à toutes les fiches de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep).

La BPS permet notamment d'accéder à toutes les fiches de l'Onisep

Séduisante dans son concept, la BPS comporte encore certaines inconnues dans son utilisation. « Nous avons besoin de savoir ce que les utilisateurs vont consommer et le prix acceptable par eux », explique Patrice Fournier, directeur du déve-

loppement de La Cinquième et de la Sept/Arte. C'est une des raisons pour lesquelles il a été décidé de consacrer l'année 1998 à une expérimentation dans 400 sites.

Parmi ceux qui ont déjà joué les cobayes en 1997, la plupart semblent s'être heurtés à des problèmes techniques lors de la mise en route : système informatique insuffisamment puissant, matériel mal adapté, liaison difficile avec le satellite, lenteur du téléchargement. A force d'opiniâtreté, comme au collège Jean-Jaurès de Clichy, ces obstacles ont été levés. « Nous voulions expérimenter ces méthodes pédagogiques qui permettent d'intéresser les élèves en leur diffusant l'enseignement à un rythme semblable à celui des médias dont ils ont l'habitude », explique Gérard Garcia, principal de ce collège, situé dans une zone d'éducation prioritaire. Au collège Mozart de Bois-d'Arcy, l'objectif est d'apprendre aux élèves à maîtriser ces nouvelles technologies, mais aussi à développer un esprit critique à leur égard. « Il va y avoir une concurrence avec les CD-Rom dont certains sont très bien faits », constate Béatrice Naudin, principale de ce collège.

Les autres utilisateurs sont les organismes de formation. A la mission locale pour l'emploi de Tourcoing, les responsables pensent puiser dans la BPS des éléments pour concevoir des bandes vidéo à la fois informatives et ludiques pour les jeunes. « Cela nous permettra aussi de faire des montages et d'organiser des débats sur une formation ou un métier. Les images permettent mieux que toute autre chose aux jeunes de visualiser l'exercice d'un métier ou la vie dans l'entreprise », explique Pascale Catteau, directrice adjointe.

Une autre difficulté est celle des droits d'auteurs. Des négociations sont en cours avec les syndicats d'auteurs et de producteurs pour mettre en place un système permettant de rémunérer les ayants droit sans que le service de la BPS dépasse le prix d'une cassette vidéo.

Florence Amalou

Françoise Chirot

## L'ambiguïté de la « communication pédagogique » des entreprises

FAIRE financer des émissions de télévision par des entreprises ne serait plus une maladie honteuse. La Cinquième ne cache pas la contribution de certaines à la conception et au financement de plusieurs de ses programmes éducatifs. Elle diffuse depuis le 13 octobre, et jusqu'en janvier, dans le cadre de l'émission « Une heure pour l'emploi » (13h-14h), « Innova », une série de vingt documentaires sur « l'innovation et ses retombées en termes d'emploi ». Ces reportages de treize minutes ont été proposés et cofinancés par quatorze entreprises - Alcatel, EDF, le CEA, Gaz de France, Framatome, Hermès, Lafarge, L'Oréal, Renault, Rhône-Poulenc, Peugeot et Citroën, Philips et Siemens -, via la Fondation Villette-Entreprises.

Avec « Innova », les entreprises se lancent dans une nouvelle forme de « communication pédagogique » qui puiserait son origine dans une

demande de La Cinquième, aux premières heures de son lancement. Les dirigeants de chaîne avaient « pris contact avec des entreprises pour qu'elles soutiennent financièrement la Cinquième à travers des formes diverses de collaboration », explique Roger Rocca-Sera, le secrétaire général de la Fondation Villette-Entreprises. Les responsables de la communication de ces entreprises ont estimé que ce type de collaboration pouvait entrer dans les attributions de la Fondation. Le fonds de soutien des entreprises à La Cinquième souhaité par le président de l'époque, Jean-Marie Cavada, ne vit pas le jour, mais aurait trouvé une sorte d'aboutissement avec « Innova ».

### « EXERCICE PÉRILLEUX »

Ce programme cultive un style ambigu, à la croisée de l'outil de communication et du document d'information scientifique et technique. Si « les lycéens sont peu cri-

tiques » et ne perçoivent pas la dimension promotionnelle des films, pour la moitié des adultes interrogés lors de l'enquête d'évaluation faite par la Fondation, le statut des films n'est pas clair. « On n'annonce pas la couleur d'entrée. On aurait intérêt à savoir dès le départ si c'est vraiment promotionnel ou d'intérêt général », affirme l'une des personnes interrogées. Une impression partagée par certains auteurs de la série : « Je me suis retrouvé à cheval entre le film d'entreprise et le documentaire, ce qui a rendu l'exercice périlleux », reconnaît Bernard Dumas, le réalisateur des films PSA-Renault, Philips et L'Oréal. Le fait que les entreprises ont financé le projet à hauteur de 60% (2,2 millions de francs) explique en partie l'ambiguïté du discours. Chacune a payé 150 000 francs pour son film, contre 75 000 francs versés par La Cinquième. Selon la chaîne, « l'aspect financier ne [serait] pas du tout un

argument ». C'est le fonds documentaire qui intéresse Elisabeth Lerminier, responsable du programme à La Cinquième : « On a pu ouvrir les portes des entreprises à des caméras et mettre à l'écran des images jusque-là inconnues du grand public. »

Les entreprises ont également apporté leur « concours éditorial » aux documentaires. Elles ont visionné les rushes et la version finale de leur reportage. Le réalisateur était d'abord « piloté » par un responsable de la communication avant d'être « lâché » avec ses équipes dans l'entreprise. Et pour certains films mettant notamment en scène les travaux de recherche des constructeurs automobiles ou les téléphones mobiles, « il a fallu retourner plusieurs minutes, parce que cela ne plaisait pas ».

Le manque d'expériences antérieures et les divergences d'intérêts ont pesé sur le développement d'un

projet que tous souhaitaient pourtant « exemplaire ». Les vingt reportages ont nécessité un an et demi de préparation et un certain nombre d'allers et retours entre les deux sociétés de production (ADN et Le Sabre), La Cinquième et les entreprises.

Avec « nnova », La Cinquième est consciente de marcher sur le fil du rasoir : « A priori les entreprises me font peur (...), je sais qu'elles raisonnent à court terme avec des objectifs même indirects de profit », nous déclarait M<sup>me</sup> Lerminier lors du Festival de l'audiovisuel d'entreprise de Biarritz. Les entreprises, de leur côté, espèrent faire de cette série « la référence d'un nouveau modèle de collaboration avec la télévision » et solliciteraient déjà la chaîne pour une « suite ». Celle-ci « n'est pas l'instant pas à l'ordre du jour », répond-on au sein de la chaîne.

## Les personnels de France 3 renâclent à signer le protocole d'accord

« APRÈS une grève aussi longue, la reprise ne peut pas se faire sans douleur et dans de bonnes conditions » : tel était, jeudi 11 décembre, le commentaire que partageaient direction et syndicalistes de France 3 à propos de la situation dans les régions. De nouvelles assemblées générales devaient avoir lieu, vendredi matin, pour décider de la reprise ou non du travail. Après une dernière réunion avec la direction pour peaufiner la partie consacrée aux programmes régionaux, l'intersyndicale devait décider si elle signait ou non le protocole d'accord.

Les réactions des personnels en grève depuis le 2 décembre au protocole d'accord mis au point dans la nuit précédente ont été extrêmement diverses, mais souvent très

virulentes. Elles allaient de « on ne signe pas », « les négociateurs sont désavoués par la base », comme à Dijon, Lille, Nice, Paris notamment, à une tendance à la reprise dans certains endroits, comme Nancy, Strasbourg et Lyon. « Les premières assemblées générales, qui se sont tenues en début de journée, ont débattu sur un texte, arrivé vers 2 heures 20 et qui n'était pas complet », explique un négociateur. En effet, la rédaction du protocole d'accord de six feuillets, qui reprend point par point les thèmes de la négociation, n'a été achevée qu'à 16 heures.

Entre-temps, l'ambiance s'est échauffée dans les différentes stations. Communications téléphoniques, échanges de télécopies,

audioconférences se sont multipliés. Partout, les négociateurs étaient critiqués. « Ce texte est le flou le plus total. Il faut reprendre certains points pour les préciser, notamment en ce qui concerne la stratégie de l'entreprise et le calendrier du rattrapage des salaires entre France 3 et France 2 », explique un gréviste parisien. A Marseille, certains se disaient prêts à déposer un nouveau préavis de grève au cas où l'intersyndicale signerait le texte. Simultanément, des rumeurs de création de coordinations, à l'image de celles qui ont animé le mouvement des infirmières en 1989, commençaient à courir, de même que la demande de nomination d'un médiateur.

Convaincus d'être arrivés au bout de ce qu'ils pouvaient obtenir et

harassés de fatigue, les représentants des huit syndicats qui composent cette intersyndicale s'efforçaient d'expliquer les avancées du protocole et d'appeler à la raison. Tout en pensant que Catherine Trautmann aurait pu éviter sa déclaration de mercredi, dans laquelle elle avait estimé que « les programmes de la chaîne doivent pouvoir reprendre rapidement, les téléspectateurs l'attendent ». Vendredi, la mire devait encore obstruer les petites lucarnes.

F. Ch.

## « Vous faites bien votre travail, continuez ! »

LILLE

de notre correspondant

Le « non » a été ferme. A l'issue de l'assemblée générale, tenue jeudi soir 11 décembre dans la cafétéria du centre de Lambersart, Lille a refusé à l'unanimité le protocole d'accord proposé par la direction de France 3 et les délégués syndicaux. L'AG regroupait une soixantaine de personnes, journalistes et techniciens des deux centres de production de Lille, mais, reconnaissaient les grévistes, il manquait une bonne partie des administratifs du boulevard de la Liberté.

En fait, la cafétéria avait été, toute la journée, le centre névralgique des grévistes lillois et le siège d'une assemblée générale quasi permanente. Dès le matin, l'arrivée d'un texte émanant de la direction avait eu un effet mobilisateur. Et le soir, il ne s'est pas levé une seule main pour défendre le protocole que des délégués, s'avouant fatigués et pas sûrs du soutien de leurs troupes, proposaient d'adopter en déclarant y voir des avancées non négligeables. L'AG de Lille a d'autant moins balancé que des rumeurs de coordination régionale avaient couru dans la journée et qu'il était aussi question d'une « grève de journalistes ».

A propos de ces rumeurs, beaucoup ont parlé de « provocation », les jugeant inadmissibles dans un

contexte où il s'agit de défendre une culture d'entreprise et des métiers : « Depuis quelques années sont arrivés des gestionnaires avec leurs a priori, leurs techniciens et leurs méthodes. Ils veulent passer en force et extirper ce qui a fait la RTF, l'ORTF et le service public. S'il s'agit de nous imposer ce que font TF1 ou M6, nous, on dit non ! », dit un opérateur de prise de vues.

C'est ainsi qu'un paragraphe du protocole évoquant la possibilité d'un « champ d'application des conventions collectives éventuellement amendées » dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles techniques a soulevé un véritable tollé. Le message des grévistes lillois, lancé par une militante CGT à la négociatrice SNJ, fut sans ambages : « Le texte du protocole est à revoir. Nous y réfléchissons et nous continuerons demain. Pour l'instant, nous sommes toujours en grève. Vous faites bien votre travail, continuez ! Dans l'état actuel des choses, il est hors de question d'annoncer une reprise de travail ».

Ce n'est qu'après le départ de la majorité des grévistes qu'un militant s'est aperçu qu'il avait fait un oubli essentiel : « J'ai pas eu le temps de dire que les tee-shirts avec la mire de France 3 seront disponibles demain matin. »

Pierre Cherruau

## Le Grand Débat France Culture - Le Monde

animé par Alain Rollat

« Jean-Paul II, vingt ans de Pontificat »

avec Jacqueline Costa-Lascaux, Gérard Defois, Henri

Madelin, Jean-Marie Mayeur et Jean-Louis Schlegel.

les lundis 15 et 22 décembre, 21h-22h

France  
Culture

Le Monde

■ LA BOURSE DE SÉOUL a terminé la séance de vendredi 12 décembre sur une baisse de 7,1%. Depuis son pic d'août 1994, les valeurs sud-coréennes ont perdu 69%.

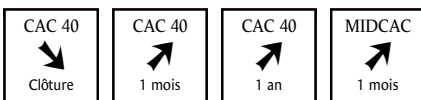
■ LA RECHUTE des marchés asiatiques et la débâcle sud-coréenne ont encore ébranlé la Bourse de Tokyo vendredi 12 décembre, passée à 15 904,30 points (-1,23%).

■ L'OR a ouvert en baisse, vendredi 12 décembre, à Hongkong. L'once s'échangeait à 283-283,30 dollars contre 286,80-287,00 dollars jeudi en clôture.

■ WALL STREET a perdu 129,80 points, jeudi 11 décembre, après la nouvelle dégringolade des places asiatiques. Le Dow Jones a terminé en baisse de 1,63%, à 7 848,99 points.

■ L'EUROPE n'a pas été épargnée par la tourmente asiatique : les Bourses de Londres, Paris, Francfort et Amsterdam ont respectivement perdu 1,84%, 3,54%, 2,12% et 2,94%.

LES PLACES BOURSIÈRES



Reprise technique à Paris

APRÈS LE VIF recul de la veille, la Bourse de Paris se ressaisissait, gagnant 0,46%, à 2 841,55 points, après quelques minutes d'échanges.

Jeudi, de mauvais vents venus d'Asie avaient provoqué un nouveau coup de froid sur les places financières occidentales et notamment à Paris qui souffrait également de la baisse du dollar et de celle des valeurs bancaires en proie à une vive spéculation. En recul de 2,24% à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la séance sur un recul de plus de 100 points par rapport à la veille, à 2 828,45 points (-3,54%). Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'est élevé à 12,8 milliards de francs.

Mercredi, la baisse de la Bourse de Paris (-0,92%) avait été limitée par la spéculation qui s'est emparée des valeurs bancaires. Des rumeurs faisaient état d'un rapprochement entre Paribas et la Société générale.



Paribas démentait peu de temps après la clôture du marché. Malgré ces démentis, les rumeurs continuaient à aller bon train, dans les salles de

trading : différents montages étaient envisagés pour la restructuration bancaire en France qui a été relancée par la fusion en Suisse entre la SBS et l'UBS.

Danone, valeur du jour

DANONE a terminé à son plus haut niveau de l'année, jeudi 11 décembre, à la Bourse de Paris. Le titre s'est apprécié de 3,43% à 1 024 francs alors que la Bourse de Paris perdait en clôture 3,54%. Selon les opérateurs, cette progression s'est effectuée en réaction à la rumeur - pourtant officiellement démentie - du décès de son fondateur, Antoine Riboud. Ce bruit a réveillé des rumeurs d'OPA d'Unilever ou de renforcement d'fil dans le capital du groupe français, estimait jeudi soir des intervenants.

L'un d'entre eux relevait également que le titre avait franchi le seuil de résistance de 1 000 francs et était, en outre, peu exposé à la crise asiatique.



Nouvelle baisse à Tokyo

LA RECHUTE des marchés asiatiques et la débâcle sud-coréenne ont encore ébranlé, vendredi 12 décembre, la Bourse de Tokyo, qui est passée au-dessous de la barre des 16 000 points. L'indice Nikkei, qui avait abandonné 427,97 points jeudi, a encore perdu 145,85 points (0,91%), pour finir à 15 904,30 points, accusant ainsi sa troisième baisse consécutive.

La cote nipponne a également mal réagi à la chute du compartiment des valeurs technologiques à Wall Street. Par ailleurs, les intervenants commencent à douter de l'efficacité des mesures de relance que le gouvernement japonais doit annoncer la semaine prochaine.

La veille, Wall Street a nettement baissé dans le sillage de la nouvelle dégringolade des places asiatiques qui accroît les inquiétudes sur les ré-

sultats des compagnies américaines impliquées dans la région, particulièrement les banques et la haute technologie. L'indice Dow Jones a baissé de 129,80 points (-1,63%), à 7 848,99 points.

En Europe, la Bourse de Londres a reculé de 1,84%, à 5 035,9 points et celle de Francfort a perdu 2,43%, à 4 016,70 points, au cours des dernières transactions électroniques.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/12	Cours au 10/12	Var. en %
Paris CAC 40	2830,65	2932,18	-3,59
New-York/DJ Indus.	7859,93	7978,79	-1,51
Tokyo/Nikkei	16050,20	16478,10	-2,67
Londres/FT100	5026	5130,70	-2,08
Francfort/Dax 30	4030,16	4117,27	-2,16
Frankfurt/Commer.	1337,48	1369,54	-2,40
Bruxelles/Bel 20	3020,40	3020,40	....
Bruxelles/Général	2429,11	2471,37	-1,74
Milan/MIB 30	1260	1260	....
Amsterdam/Gé. Cbs	605,80	615,50	-1,60
Madrid/Ibex 35	610,89	623,43	-2,05
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,05	....
Londres FT30	3221,30	3236,40	-0,47
Hong Kong/Hang S.	10420,22	11022,40	-5,78
Singapour/Strait S.	1664,28	1703,52	-2,36

NEW YORK

Les valeurs du Dow-Jones

	11/12	10/12
Alcoa	68,75	71
Allied Signal	36,25	37,62
American Express	86	87,25
AT & T	57,18	57,93
Boeing Co	48,62	49,93
Caterpillar Inc.	49,93	49,93
Chevron Corp.	77,56	78,25
Coca-Cola Co	63,68	64
Disney Corp.	92,81	93,81
Du Pont Nemours & Co	62,43	63,56
Eastman Kodak Co	55,62	57,12
Exxon Corp.	62,37	62,93
Gén. Motors Corp.H	63,25	64,18
Gén. Electric Co	72,50	73,75
Gen. Y&R	64,62	65,75
Hewlett-Packard	61,18	63,93
IBM	101,56	106,50
Int'l Paper	42,93	42,31
J.P. Morgan Co	116,06	117,87
Johnson & Johnson	65,18	66
Mc Donalds Corp.	46	47,18
Merck & Co.Inc.	104,75	104,87
Minnesota Mng.&Mfg	92,87	93,87
Philip Morris	44,18	45,12
Procter & Gamble C	80	79,62
Sears Roebuck & Co	45,12	45,68
Travelers	52,25	53,68
Union Carb.	46,37	46,81
Utd Technol	73	74,56
Wal-Mart Stores	39,68	40,25

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

	Cours au 12/12	Var. % 11/12	Var. % 31/12
<b>HAUSSES, 10h15</b>			
Bouygues	736	+4,99	+36,80
Skis Rossignol	106	+3,71	-26,23
Primagaz	482	+2,33	-21,11
Peugeot	668	+2,29	+14,38
Coflexip	659	+2,17	+139,63
Zodiac ex.dt divid	1394	+2,12	-12,10
Schneider SA	320,50	+2,07	+33,59
Eiffage	252	+1,90	+22,92
DMC (Dollfus Mi)	107	+1,71	-14,94
Promodes	2226	+1,55	+51,94

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 12/12	Var. % 11/12	Var. % 31/12
<b>HAUSSES, 10h15</b>			
Sasa Industrie #	300	-4,76	-6,25
Groupe Partouche #	327	-4,38	-23,05
Cofidur CB	140	-3,44	+12
Smoby (Ly)#	500	-3,10	-5,66
Duc #	276	-2,81	....

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/12	10/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1947,65	2010,43	-3,12
Ind. gén. SBF 250	1849,97	1905,62	-2,92
Ind. Second Marché	1759,61	1774,44	-0,84
Indice MidCac	1534,86	1550,24	-0,99

Valeurs indus.

	2050,64	2123,78	-3,44
1 - Energie	2564,64	2678,71	-4,26
2 - Produits de base	1842,49	1899,82	-3,02
3 - Construction	1804,90	1839,89	-1,90
4 - Biens d'équip.	1428,06	1489,30	-4,11
5 - Automobile	2220,93	2314,39	-4,04
6 - Biens consom.	3430,33	3563,46	-3,74
7 - Indus. agro-alim.	1510,72	1526,62	-1,04
Services	2009,21	2053,34	-2,15
8 - Distribution	3748,93	3851,92	-2,67
9 - Autres services	1311,83	1335,68	-1,79
Sociétés financières	1518,58	1555,95	-2,40
10 - Immobilier	719,32	719,15	+0,02
11 - Services financ.	1617,29	1666,77	-2,97
12 - Sociétés invest.	1686,20	1700,39	-0,84

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	12/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	132891	66817784
Elf Aquitaine	61518	40063392
Bouygues	42035	30705091
Danone	26669	27381042
Carrefour	9152	26869899
France Telecom	93839	19830751,90
B.N.P.	49488	16012130,60
Usinor	192149	15421899
Axa	33135	14976760,90
Bancaire (Cie)	14513	14506303

LONDRES

Sélection de valeurs du FT 100

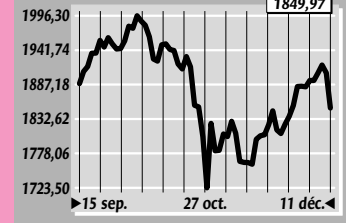
	11/12	10/12
Allied Lyons	5,25	5,32
Barclays Bank	16,57	16,29
B.A.T. industries	5,37	5,45
British Aerospace	17,31	17,42
British Airways	5,53	5,64
British Petroleum	8,10	8,39
British Telecom	4,71	4,74
B.T.R.	1,82	1,81
Cadbury Schweppes	6,23	6,30
Eurotunnel	0,60	0,64
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	14,03	14,26
Grenada Group Plc	8,47	8,58
Grand Metropolitan	5,85	5,87
Guinness	5,88	5,85
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	7,37	7,33
H.S.B.C.	14,44	15,60
Imperial Chemical	9,21	9,28
Legal & Gen. Grp	5,08	5,17
Lloyds TSB	7,37	7,57
Marks and Spencer	6,14	6,20
National Westminster	9,82	9,89
Peninsula Orienta	6,49	6,64
Reuters	6,52	6,67
Saatchi and Saatchi	1,10	1,10
Shell Transport	4,28	4,41
Tate and Lyle	4,89	4,88
Zeneca	19,55	19,80

FRANCFORT

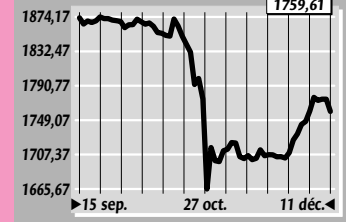
Les valeurs du DAX 30

	11/12	10/12
Allianz Holding N	417,50	426
Basf AG	61,50	62,85
Bayer AG	62,70	64,15
Bay hyp&Wechselbk	81	83,35
Bayer Vereinsbank	111,70	113,50
BMW	1315	1375
Commerzbank	66,90	68,20
Daimler-Benz AG	122,60	126,80
Degussa	87	88,20
Deutsche Bank AG	120,05	124,65
Deutsche Telekom	33,75	33,90
Dresdner BK AG FR	78,90	79,50
Henkel VZ	108,10	111,40
Hoechst AG	61,75	62,95
Karstadt AG	637	655
Linde AG	1069	1119
Man AG	540	549
Mannesmann AG	844	859
Metro	80,90	81,70
Muench Rue N	610,20	614
Preussag AG	508	514
Rwe	92,40	91,50
Sap VZ	540,30	564,50
Schering AG	176,10	177,50
Siemens AG	103,40	106
Thyssen	401,80	409,50
Vebe AG	111,40	113,40
Viag	905	924
Volkswagen VZ	766,50	790

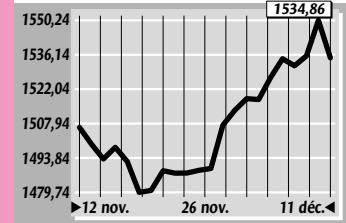
New York. Dow Jones sur 3 mois



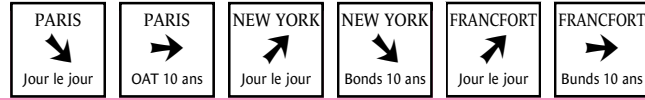
Londres. FT100 sur 3 mois



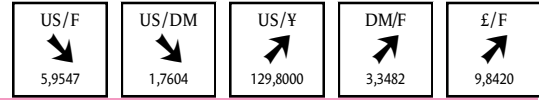
Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



LES MONNAIES



Progression initiale du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était encore orienté à la hausse, vendredi 12 décembre. Dès les premiers échanges, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 2 centimes, à 101,38. La veille, jouant son rôle de valeur refuge, il avait terminé la séance en hausse de 66 centimes. Sur le marché obligataire américain, les obligations du Trésor ont également repris leur rôle de valeurs

refuge face à la crise asiatique. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, reculait à 6,018%, contre 6,065%. Il était tombé brièvement à 5,985% en début de journée.

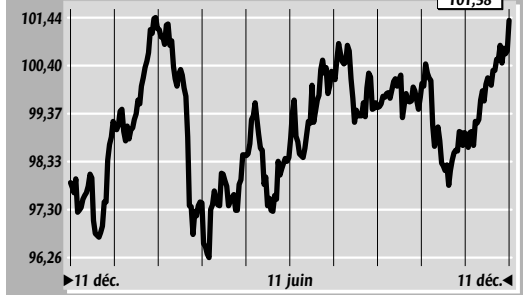
Ce taux reculait également après la publication d'une hausse de 0,2% seulement de l'indice des ventes de détail aux Etats-Unis en novembre, alors qu'on attendait une hausse de 0,5%.

Repli du dollar

LE DOLLAR RECULAIT légèrement, vendredi 12 décembre, face au franc, à 5,9190 francs et restait quasiment inchangé face au deutschemark, à 1,7674 deutschemark dans les premiers échanges entre banques. La veille, il s'échangeait à 5,9205 francs et 1,7678 deutschemark. Le franc était en très légère hausse face au deutschemark, à 3,3490 francs, contre 3,35 francs, jeudi en fin d'après-midi.

Quelques heures plus tôt à Tokyo, le billet vert évoluait dans une fourchette étroite face au yen, vendredi en fin de journée, les investisseurs renonçant à prendre de nouvelles positions avant la publication de la série de mesures destinées à assainir le système financier du pays. Peu avant la clôture, la devise américaine s'échangeait à 129,76-78 yens, contre 130,07 yens plus tôt, et 129,78 yens à New York jeudi soir.

Notionnel 5,5% première échéance, 1 an



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55%)

	Achat 11/12	Vente 11/12	Achat 10/12	Vente 10/12
Jour le jour	3,3750	....	3,3750	....
1 mois	3,45	3,57	4,08	4,28
3 mois	3,59	3,69	3,57	3,69
6 mois	3,69	3,79	3,70	3,80
1 an	3,96	4,07	3,97	4,08

PIBOR FRANCS

	11/12	10/12
Pibor Francs 1 mois	3,5605	3,5566
Pibor Francs 3 mois	3,6953	3,6914
Pibor Francs 6 mois	3,8125	3,8164
Pibor Francs 9 mois	3,9512	3,9570
Pibor Francs 12 mois	4,0684	4,0781

PIBOR ÉCU

	11/12	10/12
Pibor Ecu 3 mois	4,5000	4,5000
Pibor Ecu 6 mois	4,5	



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDEDI 12 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 10h15



Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of stock market values (VALEURS FRANÇAISES) listing various companies and their market data.

Table of foreign stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of foreign stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) listing international companies.

Table of stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of stock market values (VALEURS FRANÇAISES) listing various companies.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
VENDEDI 12 DÉCEMBRE

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for du nom, du coupon, % and Cours.

Table of stock market values (OAT) with columns for Cours and Derniers.

Main table of stock market values (ACTIONS FRANÇAISES) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Table of stock market values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of stock market values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) listing international companies.

Table of stock market values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of stock market values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) listing international companies.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
VENDEDI 12 DÉCEMBRE

Table of stock market values (VALEURS) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Table of stock market values (VALEURS) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of stock market values (VALEURS) listing various companies.

Table of stock market values (VALEURS) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of stock market values (VALEURS) listing various companies.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h15
VENDEDI 12 DÉCEMBRE

Table of stock market values (VALEURS) with columns for Cours, Derniers, % and Nominal.

Main table of stock market values (VALEURS) listing various companies.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 11 décembre

Table of stock market values (VALEURS) with columns for Émission, Rachat, Frais incl. and net.

Table of stock market values (VALEURS) with columns for Émission, Rachat, Frais incl. and net.

Main table of stock market values (VALEURS) listing various companies.

Table of stock market values (VALEURS) with columns for Émission, Rachat, Frais incl. and net.

Main table of stock market values (VALEURS) listing various companies.

**SCIENCES** Prochainement, le continent africain recevra ses premiers stocks d'antirétroviraux. ● LA CÔTE-D'IVOIRE devrait ainsi pour la première fois être en mesure de dis-

penser à ses malades des thérapies analogues à celles dont disposent aujourd'hui les pays industrialisés. ● D'AUTRES EXPÉRIENCES de ce type devraient suivre en Ouganda,

au Vietnam et au Chili, ce qui suppose pour les participants à la 10<sup>e</sup> conférence sur le sida en Afrique, qui vient de se tenir à Abidjan, une pénurie des financements et l'exis-

tence d'un réseau de distribution opérationnel des médicaments. ● MAIS L'INTRODUCTION des antirétroviraux dans un cadre clinique et économique donné n'a de sens que

si le programme de lutte contre le sida y est opérationnel et si les infections opportunistes, notamment la tuberculose, y sont prévenues, diagnostiquées et traitées.

## Les nouveaux traitements du sida arrivent en Afrique

Plus de vingt millions de femmes, d'hommes et d'enfants sont infectés par le VIH sur le continent. Les premières expériences de trithérapie dans le tiers-monde soulèvent de nombreuses questions éthiques, médicales et économiques

### ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Dans quelques semaines, la Côte-d'Ivoire importera ses premiers stocks d'antirétroviraux, et dans quelques mois plusieurs centaines, plusieurs milliers peut-être d'Ivoiriens infectés par le VIH bénéficieront, pour la première fois sur ce continent, d'une prise en charge médicale et médicamenteuse analogue à celles dispensées en Europe et en Amérique du Nord. La même expérience suivra en Ouganda ainsi qu'au Vietnam et au Chili. Cette initiative, lancée sous l'égide d'Onusida (*Le Monde* du 6 novembre), a fait l'objet d'âpres débats lors de la 10<sup>e</sup> conférence sur le sida en Afrique, qui s'est tenue du 7 au 11 décembre à Abidjan. En particulier à propos du souhait du président de la République, Jacques Chirac, de créer au plus vite un « fonds international de solidarité thérapeutique ».

L'accès des malades du tiers-monde aux techniques diagnostiques et thérapeutiques du monde industrialisé ne peut être discuté, à la condition toutefois de relativiser les espoirs que l'on pourrait a priori nourrir. Cette question a été abordée à Abidjan à l'initiative de l'Agence nationale française de recherches sur le sida qui travaille en liaison avec la plupart des organismes scientifiques internationaux. Résultat : un texte de consensus of-

ficiellement adopté après de longues négociations coordonnées par le professeur Jean-Pierre Coulaud (hôpital Claude-Bernard, Paris).

Obtenu au prix d'une synthèse empruntant autant à la médecine qu'à la politique et à la diplomatie, ce texte intitulé « Place des antirétroviraux dans la prise en charge des personnes infectées par le VIH en Afrique » reflète les obstacles qui s'opposent à la diffusion rapide des nouvelles thérapies du sida sur un continent qui compte officiellement plus de vingt millions de personnes directement concernées. « Tous les efforts doivent évidemment tendre vers l'administration d'un traitement antirétroviral à chacune des personnes infectées par le VIH pour lesquelles, en l'état actuel des connaissances, cette prescription est justifiée. Encore faut-il, avertissent les auteurs, s'assurer de la qualité des prescriptions en fonction des molécules disponibles et des réalités du terrain. »

Et d'ajouter : « L'introduction des antirétroviraux dans un cadre clinique et économique donné n'a de sens que si le programme de lutte contre le sida y est opérationnel et si les infections opportunistes, notamment la tuberculose, y sont prévenues, diagnostiquées et traitées de façon aussi satisfaisante que possible. » Or on est bien loin, sur ce thème, du prérequis, l'épidémie de sida ayant

précisément pour conséquence d'accélérer les flambées épidémiques de tuberculose qui, lorsqu'elles sont diagnostiquées, ne peuvent le plus souvent être traitées.

### DE NOMBREUSES CONTRAINTES

Les nouvelles associations médicamenteuses antirétrovirales imposent de nombreuses contraintes (prises quotidiennes et répétées à heure fixe). Elles ne doivent en aucun cas être interrompues et sont a priori prescrites pour de longues années, sinon à vie. « La nécessité de poursuivre l'administration des antirétroviraux sans interruption exige la pérennité des financements, l'existence d'un réseau de distribution opérationnel des médicaments dans le pays considéré, soulignent les auteurs du consensus d'Abidjan, les antiviraux ne devraient être prescrits que si l'on peut raisonnablement s'assurer du bon suivi des traitements. »

La prescription de ces nouvelles molécules devrait être limitée à des centres de soins dans lesquels de multiples critères sont réunis. Car il faut pouvoir identifier les contre-indications au traitement, détecter ses effets secondaires et évaluer le statut immunitaire des malades. Sur ce point, les spécialistes estiment que le comptage des lymphocytes CD 4 sera suffisant en Afrique et que l'on pourra, à la différence de

l'Europe ou des Etats-Unis, faire l'économie de la mesure de la « charge virale ». Il faudra accorder la plus grande attention à l'apparition des souches de virus résistantes aux médicaments.

« Chaque fois que possible, pour l'adulte comme pour l'enfant, une trithérapie devrait être utilisée. Cependant les bithérapies ont fait la preuve de leur efficacité chez des

patients symptomatiques. Elles sont moins coûteuses, moins toxiques, plus aisément suivies et constituent donc une alternative. En revanche les monothérapies seront proscrites en dehors de la prévention de la transmission mère-enfant, peut-on lire dans le texte du consensus. Le traitement, qui sera poursuivi sans interruption, est indiqué pour les personnes

asymptomatiques dont le taux de CD 4 est inférieur à 500 par millimètre cube. Mais il devrait être administré préférentiellement aux personnes symptomatiques, à l'exclusion des stades ultimes. »

Le traitement à base d'AZT destiné à prévenir la transmission in utero du VIH de la future mère infectée « doit être considéré comme une priorité en Afrique ». Diverses expériences, très critiquées, tentent actuellement d'établir dans différents pays du tiers-monde l'efficacité d'un traitement « allégé », a priori plus compatible avec la réalité africaine. Sur ce thème, la conférence d'Abidjan s'est voulue prudente. « Les stratégies de traitement, dit-elle, doivent être adaptées en fonction des données des essais en cours ; le traitement antirétroviral doit être poursuivi après l'accouchement, selon les critères retenus dans le pays pour les adultes. L'allaitement maternel devrait être déconseillé mais il est nécessaire de tenir compte des conditions de vie de la mère. Une réflexion doit être menée sur la généralisation du conseil et du dépistage proposés aux femmes enceintes. » Les exemples sont en effet nombreux de femmes africaines, enceintes ou non, qui, dès qu'elles sont identifiées comme séropositives, sont rejetées par leur entourage.

Jean-Yves Nau

### COMMENTAIRE

#### PRIVILÉGIER

#### LA SANTÉ PUBLIQUE

L'introduction planifiée des antirétroviraux sur le sol africain impose de telles contraintes méthodologiques que l'on imagine mal, compte tenu du dénuement et de la désorganisation des systèmes de soins, que les études pilotes d'Ouganda et de Côte-d'Ivoire puissent, si elles réussissent, être rapidement étendues. D'autant que les multinationales productrices d'antirétroviraux sont muettes sur la politique qu'elles entendent développer à l'égard du tiers-monde où vit la quasi-totalité des personnes qui pourraient bénéficier de leurs molécules. Quand, et de quelle manière, les états-majors de ces puissantes firmes répondront-ils à l'appel lancé à Abidjan par le

chef de l'Etat et le gouvernement français ?

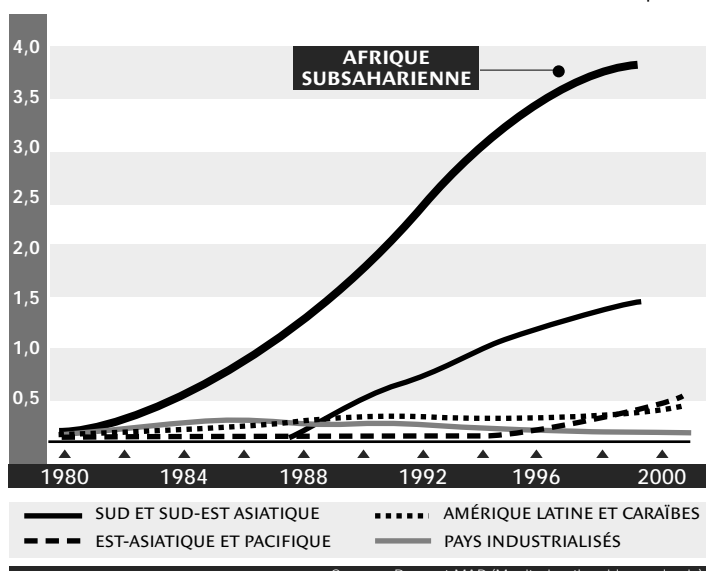
Aujourd'hui, les trithérapies mettent en lumière le gouffre qui sépare la prise en charge des malades du sida selon qu'ils vivent au Nord ou au Sud. Elles sont également dotées d'une forte charge symbolique, qui doit être maniée avec la plus grande prudence. Leur arrivée dans le tiers-monde, ne peut régler, à elle seule, l'immensité des problèmes que soulève l'épidémie de sida, tout comme elle ne constitue pas le remède miracle des malades des pays riches. Au mieux, ces trithérapies devraient inciter les gouvernements africains et les responsables en charge de la coopération Nord-Sud à bâtir modestement les bases d'une bonne médecine et à privilégier la santé publique, quasi inexistante, hélas ! sur le continent noir.

J.-Y. N.

### La terrible progression africaine

NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH PAR RÉGION

en millions de cas par an



Selon l'Onusida, à la fin de 1997, 30,6 millions de personnes dans le monde étaient porteuses du virus du sida. 20,8 millions d'entre elles habitaient l'Afrique subsaharienne. La majorité des nouveaux cas d'infection enregistrés dans cette région du monde entre 1980 et 2000 sont d'origine hétérosexuelle et 80% des infections mondiales observées chez les femmes sont localisées en Afrique subsaharienne.

## Abidjan « fidélise » ses donneurs de sang

### ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Face au danger omniprésent en Afrique subsaharienne de transmission du sida par le sang, la Côte-d'Ivoire a mis au point l'un des systèmes les plus efficaces du continent. Dans ce pays fortement touché par l'épidémie, le Centre national de transfusion sanguine a pu, avec l'aide initiale de l'Union européenne, réorganiser son mode de fonctionnement au début des années 90, réduisant ainsi les risques de contamination virale lors des transfusions.

Développée par le professeur Alain Bonduand, ancien anesthésiste-réanimateur français, et poursuivie par le docteur Seidou Konaté, responsable du CNTS, cette politique a porté ses fruits. En réussissant à « fidéliser » – sans pour autant les rétribuer – 8 000 des 15 000 donneurs ivoiriens, les centres de transfusion sanguine d'Abidjan, de Bouaké et de Korhogo sont passés en quelques années d'une proportion de donneurs séropositifs de 8 % à celle, actuelle, de 0,20 %. Dans le même temps, le risque de transmettre le sida en Côte-d'Ivoire, lors d'une transfusion sanguine, est tombé de 1 sur 350 à 1 pour 1 500. Ces progrès sont d'autant plus remarquables que l'épidémie

continue à progresser dans l'ensemble du pays où 80 % des prostituées, 10 % de la population « sexuellement active » et 50 % des tuberculeux sont aujourd'hui contaminés par le VIH.

### PRODUITS « SURSÉCURISÉS »

La situation ne manque pas, pour autant, d'être paradoxale. La volonté des responsables sanitaires ivoiriens de progresser dans la recherche de la qualité tout en respectant les principes éthiques du bénévolat et de l'anonymat les conduit, en effet, à proposer une double qualité de sang. En pratique, les patients ou leurs familles ont, dans ce pays, le choix d'acheter des culots globulaires « sursécurisés » ou des produits sanguins standards. Les premiers ne sont mis en circulation qu'après avoir été congelés et après que le donneur a, quelques mois plus tard, une nouvelle fois été testé, ce qui permet d'affirmer qu'il était bien séronégatif au moment du prélèvement initial.

L'inconvénient de cette procédure sécuritaire est économique : le coût de la poche de 250 centimètres cubes de sang « sursécurisé » atteint 125 000 francs CFA, soit 1 250 francs français. Un tarif excessivement

élevé en Côte-d'Ivoire. Le CNTS d'Abidjan ne délivre donc, en fait, que 250 de ces poches chaque année, alors qu'il distribue, dans le même temps, 44 000 autres de qualité standard au prix de 60 francs français dans les CHU, 30 francs dans les hôpitaux généraux et 173 francs dans la principale clinique privée de la capitale ivoirienne.

« Nous souhaiterions pouvoir ne fournir que du sang de la meilleure qualité. Mais, pour des raisons économiques, cela nous est impossible », regrette le docteur Konaté. Ce dernier est toutefois satisfait de la situation de son pays, largement préférable à celle qui prévaut ailleurs dans cette région de l'Afrique. Selon les derniers chiffres publiés lors de la conférence d'Abidjan sur le sida en Afrique, le quart des 2,5 millions d'unités de sang transfusées chaque année sur le continent – le plus souvent à des femmes et à des enfants – ne subit encore aucun dépistage de l'infection par le VIH. Certaines compagnies occidentales spécialisées dans le rapatriement sanitaire ont d'ores et déjà recours à des officines qui, moyennant finances, offrent, en urgence, un sang européen de toute première qualité.

J.-Y. N.

## Le potentiel de recherche français reste mal valorisé, selon l'Observatoire des sciences et techniques

LE BON NIVEAU de l'appareil scientifique français demeure trop peu mis en valeur par des applications technologiques. Telle est l'une des principales conclusions du quatrième rapport biennal de l'Observatoire des sciences et techniques (OST), rendu public vendredi 12 décembre. Ce volumineux document, devenu un outil de référence, rassemble un très grand nombre d'indicateurs caractérisant les forces et les faiblesses de la recherche française, sa place au sein de l'ensemble européen et le poids de ce dernier dans le monde.

La part des dépenses de recherche et développement (environ 180 milliards de francs) dans le produit intérieur brut s'est inscrite à la baisse ces dernières années, passant de 2,45 % en 1993 à 2,35 % en 1995, relève le rapport. Ce constat n'intègre évidemment pas la légère reprise amorcée avec le budget 1998 de la recherche civile. Il ne prend pas non plus en compte la relance de l'emploi scientifique engagée par le nouveau gouvernement, quand il

pointe une inadéquation persistante entre les flux de nouveaux docteurs (près de 10 000 par an) et les débouchés qui s'ouvrent à eux, notamment dans l'industrie (17 % seulement y trouvent un poste).

Ces fragilités structurelles n'empêchent pas les chercheurs français de faire preuve d'une productivité soutenue, avec 5,1 % de publications scientifiques mondiales en 1995 (en progression de 16 % depuis 1983) et 15,6 % des publications européennes (en hausse de 8 %). Les résultats sont moins flatteurs, en revanche, pour ce qui est des brevets : en 1996, la France n'a contribué qu'à 3,1 % des brevets déposés aux Etats-Unis et 7 % de ceux déposés en Europe, ce qui traduit un recul continu depuis dix ans.

L'analyse par disciplines fait apparaître une position de force dans l'aérospatial et les transports terrestres, mais un inquiétant retard en électronique, en sciences pour l'ingénieur, en chimie et en biologie appliquée. « On doit s'interroger sur les causes de l'écart persistant

entre les bonnes performances de notre système de recherche et ses résultats, plutôt insuffisants, dans de nombreux secteurs, en particulier les biotechnologies et les technologies de l'information », commentent le président de l'OST, Pierre Papon, et son directeur, Rémi Barré.

Le rapport apporte un éclairage supplémentaire, en établissant, pour la première fois, un palmarès

des pôles scientifiques européens. Parmi les vingt premiers, en nombre de publications, cinq sont allemands et cinq autres britanniques, la France n'apparaissant que deux fois, avec Paris (au deuxième rang) et l'Essonne (en seizième position, grâce aux centres d'Orsay et de Saclay). Les performances ne sont pas meilleures en termes de brevets : l'Alle-

magne est citée douze fois et la France deux seulement, avec Paris (à la huitième place) et les Hauts-de-Seine (en dixième position). « Ces constats », écrivent les auteurs, conduisent à s'interroger sur la portée des politiques régionales et leur capacité à faire émerger des métropoles de recherche à la dimension de l'Europe. »

L'insuffisante corrélation entre recherche académique et applications industrielles n'est toutefois pas un phénomène hexagonal. Elle se vérifie aussi – et ce n'en est que plus préoccupant – à l'échelle de l'Union européenne. Celle-ci est à l'origine de 32,6 % des publications scientifiques mondiales, ce qui la place pratiquement au niveau des Etats-Unis (33,9 %) et très au-dessus du Japon (8,3 %). Mais elle ne détient que 17,8 % des brevets homologués sur le territoire américain, loin derrière les Etats-Unis (49 %), ce qui est logique, mais aussi le Japon (24,4 %), ce qui l'est moins. « Ces chiffres », insistent les rapporteurs, reflètent le paradoxe européen : une recherche forte, mais

d'incontestables faiblesses technologiques. »

Ce tableau d'ombres et de lumières devrait se trouver sensiblement modifié, dans les années à venir, avec l'émergence de nouvelles nations scientifiques. Si la « triade » formée par les Etats-Unis, l'Europe et le Japon réalise toujours plus des trois quarts des dépenses mondiales de recherche et développement, la Chine et les nouveaux pays industriels d'Asie du Sud-Est se montrent de plus en plus actifs. Le rapport de l'OST confirme, en revanche, la crise profonde que traverse la recherche russe, dont la part mondiale de publications a chuté, en cinq ans, de 7,3 % à 3,3 %, sa participation aux dépôts de brevets devenant « insignifiante ».

Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

★ Indicateurs 1998, rapport de l'Observatoire des sciences et techniques, Economica, 552 pages, 400 francs.

### Le poids des programmes militaires

Pour la première fois, les rapporteurs de l'Observatoire des sciences et techniques traitent de l'incidence des programmes militaires sur les contrats publics de recherche et de développement. La part des crédits de défense – affectés principalement aux secteurs de l'aérospatiale et de l'électronique professionnelle – représentait encore, en 1995, 29,8 % des financements de la recherche publique, bien qu'elle soit en baisse sensible depuis le début des années 90. Mais cette manne bénéficie à un nombre restreint d'industriels : cent vingt entreprises. Or une analyse plus poussée montre que ces entreprises sont aussi celles qui profitent de 88 % des contrats civils de recherche et de développement. Paradoxalement, ce double effet de concentration ne donne pas d'avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux, excepté dans l'aérospatiale. Ce constat inattendu pousse à s'interroger sur l'efficacité des grands programmes technologiques civils et militaires.



# Les créations d'Azzedine Alaïa triomphent au Musée de Groningen

La rétrospective spectaculaire du couturier parisien aux Pays-Bas consacre la mode comme art contemporain

## GRONINGEN

de notre envoyée spéciale

Invariablement vêtu d'un costume de coton chinois - il en possède trois cents -, Azzedine Alaïa s'agenouille au pied de la géante, la robe-drapeau bleu, blanc, rouge créée en 1989 pour Jessye Norman chantant *La Marseillaise* du Bicentenaire, place de la Concorde. Majestueuse, elle trône à l'entrée de l'exposition que consacre au couturier le Musée de Groningen, l'un des quatre grands musées des Pays-Bas, avec 300 000 visiteurs par an, dans une ville qui ne compte que 170 000 habitants.

Tel un paquebot de bande dessinée surgi du brouillard, le bâtiment dessiné par l'Italien Alessandro Mendini et ouvert en 1994 est devenu pour quatre mois l'écrin de quelques stars : les robes fuselées sur les corps de Grace Jones, Diana Ross, Tina Turner, semblent, une fois n'est pas coutume dans un musée, prêtes à danser.

C'est aux Etats-Unis qu'Azzedine Alaïa se vit ouvrir, en 1979, les portes d'un succès international. Ses robes de maille zippées annonçaient l'avènement de la femme moulée de noir. S'il continue de créer des modèles de manière plus intime, Azzedine Alaïa a renoncé depuis 1993 à toute présentation. A Paris, dans le loft du

Marais où défilait Naomi, Tatiana et les autres, ses chiens aboient. Il refuse de faire partie de la Chambre syndicale de la mode, annule *in extremis* une exposition prévue à Marseille, vivant pilier de ses enthousiasmes et de ses bouderies légendaires.

Prenant ses distances, il choisit de répondre aux appels plus spontanés venus du monde de l'art : invité au CAPC de Bordeaux en 1985 par Jean-Louis Froment, il présente une robe sous un tableau de son ami Julian Schnabel à la Biennale de Florence en 1996. Aujourd'hui, c'est en Hollande que le couturier le plus fêté des années 80 - deux Oscars de la mode en 1985 - a droit à un hommage de taille : deux mille cinq cents mètres carrés aux cimaises multicolores, de l'orange mimolette au bleu de Delft, où panthères, sirènes, Shéhérazades extensibles, révèlent la poigne d'un style travaillé au fer depuis quarante ans.

Tel un sculpteur ou un chirurgien couturier, ce maître des cambrures féminines creuse les tailles, étire les jambes, tourne de manière obsessionnelle autour des reins, fait rebondir les croupes et redresse les dos, pour mieux flatter les silhouettes de ses clientes. « On ne peut pas aller contre un rêve de robe de bal. » Bousculant les paradoxes, Az-

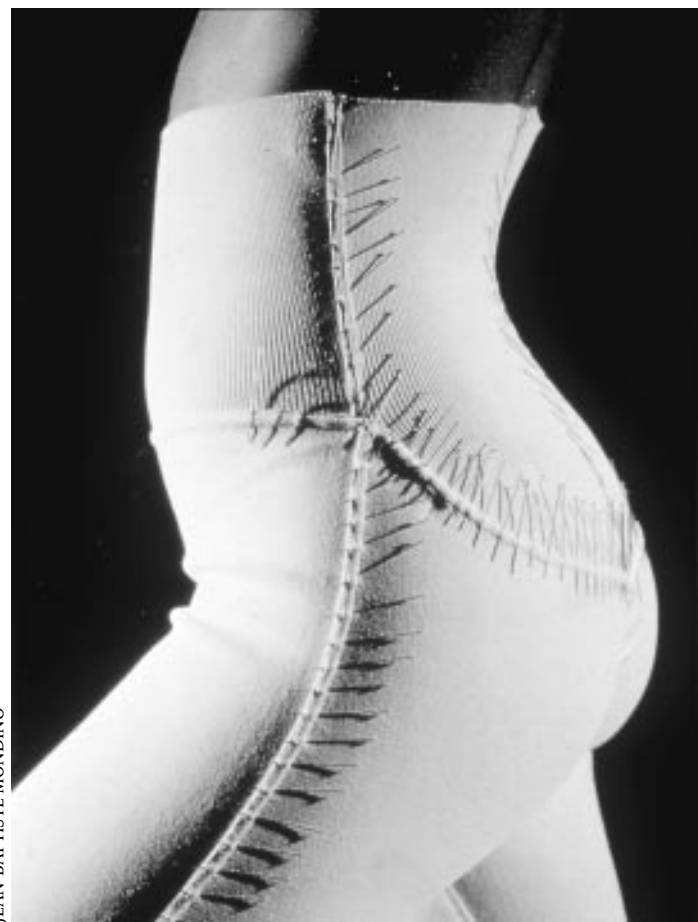
zedine Alaïa a fait de la maille une armure, et découpé le cuir façon dentelle ou moucharabieh. Parallèlement à Marc Audibert, il s'est imposé comme l'un des pionniers du tissu stretch. Depuis, la rue qui marche en caleçon lui rend quotidiennement hommage.

Couturier, premier d'atelier flou et tailleur, et, comme il le dit avec humour en regardant ses doigts, petite main, l'appellation réservée aux ouvrières, il collectionne les rôles à l'intérieur de sa propre maison. Dans les années 60, à l'époque où les Rolls-Royce se garaient en double file rue de Bellechasse, son premier QG parisien, les défauts des clientes « *bijoutées aux as* » lui ont appris le sens de la perfection : comment rectifier une épaule penchée, rétablir une ligne de hanches, car « *l'art de la représentation était leur métier.* »

## DERNIÈRE GRANDE ÉPOQUE

Drapé, noué, lacé, corseté, le tissu lui obéit au doigt et à l'œil, entraînant les ombres d'Arletty et de la fille du pharaon, une déesse d'ébène ou la belle femme juive du Second Empire, en minicrinoline de broderie anglaise. « *Elles sont toutes là, les filles du peuple et les femmes du monde. Chacune dit à l'autre : " Ma fille, j'ai quelque chose que tu n'as pas " »*, lance Azzedine Alaïa, qui, enfant à Tunis, a rêvé de filles aux yeux d'or en écoutant Oum Kalsoum.

Azzedine Alaïa a connu la dernière grande époque de la couture, habillé Louise de Vilmorin et Jacqueline DeLubac, au temps où les élégantes étaient d'abord des rivales. Ainsi, c'est en conteur qu'il se révèle à Groningen, tandis que surgissent une



JEAN-BAPTISTE MONDINO

Etude de caleçon par Azzedine Alaïa, sculpteur couture.

centaine de femmes invisibles, parmi les photos de Peter Lindbergh, Jean-Paul Goude et autres fidèles. Là où souvent une exposition de vêtements annule la vie qui les a inspirés, celle-ci la révèle. La nuit précédant le vernissage, Alaïa repassait encore, attentif à organiser un pli, à répandre sur le sol des flots de mousseline, à coiffer un chapeau de singe, que n'aurait pas remié Balenciaga. La vraie surprise naît de la confrontation des robes avec des sculptures ou des toiles, la plupart prêtées par des amis, peintres ou collectionneurs, comme Peter Brant, époux de Stéphanie Seymour, le top model inspirant à Alaïa une robe de mariée de mille six cents heures de travail. On n'évite pas ici et là l'académisme de la démonstration, l'art pompier des

années 80, dont les toiles Tati barbouillées par Schnabel resteront des effigies. Mais loin des débats de spécialistes, l'émotion jaillit, telle une évidence, dans cette salle africaine où les robes aux bustiers de coquillages ou aux franges de corde et les totems peints de Basquiat se répondent en écho. Ailleurs, les Mao d'Andy Warhol scrutent, voyeurs et perplexes, les lianes qui leur tournent insolemment le dos, tandis

que le *Nocturne* de Christophe Von Weihe, peint spécialement pour l'exposition, semble éclairer les robes des débuts. Par sa scénographie originale, cette manifestation démode l'exposition de mode qui fige le vêtement, et le défilé de mode qui l'occulte trop souvent.

Comme au Stedelijk Museum d'Amsterdam, où l'on ose confronter des clichés de Man Ray, Brassai, Nan Goldin et des photos de mode d'Inez Van Lamsweerde, des toiles de Malevitch et des fauteuils de Rietveld, ces mises en rapport inaugurent un répertoire d'influences pour le prochain siècle, celui des affinités électives, et rendent, loin des guerres de chapelles, la parole au beau, à l'universalité des formes.

Chaque pièce est un happening. Entre compressions de César, et nu sculpté de Picasso, les robes se tiennent, suspendues dans l'espace si dépouillé qu'il suggère dans un jeu d'ombres et de couleurs l'asphalte et le désert, le bleu infini de la mer. L'exposition sera présentée en 1998 en Israël (Musée d'art contemporain de Tel-Aviv), et au Japon (Musée du costume de Kobé). Des discussions sont en cours avec le Centre Georges-Pompidou. Paris ratera-t-il, ou pas, une nouvelle fois le coche ?

Laurence Benaim

★ Alaïa. Groningen Museum, Postbus 90 9700 ME-Pays-Bas. Tél. : (31-50) 366-65-55. Fax (31) 50-312-08-15. Internet : [www.groningen-museum.nl](http://www.groningen-museum.nl). Jusqu'au 8 mars 1998. A lire : *Alaïa*, de François Baudot, collection « Mémoire de la mode », éditions Assouline, 99 F.



PROSPER ASSOLINE

Quarante ans de carrière pour le pionnier des coupes près du corps et des tissus moulants, qui ne présente plus de défilé depuis 1993 mais continue de travailler dans son atelier du Marais.

## Flammes parfumées

Talisman des soirs d'hiver, la bougie révèle des lieux imaginaires autant qu'elle éclaire. Associées sous le nom de Tsé & Tsé, Catherine Levy et Sigolène Prébois, qui viennent de recevoir le Grand Prix de la Ville de Paris 1997 pour le design, ont créé pour le Secours populaire la Bougie givrée (40 francs), dont les anneaux de cire blanche se consomment comme des pétales de fleurs. Plaidoyers poétiques contre le tout-industriel, leurs objets font toujours mine d'être bricolés, du « vase d'avril » à la guirlande de lanternes en cubes de papier coloré.

La flamme de la bougie célèbre aussi les cultes sans dieu. Chez Cir, boutique parisienne qui fournit les paroisses d'Ile-de-France depuis 1643, les cierges sont prisés par une clientèle d'esthètes minimalistes. Et devant la vague orientaliste qui séduit l'Europe, le marché de la bougie parfumée se développe au rythme de l'engouement pour l'aromathérapie. En pleine folie New Age, la créatrice américaine Donna Karan a lancé la bougie *Envigorating*, parfumée aux herbes, qui « *élève l'âme et redonne une humeur positive* », et *Calming*, senteur épicée qui « *adoucit les sens* » (de 395 à 500 francs). La reine de la mode new-yorkaise a étoffé son « *business zen* » avec des oreillers aromatisés

aux plantes. Cônes d'encens, boules d'ambre, cailloux parfumés, les fragrances se diffusent et les maisons se mettent au parfum, dans le sillage des spécialistes anglais, comme

*Crabtree & Evelyn*, ou bien, en France, de la maison Rigaud, qui lançait en 1958 le premier modèle en cire molle conditionnée dans du verre.

L'aromatique invite au voyage à domicile comme *Chine impériale* d'Annick Goutal aux notes de thé (310 francs), ou les bougies Poème en libellule de la Maison de la Chine (198 francs). A travers ses flammes signées, Yves Saint Laurent propose les effluves précieux de ses lieux de vie : *jardins Majorelle avec Thé à Marrakech*, *villégiature à Deauville avec Pluie d'été*, et *appartement parisien avec Feu de santal* (200 francs). Le gri-gri de cire devient un nouvel attribut des créateurs de mode, comme la bougie du japonais Comme des garçons, emballée sous vide (70 francs).

Rigaud, qui vend chaque année 200 000 bougies dans le monde, réalise 45 % de son chiffre d'affaires entre octobre et décembre. A l'approche des fêtes, les parfumeurs étendent leur univers olfactif. Chez L'Artisan parfumeur, la flamme oscille



J.-P. VALLORANI

La bougie givrée de Tsé & Tsé.

aux notes de Thé et pain d'épice (240 francs). Tarte au miel, ou Nougat blanc, les bougies de L'Occitane à prix modéré (59 francs) sont prêtes à être dégustées dans la tradition provençale des treize desserts de Noël.

Triomphe de l'éphémère, la bougie s'impose aussi, à l'écart des tables de fête, comme une œuvre d'art, vouée à disparaître. Kris Ruths, peintre et sculpteur américain, cisèle la cire, dans des reliefs anguleux ou torsadés, aux couleurs d'ivoire et d'ébène. D'une hauteur de 50 centimètres, ses bougies conceptuelles se vendent à plus de 1 000 francs. Une quête de sens pour une fin de siècle qui se consume...

Anne-Laure Quilleriet

★ Adresses parisiennes : L'Artisan parfumeur, 32, rue du Bourg-Tibourg, 75004 ; Cir, 22, rue Saint-Sulpice, 75006 ; Comme des garçons, 42, rue Etienne-Marcel, 75002 ; Crabtree & Evelyn, 177, boulevard Saint-Germain, 75006 ; Annick Goutal, 16, rue de Bellechasse, 75007 ; Donna Karan et Kris Ruths en vente au Printemps-Haussmann ; Maison de la Chine, 76, rue Bonaparte, 75006 ; L'Occitane, 130, rue Mouffertard, 75005 ; Rigaud en vente au Bon Marché. Tsé & Tsé associées, Boutiques Musées, 203, porte Berger, Forum des Halles, 75001 ; et Conran Shop 117, rue du Bac, 75007.

## De Tunis à Paris

C'est en 1957 qu'Azzedine Alaïa, étudiant en sculpture à l'Ecole des beaux-arts de Tunis - sa ville natale -, arrive à Paris. Baby-sitter pendant cinq ans, il travaille chez une comtesse du faubourg Saint-Germain. « *Tout cela se passait pendant la guerre d'Algérie. Je suis reconnaissant de toute cette confiance. C'est pour moi la vraie France, celle dont j'avais rêvé. Une autre famille, celle que j'avais choisie. Le nom de Paris brillait comme une étoile.* » Couturier en chambre, il crée ses premiers modèles sur mesure, avant de lancer sa marque de prêt-à-porter en 1981.

Naturalisé français, Azzedine Alaïa ne cache pas ses peurs. Cet été, sa nièce, qui vit en Tunisie, n'a pas pu se rendre à Paris. Motif, les papiers fournis par le couturier ne correspondaient pas aux normes. « *L'administration vous empoisonne. Si la France s'enferme, c'est dramatique. Les clientes vont à Londres. Quand on demande un visa, on a l'impression d'être un voleur. Des ajustements sont à faire, mais pas de cette façon humiliante. Les jeunes s'ouvrent, se mélangent, et on parle de "vrai Français" ?* » Il ajoute en riant : « *Je suis devenu râleur, comme les Français. Mais il faut espérer que les choses s'arrangent...* »

**RAFAL**

Face à la gare St-Lazare

Habille les hommes

**GRANDS ou FORTS**

15, place du Havre Paris 8<sup>e</sup> - Tél. : 01-43-87-34-64

NICE  
18, av. J.-Médecin C.C. CAP 3000

LYON ROURY  
80, rue E.-Herriot

ESPACE Publicités

**BOUTIQUES**

**GILLET**

Bijoux Anciens  
Bagues Romantiques

19, rue d'Arcole, 75004 PARIS  
Tél. 01.43.54.00.83

**GEORG JENSEN**

Broche en argent massif, entièrement faite à la main. Création Harald Nielsen en 1930. Une des variations du thème très renommé des motifs «grappes» de Georg Jensen.

239, Rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
Tél.: 01 42 60 07 89

POUR LES FÊTES  
FAITEZ-VOUS PLAISIR  
OFFREZ-VOUS OU OFFREZ  
UNE LUNETTE DE GRANDE MARQUE

BOUCHERON - CARTIER - DIOR - MONT BLANC

*E.B. Meyrowitz*

5 rue de Castiglione - (PLACE VENDÔME) - PARIS 1er  
Tél. : 01.42.60.63.64 Fax : 01.42.61.36.30

**DETAILLANT GROSSISTE**  
VEND AUX PARTICULIERS  
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...  
Prix communiqués par téléphone

**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

**CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC**  
Cuir ou tissu  
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

**MOBECO**  
247, rue de Belleville PARIS 19<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Télégraphe  
50, avenue d'Italie PARIS 13<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Pl. d'Italie  
01.42.08.71.00 - 7j/7

**BIJOUX BRILLANTS**

Le plus formidable choix.  
"Que des affaires exceptionnelles !"  
Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

**PERRONO OPÉRA**

Angle boulevard des Italiens  
4, rue Chaussée-d'Antin  
Magasin à l'Etoile  
37, avenue Victor-Hugo.  
Autre grand choix.  
OUVERT LES LUNDIS 8, 15, 22/12



# « Innovation Kvaerner » applique à la Whitbread la rigueur nordique

Le voilier norvégien domine la course autour du monde

En tête du classement général de la Whitbread, la course autour du monde par étapes et en équipage, avant la troisième étape australienne

Fremantle-Sydney, dont le départ doit être donné samedi 13 décembre, les hommes du voilier norvégien *Innovation Kvaerner*, parmi lesquels

figurent les Français Pierre Mas et Jacques Vincent, récoltent les bénéfices d'une préparation et d'un suivi en tous points exemplaires.

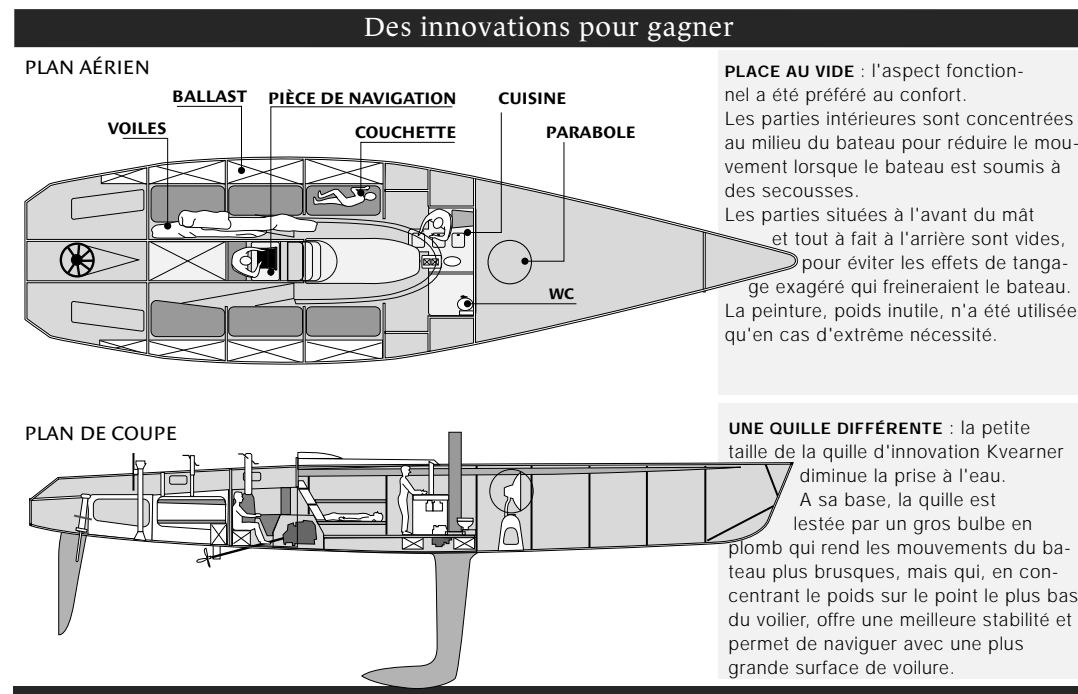
« C'ÉTAIT juste assez bon pour se faire plaisir et juste assez mauvais pour nous inciter à recommencer », dit Pierre Mas lorsqu'il évoque la Whitbread 1993-1994, dont il avait pris la deuxième place à bord du bateau suédois *Intrum Justitia*. Knut Frostad était également de l'aventure en qualité d'équipier. Quand il est parvenu à convaincre une entreprise de son pays de lui construire un bateau pour l'édition 1997-1998 de la course autour du monde par étapes avec équipage, le trentenaire norvégien s'est souvenu des propos de son compère français.

Pour recommencer, Pierre Mas a donc choisi le projet scandinave ; parce qu'il était « certain d'avoir toutes les chances de gagner ». A quarante ans, le chef de quart et barreur est le doyen de l'équipage d'*Innovation Kvaerner*. Sa carrière bien remplie et son implication dans le « Défi Yaka-France » pour la prochaine Coupe de l'America lui interdisent de se satisfaire d'une simple « participation ». Kvaerner lui a donné cette garantie. Outre sa belle santé financière, sa qualité de premier constructeur naval européen spécialisé dans la fabrication des paquebots, méthaniers, brise-glaces et autre plates-formes de forage faisait de la société norvégienne le sponsor rêvé.

## « CONSTRUIT POUR GAGNER »

Ses chantiers n'ont manqué de rien pour optimiser le plan de l'architecte naval néo-zélandais Bruce Farr - qui a conçu huit des dix bateaux au départ -, imaginant une concentration et un centrage des masses de poids pour alléger le voilier. « Ce projet a été construit pour gagner », dit Pierre Mas, ravi. Le bateau n'est pas différent des autres, il est juste extraordinairement bien préparé. L'argent est bien le nerf de cette petite guerre navale autour du globe.

La finesse de l'analyse stratégique des images satellites exécutée par Marcel Van Triest est également très utile au bateau norvégien. Selon Pierre Mas, le colossal navigateur néerlandais - il mesure deux mètres -, autre ancien d'*Intrum Justitia*, « n'est jamais surpris par la moindre évolution météorologique ». La seule doléance de Pierre Mas concerne les voiles. Les lattes qui assurent leur tenue se sont révélées fragiles lors de la deuxième étape et l'inventaire faisait état d'une carence de



toiles adaptées au « petit temps ». Kvaerner s'est hâté d'en expédier un stock afin de mettre l'escale à profit pour de nouveaux tests.

Torben Grael, éminent spécialiste brésilien de la voile, va rejoindre l'équipage pour les prochaines étapes, qui mèneront d'Australie en Nouvelle-Zélande puis au Brésil après le doublage du Cap Horn. Là, encore rien n'est laissé au hasard. Contrairement à beaucoup d'autres, le professionnalisme qui entoure le projet a permis à l'équipage de s'entraîner très tôt dans le froid norvégien sur un ancien bateau de la Whitbread.

*Innovation Kvaerner* est arrivé ensuite.

Le règlement n'autorisant pas les bateaux de moins de treize tonnes, les ingénieurs ont allégé la coque et alourdi la quille au maximum pour optimiser la stabilité et permettre la tenue d'une plus grande surface de voilures. Mais la haute technologie a aussi ses travers. « Par rapport à *Intrum Justitia*, il y a une dégradation énorme du confort », constate Pierre Mas. Le meilleur exemple est la cuisine. Il y a quatre ans, c'était un endroit convivial. Aujourd'hui, ça se résume à un réchaud fixé près du sol.

## Deux des trois « défis » français pour la Coupe de l'America fusionnent

L'Union nationale de la course au large (UNCL) et le Yacht Club de Cannes (YCC) ont décidé d'unir leurs efforts pour augmenter leurs chances de participation à la 30<sup>e</sup> Coupe de l'America, dont les éliminatoires débiteront fin octobre 1999 à Auckland (Nouvelle-Zélande). Le projet mis au point par Luc Gellusseau pour la construction du futur *Class-America* dans le cadre de Yaka France (UNCL) a été approuvé par les deux clubs. « Les deux concepts étaient complémentaires », explique Xavier de Lesquen, président de Yaka France, la fusion a donc été facile. A l'approche du 31 janvier 1998, date limite du dépôt des cautions d'environ 1,5 million de francs par concurrent, il semble que le réalisme prime l'investissement financier. Celui de Yaka France, soutenu par la Fédération française de voile (FFV), représente environ 60 millions de francs. Un autre « défi », *France-Pacifique*, soutenu par la ville de Port-Camargue, est sur les rangs. Il souhaite poursuivre seul le montage de son projet. Une alliance avec Yaka France avant la date-butoir du 31 janvier 1998 n'est cependant pas exclue si les sponsors ne se décident pas rapidement.

Depuis le départ, les hommes de Knut Frostad ont « pris le parti d'être bien placés à l'arrivée de chaque étape » plutôt que de vouloir la gagner à tout prix. La Whitbread est une course d'endurance usante pour les hommes comme pour le matériel. « Pour gagner, il faut s'en tenir à l'essentiel », dit Pierre Mas, que sa double casquette rend responsable des manœuvres et des performances. On s'alimente, on nettoie, on dort. Faire autre chose reviendrait à perdre une énergie et un temps précieux.

A ce régime, la vie à bord n'est pas toujours une partie de plaisir, même pour des passionnés. « C'est surtout l'humidité qui rend grincheux », coupe Pierre Mas. La panne du placard chauffant d'*Innovation Kvaerner* entre le Cap et Fremantle a dégradé la situation. Vêtus pendant douze jours d'habits imbibés d'eau, par un ou deux degrés de température pendant douze jours, plusieurs hommes ont été victimes de gelures, aux mains et aux pieds, dignes des sommets himalayens. Dès samedi 13 décembre, pour aller chercher les vents qui les mèneront de Fremantle à Sydney, où l'arrivée de la troisième étape devrait être jugée aux alentours du 22 décembre, ils repiqueront sans plus y penser vers les bises glaciales du 45 Sud. Pour aller plus vite. Pour gagner.

P. Jo.

# Yamna Oubouhou-Belkacem, la réussite par le sport

L'athlète brigue une place sur le podium des prochains championnats d'Europe de cross-country à Oeiras, au Portugal

SA HUITIÈME place aux championnats d'Europe, en décembre 1996, avait permis à l'équipe de France féminine de gagner le titre par équipe. Cette saison, en deux

## PORTRAIT

A quatorze ans, elle est remarquée par son futur entraîneur lors d'une course de quartier

sorties hivernales (sixième place au Cross international de l'acier en Lorraine et première au cross de la RATP en région parisienne), Yamna Oubouhou-Belkacem est devenue l'incontestable chef de file de l'équipe de France, composée de Chantal Dallenbach, Josiane Llado, Daniela Nagel-Rodica, Nathalie Tejera et Fatima Yvelain, qui s'alignera, dimanche 14 décembre, au départ des championnats d'Europe d'Oeiras, au Portugal.

Depuis la double championne du monde de cross (1987 et 1989), Annette Sergent, qui vient de prendre sa retraite, on n'a pas vu athlète française plus battante que Yamna Oubouhou-Belkacem dans les boubiers. Elle n'était pourtant pas prédestinée à courir. Elle n'y avait même jamais pensé. Arrivée en France à l'âge de dix ans, Yamna n'avait jamais pratiqué de sports, quels qu'ils soient. « Là où je suis née, au Maroc, les petites filles ne s'amuse pas », dit-elle. On leur met très tôt un tablier, elles nettoient et font cuire le pain.

Meaux (Seine-et-Marne), où la mère de Yamna et ses frères et sœurs ont rejoint le père, est bien loin du Moyen-Atlas marocain. A la maison, les sept enfants et leurs parents parlent arabe. A l'école, Yamna passe ses journées en classe de CE1 sans comprendre un mot de la langue des gamins de trois ou quatre ans ses cadets avec qui elle passe ses journées. Elle se retrouve dans des sections pour élèves en difficulté, où elle ne sent pas à sa place. Elle finit par apprendre à lire « seule avec des bandes dessinées ».

Le centre de loisirs est plus gai. Elle y découvre le football, la danse, la boxe américaine et le basket. En 1988, dans le cadre des opérations « Eté chaud » menées dans les quartiers sensibles de sa ville, elle participe à un mini-triathlon. Hémani Ouanbi, éducateur de rue et entraîneur d'athlétisme d'origine algérienne, remarque la petite qui gagne l'épreuve de course à pied. « Elle avait quatorze ans, pas du tout un gabarit de fondeuse avec son 1,58 mètre pour 60 kilos, mais son courage et sa volonté m'ont frappé et elle avait l'âge idéal pour qu'on l'aide à développer ces qualités », dit-il.

## COURTISÉE PAR LE MAROC

Pour les parents de Yamna, les entraînements sont une perte de temps. La diplomatie et la bonne réputation dans les quartiers d'Hémani Ouanbi viennent finalement à bout des résistances familiales. « Mon père m'a confiée à lui », dit Yamna. Elle intègre le CS-Meaux, réussit son CAP et tente de rattraper la filière du baccalauréat « gestion-comptabilité » dans une section sport-études. Mais l'école est trop loin. Elle s'épuise dans les transports. Elle arrête à dix-sept ans. La ville de Meaux l'aide à trouver un logement et l'emploi - elle est maintenant détachée à plein temps pour s'entraîner -, et Yamna assume vite une existence indépendante.

Elle est encore junior et déjà si prometteuse que la fédération royale marocaine d'athlétisme lui fait les yeux doux « par le biais d'un journaliste installé en France ». La réussite des athlètes marocains, ces dernières saisons, lui a parfois donné envie de rejoindre la formidable, mais pesante, structure installée à Rabat et à Ifrane, à 30 kilomètres de son village natal. L'esprit de corps, les regroupements nationaux sont trop rares à son goût en France. Mais elle choisit d'y vivre et d'y faire carrière.

« Yamna a toujours fait preuve d'une grande maturité dans ses décisions », dit Hémani Ouanbi, qui avoue lui avoir « rappelé la place sociale de la femme au Maghreb ». En janvier, elle a épousé Henri Belkacem, spécialiste du 3 000 mètres steeple sociétaire du club de Neuilly-Plaisance et excellent crossman.

Le couple s'entraîne conjointement. « Ça m'a beaucoup aidé à progresser », dit-elle. Du coup, lorsque je m'entraîne avec d'autres filles, j'ai toujours l'impression qu'on n'avance pas.

Yamna Oubouhou-Belkacem ne bénéficie pas encore des aides financières réservées aux athlètes de haut niveau. Une sérieuse blessure aux ischio-jambiers l'a empê-

## Les Tricolores en pointe

Le titre féminin par équipe devant la Roumanie et la Grande-Bretagne, la deuxième place des hommes, derrière le Portugal, et la médaille de bronze individuelle de Mustapha Essaid gagnés en décembre 1996, en Belgique, ne seraient qu'un échantillon de ce que les Français sont capables de faire lors d'un championnat d'Europe de cross-country. « Les sélectionnés de 1997 peuvent mieux faire que ceux de l'an passé », affirme Richard Descoux, le directeur technique national. Il compte sur Yamna Oubouhou-Belkacem, unique « rescapée » de l'équipe titrée en 1996, pour s'imposer en l'absence de la Suédoise Sara Wedlund, tenante du titre individuel. Avec les forfaits du Britannique Jonathan Brown et du Portugais Paulo Guerra, Mohammed Ezzher, Abdellah Behar, Mustapha Essaid, Bertrand Fréchar, Jean-Pierre Lautredoux et Yann Millon pourraient prétendre, eux aussi, à une belle performance dans la banlieue de Lisbonne, dimanche 14 décembre.

chée de faire mieux que soixante-deuxième au Mondial de cross de Turin, en mars, et de se révéler sur piste cet été. Son sponsor ne lui fournit toujours que des équipements, mais elle ne songe pas à réclamer. « On ne fait pas du sport pour l'argent », dit-elle avec une naïveté rafraîchissante. Et elle enseigne ce précepte aux « poussins » du CS-Meaux qu'elle entraîne le mercredi.

Pour Yamna Oubouhou-Belkacem, l'important, c'est que ses parents aient « compris en voyant (son) nom inscrit dans les journaux que l'athlétisme, c'est sérieux ». A défaut d'avoir été première de la classe, elle s'est juré de « briller dans les grands championnats pour avoir un vrai palmarès », dit-elle. Elle devrait en poser la pierre d'angle, dimanche, au Portugal.

Patricia Jolly

## OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

DIMANCHES 14 ET 21 DÉCEMBRE DE 10H À 19H.

NOCTURNES JEUDI 18 ET MARDI 23 JUSQU'À 22H.

RIVE GAUCHE  
LES CADEAUX  
ONT UNE ÂME

LE  
BON  
MARCHÉ

RIVE GAUCHE

MÉTRO SEVRES-BAYLONE





# Temps d'hiver ensoleillé et frais

**UN VASTE ANTICYCLONE** centré sur le proche Atlantique fera remonter les pressions par l'ouest et orientera le flux au nord-ouest sur le pays. Des nuages résiduels sur un large quart nord-est donneront encore quelques gouttes en attendant de s'évacuer vers l'est. Ailleurs, ce sera le retour d'un temps anticyclonique hivernal : brouillards le matin, puis soleil et températures fraîches.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - La journée sera fraîche et ensoleillée après la dissipation des grisailles et brouillards matinaux. Quelques gelées blanches sont possibles. Il fera de 7 à 9 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - La grisaille sera fréquente au nord. Au sud de la Picardie, mis à part les brouillards matinaux, le temps sera ensoleillé. Retour de la fraîcheur, avec des gelées blanches au réveil en Sologne et des températures maximales de 6 à 9 degrés.

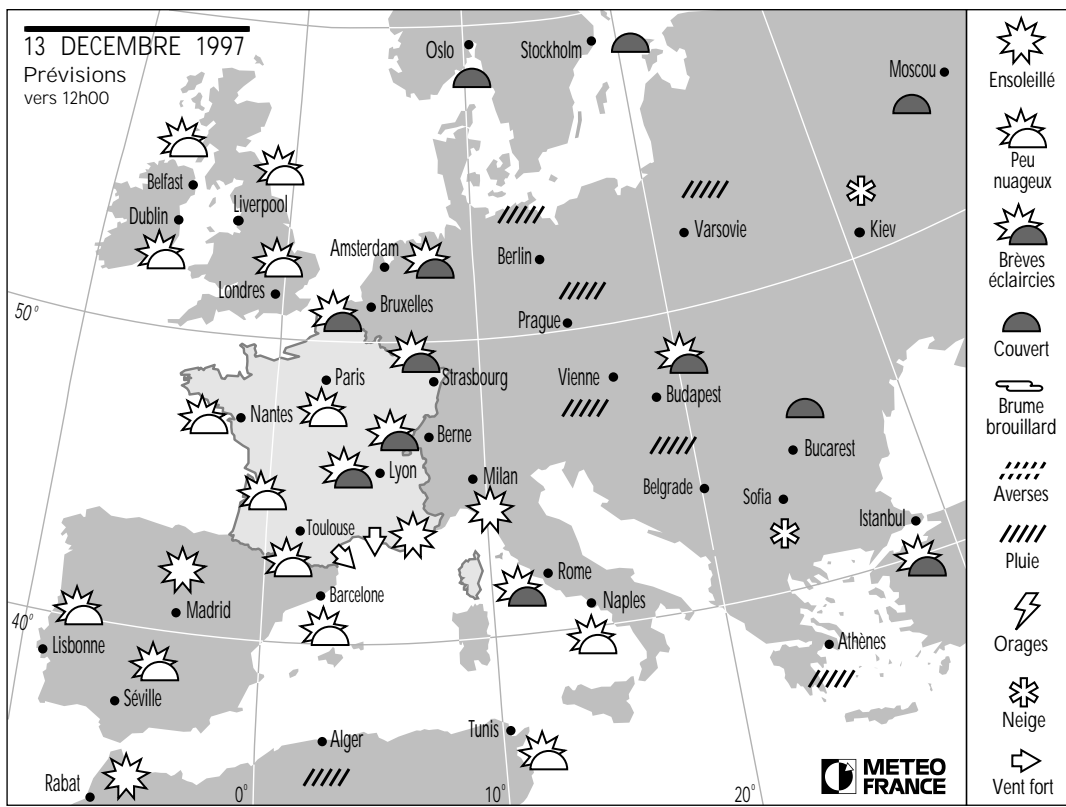
**Champagne, Lorraine, Alsace,**

**Bourgogne, Franche-Comté.** - La matinée sera grise avec encore quelques gouttes à l'est, des flocons au-dessus de 400 m. On espère des trouées ensoleillées en Champagne. Ailleurs, le soleil fera également quelques apparitions, mais plus rares. Il fera de 6 à 8 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Après la dissipation des bancs de brouillard, le soleil s'installera. Gelées blanches au réveil. Il fera de 7 à 9 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Températures matinales négatives en montagne et dans les vallées. En Auvergne et Rhône-Alpes, les nuages se déplaceront vers l'est dans la journée. Ils resteront tenaces dans la région Lyonnaise, sur les Alpes. Le vent du nord-est soufflera fort dans la vallée du Rhône.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Fort mistral dans la vallée du Rhône. La tramontane soufflera également très fort. Le ciel sera bleu, et il fera de 9 à 13 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** Un mois après l'attentat de Louxor, l'ambassade d'Egypte en France indique aux éventuels touristes qu'un plan de sécurité « extrêmement efficace et rigoureux » a été mis en place et qu'une série de mesures ont été prises pour faciliter et encourager la reprise du tourisme, avec notamment, jusqu'en février, la gratuité des visas d'entrée et une réduction de 50 % sur les vols intérieurs d'Egypte.

■ **SPORTS D'HIVER.** L'édition 1998 du *Guide Curien de la neige* (en kiosque, 320 pages, 69 F) présente les 390 stations françaises de sports d'hiver : accès, équipements pour le ski alpin et de fond avec plan des pistes, hébergement et estimation du budget « location », garderies d'enfants, etc. Une banque d'informations unique et une présentation exhaustive du domaine tricolore sur les cinq massifs.

### PRÉVISIONS POUR LE 13 DÉCEMBRE 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

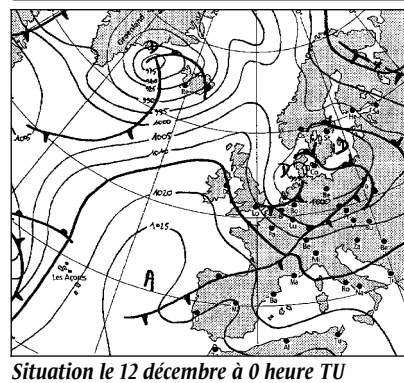
FRANCE métropole	NANCY	4/7 N
AJACCIO	7/15 S	
BIARRITZ	6/11 S	
BORDEAUX	2/9 S	
BOURGES	2/7 S	
BREST	4/8 S	
CAEN	5/8 S	
CHERBOURG	3/10 N	
CLERMONT-F.	4/6 N	
DIJON	2/6 N	
GRENOBLE	1/6 S	
LILLE	4/8 N	
LIMOGES	2/5 S	
LYON	2/6 N	
MARSEILLE	4/10 S	
FRANCE outre-mer		
NOUMEA	24/30 S	

PAPEETE	25/28 C
POINTE-A-PIT.	22/31 S
ST-DENIS-RE.	23/27 C
EUROPE	
AMSTERDAM	4/9 N
ATHENES	13/17 P
BARCELONE	4/12 S
BELFAST	5/8 S
BELGRADE	3/7 P
BERLIN	2/5 P
BERNE	-3/2 N
BRUXELLES	4/7 N
BUCAREST	2/5 C
BUDAPEST	4/7 N
COPENHAGUE	-1/3 C
DUBLIN	6/8 N
FRANCFORT	4/7 P
GENEVE	-2/4 C
HELSINKI	-6/4 C
ISTANBUL	10/12 N

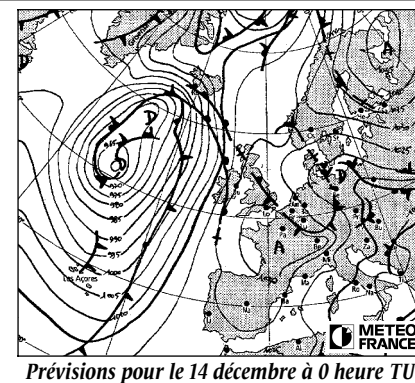
KIEV	-4/-2 *
LISBONNE	9/12 N
LIVERPOOL	5/9 N
LONDRES	4/10 S
LUXEMBOURG	2/4 P
MADRID	-3/6 S
MILAN	4/11 S
MOSCOU	-11/-7 C
MUNICH	0/5 P
NAPLES	8/14 S
OSLO	-5/-2 C
PARIS	3/13 S
PRAGUE	0/5 P
ROME	7/13 N
SEVILLE	9/14 N
SOFIA	-2/3 *
ST-PETERSB.	-8/-6 C
STOCKHOLM	-3/0 C
TENERIFE	12/16 N
VARSOVIE	0/5 P

VENISE	6/11 S
VIENNE	4/7 P
AMÉRIQUES	
BRASILIA	19/27 C
BUENOS AIR.	17/22 P
CARACAS	23/29 S
CHICAGO	2/1 C
LIMA	22/27 C
LOS ANGELES	9/17 S
MEXICO	11/16 P
MONTREAL	-6/-2 C
NEW YORK	1/3 N
SAN FRANCIS.	8/14 C
SANTIAGO/CHI	11/23 S
TORONTO	-2/1 *
WASHINGTON	-3/5 N
AFRIQUE	
ALGER	5/16 P
DAKAR	21/27 S
KINSHASA	23/27 P

LE CAIRE	11/20 P
MARRAKECH	9/22 S
NAIROBI	16/22 P
PRETORIA	19/29 P
RABAT	11/19 S
TUNIS	17/24 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	24/34 S
BOMBAY	20/29 S
DUKARTA	26/31 C
DUBAI	17/24 S
HANOI	15/20 C
HONGKONG	14/20 S
JERUSALEM	12/18 P
NEW DEHLI	12/20 P
PEKIN	-8/6 S
SEOUL	-4/1 S
SINGAPOUR	26/30 C
SYDNEY	21/28 S
TOKYO	3/8 S



Situation le 12 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 14 décembre à 0 heure TU

## INFORMATIQUE

# Le cri du dinosaure résonne sur Internet

**LONGTEMPS** les paléontologues se sont contentés de reconstituer le profil des dinosaures à partir de leurs fossiles. Les voilà à présent qui réinventent leur cri. Par ordinateur, et sur Internet (*Le Monde* du 10 décembre). Un long et profond gémissement, que l'on peut entendre sur les sites [www.nmmnh-abq.mus.nm.us](http://www.nmmnh-abq.mus.nm.us) et [www.sandia.gov](http://www.sandia.gov), tout droit sorti des laboratoires nationaux Sandia d'Albuquerque (Nouveau-Mexique), dont les puissantes machines informatiques sont plus couramment utilisées à vérifier l'état des stocks d'armes nucléaires américaines.

L'animal à qui on fait tant d'honneur est un *Parasaurolophus*, doux herbivore de 8 mètres de long, qui s'ébattait dans la nature il y a soixante-quinze millions d'années. A l'arrière de sa tête, une crête. Longue d'un mètre et toute emplie de cavités sophistiquées, elle constituait, affirment les chercheurs, une caisse de résonance idéale. De quoi permettre à ces « terribles lézards » de produire des modulations spécifiques, et, ainsi, de s'adresser des signaux mutuels. Depuis le début du siècle,

la science s'interroge sur les ornements tubulaires et osseux que possèdent tous les hadrosaures (ou dinosaures à bec de canard), famille à laquelle appartient *Parasaurolophus*. Dans les années 30, on leur attribua une fonction respiratoire : lorsque l'animal plongeait la tête dans l'eau pour y bequeter sa pitance (car il affectionnait sans doute les milieux aquatiques), sa

odeurs ? Servait-elle de radiateur pour réguler la température interne ? Personne n'a pu prouver le contraire. Mais la plupart des chercheurs estiment désormais qu'il s'agit d'une caisse de résonance acoustique permettant à ces animaux d'émettre des sons modulés. A l'appui de cette thèse, et s'inspirant de l'anatomie de la poignée de fossiles de *Parasaurolophus* retrou-

**Pour les chercheurs, la longue crête tubulaire située à l'arrière de la tête constituait une caisse de résonance acoustique permettant à l'animal d'émettre des sons modulés**

longue corne tubulaire, tel un schnorchel, restait à la surface. Mais l'hypothèse tomba à l'eau lorsque l'on découvrit que l'extrémité supérieure de la crête, loin de s'ouvrir sur l'air frais, était hermétiquement close par du tissu osseux.

La longue crête tubulaire, reliée aux cavités nasales, jouait-elle un rôle dans la perception des

sons ? Servait-elle de radiateur pour réguler la température interne ? Personne n'a pu prouver le contraire. Mais la plupart des chercheurs estiment désormais qu'il s'agit d'une caisse de résonance acoustique permettant à ces animaux d'émettre des sons modulés. A l'appui de cette thèse, et s'inspirant de l'anatomie de la poignée de fossiles de *Parasaurolophus* retrou-

vés à ce jour, un paléontologue de l'université John Hopkins de Baltimore avait réalisé, il y a quelques années, une maquette de cette crête impressionnante. Il en avait tiré une note vibrante très profonde, un mugissement à basse fréquence, qu'il estimait spécifique à chaque individu.

Les experts d'Albuquerque qui viennent de confier leurs conclu-

sions à la Toile sont allés plus loin. Alliant les connaissances du Muséum d'histoire naturelle et des sciences du Nouveau-Mexique aux compétences informatiques des laboratoires Sandia, ils ont travaillé à partir du crâne fossile d'un nouveau spécimen, pratiquement complet, découvert en 1995 dans le nord-ouest du pays. La crête de celui-ci, « débitée » en 350 tranches espacées de 3 millimètres par un scanner médical, s'est révélée contenir un labyrinthe de cavités plus complexe encore que ce que l'on soupçonnait.

Après avoir reproduit sur ordinateur ce réseau de tubulures virtuel, le chercheur en informatique Carl Diegert et le paléontologue Tom Williamson lui ont insufflé un air tout aussi virtuel. Les trois notes qui en sont ressorties (intervalle de quinte) ont été « programmées » selon deux versions : l'une avec cordes vocales, l'autre sans. Aucun ordinateur n'a en effet pu préciser si les dinosaures étaient ou non dotés de tels organes, dont les tissus mous ont disparu avec eux il y a soixante-cinq millions d'années.

Catherine Vincent

# Microsoft ferme son site d'aventure

**LA RIGUEUR** budgétaire est venue à bout de l'aventure. Le géant mondial de l'informatique, Microsoft, a annoncé, mercredi 10 décembre, la fermeture prochaine, sur la Toile, de son site Mungo Park - du nom d'un explorateur écossais disparu au Nigeria en 1806 - qui, depuis septembre 1996, emmenait les internautes dans les pays les plus exotiques de la planète. La société de Bill Gates entend ainsi couper une branche déficitaire de ses services Internet et se recentrer sur Expedia, son agence de voyages en ligne. Une affaire bien plus rentable qui réalise chaque semaine un chiffre d'affaires de près de 12 millions de francs.

Chaque mois, Mungo Park proposait d'emmener ses aventuriers en chambre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée jusqu'à... l'espace, avec la navette spatiale Atlantis et la station Mir. Depuis peu, les organisateurs demandaient à des célébrités - comme l'écrivain Tom Clancy ou l'actrice Stefanie Powers - de faire leur paquetage et d'envoyer au jour le jour photographies, vidéos, enregistrements sonores et, bien sûr, carnets de route. Des dossiers historiques, géogra-

phiques, culturels et des fiches pratiques touristiques accompagnaient chaque périple. Toute la palette du multimédia y passait, le site se voulant délibérément expérimental. On put ainsi y voir des photos à 360° du temple d'Angkor au Cambodge. Ce mois-ci, Noël oblige, le voyage va de Téhéran à Bethléem.

L'imagination des organisateurs était leur seule limite, mais le projet coûtait trop cher pour Microsoft. On peut toutefois se demander ce que représentait ce déficit par rapport aux 20 milliards de francs de bénéfices que l'entreprise a dégagés en 1996... Les douze personnes qui géraient Mungo Park vont se voir proposer de nouveaux postes au sein de la société. En attendant le 6 février, date à laquelle le site fermera ses portes, on peut encore refaire la douzaine de voyages qui ont jalonné cette aventure numérique et retrouver, par exemple, Mariel Hemingway à Cuba, sur les traces de son écrivain de grand-père.

P. B.

★ [www.mungopark.com](http://www.mungopark.com)

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97277

↳ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTELEMENT

I. Un espace pour prendre langue. - II. Dans l'impossibilité d'arriver dans les temps. Versé pour la patrie. - III. Un sommet difficile à atteindre. L'informatique à domicile. Possessif. - IV. Sans aucune réalité. A laissé son nom sur un bec. - V. Le dernier est à la mode pour quelque temps. Recouvert d'une bonne couche. - VI. Dans un test. Lettres de préavis. La Thaïlande d'hier. - VII. Article. Prend pour modèle. Occupe les fonds. - VIII. Colorés comme des arcs. Un polythéiste devenu

mécréant. - IX. Fis travailler mes neurones. Pour faire tout sauter. - X. Belles comme des coquillages. Jeunes pousses.

### VERTICALEMENT

1. Habitant d'une île. - 2. On le retrouve sur tous les coups. - 3. Coup de barre physique et moral. Pic brisé. - 4. Une fin de homard qui donne faim. Compter sur quelque chose. - 5. Au sommet de la montagne et au fond de l'océan. Conduit. - 6. Une ligne devenue frontière en 1945. - 7. En pente. Ses coups sont illégaux.

Face du dé. - 8. Contrarie le chef. - 9. Prix pour de bonnes toiles. - 10. Manifestation enfantine. Pour l'intérêt général, elle est publique. - 11. Plaçaient entre les pages. - 12. Petites folies.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 97276

#### HORIZONTELEMENT

I. Electrophone. - II. Pépère. Cadix. - III. Egalité. Co. - IV. Rire. Station. - V. Votre. Alerte. - VI. Insanité. Air. - VII. Es. Ifni. Anne. - VIII. Meissonier. - IX. Etonnée. Ge. - X. Saut. Erronés.

#### VERTICALEMENT

1. Epervières. - 2. Légions. Ta. - 3. Eparts. Mou. - 4. Céléraient. - 5. Tri. Enfin. - 6. Ret. Insee. - 7. Etatiser. - 8. PC. Ale. - 9. Halte. Ango. - 10. Od. Iranien. - 11. Nicotine. - 12. Exonéreras.

# L'abbaye du Moutier-d'Ahun

**LA POSTE** mettra en vente générale, mardi 16 décembre, un timbre à 4,40 F, à l'occasion du millénaire de l'abbaye du Moutier-d'Ahun (Creuse). Il représente le clocher roman et le portail gothique de l'église, ainsi que le détail d'une boisserie sculptée par Simon Bauër entre 1673 et 1681.

Un timbre est déjà paru en 1973 pour le troisième centenaire de ces boiseries. Il représente un corps de sirène qui orne les stalles surmontées de panneaux décoratifs à l'intérieur de l'édifice.

Le timbre, millésimé 1998 sur la maquette, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Jacky Larrivière, l'un des deux graveurs attachés à l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.



★ Vente anticipée à la salle d'accueil de la mairie du Moutier-d'Ahun, les 13, 14 et 15 décembre (renseignements en mairie : 05-55-62-45-63).

### EN FILIGRANE

■ **Courrier du Père Noël.** En décembre, La Poste achemine gratuitement tout courrier adressé au Père Noël et répond au moyen de deux cartes-réponses mises sous une enveloppe aux couleurs du joyeux personnage. L'une adressée aux enfants qui lui écrivent individuellement, l'autre à ceux qui lui écrivent avec leur école. Cette initiative désormais traditionnelle perdue depuis 1962. L'an passé, le service clients de Libourne (ex-centre des recherches du courrier), qui conduit l'opération, a reçu 465 550 missives qui ont suscité l'envoi de plus de 800 000 cartes-réponses.

■ **Panoramas en fête.** Jusqu'au 14 décembre se déroule la seconde édition des « Panoramas en fête », journées d'animation philatélique auxquelles participent dix négociants en timbres du passage des Panoramas à Paris. Au programme : un jeu-

concours (1<sup>er</sup> prix : un 50 F « burelé ») et un prêt-à-poster repiqué souvenir vendu 15 F (renseignements : 01-40-26-63-03).

■ **Ventes.** Vente sur offres Cérés (tél. : 01-42-33-31-91) clôturée le 23 décembre. Le catalogue disperse plus de 10 000 lots, dont une importante sélection de classiques de France, parmi lesquels un 20 c noir Cérés sur lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1849 (prix de départ : 42 500 F), une « étoile 12 » sur lettre cachet Paris B du 5 septembre 1853, premier jour d'utilisation (11 500 F). Suivent quelques variétés comme ce Fréjus, surcharge renversée, quarante-cinq pièces connues (10 000 F), ou le classique *Thermalisme* rouge (2 000 F). Vente à prix nets Rivoli Philatélie (Pierre Drijard, tél. : 01-42-60-15-12). Parmi les quelque 1 000 lots, à noter un 1 F Cérés rouge-brun (6 500 F) ou, plus récent, un non-émis exceptionnel *Marianne* de Béquet 80 c rouge du 12 mai 1975 (15 000 F).

**SCÈNES** Dernière ligne droite pour le Festival d'automne, qui s'achève à la fin du mois, avec la représentation, les 19, 20 et 21 décembre à la MC 93 de Bobigny (Seine-Saint-Denis), de *La*

*Cerisaie*, de Tchekhov, dans une mise en scène de Peter Zadek. ● LE FESTIVAL s'illustre notamment cette année en programmant six pièces du compositeur américain Morton Feldman,

mort en 1987 : dernières de la série, *Coptic Light*, œuvre symphonique, est donnée samedi 13 décembre à la Cité de la musique à Paris, et *The Turfan Fragments* le 19, au même endroit.

● CÔTÉ SPECTACLE, le Festival a invité, au Théâtre du Châtelet, cinquante artistes de kabuki, parmi lesquels deux « trésors nationaux vivants », dieux éternels de la scène.

● LE KABUKI demeure au Japon la forme théâtrale – moins élitiste que le nô – favorite du public nippon. Les comédiens qui s'adonnent à cet art s'y consacrent totalement.

## Le Festival d'automne porte la voix du compositeur Morton Feldman

Une œuvre symphonique de l'artiste américain mort en 1987, réputé élitiste, est mise à l'honneur à la Cité de la musique. Autre programmation d'importance, le kabuki, forme théâtrale nipponne, s'installe au Théâtre du Châtelet pour dix jours

**ROTHKO CHAPEL**, *Three Voices*, *Piano and String Quartet*, *Triadic Memories*, *Coptic Light*, *The Turfan Fragments*: six pièces (entre autres nombreuses compositions) de Morton Feldman (1926-1987) auront été entendues cet automne, à Paris, non en un laps de temps resserré, comme l'avait fait le Lincoln Center Festival de New York lors de sa première et formidable édition (*Le Monde* du 7 août 1996), mais sur une période de plusieurs semaines. On en saura gré au Festival d'automne et à sa programmatrice musique, Joséphine Markovits, notamment pour la production de pièces orchestrales ou à grands effectifs, jamais entendues, mais aussi pour la série de concerts de musique de chambre donnés en la Maison de la poésie, intime et charmant lieu au son, hélas ! ultra-sec, ce qui n'est pas ce qu'on peut souhaiter de meilleur à ces événements sonores raréfiés, raffinés et comme découpés dans le silence.

La musique de Feldman exige en effet des circonstances particulières dans son approche, dans son écoute, dans sa « digestion ». Musique élitiste par excellence, elle est pourtant la plus accessible qui soit. Mais elle oblige à retrouver en nous-mêmes la partie la plus masquée, la plus détériorée par les ans, la culture, les habitudes et la culpabilité de notre

être : l'enfance, ce territoire que Feldman aura recherché, reconquis et exploité par l'artefact le plus sophistiqué, la « fixation » d'une poésie sonore ineffable, carte du tendre sonore et sensorielle de prime abord vagabonde mais en réalité ultra-contrôlée.

A ses débuts en 1950, Feldman ne se résout pourtant pas à fixer si précisément les événements. L'entourage de l'école de New York, où se trouvent rassemblés les musiciens Earle Brown, John Cage, Christian Wolff et lui-même ainsi que les peintres Mark Rothko, Philip Guston, Jackson Pollock et Franz Kline, a en commun, avec Cy Twombly – un autre artiste plasticien, extérieur au groupe mais au fond très proche par son esthétique –, qu'il l'encourage à parcourir l'espace sonore en le marquant de griffures, de traces, de filigranes à vif.

### « SONS LIBRES »

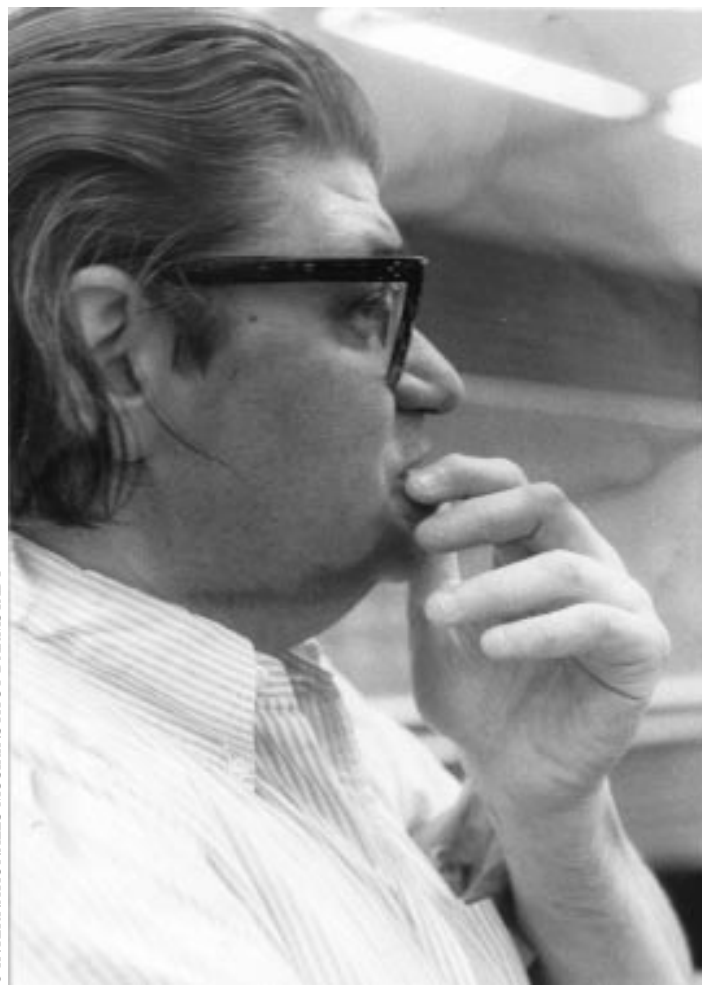
Les premières compositions de Feldman, la série des *Projections*, s'affichent nettement en évasion, sinon en rupture, des modèles traditionnels : « *Mon désir n'était pas de composer mais de projeter des sons dans le temps, libres de toute rhétorique compositionnelle qui n'aurait eu aucune place ici.* »

Au musicien de donner corps à cette proposition sonore, cependant cadrée par des repères graphiques temporels et de hauteurs,

en l'accordant à son propre flux. Jean-Yves Bosseur, qui a traduit et présenté les textes de Feldman dans un ouvrage à paraître dans quelques semaines et d'où nous extrayons les diverses citations du compositeur (Morton Feldman : *Ecrits (articles, entretiens, conférences)*, Editions L'Harmattan, dans la collection « Musique et musicologie : les Dialogues » dirigée par Danièle Cohen-Levinas), rappelle justement dans sa monographie introductive que « *ce type d'organisation pré-compositionnelle donnait à la musique une sorte de bordure, comme on parle de bords à propos de l'espace d'une toile* ». Dans *Essai* (1980), par exemple, Feldman parlera de sa « *manière de manœuvrer [sa] musique dans son espace acoustique* », propos à rapprocher du discours qu'il effectue sur la disposition des figures dans l'espace chez son ami Philip Guston.

Feldman ne cessera de donner à entendre cette matière sonore comme improvisée, même si elle reviendra bientôt à un système de notation traditionnelle et très précise. Le poète new-yorkais Frank O'Hara écrit : « *La notation n'est pas tant l'exclusion rigide du hasard, mais représente le moyen d'empêcher la structure de devenir une image, et une indication de la préférence personnelle du compositeur par où l'imprévisibilité devrait opérer.* »

Feldman s'ancre dans le réel acoustique, travaillant, cherchant sa musique au clavier. Le piano est un véhicule pratique mais aussi idéal, barque sur l'océan des sons. Au milieu des années 50, Feldman écrit presque exclusivement pour le(s) clavier(s). Il aime l'espace acoustique qu'autorise l'emploi de la pédale déprimée, li-



Morton Feldman en 1984.

bérant les harmoniques, liquéfiant les contours d'une pièce comme *Triadic Memories*, opérant comme des fondus-enchaînés entre les diverses séquences qui composent cette longue rêverie nocturne de plus de quatre-vingt-dix minutes, une « *manière de*

*"formaliser" la désorientation de la mémoire* », comme l'a alors décrit Feldman lui-même.

Suivant Sibelius dans sa remarque à propos de l'orchestre comme d'un piano sans pédales, Feldman s'est attaché « *à créer une pédale orchestrale, constam-*

*ment variée dans ses nuances. Ce "clair-obscur" est à la fois le centre d'intérêt compositionnel et instrumental de Coptic Light (1985)* », la pièce qu'il « tisse » à partir de l'impression très forte produite par la visite des collections de tapisseries coptes anciens du Louvre et qui clôturera la riche programmation du Festival d'automne, le 13 décembre.

Sévère, ennuyeux, Feldman ? Ses écrits prouvent qu'à l'inverse il était ludique, merveilleusement cultivé, l'œil et l'oreille aux aguets, et doté d'un humour ravageur... Qu'on en juge à ce passage de la *Conférence de Darmstadt* (1984) à laquelle on eût rêvé d'assister : « *Je me souviens, dans les années 60, je voyais beaucoup Stockhausen, qui était à New York ; il me dit : "Morty, tu veux dire que chaque fois que tu choisis une note, tu la choisis parmi les 88 autres ?" Alors je l'ai regardé, et j'ai dit : "Karlheinz, il m'est plus facile de trouver une note au piano et de m'en occuper (du choix de la note) que de m'occuper d'une femme." Etre marié, ou avoir une petite amie, est plus compliqué que de trouver des notes.* »

**Renaud Machart**

★ *Coptic Light*, *Chorus and Orchestra II*, de Morton Feldman, Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden Baden, Michael Gielen (direction), le 13 décembre, à 20 heures.

*The Turfan Fragments*, créé par l'Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction), le 19 à 20 heures.

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>, dans le cadre du Festival d'automne à Paris. 100 F et 160 F. Tél. : 01-44-84-44-84.

### Approche discographique

● **Three Voices**. Joan La Barbara (soprano) : 1 CD New Albion Records NA018 CD. La version « rapide » (49 min et 48 sec ; la version de concert dure le double) d'une pièce essentielle écrite pour la chanteuse Joan La Barbara.

● **Piano and String Quartet**. Aki Takahashi (piano), Kronos Quartet : 1 CD Nonesuch 7559-79320-2.

Steve Reich tient cette pièce pour l'une des meilleures de Feldman.

● **Routine Investigation, The Viola in my Life, For Frank O'Hara...** Ensemble Recherche : 1 CD Auvidis-Montaigne MO 782018. Des pièces de musique de chambre essentielles et courtes. L'accès le plus direct à la musique de Feldman.

● **Œuvres pour voix et instruments**. Joan La Barbara, San Francisco Contemporary Music Players : 1 CD New Albion Records NA085 CD.

Cadre sonore poétique et raffiné. Une courte pièce, *Only*, pour voix seule, montre Feldman à ses tout débuts : simple et déchirant.

● **Piano, Violin, Viola, Cello**. Ives Ensemble : 1 CD Hat « Now Series » 6158.

La dernière pièce de Feldman (1987).

● **Illusions, Two Intermissions, Palais de Mari...** Aki Takahashi (piano) : 1 CD Mode 54.

Par la pianiste favorite, avec Roger Woodward, de Feldman. Raffinement rêveur des timbres.

● **Triadic Memories**. Jean-Luc Fafchamps (piano) : 1 CD Unclassical sub rosa SUBCD012-35.

Pièce centrale, monde à part, voyage onirique (ici de 72 min).

## Les dieux éternels du kabuki

**LE KABUKI, spectacle en deux parties, avec les trésors nationaux vivants Jakuemon Nakamura IV et Tomijuro Nakamura V, et cinquante artistes du kabuki. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.**

**THÉÂTRE DU CHÂTELET, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Tél. : 01-40-28-28-40. Du 12 au 20 décembre à 20 heures. Les 13, 14 et 20 à 14 h 30. Relâche le 16. Durée : 2 h 30. De 50 F à 250 F.**

De chagrin – son aimée, Matsuyama, est morte – Wankyû a perdu la raison. Le voilà retenu dans une maison de santé, à Kyoto. Il s'en échappe, et l'œuvre anonyme, *Les Deux Vies de Wankyû*, commence quand Wankyû a gagné la campagne : le décor est un très grand arbre, branches noires, feuilles d'un vert cru aux formes de barque. Plus loin : des arbres en fleurs, blancs ou roses.

Wankyû, de même que l'apparition de Matsuyama lorsqu'elle va venir le rejoindre, reste

muet. L'art du kabuki est ici donné par l'expression du regard, des sourcils, des lèvres, des inclinaisons de la nuque, du torse, des membres... Tout interne, quand les portes lui sont ouvertes, quand il affronte ce grand air, cette lumière naturelle, toute cette violente liberté, éprouve, aux premières secondes, un tournis. Lequel se confond, chez Wankyû, avec la douleur sourde qui, depuis la perte de Matsuyama, n'a cessé de croître. C'est ainsi : plus elle s'assourdit, dans le tout des nerfs, plus, en un point fixe, elle s'aiguise.

Compagne parasite de ce désordre : la mémoire. Qui secourt et qui tourmente – les deux. Aucun doute : ce grand arbre aux quelques belles feuilles, c'est dans sa fraîcheur que Matsuyama et Wankyû venaient se rejoindre : le geste de Wankyû qui ôte son manteau et l'accroche à l'une des branches, dit en passant, mais c'est clair, le contraire de la solitude.

Et Matsuyama est là, une vision. Un peu plus retenue que Wankyû, puisque nous ne la percevons que par l'illusion de son homme.

Pas plus que Wankyû elle ne danse, pas plus que lui elle ne mime. C'est un entre-deux de la manière d'être, un « *entre centre et absence* », comme disait un fou de l'Asie, Henri Michaux. Et la grande actrice Marilu Marini, qui assistait à ce Kabuki, disait que c'est un miracle à quel point ces deux « acteurs », ces deux « trésors nationaux vivants », comme ils sont sacrés là-bas, signifiaient, par des élancements à peine sensibles de leur présence, toute une vie ancienne partagée, toute une entente incarnée, tout un accord des âmes, toute une douceur lumineuse des habitudes de l'un à l'autre...

Matsuyama, c'est Jakuemon Nakamura IV, et Wankyû, c'est Tomijuro Nakamura V. Le premier de ces deux hommes a soixante-quatorze ans, le second soixante-neuf. Ils sont les jeunes dieux éternels du kabuki. Ils jouent aussi une autre pièce, plus classique, pour certains moins envoûtante, *La Belle et l'encens*.

**Michel Cournot**

## La forme théâtrale favorite des publics japonais

**TOKYO**  
correspondance

Le kabuki est une grosse machine : deux cent soixante-dix acteurs, cent trente musiciens, deux cents personnes appartenant à tous les corps de métiers du théâtre travaillant à temps plein derrière la scène... et sans un yen d'argent public. L'ensemble est entre les mains d'une géante du spectacle, Shochiku, qui, depuis sa création en 1902, a patiemment racheté les salles, mis le personnel sous contrat, et décide du devenir d'un art qui régnait quasiment sans partage sur la scène japonaise entre le début du XVII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'imposer comme le théâtre national du Japon contemporain.

A Tokyo, deux vastes salles lui sont réservées, à raison d'une matinée et d'une soirée quotidiennes ; dans le reste du pays, une dizaine de théâtres sont à même de consacrer au kabuki une part variable de leur programmation. La Shochiku

produit annuellement une cinquantaine de séries de représentations, chacune de ces séries étant prévue pour une durée inférieure à un mois.

La matinée commence à 11 heures, pour un public de dames sans profession dont les enfants sont scolarisés, ou casés. Les salles sont de vastes caravansérails où l'on vend toutes sortes de produits dérivés (le Japon est le pays du cadeau, et les stands de colifichets ne désemplissent pas), et de longs entractes aménagés à des horaires stratégiques permettent à la clientèle de se restaurer dans des établissements répartis à tous les étages.

Incidemment, le public aura assisté en quatre heures à une série de grandes scènes du répertoire comportant généralement un intermède dansé, un drame historique illustrant les exploits ou les tourments de quelque preux du temps jadis, et une tragédie bourgeoise où il est question de pas-

sions fatales entre des marchands ruinés et des courtisanes amoureuses. Vers 15 h 30, la matinée s'achève, et les dames s'en retournent. Dès 16 h 30, un programme de composition parfaitement identique est donné à l'intention d'un public plus mêlé. La soirée se termine vers 21 heures.

### HÉROS POPULAIRES

Au total, les acteurs, distribués en matinée et en soirée, auront été sur la brèche pendant une douzaine d'heures ; ils n'ont littéralement d'autre existence que théâtrale : quand ils ne jouent pas, ils répètent le spectacle du mois suivant, et quand ils ne sont pas programmés au Japon, c'est peut-être qu'ils participent aux tournées que le kabuki effectue désormais à raison d'une ou plusieurs manifestations annuelles à l'étranger.

Les premiers rôles, héritiers de famille à la tradition séculaire, demeurent adulés, à commencer bien sûr par les grands anciens, qui font

souvent preuve d'une surprenante verdeur, et qui jouissent du respect qu'inspire leur expérience.

Toutefois, l'environnement médiatique contemporain a eu pour effet de braquer les projecteurs sur une nouvelle génération de comédiens, popularisés par des feuilletons télévisés où leur art de porter le costume et de manier le sabre fait évidemment merveille. Ils ont su attirer au kabuki un public avide de les retrouver à la scène.

Certes, on ne saurait espérer de leurs admirateurs qu'ils disposent d'emblée du discernement soigneusement poli des vieux habitués, qui venaient juger d'une interprétation à l'aune d'une longue mémoire théâtrale. Il est toutefois réconfortant de constater que, à l'approche du XXI<sup>e</sup> siècle, le kabuki refuse à nouveau du monde. Chez Shochiku, on peut même rencontrer des producteurs de théâtre heureux.

**Michel Wasserman**

Jean-Michel Joyeau et Michel Miletta présentent

# Marie-Paule Belle

**Nouveau Récital Piano-Voix**

**THÉÂTRE DE DIX HEURES**

Du 16 Décembre 97 au 31 Janvier 98 à 20 h 30

Spectacle mis en lumière par Jacques Rouveyrollis

LOCATIONS 01 40 06 10 17 ENAC - VIRGIN AGENCIES

FONDS DE SOUTIEN CHANSON VARIÉTÉS JAZZ subventionné par la Mairie de Paris



# Jean-Louis Brau, artiste, lettriste, révolté, et toujours d'actualité

La Galerie 1900-2000, à Paris, consacre une exposition à cet ennemi de la société de consommation

Mort en 1985, Jean-Louis Brau fut un artiste présent sur tous les fronts : artistiques (surréalisme, lettrisme) et militaires (il s'engagea en In-

dochine et combattit en Algérie). Traumaté par Antonin Artaud, ce contemporain de Guy Debord réalisa également des collages agrémentés de

graffitis manuscrits qui ridiculisent la société de consommation et celle du spectacle. La Galerie 1900-2000, à Paris, lui consacre une exposition.

**IL S'APPELAIT BRAU**, Jean-Louis Brau. Quand il naquit, en 1930, il eut pour parrain Charles Tillon, l'ancien mutin de la mer Noire, député, maire communiste d'Aubervilliers. « Mon parrain Charles Tillon... » Voilà qui devait sonner étrangement. La suite fut à la hauteur. 1945 : sur un bateau, le jeune Brau déjeune avec Suzy Solidor, chanteuse de son état. A peu près au même moment, il découvre le surréalisme. Le lien est évident. Suivent quelques fugues, une tentative d'engagement dans la Légion étrangère et une commotion, le 13 janvier 1947, au Vieux-Colombier. L'homme qui parle s'appelle Antonin Artaud. Il faut un certain talent pour être au bon endroit au bon moment.

Autres fugues. Premiers écrits. Fondation d'une revue, *Transit*. En 1949, ralliement au lettrisme et fondation d'une autre revue, *Le Front de la jeunesse*, rédacteur en chef Maurice Lemaître. Guerre des idées et des mots. En avril 1951, à Cannes, Brau rencontre Guy Ernest Debord. Le même mois, à Saint-Maixent, il devient sous-officier le temps d'un service militaire. A son retour, il reprend la lutte au nom de l'Internationale lettriste, jette des tracts au Ritz contre Charlie Chaplin et

rompt avec Isidore Isou. Brau est sur tous les fronts, à la radio, au cinéma. Après *La Barque de la vie courante*, il tourne *La Citadelle*, signée Bull D. Brau. En même temps, Debord met en scène *La Belle Jeunesse*, après avoir réalisé *Hurllements en faveur de Sade*. L'incendie gagne du terrain. La IV<sup>e</sup> République est menacée de l'intérieur par un ennemi infatigable.

## « DÉVIATION MILITARISTE »

Pas sûr. En avril 1954, Brau renonce à toute activité artistique et révolutionnaire de la manière la plus brutale qui soit : en s'engageant pour combattre en Indochine. Il y arrive le jour de la chute de Dien Bien Phu, survit à plusieurs combats perdus, dirige un bordel militaire de campagne - trop beau pour être vrai ? -, trafique l'opium et accomplit, semble-t-il, des missions secrètes, qui lui valent une citation. Entre-temps, il a été exclu de l'Internationale lettriste pour « déviation militariste ». De 1956 à 1958, il rempile en Algérie.

De retour en France, il se fait bûcheron et écrit un pamphlet contre Malraux, *Le Mégacrate ou le traité du Petit*. Ce n'est pas mal vu. Très vite, il expose des encres et des gouaches. Début d'une vie partagée

entre l'écriture et la fabrication d'œuvres qui utilisent la technique du transfert afin de s'approvisionner en images et en mots là où ils prolifèrent, dans les journaux, dans les magazines. Ce ne sont pas des collages mais des montages, agrémentés de graffitis manuscrits. Parce que tout cela se passe dans les années 60, il est tentant de rapprocher ces œuvres des affiches déchirées de Hains et Villeglé ainsi que du pop anglais, Hamilton, Hockney. Mais, parce qu'il compose rigoureusement ces assemblages avec un certain souci d'élégance, ils font songer aussi aux papiers collés cubistes et à Schwitters. Ils sont extrêmement réussis et ridiculisent la société de consommation, les stéréotypes du spectacle, les slogans idiots, la crétinisation télévisée - notre quotidien aujourd'hui comme hier.

Tout en les produisant et les exposant, Brau continue à écrire et se battre. Il fonde avec Wolman la Deuxième Internationale lettriste, participe à des soirées poétiques dans quelques capitales européennes éberluées et participe avec jubilation à mai 68. Il sème alors la mauvaise graine à la Bibliothèque nationale, endroit bien choisi pour un contempteur de tous les conser-

vatismes. Son activité de plasticien l'occupe de moins en moins, et de plus en plus les livres, dont *Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi !* On pourrait relire Brau. Ce serait au moins aussi bien que, mettons, la quasi-totalité de ce qui prétend au titre de roman.

Le catalogue de ses œuvres complètes cite des travaux qui laissent rêver, une *Mireille Darc violée selon Godard* avec des photos de Gilles Caron (on aimerait voir et lire...), une *Histoire de la drogue* (écrite d'après une connaissance directe de la question) et encore *Marcel Duchamp, l'exemplarité ambiguë*, les trois en quelques mois de 68.

Il y a, plus tard, le *Guide du bricoleur*, un *Antonin Artaud, Les Armes de la guérilla* (à rapprocher du bricolage ?) et *Le Singe appliqué* qui n'eut pas le Renaudot, évidemment. Brau défend Burroughs et rend hommage à Huelsenbeck. Il fait aussi le mage, sous le pseudonyme de mage Grégory, et publie un *Dictionnaire de l'astrologie*. On n'en finirait plus d'énumérer ses articles, ouvrages, compilations, actions, protestations. Il est mort en 1985. « Si nous n'avons pas changé cette vieille pute de planète, nous n'avons pas moins contribué, et comment, à lui effacer quelques rides », avait-il écrit deux ans plus tôt. Rien à ajouter.

Philippe Dagen

★ Jean-Louis Brau, Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-25-84-20. M<sup>o</sup> Saint-Germain. Le lundi de 14 heures à 19 heures, du mardi au samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

## « On connaît la chanson » et « Marius et Jeannette », prix Louis-Delluc 1997

LE PRIX LOUIS-DELLUC 1997 a été attribué le 11 décembre ex aequo aux films *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais (*Le Monde* du 13 novembre), et *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian (*Le Monde* du 20 novembre). Six autres films avaient été retenus dans la sélection finale : *Le Cousin*, d'Alain Corneau, *Marion*, de Manuel Poirier, *Nettoyage à sec*, d'Anne Fontaine, *Reprise*, d'Hervé Le Roux, *Le Septième Ciel*, de Benoît Jacquot, et *La Vie de Jésus*, de Bruno Dumont.

Le jury du Prix Louis-Delluc, présidé par Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes, est composé de critiques et de personnalités du milieu cinématographique. Le trophée avait été décerné l'an dernier à *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, premier film de Sandrine Veysset. Créé en 1937 par Maurice Bessy, ce prix doit son nom à Louis Delluc, cinéaste et écrivain mort à trente-trois ans, qui fut l'un des premiers critiques cinématographiques.

## Le Musée archéologique national d'Athènes va être modernisé

LA GRÈCE a décidé de moderniser son Musée archéologique national, à Athènes, où des milliers de trésors antiques sont actuellement entassés faute de place et d'un projet cohérent d'exposition. Le ministre de la culture, Evangelos Venizelos, a annoncé le 11 décembre sa décision de lancer prochainement un appel d'offres de 5 milliards de drachmes (105 millions de francs environ) pour le réaménagement des salles et la réorganisation des expositions. Il a précisé que les travaux seront menés progressivement afin d'éviter une fermeture au public. Seuls 8 000 des 37 000 m<sup>2</sup> du bâtiment, qui date de 1889, sont actuellement utilisés pour l'exposition des collections, parmi les plus riches au monde, sur la Grèce antique. Le musée abrite parmi ses pièces les plus célèbres le masque funéraire en or d'Agamemnon, une statue en bronze de Poséidon, et les fresques découvertes à Santorin. - (AFP)

## CORRESPONDANCE

### Une lettre de Philippe Noiret

A LA SUITE de notre article intitulé « Théâtre : le désir et le talent oubliés » paru dans *Le Monde* du 8 décembre, nous avons reçu de l'acteur Philippe Noiret la lettre suivante :

Parler de l'échec (même relatif) des *Côtelettes*, de notre ami Bertrand Blier, qui, du 9 septembre au 30 novembre, a attiré plus de 60 604 spectateurs, soit une moyenne de 720 spectateurs par soirée, soit un pourcentage de remplissage de

76 % de la salle, me paraît être une interprétation douteuse, si ce n'est malveillante, de chiffres irréfutables. Je ne citerai le total des recettes du théâtre sur cette période - 13 601 155 francs - que pour l'information. Je pense que plus d'un directeur de théâtre privé ou public serait heureux d'avoir à son affiche un "échec" de cette sorte. Mes camarades m'ont demandé de me faire leur porte-plume pour rétablir la vérité auprès de vos lecteurs.

13 et 14 décembre L'EGYPTE

PHARAONS

Samedi 13

à 20 45 dans l'Aventure Humaine  
**Ramsès II, le favori des dieux.**  
Une biographie.

Dimanche 14

à 20 45 Soirée Thema  
«Le temps des pharaons» avec  
**Pharaon**  
production pharaonique, suivie de  
**Les héritiers de Champollion**,  
la passion de l'Égypte antique.  
**Les secrets du Nil**  
les plus beaux objets du Musée du Louvre.

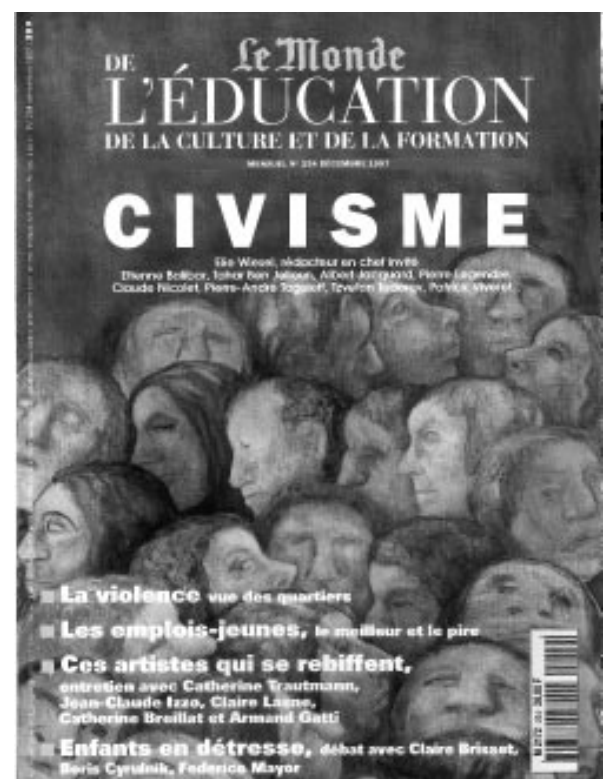
Et aussi sur La Cinquième

Dimanche 14

à 10 00  
**Egyptomania**  
l'influence égyptienne dans le domaine de la création.

3615 ARTE (1 297 min)  
<http://www.arte-tv.com>

## Au fait, c'est quoi être citoyen ?



Elie Wiesel, Pascal Bouchard, Catherine Breillat, Jean-Louis Derouet, Marc Dupuis, Armand Gatti, Hervé Hamon, Jean-Claude Izzo, Albert Jacquard, Claire Lasne, Pierre Legendre, Claude Nicolet, Michel Serres, Pierre-André Taguieff, Jean-Paul Thomas, Tzvetan Todorov, Catherine Trautmann, Nicolas Truong, Patrick Viveret, etc.

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, université, savoirs, permettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Chaque mois, *Le Monde de l'éducation* a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la FNAC le samedi 13 décembre à 17 heures 30 à la FNAC de Pau (centre Bosquet - 14 cours Bosquet) et le mercredi 17 décembre à 17 heures 30 à la FNAC Saint-Lazare sur le thème : « Quels préalables au civisme ? ».



VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR



arte

# Mingus Erectus

Un coffret de 6 CD regroupe les premiers enregistrements du contrebassiste pour la marque Atlantic entre 1956 et 1961

COMME pour les « beaux livres », à la fin de l'année, le public acheteur soupèse et casse sa tirelire pour acquérir les coffrets commémoratifs aux volontés intégralistes. En jazz comme ailleurs... Tous éléments présents dans ce Charles Mingus ; celui des premiers enregistrements pour Atlantic, avec un coffret de 6 CD couvrant la période 1956-1961.

Dans le CD-livre qu'il consacre à Charles Mingus, Stéphane Ollivier, journaliste à *Jazz magazine* et aux *Inrockuptibles*, rappelle que, le 30 janvier 1956, Mingus, qui vient de signer avec Atlantic, « entre en studio (...) et enregistre son premier chef-d'œuvre, *Pithecanthropus Erectus* ». Chef-d'œuvre donc, avec Jackie McLean (saxophone alto) et Mal Waldron (piano). Mingus avait promené sa contrebasse depuis plus de dix ans. Louis Armstrong l'a fait jouer, il a entendu Charlie Parker, l'accompagnera, Lionel Hampton l'a embauché, Duke Ellington aussi, ils se sont fâchés, Max Roach est devenu un ami, ils fondent ensemble une compagnie de disques indépendante - Debut -, Mingus a monté ses premiers orchestres, il compose, des trucs hors des styles de l'époque, personnels, bizarres, il

s'énerve, énerve les autres, doute, explose, rage, pleure... Mingus était là avant mais se révèle avec cet *Erectus* bien nommé. Quatre morceaux, un quintette.

Passe un intermède plaisant - auquel le thème *Laura*, de David Raskin, se dégage - avec le vibraphoniste Teddy Charles, qu'on avait un peu oublié. Mingus y est contrebassiste, presque en *sideman*. Après, il ne jouera plus pour les autres, sauf avec Hampton, en 1977. Suivent aussitôt les sessions pour *The Clown* : du texte avec la musique - Mingus a déjà pratiqué cela, il y reviendra de temps à autre, notamment avec le poète Langston Hughes -, des suites orchestrales plutôt que des morceaux. Dannie Richmond est à la batterie, instrument que Mingus lui a fait préférer au saxophone. Ils se quitteront parfois, mais leur duo-couple durera jusqu'à la mort de Mingus, le 5 janvier 1979 à Cuernavaca (Mexique), au-dessous du volcan.

#### MISE À NU

Suivront *Blues and Roots*, rappel des sources du gospel ou du blues, *Oh Yeah!* qui fait sonner une sextette comme un big band, entre les deux le concert d'Antibes, le 13 juillet 1960, où Bud Powell viendra se joindre au quintette de Mingus. Les morceaux ont des noms beaux comme des histoires d'amour ou des chants de combat : *Reincarnation of a Lovebird*, *Haitian Fight Song*, *Wednesday Night Prayer Mee-*

*ting*, *Prayer for Passive Resistance*, *Better Get it in Your Soul*, *Peggy's Blue Skylight*. Mingus se met à nu. Il est noir, trop noir pour les Blancs de l'establishment, trop révolté ; et toujours à couper les cheveux en quatre, à chercher à se distinguer du jazz avec ses morceaux qui accéléraient d'un coup, dont les métriques, les durées, les arrangements ne rentrent pas dans le cadre. Jimmy Knepper, Booker Ervin, Horace Parlan, Eric Dolphy, Ted Curson, Roland Kirk participent à ces séances. Mingus, à la fin des années 50, est en train de rejoindre les grands inventeurs de formes orchestrales, la trilogie royale, avec Duke Ellington et Gil Evans.

Dans le même temps, il y eut d'autres disques, pour d'autres compagnies. Plus tard, les orchestres de Mingus vont grossir, avec des réussites et quelques catastrophes. Des femmes l'entourent ; sa veuve, Sue Mingus, continue de faire vivre sa musique avec un big band, s'attaque aux pirates en éditant leurs propres disques. Mingus, homme de révolte, devra finir sa vie dans une chaise roulante. Ses dernières séances, il les réalise à nouveau pour Atlantic, le label qui, en 1956, l'avait accueilli. Quelques années après, Ornette Coleman pourra lui aussi y créer sa musique contre tous.

Sylvain Siclier



Charles Mingus, contrebassiste et chef d'orchestre.

★ *Passions of a Man, the Complete Atlantic Recordings, 1956-1961*, de Charles Mingus, un coffret de 6 CD, dont un d'entretien avec Nesuhi Ertegun, le cofondateur d'Atlantic. Atlantic-Rhino

8122 72871 2, distribué par WEA.

★ *Charles Mingus*, de Stéphane Ollivier, un CD-livre, éditions Vade Retro, avec un disque du concert du 17 avril 1964 à Paris, 120 p., 125 F.

## SÉLECTION DISQUES

### FRÉDÉRIC DAVÉRIO

*Le Troisième Jour*  
Frédéric Daverio (accordéon)

Frédéric Daverio est un accordéoniste hors normes. Tant par son instrument (à touches piano, minoritaires en France) que par son répertoire (des transcriptions baroques aux expériences contemporaines). Compositeur, Daverio cultive l'art de la miniature. *Cucurbitacées*, amorce du présent recueil, multiplie les clin d'œil aux *Suites pour enfants* provenant de l'ex-URSS (Zolotarev, Nagayef) qui constituent depuis vingt ans le pain quotidien des concertistes en herbe. S'il lorgne aussi vers le cabaret (*Marche de Noël*) ou le jazz (*Grande réserve*), Daverio trouve principalement sa voie dans une veine hybride qui rappelle alternativement Dimitri Chostakovitch et Jacques Ibert.

P. Gi  
★ 1 CD Loups du faubourg LFB 018. Distribué par Night and Day.

### ASTOR PIAZZOLA

*El Tango*  
Gidon Kremer (violin), Oer Arne Gløvigen (bandonéon), Vadim Sakharov (piano), Alois Posch (contrebasse), Sergio et Odair Assad (guitares), Milva (voix), Caetano Veloso (récitant).

A la différence d'autres vedettes du répertoire classique subitement engagées dans une suspecte « Piazzolamania », Gidon Kremer plaide en faveur d'une considération authentique de l'inclassable Argentin. Il éprouve néanmoins

quelques difficultés à trouver le ton juste. Plus séduisant que l'*Hommage* paru en 1996, ce deuxième disque pêche encore par une préciosité générale qui inscrit indument Piazzola dans la sphère des salons. Seuls, *Preludio para el ano 3001* (grâce à l'investissement de la chanteuse Milva) et *Michelangelo 70* atteignent l'idéal d'une expression à la fois savante et non civilisée.

P. Gi  
★ 1 CD Nonesuch 7559 79462-2. Distribué par Warner Classics.

### CHARLIE HADEN

*Montreal tapes*  
Geri Allen  
ou Gonzalo Rubalcaba et Paul Motian

Très belle édition, graphiquement et du point de vue du son, de bandes issues du festival de Montréal. La première vient du concert du 1<sup>er</sup> juillet 1989. Au côté de Charlie Haden (contrebasse) et Paul Motian (percussions), la pianiste de la troupe d'Ornette Coleman, Geri Allen. Les six pièces culminent dans une interprétation qui peut faire pleurer un mur : *The First Song* de Haden (9'20), sur lequel il prend un long chorus comme on sculpte : en enlevant, en allégeant. Pour le second disque, changement de pianiste : Gonzalo Rubalcaba effectue, le 3 juillet de la même année, une de ses premières sorties de Cuba. Les six pièces culminent dans *Silence*, joué comme on s'accouple, depuis les parades d'ap-

proche jusqu'à la plongée dans la transe des grands secrets. Chaque note de ces deux CD va personnellement à l'encontre de toutes les idées reçues - sur la musique, le jazz, le free, Cuba, les Etats-Unis, les Blancs et les Noirs, les hommes et les femmes, la contrebasse, le communisme, le solo, la batterie, la possibilité de vie en commun, la chance, l'amour et quelques autres sujets.

F. M.  
★ 2 CD Verve 537 483-2, 537 670-2.

### STEVE COLEMAN

*Genesis*  
The Opening of the Way

Après ses rencontres avec le rap, la musique afro-cubaine, l'Afrique, le saxophoniste Steve Coleman est allé confronter sa musique à la forme du grand orchestre. Dans *Genesis*, Steve Coleman a invité des cordes, des vents, des percussions, les membres actuels de Five Elements, son groupe régulier, qui jouent dans *The Opening of the Way*. Qu'est-ce qui change ici, chez ce musicien qui ne s'arrête jamais ? Tout. Parce que chaque nouveau disque de Coleman est une plongée un peu plus franche dans un univers de mouvements, de lumières, de hardiesses, avec cette faculté de citer une histoire passée pour l'emmener vers le futur. Rien. Parce que Steve Coleman a posé ses conceptions de longue date. Relation forte aux cycles, emboîtements, rythmes croisés, une manière de revenir *ad infinitum* sur la mélodie. Coleman se détache ici comme rarement, sans être le principal soliste, pourtant omniprésent, par le son, par l'envie du

jeu qu'il fait passer. Dans une nouvelle dimension.

S. Si.  
★ 2 CD RCA-Victor 74321529342. Distribué par BMG.

### LONG FIN KILLIE

Amelia

Loin du conformisme pop, l'inventivité sonique et formelle de Long Fin Killie ne se prive pas pour autant de chaleur humaine. Depuis trois albums - *Houdini*, *Valentino* et le petit dernier, *Amelia* -, ce groupe écossais s'aventure sur des routes peu fréquentées. Dans le passé, on n'y avait guère croisé que A.R. Kane, expérimentateurs négligés de la seconde moitié des années 80, capables déjà de confronter la blanche évanescence d'une voix noire aux tensions hypnotiques d'instruments audacieux. La beauté irradiante de certains arpegges cognant contre la raideur d'une basse rappellera aussi les partis pris les plus étranges d'Echo & The Bunnymen. Mais Long Fin Killie vit avec son temps, celui de la techno et du drum 'n' bass. Tout en se tenant à distance du déluge électronique, il relève le défi de l'exploration sensorielle et rythmique. Guitare, basse, batterie, aidées parfois d'un violon et de cuivres, s'emballent, s'évanouissent, se compressent en des chansons atypiques. Plongée vertigineuse (*Lipstick*), rêve éveillé (*British Summertime*), entêtantes circonvolutions (*Kismet*) ou amnésie magnétique (*Chrysler*)... On n'en finit pas d'explorer ces délicieux mystères.

S. D.  
★ 1 CD Too Pure 7243 8 45195 2 0. Distribué par Labels/Virgin.

### THE REPLACEMENTS

All For Nothing,  
Nothing For All

Cette compilation donnera à beaucoup l'occasion de découvrir pour la première fois un groupe sous-estimé de son vivant. Au début des années 80, les premiers disques des Replacements furent voués à l'autodérision. Mais sous les fatras éthyliques de ces jeunes chiens fous des bars de Minneapolis perçait déjà un don mélodique prometteur. Entre anarchie punk et classicisme américain - quelque chose comme la rencontre des Ramones et de Bruce Springsteen -, l'art de leur leader, Paul Westerberg, allait finalement accoucher, jusqu'en 1990, de quatre albums somptueux : *Tim, Please to Meet Me*, *Don't Tell A Soul* et *All Shook Down*. Ce sont les meilleures chansons de ces quatre disques (agrémentées de quelques inédits), qui sont réunies ici. Westerberg a depuis confirmé en solo la douce amertume de sa voix et de son inspiration.

S. D.  
★ 2 CD Reprise 9362-46807-2. Distribué par Wea.

### ELISA POINT

Les filles sont des garçons  
bizarres!

Des mots juste effleurés, une douceur de ton faussement candide : Elisa Point décline des petites chansons subversives sur le mode intimiste. Qu'elle évoque d'obsédantes solitudes, les amours qui s'efflochent ou le désir aboli, la chanteuse sait tenir à distance les images convenues, les phrases au teint défraîchi. Sur des musiques

### DÉPÊCHES

■ **REGGAE** : le deuxième volet d'une série d'inédits de Bob Marley, « Années rebelles », paraît chez PAM (distribution EMI). Il porte sur la production du début des années 70 du musicien jamaïcain. Après un premier coffret de trois disques sur ses années pop et soul, ce nouvel ensemble de trois albums correspond aux années où Marley, alors inconnu en Europe, enregistra pour le label jamaïcain JAD, dirigé par le producteur Danny Simms. Les 47 titres (dont 23 inédits) proposés ici ont été généralement produits par Lee Perry, artisan du dub. Un troisième coffret sera publié le 15 mai 1998, permettant de retracer de manière quasi exhaustive l'ensemble de la production de Marley de 1967 à 1972.

■ **ROCK** : les éditions *Préludes et Fugue* publient une collection d'ouvrages au format de poche, les « Music Books » (132 pages, vendus 20 F), retraçant chronologiquement l'histoire et la discographie d'un groupe ou d'une vedette du rock. Les quatre premiers titres sont consacrés à David Bowie, Bob Marley, Metallica et U2. A paraître, un livre sur Noir Désir.

■ **ÉTATS-UNIS** : un quart des 10 000 stations commerciales américaines sont spécialisées dans la musique country, selon une enquête annuelle du magazine *M Street*. La proportion est encore plus forte si on y adjoint les radios non commerciales. Les stations dites de « musique contemporaine adulte » viennent en deuxième position (1 508 stations), suivies par les radios d'informations générales, sportives et économiques et de débats (1 331 stations), et les radios religieuses (1 063).

fluides et dépouillées, dont elle partage la composition avec ses musiciens, Elisa Point confirme tout le bien que l'on pensait d'elle depuis ses deux albums précédents, *L'Assassine* et *L'Instant d'après* (Musidisc). Avec une subtile impertinence, elle continue de bousculer l'ordinaire de la chanson française.

P. La.  
★ 1 CD Saravah SHL 2088. Distribué par Média 7.

### HENRI DIKONGUÉ

C'est la vie

Un régal. Le timbre clair, la guitare soyeuse, Henri Dikongué, trouve le juste équilibre entre ballades rêveuses et rythmes dansants. Cet auteur-compositeur d'origine camerounaise réside en France depuis le milieu des années 80. Dans la compagnie théâtrale et musicale panafricaine Masques et Tam Tam, il rencontre Manuel Wandji, à qui il confie l'enregistrement de son premier album, *Wa*, en 1995. Egalement réalisé en compagnie de Manuel Wandji, *C'est la vie*, comporte une reprise d'Eboa Lotin (*Ndol'asu*), référence de la chanson camerounaise, récemment disparu (albums chez Sonodisc). Une composition relue avec élégance, transformée par un habillage latino du plus bel effet. Autre pic d'inspiration dans cet album séduisant chanté en douala - hormis *C'est la vie*, qui donne son titre au disque -, *Bulu bo windi tenge*, accompagné par le toucher subtil du pianiste antillais Alain Jean-Marie.

P. La.  
★ 1 CD Buda Records 92688-2. Distribué par Adès/Musidisc

# Quelle image l'avenir a-t-il du passé ?

Les jeunes citoyens de demain tirent des leçons de l'histoire.

«1940-1997 : Les leçons de l'histoire», samedi 13 décembre à partir de 14h00

Une après-midi exceptionnelle consacrée à la citoyenneté, présentée par Jean Vautrin.

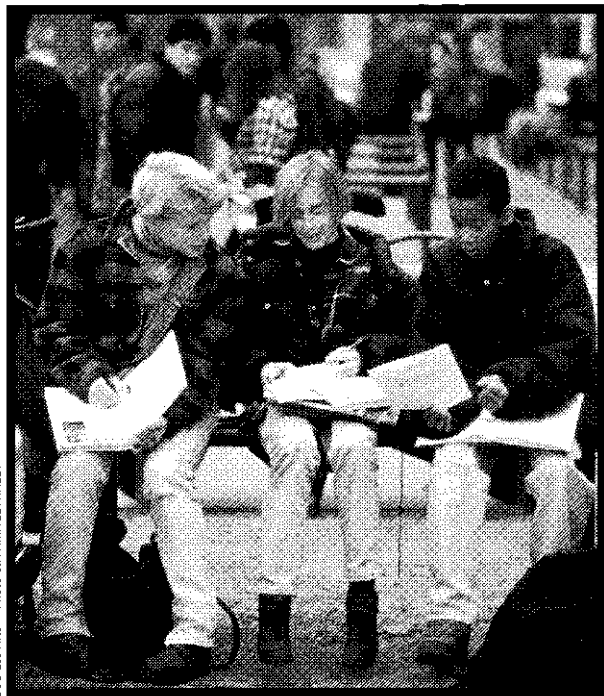
Des lycéens exprimeront, à travers des reportages, leur vision de l'histoire et dialogueront

avec Lucie Aubrac, Michel Winock, Jorge Semprun, le général Philippe Morillon...

5

La Cinquième

On en apprend tous les jours





# Louise Attaque, phénomène rock de l'automne

Le charme simple du groupe français triomphe au Bataclan

Le groupe Louise Attaque, formé à l'école de la scène, a grandi en marge des coups de marketing, nourri de multiples influences, dont celle,

revendiquée, des Violent Femmes. Leur premier album éponyme, enregistré il y a quelques mois, a été porté au pinacle par le bouche à oreille et

s'est déjà vendu à 130 000 exemplaires. Au Bataclan, le jeune public parisien affichait une ferveur rappelant les heures militantes du rock alternatif.

concerts de Mano Negra en particulier.

On s'aperçoit très vite du bénéfice tiré par Louise Attaque à passer sa vie sur les planches. La cohésion atteinte par les quatre membres du groupe a peu d'équivalent en France aujourd'hui. Cette densité profite au jeu de dynamique de quatre instruments acoustiques : guitare, basse, batterie et violon. Ce dernier emballe toutes leurs sarabandes avec l'allant d'un maître de cérémonie folk nourri aux amphétamines punk. Plutôt que de céder à la facilité des hymnes pour marins bretons, le quatuor assèche ses embarquées et tend ses refrains. Sur des tempos souvent frénétiques file ce qu'il faut de malice vitupérante et d'émotions sur la brèche.

L'énergie tout en nerfs de la prestation en rappelle d'autres. Parmi les références listées, on n'échappe pas à l'influence revendiquée des Violent Femmes. Dans les années 80, ce combo du Milwaukee avait impressionné en ir-

radiant son country-folk de malédictions péquenaudes et d'incantations. En se baptisant Louise Attaque, les Français faisaient un clin d'œil sémantique aux Violent Femmes. Poussant plus loin encore la filiation, ils ont demandé à Gordon Gano, le leader du groupe américain, de produire leur album. Autres liens de parenté : le folk délétaire et le violon hanté de Passion Fodder, l'ancien groupe de Theo Hakola ; l'impact physique et les sombres déclamations de Noir Désir ; la générosité de Brel, sa façon d'écarter les mots d'une voix cassée et quelques inflexions mélo. A un moment, Louise Attaque reprend d'ailleurs *Vesoul*. Sans convaincre.

Les meilleures chansons de Louise Attaque - *Ton invitation*, *J'emène au vent*, *Amours*, *Léa* - se passent de prétention littéraire pour saisir des instants de vulnérabilité, pour peindre des personnages en quelques traits ironiques ou amoureux. Rien de bien dange-reux ni d'extrême. Pas ici de vache-

rie à la Miossec, de délire lexical à la Bashung, juste l'attrait d'un charme simple. Plus qu'ils ne se chantent, ces textes souvent se scandent avec une efficacité fédératrice portée par une mélodie minimale. La plupart sont d'ailleurs repris par la foule compacte des fans. Malgré cet enthousiasme, il est difficile de ne pas relever les limites du groupe. Chanteur à la voix puissante et d'une belle raucité, Gaëtan Roussel se contente malheureusement d'une diction et d'une expressivité monochromes. Le soupçon d'emphase qu'il insufflé dans trop de textes ne suffit pas à varier les plaisirs. Sur la longueur, la performance du groupe souffre de cette linéarité. Les rappels néanmoins sont triomphaux. Après le concert, les membres de Louise Attaque, entourés de leur maison de disques et de leur complice américain, Gordon Gano, recevaient au bar Wait & See leur premier album d'or.

Stéphane Davet

## SORTIR

### PARIS

#### Labels des Suds Soirée SMI

Deuxième soirée consacrée à des indépendants de la production discographique des musiques actuelles. En concert, on retrouvera deux trios : Vaste Océan, avec le saxophoniste Bruno Meillier, et une formation avec la voix de Pascale Labé, Guillaume Orti et Didier Petit. Tous musiciens d'intelligence. Signalons aussi que le site Internet du Fennec donne de nombreuses informations sur les univers créatifs : <www.fennec.digiweb.fr>.

Montreuil (93). *Instants chavirés*, 7, rue Richard-Lenoir. M<sup>o</sup> Robespierre. Le 12 à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

#### Concerts de l'imaginaire

La pianiste Lydia Domancich a convié les musiciens de Vacances musicales sans frontières à la rejoindre sur une musique qui correspond bien au titre donné à ces concerts. L'imagination est ici au pouvoir, dans les mélodies, les intentions, les formes. Le 12, le quartette de la pianiste sera présent ; les 13 et 14, ce sont les jeunes qui donneront vie à une création pour chœurs, orchestre et bande magnétique. *Dunois*, 108, rue du Chevaleret, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Chevaleret. Les 12 et 13 à 20 h 30 ; le 14 à 16 heures. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

### ANGERS

#### Meryl Tankard

Chez Pina Bausch, on ne voyait qu'elle : Meryl Tankard, l'Australienne. Retournée au pays en 1981, elle y devient chorégraphe. Depuis, les occasions sont rarissimes de voir son travail en France. Après le Festival de Cannes, le Grand Théâtre d'Angers reçoit son *Furioso*. *Grand-Théâtre*, 7, place du Ralliement, 49 Angers. Le 13 à 20 h 30. Tél. : 02-41-87-80-80. 110 F.

### MONTAUBAN

#### Andy de Groat Pascal Delhay

Andy de Groat joue son *Casse-Noisette* chez les Texans et les cactus : charmant et spirituel. Une histoire très allégée, donc, beaucoup plus digeste que la grosse pâtisserie du répertoire classique. Toujours à Montauban, mais à l'auditorium de l'école de musique, et jusqu'au 14 décembre, il y a Pascal Delhay, pour lequel la danse se conjugue avec excentricité et jusqu'au-boutisme. Ces programmes sont organisés dans le cadre du très actif festival *Danse en Tarn-et-Garonne*. *Théâtre municipal*, place LeFranc-de-Pompignan, 82 Montauban. Les 12 et 13 à 21 heures ; le 14 à 17 heures. Tél. : 05-63-22-12-41. 90 F.

## A l'Opéra de Lyon, la folie douce de Jakob Lenz

**JAKOB LENZ. Opéra de chambre de Wolfgang Rihm. Avec Johannes M. Kösters (Lenz), Jyri Korhonen (Oberlin), Christoph Spath (Kaufmann), Elsa Vacquin, Stéphanie Revidat, Florence Illi, Hjördis Thebaut, Jean-Richard Fleurençois, Jérôme Varnier (chœur). Atelier lyrique, Maîtrise et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction). Sabrina Hölzer (mise en scène). Jean Kalman (décors et lumières). Franziska Just (costumes). OPÉRA DE LYON, le 13 décembre à 20 h 30, le 14 à 16 heures. Durée : 1 h 15. De 75 F à 180 F. Tél. : 04-72-00-45-45.**

### LYON

#### correspondance

Jakob Lenz, le poète allemand, est doublement célèbre. D'abord en tant qu'écrivain, pour ses pièces de théâtre, *Les Soldats* et *Le Précepteur* notamment. Ensuite parce que Georg Büchner en a fait, en 1835, le héros éponyme d'une nouvelle. C'est cette dernière qui a inspiré en 1978 son opéra à Wolfgang Rihm.

Le compositeur, largement introduit au répertoire des théâtres germaniques, est plus parcimonieusement accueilli dans les programmes français. Montée avec le Hebbel Theater et la Philharmonie de Berlin, qui l'ont créée en début d'année dans la capitale allemande, la production donnée à Lyon permet donc de retrouver une œuvre marquante de la musique contemporaine.

Dans *Lenz*, Büchner racontait la visite de Jakob Lenz au pasteur Oberlin dans les Vosges en 1778 :

le dramaturge y manifeste une errance mentale qui ne le quittera pas de sa vie. Le librettiste de Rihm, Michaël Fröhlhing, a centré le propos sur la dérive d'un homme, dont Oberlin et Kaufmann, l'ami sarcastique, sont les spectateurs impuissants. Autour d'eux, un chœur à six voix crée un

contrepoint actif à l'action principale. Wolfgang Rihm a composé une partition serrée, violente, contrastée. L'écriture se répartit entre une formation de treize instruments, où dominent les graves et les sonorités sèches, et un langage vocal qui mêle les brusques éclats et les chuchotements, cite

des formes traditionnelles (Ländler, choral), utilise des dialogues parlés, multiplie les échanges et les superpositions.

On peut tirer cet opéra de chambre vers le drame. Claire Gibault a opté pour la retenue, privilégiant l'équilibre, très difficile, des rythmes, des timbres et des voix. L'interprétation est bien en place, s'arrondit dans les moments lyriques, mais manque parfois de véhémence. Peut-être la disposition de l'orchestre sur la scène - les musiciens alignés sur un podium côté jardin, la chef juchée au centre du plateau - participe-t-elle à cette impression de raideur.

Johannes M. Kösters interprète le rôle-titre. Son Lenz est un peu trop âgé physiquement, mais vocalement solide. En scène pendant tout le spectacle, il surmonte les pièges d'une tessiture aux limites du registre de baryton et évolue avec souplesse à travers les incessantes inflexions qui figurent son égarement.

La scénographie est plus symbolique qu'expressionniste. Quelques sapins illustrent la forêt vosgienne. Des draps blancs recouvrent le sol. Les lumières poétiques de Jean Kalman éclairent les situations de l'intérieur. La mise en scène de Sabrina Hölzer, simple et fluide, joue sur la tendresse plus que sur la cruauté. La dernière image, montrant Jakob Lenz couronné de fleurs, faussement serein dans son délire, signe sa vision de l'œuvre : la folie de Lenz est une folie douce.

Pierre Moulinier



## cité de la musique

musée, concerts, centre d'information

---

### made in the USA

**David Robertson, direction**  
**Ensemble Intercontemporain**

---

**Morton Feldman, Steve Reich,**  
**Frederic Rzewski, Charles Amirkhanian**  
**19 décembre < 20h**

---

**George Crumb, David Soley,**  
**Josh Levine, John Adams**  
**20 décembre < 20h**

---

M Porte de Pantin  
**01 44 84 44 84**

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

#### Betty Boop Confidential

Dessin animé de Max Fleischer et Dave Fleischer (Etats-Unis, 1 h 24).

#### Le Cousin

d'Alain Corneau (France, 1 h 52), avec Alain Chabat, Patrick Timsit, Agnès Jaoui, Marie Trintignant.

#### Happy Together

de Wong Kar-Wai (Hongkong, 1 h 36), avec Leslie Cheung, Tony Leung, Chang Chen.

#### L'Homme qui dort

de Kohei Oguri (Japon, 1 h 43), avec Sung-ki Ahn, Christine Hakim.

#### Milice, film noir

documentaire d'Alain Ferrari (France, 2 h 18).

#### Poussières d'amour

de Werner Schroeter (France-Allemagne, 2 h 12), avec Anita Cerquetti, Martha Mödl, Rita Gorr, Carole Bouquet, Isabelle Huppert.

#### Les Raisons du cœur

de Markus Imhoof (France-Suisse-Allemagne, 1 h 45), avec Elodie Bouchez, Laurent Gréville, Bruno Todeschini.

#### La Souris du Père Noël

Dessin animé de Vincent Monluc (France, 30 mn).

#### Spawn (\*)

de Mark A. Z. Dippé (Etat-Unis, 1 h 30), avec John Leguizamo, Michael Jai White, Martin Shenn.

#### Tempête dans un verre d'eau

d'Arnold Barkus (France, 1 h 35), avec Jackie Berroyer, Maria de Medeiros.

#### Une vie moins ordinaire

de Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1 h 43), avec Ewan McGregor, Cameron Diaz, Holly Hunter.

#### XXL

d'Ariel Zeitoun (France, 1 h 35), avec Gérard Depardieu, Michel Boujenah, Elsa Zylberstein, Catherine Jacob.

(\*) Film interdit aux moins de 12 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

### VERNISSAGE

#### ORLÉANS

**Ernest Pignon-Ernest : derrière la vitre**  
Carré Saint-Vincent. Scène nationale, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. Tél. : 02-38-62-45-68. De 13 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Du 12 décembre au 31 janvier. Entrée libre.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### Anne Sylvestre

*Les Halles-L'Auditorium*, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet-les Halles. Les 12 et 13 à 20 heures ; le 14 à 16 heures. Tél. : 01-42-36-13-90. De 50 F à 110 F.

#### Les Yeux noirs

*L'Européen*, 3, rue Biot, Paris 17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Place-de-Cléry. Le 12 à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. De 100 F à 140 F.

#### Madreus

*Bataclan*, 50, boulevard Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Voltaire. Les 12 et 13 à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 195 F.

#### Conformisme

de Charles-Ferdinand Ramuz, mise en scène d'Armand Abplanalp. *Centre culturel suisse*, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. Les 12 et 13 à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre sur réservation.

### RÉSERVATIONS

#### Juliette

*Salle Gaveau*, 45, rue La Boétie, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Miromesnil. Du 18 au 31 décembre à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 01-49-53-05-07. 110 F à 200 F.

### DERNIERS JOURS

**14 décembre : Hamlet**  
de William Shakespeare, mise en scène de Robert Cantarella.

*Théâtre*, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. M<sup>o</sup> Gabriel-Péri. Vendredi et samedi à 20 heures ; dimanche à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.

## OUVERTURE EXCEPTIONNELLE A HAUSSMANN

des Galeries Lafayette, du Printemps

et de Monoprix de 10 h à 19 h

de Prisunic de 9 h à 20 h

de C & A de 10 h à 19 h 30

de Marks & Spencer de 10 h à 20 h

de Lafayette Gourmet de 9 h 30 à 19 h 30

LES DIMANCHES 14 ET 21 DÉCEMBRE

## EN VUE

■ D'après un journal de Canton, les footballeurs chinois ont manqué, au Koweït, leur qualification à la Coupe du monde parce qu'une femme, responsable des relations publiques de l'hôtel où ils séjournèrent, est montée en extrême dans le car qui les emmenait au stade : « *Quand la dame est descendue, les chances de l'équipe s'étaient envolées.* » L'article, reflet d'une société féodale et arriérée, est vivement condamné par le *China Daily*, qui a, de son côté, réclamé la tête de l'entraîneur, **Qi Wusheng**.

■ Sur la photo de mariage publiée par *Les Nouvelles du soir*, jeudi 11 décembre, à Pékin, on voit **Mao Xinyu**, le crâne rasé, portant smoking et nœud papillon, au bras de **Hado Mingli**, son épouse. En arrière-plan, le grand-père du jeune homme, un colosse de bronze : la statue de **Mao Zedong**.

■ **Dario Fo**, héritier de la commedia dell'arte, a revêtu, mercredi 10 décembre, pour la remise du prix Nobel de littérature à Stockholm, un habit du styliste **Gianfranco Ferré**. En 1957, il portait une queue de morue dans *L'homme nu et l'homme en frac*, petite anthologie de la farce au XIX<sup>e</sup> siècle.

■ Mardi 9 décembre, la mairie de Naples a posté à la sortie des établissements scolaires cinq cents « grands-pères civiques » chargés de surveiller les agissements d'éventuels pédophiles. Ce même jour, le factotum de l'école élémentaire de Ponticelli, observant le manège de deux retraités, les a contraint de prendre la large en les menaçant d'appeler la police ; malgré le macaron « nono civile » épinglé au revers de leurs imperméables.

■ **Francis Delvin**, 54 ans, poursuivi, en 1972, pour attentat à la pudeur, n'avait pas été condamné par les juges belges de l'époque. Longtemps après, en 1995, conscient de ses penchants pour les enfants de cœur, il avait consulté des spécialistes des déviations sexuelles, mais chaque fois remis à plus tard le traitement. Le tribunal de Tournai vient d'infliger quatre ans de prison pour récidive au vice-président de la Fédération internationale des Petits Chanteurs à la croix de bois.

■ Le village de Ndwedwe, dans le KwaZulu-Natal, était coupé du monde par des pluies torrentielles, et les élèves risquaient de ne pouvoir passer leur examen de fin d'études. Après avoir roulé dans des fondrières pendant des kilomètres, marché pendant des heures sous l'orage, traversé à la nage la rivière Umqueku, tenant à bout de bras, au-dessus des flots déchaînés, le sac où il portait les sujets, **Mwandlakayise Hlatshwayo**, principal du collège Gcinimfundo, a pu organiser à temps l'épreuve de zoulou.

**Christian Colombani**

# La catastrophe aérienne d'Irkoutsk

## La presse russe dénonce l'ampleur de la corruption dans les forces armées qui serait à l'origine de la chute d'un avion militaire sur un quartier d'habitation

**DEUXIÈME** catastrophe nationale en une semaine après le drame minier du Kouzbass et ses 67 morts, la chute d'un Antonov-124 (version militaire du Rouslan, le plus gros avion-cargo du monde), sur un quartier d'habitation d'Irkoutsk, qui a fait 80 victimes, a rempli, mardi 9 décembre, les pages des journaux moscovites. Comme lors de chaque accident aérien en Russie, les causes possibles sont passées en revue : parc vétuste (70 % des appareils en service auraient dépassé leur limite d'âge), mauvais entretien par plus de 300 compagnies privées ayant pris la relève d'Aeroflot, conflits entre compagnies et aéroports, conditions épuisantes de travail

des équipages, mauvaise préparation et médiocres salaires des contrôleurs aériens.

Tout cela combiné a provoqué de 246 à 349 morts chaque année depuis cinq ans, avec une « pointe » en 1993. Mais au-delà de ces causes « naturelles » dans un pays frappé d'une récession foudroyante depuis neuf ans, plusieurs journaux ont avancé, mardi, une autre hypothèse dans le drame du Rouslan qui acheminait au Vietnam deux chasseurs SU-27. Elle relève de la corruption, généralisée en Russie mais particulièrement concentrée dans ses forces armées. Il est établi que la cause directe de l'accident a été une panne de deux des quatre turbines



du Rouslan, un des 26 qu'exploite l'aviation de transport militaire (VTA) - laquelle, contrairement à l'aviation civile, n'est pas soumise au contrôle d'organismes extérieurs.

### « PRÉCIPITATION »

Il est aussi établi que le commanditaire du vol était une société nommée Cargo-Trans, créée

par la société d'Etat pour l'exportation de matériel militaire, Rossvooroujenie, dont les malversations ont déjà fait l'objet de nombreuses publications en Russie. Or, si Cargo-Trans a reçu du constructeur des chasseurs à Irkoutsk (IAPO) une somme de 1,6 million de dollars pour organiser le transport, cet intermédiaire n'en a reversé que 330 000 dollars à la VTA chargée d'exécuter le vol. « *La raison de la tragédie d'Irkoutsk ne se cache-t-elle pas dans la différence entre ces deux chiffres ?* », s'interroge le quotidien du gouvernement russe *Rossiyskaïa Gazeta*.

D'autres quotidiens relèvent la « précipitation » qui a entouré toute l'opération. Une mission mi-

litaire vietnamienne, venue à Irkoutsk le 1<sup>er</sup> décembre et ayant trouvé que les réacteurs de deux Sukhoï, dernier lot d'une douzaine d'appareils déjà achetés, n'étaient pas ceux prévus au contrat, a en effet exigé leur remplacement d'urgence. Mais *Rossiyskaïa Gazeta* s'en tient à la responsabilité de Trans-Cargo, sans doute pour disculper le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, dont ce quotidien est, par son statut, le porte-parole. En effet, M. Tchernomyrdine répond, depuis cet été, de Rossvooroujenie, dont il renvoya le directeur compromis Alexandre Kotelnikov. Or ce dernier, soutenu par les « jeunes réformateurs » du gouvernement, est resté membre du conseil d'administration de Trans-Cargo qu'il dirigeait auparavant.

Le « *business* » du transport aérien est en effet une source précieuse de revenus des « barons » du complexe militaro-industriel russe. Comme le révélait récemment le chroniqueur militaire Alexandre Jiline dans les *Nouvelles de Moscou*, même la garnison des forces aériennes d'élite rapatriées d'Allemagne, reconstruite sur fonds allemands à Koubinka près de Moscou, est devenue « un centre commercial », dont des bâtiments sont loués à des hommes d'affaires pour le plus grand profit d'officiers d'active ou en retraite, alors que l'entraînement des pilotes et l'entretien des appareils sont « pratiquement arrêtés faute d'argent ».

**Sophie Shihab**

### DANS LA PRESSE

#### LCI

*Pierre-Luc Séguillon*

■ Le sommet de Luxembourg devrait être une rencontre de visionnaires, tant son enjeu, celui de l'élargissement de l'Europe, est capital pour l'avenir de ce continent. Il faut en convenir, ce rendez-vous, théoriquement historique, a plutôt l'allure d'une réunion d'épiciers prompts à défendre leur bout de gras et peu enclins à renoncer à leur pré carré au profit d'un grand ensemble audacieux. L'élargissement futur de l'Union européenne (...) aura bien sûr un coût économique et politique. Ce prix, à la vérité, les Quinze n'ont aucune envie de le payer. (...) La construction européenne est certes complexe, raison de plus pour revenir à quelques idées simples.

L'Europe est une utopie. Elle ne se fera que si ses architectes - tel a été le cas de l'euro - acceptent parfois d'être imprudents et de sacrifier leurs intérêts immédiats à une ambition plus lointaine, audacieuse et généreuse.

#### FRANCE INTER

*Pierre le Marc*

■ Ce sommet suscite plus d'appréhension et de scepticisme que d'enthousiasme et d'optimisme. Parce que l'Europe y a rendez-vous avec la question majeure de son avenir, c'est-à-dire l'improbable conciliation de son élargissement et du renforcement de son intégration. Parce qu'elle aborde ce défi sans souffler et avec myopie, chaque Etat ne privilégiant que le court terme et ses intérêts. Enfin, parce que l'Alle-

magne et la France dont l'entente et l'intimité constituait le moteur de l'Union semblent, pour le moment au moins, ne plus tirer dans le même sens. C'est vrai pour les deux gros dossiers de cette rencontre. Vrai pour le conseil de l'euro dont Bonn a une conception minimaliste (...). Vrai pour l'élargissement que l'Allemagne veut hâter (...) et que la France veut conditionner à une réforme sérieuse des institutions de l'Union et dont elle veut voir programmer le coût.

#### INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

*John Vinocur*

■ Après six mois de gouvernement, M. Jospin est exceptionnellement, même étrangement, populaire. Ce qu'il a apporté aux Français (...) c'est un sentiment d'honnêteté, de lan-

gage simple et de compétence, un cabinet socialiste sans querelles ni scandales, et un nouvel accord mis sur un large débat public. Surtout, il a apporté l'assurance que la France ne serait pas jetée aux chiens du capitalisme de laisser-faire. Ce que le premier ministre n'a pas fait est en encore plus palpable. Il a été incapable de commencer à réduire le taux de chômage, de changer la vue pessimiste que les Français se font de leur propre avenir économique, ou de détourner la communauté des affaires de sa résistance toujours plus forte à la pièce maîtresse idéologique de son programme : plus d'emplois publics et une semaine de 35 heures payée 39. La situation est fragile. Il n'y a pas de commune mesure entre les bons résultats des sondages et la performance.

## www.adaweb.com/context/stir-fry/

Carnet de route d'une Américaine qui a parcouru la Chine à la recherche d'artistes multimédias

APRÈS un périple d'un mois aux quatre coins de l'empire du Milieu, Barbara London a trouvé, perdus parmi les mille deux cents millions de Chinois, trente-cinq artistes multimédias. M<sup>me</sup> London est responsable du département vidéo du Musée d'art moderne de New York et a décidé d'afficher sur Internet un compte-rendu en textes, en photos, en son et en vidéo de son voyage effectué en septembre dernier.

Le Web permet aux voyageurs branchés de faire partager leurs aventures à tous les internautes, et les journaux de voyage connaissent ainsi une nouvelle jeunesse. Le carnet de route de Barbara London, intitulé « Stir-Fry » (« sauté », comme dans une recette de cuisine asiatique), est en même temps un musée virtuel contenant les œuvres d'artistes locaux rencontrés en chemin. Présenté en mode hypertextuel, il fait penser - le sujet s'y prête - à « *Jardin aux sentiers qui bifurquent* », de Jorge Luis Borges : on peut s'y déplacer en suivant le même itinéraire que M<sup>me</sup> London ou en sautant d'un artiste à l'autre, qu'ils soient à Beijing, Shanghai, Hangzhou ou



Guangzhou. Certains s'expriment en vidéo, d'autres font des « performances ». D'autres encore présentent des « installations » avec des bicyclettes, tel Wang Luyan, ou à base

de viande et de fruits secs ou même pourris, comme Gu Dexin. L'apparition de l'art numérique est encore timide, mais déjà Barbara London note dans certaines zones des connexions

Internet rapides, installées par la compagnie « 5415 », dont le nom est l'équivalent phonétique de « Je suis un tigre sauvage ». Feng Mengbo mélange la victoire de Mao sur la montagne du Tigre (qui n'est plus célébrée depuis la fin de la révolution culturelle) avec sa propre version du célèbre jeu électronique américain *Doom*.

Tous les thèmes ne sont pas politiques, mais M<sup>me</sup> London estime qu'en Chine toute création multimédia comporte un message politique, celui « *du changement et de la modernité* ». En outre, elle regarde vivre les Chinois de la rue et livre ses impressions. Elle s'amuse de l'attrance qu'exercent sur eux McDonald's et les pizzas, et constate que les habitants de Guangzhou sont capables de manger « *tout ce qui vole, sauf les avions, et tout ce qui a des pattes, sauf les tables et les chaises* ». Au total, les coups d'œil qu'elle offre sur le monde des « artistes pop de Chine » et son regard un peu distant donnent envie de faire comme elle : partir pour la Chine.

**Francis Pisanì**

### SUR LA TOILE

#### TWA 800

■ Le National Transportation Safety Board (NTSB), agence fédérale américaine chargée de la sécurité des transports aériens, a affiché sur le Web son rapport complet sur l'accident du vol New York-Paris TWA 800, qui avait fait deux cent trente morts le 17 juillet 1996. De son côté, le FBI présente sur son site un résumé de son enquête, une évaluation des moyens mis en œuvre, ainsi que les images d'une séquence d'animation reconstituant la version officielle de l'accident.  
[www.ntsb.gov/Events/twa800/](http://www.ntsb.gov/Events/twa800/)  
[www.fbi.gov/fo/nyfo/1118twa.htm](http://www.fbi.gov/fo/nyfo/1118twa.htm)

#### BASE DE DONNÉES NÉONAZIE

■ Selon le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*, des groupes néonazis anglais et suédois ont créé à Göteborg (Suède) une base de données destinée à recevoir des informations personnelles sur les « *ennemis du nazisme* », c'est-à-dire des personnes engagées dans « *l'action antifasciste* », et ont lancé sur Internet un appel aux autres néo-nazis européens pour qu'ils collectent ces informations dans leurs pays respectifs. - (AFP.)

## Abonnez-vous au Monde

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F  6 MOIS - 1038 F  1 AN - 1890 F

au lieu de 585 F\* au lieu de 1170 F\* au lieu de 2340 F\*

\* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit :  F 701 MQ 007

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité  Signature :

M.  Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :  Pays :

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2086 F	2960 F
6 mois	1123 F	1560 F
3 mois	572 F	790 F

USA - CANADA

«Le Monde» (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year - 1 à Mondo» 21, bis, rue Claude-Bernard 75012 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Charsleian N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3530 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tel.: 800-428-3033

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

## Leçon de cavada à RFO

par Alain Rollat

LA RÉDACTION de la station RFO de Nouméa, composée de professionnels issus de toutes les communautés de Nouvelle-Calédonie et déjà familiarisée avec la pratique des langues vernaculaires qui font le charme linguistique de ce territoire, a reçu, jeudi matin, de la bouche même de son PDG, sa première leçon de cavada. Elle a constaté que le cavada est une langue à usage pédagogique qui se veut claire, directe, en ayant l'avantage, pour celui qui en use, de fournir les réponses en même temps que les questions. Exemple : « *Est-ce que les gens qui vous écoutent comprennent ce que vous dites ? Il est évident que vous ne vous posez pas toujours la question...* »

Mais le cavada est surtout un parler franc, allergique au laxisme. Morceaux choisis : « *Vous n'êtes pas assez attentifs à l'actualité ; le traitement de certains de vos sujets ressemble à du transport de*

*cadavre froid (...). Je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas une conférence critique systématique après chaque émission importante. C'est inadmissible (...). Pour être respecté, il faut d'abord se rendre respectable : ça suffit, les copinages magouilleux qui font déboucher à l'antenne des sujets qui n'ont pas été collectivement sélectionnés ! (...). Nous ne sommes militants de rien du tout ; nous n'avons de service à rendre à personne (...). Je serai en quête de qualité et je sanctionnerai la médiocrité (...). Je ne défendrai pas les irresponsables ! »* Gare aux ratages : « *Vous n'avez aucune excuse à ne pas traiter une information rendue publique il y a dix jours à Paris ! »* Malheur à l'apprenti qui prétend justifier un retard : « *Jeune homme, si vous continuez, je vais vous allumer...* » Tout cela avec le sourire, bien entendu.

Car le cavada, sous ses dehors abrupts, n'est pas dénué de ron-

deurs humanistes. Il invite volontiers au révisionnage pour délivrer des conseils paternels. A la jeune présentatrice : « *Vous avez des yeux qu'on a envie de voir, mais, à l'écran, bougez un peu, comme dans la vie...* » Au cameraman débutant : « *Quand vous filmez un élu raide comme une potiche, faites tourner un peu votre caméra autour de son visage pour donner du mouvement à l'image...* » Au reporter chevronné : « *Bon, votre sujet, mais il n'est pas assez visualisé...* » Et c.

Les témoignages recueillis à chaud auprès de nos confrères locaux s'accordent à dire que le cavada s'apparente donc à une certaine idée du journalisme. Quand l'un des rédacteurs concernés s'est réjoui en disant : « *C'est la première fois que nous pouvons parler boutique avec notre président* », le PDG de RFO l'a d'ailleurs corrigé : « *Non, monsieur, nous parlons métier !* »

Jusqu'à  
**450 F**  
d'économie  
soit  
**10 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

PROFITEZ DES  
ANCIENS TARIFS  
D'ABONNEMENT AVANT  
LEUR AUGMENTATION !



VENDREDI 12 DÉCEMBRE

## FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.55 Abus de confiance** ■■  
D'Henri Decoin (France, 1937, N., 95 min). **Ciné Cinéfil**
- 20.30 D.O.A. (Dead on Arrival)** ■■  
De Rudolph Maté (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). **Ciné Cinéfil**
- 22.00 L'Œuf et Moi** ■  
De Chester Erskine (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). **Ciné Cinéfil**
- 23.10 Traqué** ■■  
De Ridley Scott (Etats-Unis, 1987, 105 min). **TSR**

- 23.45 La Cité des douleurs** ■■  
De Hou Hsiao Hsien (Taiwan, 1989, v.o., 145 min). **Arte**
- 23.45 L'Aventure de madame Muir** ■■ ■■  
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., 105 min). **Ciné Cinéfil**
- 0.10 Quatre de l'infanterie** ■■  
De Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1930, N., v.o., 95 min). **France 2**
- 0.15 Fréquence meurtre** ■  
D'Élisabeth Rappeneau (France, 1988, 100 min). **Ciné Cinémas**

- 0.45 Mathias Sandorf** ■  
De Georges Lampin (France, 1962, 105 min). **RTL 9**
- 1.30 La Vérité sur Bébé Donge** ■  
D'Henri Decoin (France, 1951, N., 115 min). **Ciné Cinéfil**
- 1.50 Walk the Walk** ■  
De Robert Kramer (France - Suisse, 1996, 110 min). **Canal +**
- 3.25 Darkman 3** ■  
De Bradford May (Etats-Unis, 1996, 80 min). **Ciné Cinémas**

## GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

- 18.30** et **19.10** Nulle part ailleurs. Invités : Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon, Michel Petrucci. **Canal +**
- 19.00** Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. Du pain et de la liberté. **Histoire**
- 19.00** Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 20.00** ▶ Brut. Comment Bouygues a gagné TF 1. **Arte**
- 20.00** Temps présent. Jusqu'au bout du rêve. **TV 5**
- 20.00** 20h Paris Première. **Paris Première**
- 20.50** Thalassa. Aller simple pour Lampedusa. **France 3**
- 21.00** De l'actualité à l'Histoire. L'indépendance de la justice, avec Georges Kiejman et Laurent Davenas. La pilule contraceptive, avec Etienne-Emile Baulieu et Gisèle Halimi. **Histoire**
- 21.55** Faut pas rêver. Sénégal : La radio des jeunes. France : Des décors muraux en cinémascope. Portugal : Antonio le projectionniste. Invité : Bertrand Blier. **France 3**
- 22.40** Bouillon de culture. Le corps dévoué. Invités : Françoise de Bonneville, Roger-Henri Guerrand, le professeur Daniel Guilmet, Nadejda Laneyrie-Dagen, Hélène Pinet, Giandomenico Romaneli. **France 2**
- 23.05** Sans aucun doute. Victimes de l'Administration. Invité : Alex Métyayer. **TF 1**
- 23.10** Intérieur nuit. Les femmes documentaristes. **RTBF 1**
- 23.25** Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [3/3]. **France 3**
- 0.35** Cap'tain Café. Invités : Ménélik, Claïka, Denis Bortek. **France 3**
- 0.40** L'Invité. Joe Zawinul. **Muzzik**

## DOCUMENTAIRES

- 18.30** Les Sanctuaires sauvages. Galapagos. **La Cinquième**
- 20.00** Corpus Christi. [2/5]. **Histoire**
- 20.35** Il était une fois l'Atlantide. **Canal +**
- 20.35** Soweto : histoire d'un ghetto. [3/3]. **Planète**
- 21.30** La Balade du caribou. **Planète**
- 21.40** Le Mystère de la baleine bleue. **Disney Channel**
- 22.00** Le Grand Jeu, URSS/USA : 1917-1991. [5/6]. 1964-1980 : Désarroi et glaciation. **Histoire**
- 22.20** Grand format. Vive notre République démocratique allemande ! **Arte**
- 22.25** Bobby Kennedy par lui-même. **Planète**
- 23.25** Un portrait au nom de Ramsès II. **France Supervision**
- 23.25** Dancing in the Street. [7/10]. Hång Onto Yourself. **Canal Jimmy**
- 23.45** I Love Dollars. [1/2]. **Planète**
- 0.45** Les Nouveaux Explorateurs. La science et le sport. **Planète**

## MUSIQUE

- 21.00** Joe Zawinul Solo. Munich Klaviersommer 1985. **Muzzik**
- 22.00** Joe Zawinul and Weather Update. Munich Klaviersommer 1986. **Muzzik**
- 23.05** The Zawinul Syndicate. Festival Sons d'hiver 1997. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.45** Docteur Knock. De Dominik Graf. **Arte**
- 20.50** Fenêtre sur meurtre. O D'Eric Till. **M 6**
- 20.50** L'Enfant des terres blondes. D'Edouard Niermans. **TSR**
- 22.10** L'Homme de la maison. De Pierre Lary. **Festival**
- 23.00** Catherine de Médicis. D'Yves-André Hubert [1/2]. **Histoire**

## SÉRIES

- 18.05** Sliders, les mondes parallèles. Un monde incorruptible. **M 6**
- 19.00** Sentinel. Un château dans le ciel. **M 6**
- 20.35** Ferbac. Ferbac et le festin de miséricorde. **TMC**
- 20.45** Dark Skies, l'impossible vérité. Nous vaincrons. **Série Club**
- 20.55** ▶ Maïgret. Maïgret et l'improbable M. Owen. **France 2**
- 21.30** L'Homme de nulle part. **Canal +**
- 22.15** Twin Peaks. (v.o.). **Série Club**
- 22.30** Two. Dangereuse randonnée. **M 6**
- 22.30** Dream On. (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.00** Seinfeld. (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.45** New York Police Blues. Promotion personnelle (v.o.). **Canal Jimmy**

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

## FILMS DU JOUR

- 13.15** La Vie en mauve ■  
De Jean-Claude Tramont (Etats-Unis, 1980, v.o., 90 min). **Ciné Cinémas**
- 14.45** L'Œuf et moi (The Egg and I) ■  
De Chester Erskine (Etats-Unis, 1947, N., 105 min). **Ciné Cinéfil**
- 16.30** L'Aventure de madame Muir ■■ ■■  
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., 105 min). **Ciné Cinéfil**
- 16.40** La Querelle ■  
D'Elie Cohen (Canada, 1991, 95 min). **Ciné Cinémas**
- 18.15** D.O.A. (Dead on Arrival) ■■ ■■  
De Rudolph Maté (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). **Ciné Cinéfil**
- 20.30** Nuits blanches à Seattle ■  
De Nora Ephron (Etats-Unis, 1993, 105 min). **TSR**
- 23.00** La Vérité sur Bébé Donge ■■ ■■  
D'Henri Decoin (France, 1951, N., 115 min). **Ciné Cinéfil**
- 23.50** Alien 3 ■  
De David Fincher (Etats-Unis, 1991, 115 min). **TSR**

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10** et **16.10** Autour du monde. **LCI**
- 14.15** et **14.55**, **15.35**, **18.20**, **18.45** ▶ Les Leçons de l'Histoire : réactions. Journée de la citoyenneté. **La Cinquième**
- 0.00** Spécial procès Papon. Invités : Henry Rouso, Annette Wiewiorka, Serge Barcellini. **Histoire**

## MAGAZINES

- 12.50** La Vie en plus. Travail et handicap. **La Cinquième**
- 13.40** Savoir plus santé. L'obésité. Invité : Le professeur Bernard Guy-Grand. **France 2**
- 14.00** Courts particuliers. Invités : Laurent Benegui, Alain Beigel. **Paris Première**
- 14.00** ▶ 1940-1997 : Les Leçons de l'Histoire. **La Cinquième**
- 14.00** Au nom de la loi. Corruption dans le foot. **RTBF 1**
- 15.00** Le Magazine de l'Histoire. Spécial Égypte. **Histoire**
- 17.00** Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. Du pain et de la liberté. **Histoire**
- 17.10** A bout portant. Daniel Prévost. **Paris Première**
- 19.00** T.V. +. **Canal +**
- 19.00** Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 19.30** Histoire parallèle. Semaine du 13/12/1947. Répression à Madagascar : un avocat témoigne. Invité : Yves Dechezelles. **Arte**
- 20.45** Le Club. Edouard Molinaro. **Ciné Cinéfil**
- 21.00** Le Magazine de l'Histoire. Invités : Hervé Drévilion, Pierre Assouline, Frédéric Ferney. **Histoire**
- 21.40** Métropolis. **Arte**
- 22.05** Cap'tain Café. Invités : Ménélik, Claïka, Denis Bortek. **France Supervision**
- 22.20** T'as pas une idée ? Invitée : Anne Sinclair. **Canal Jimmy**
- 23.00** Strip-tease. Maîtres et contremaitres. Elles et les garçons. Nonnettes et nénettes. Parfums de femmes. **France 3**
- 0.25** Musique et Cie. Des enfants au cheur. **France 3**
- 1.10** ▶ La 25<sup>e</sup> Heure. La Colonne Chamanev. **France 2**

## DOCUMENTAIRES

- 18.00** Corpus Christi. [2/5]. Procès. **Histoire**
- 18.05** Amour et Psyché. **France Supervision**
- 18.20** Lisbonne africaine. **Planète**
- 18.35** Un portrait au nom de Ramsès II. **France Supervision**
- 19.15** Une leçon particulière de musique avec Yvonne Loriod. **France Supervision**
- 19.30** Femmes et société. Mohamed, Eminé, Kenny vont à l'école. **Téva**
- 19.45** Ombre et lumière. Henri Decoin, cinéaste. **Ciné Cinéfil**
- 20.35** Michel Portal. Nomade's Land. **Planète**
- 20.45** L'Aventure humaine. Ramsès II, le favori des dieux. **Arte**
- 21.00** La Leçon de musique de Pierre Schaeffer. **Muzzik**
- 21.30** Karsha, la route de la rivière gelée. **TMC**
- 21.55** Une leçon particulière de musique avec Scott Ross. **Muzzik**
- 22.55** Soweto : histoire d'un ghetto. [3/3]. **Planète**
- 23.40** Music Planet. Ben Harper and the Innocent Criminals. **Arte**
- 23.50** La Balade du caribou. **Planète**
- 0.45** Bobby Kennedy par lui-même. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

- 13.00** Biathlon. Coupe du monde. Sprint dames. **Eurosport**
- 14.00** Rugby. Championnat de France. Bourgoin - Pau. **Canal +**
- 14.00** Bobsleigh. Coupe du monde. Bob à deux. **Eurosport**
- 17.55** Football. D2 : Nancy - Niort. **Eurosport**
- 20.00** Snooker. Open d'Allemagne. Demi-finale. **Eurosport**

## MUSIQUE

- 18.00** Sing, Sing, Sing, Montreux 95. **Muzzik**
- 19.25** Solti's Bartok in Budapest. **Muzzik**
- 20.30** Europa Konzert 1997. **France Supervision**

- 22.05** Sting : Ten Summoners Tales. **Paris Première**
- 23.00** Cesaria Evora. **France Supervision**
- 23.00** Intermzzo. Mise en scène de John Cox. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 17.10** L'Amour en prime. De Patrick Volson. **France 2**
- 18.15** Mauvaise tête. De Paul Shapiro. **Ciné Cinémas**
- 18.25** Le Dernier Tour. De Thierry Chabert. **Festival**
- 19.00** Catherine de Médicis. De Yves-André Hubert [1/2]. **Histoire**
- 20.00** Ascension express. De Nicolas Ribowski. **TV 5**
- 20.30** Les Chemins de l'égalité. De Kenneth Fink. **Ciné Cinémas**
- 20.30** La Grande Béké. D'Alain Maline [1 et 2/2]. **Festival**
- 20.35** ▶ Mauvaises affaires. O De Jean-Louis Bertucelli. **Canal +**
- 20.55** Onassis, l'homme le plus riche du monde. De Waris Hussein [1 et 2/2]. **Téva**
- 22.40** Tous les hommes de Sara. De Gian Paolo Tesarri. **RTL 9**
- 23.30** Qui a tué Vicky Gilmore ? O De Charles Correll. **M 6**
- 23.50** La Liberté d'aimer. D'Agnes Delarive. **Festival**
- 0.35** L'Or et le Sang. De Giacomo Battiato [3/3]. **Arte**

## SÉRIES

- 18.05** Chapeau melon et bottes de cuir. Je vous tuerai à midi. **M 6**
- 19.00** KYTV. De quoi l'an 2000 sera fait (v.o.). **Arte**
- 19.05** Beverly Hills. Un mariage réussi. **TF 1**
- 19.35** Nash Bridges. Histoire de mœurs. **TMC**
- 20.00** FX, effets spéciaux. Rollie monte au créneau. **Série Club**
- 20.30** Derrick. Le théâtre de la vie. Le monde de Billie. **RTL 9**
- 20.50** Le Caméléon. Chaque tableau a son histoire. **M 6**
- 21.30** Jake Cutter. La grande classe. **Série Club**
- 21.40** Dark Skies, l'impossible vérité. Les ailes de minuit. **M 6**
- 22.15** Columbo. Votez pour moi. **TSR**
- 22.40** Profiler. O L'anneau de feu. **M 6**
- 22.40** Fallen Angels. Meurtre en diagonale. Un seul être vous manque. **Arte**
- 23.00** Voltaire. Ce diable d'homme. [6/6]. **Histoire**
- 23.00** Murder One : L'Affaire Jessica. **Série Club**
- 0.10** Nestor Burma. Pas de bavards à la Muette. **RTL 9**
- 0.30** Star Trek : la nouvelle génération. Piégés I (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.20** Seinfeld. (v.o.). **Canal Jimmy**

## NOTRE CHOIX

## ● 20.00 Arte

**Brut**  
Avril 1987. Une répétition étonnante au siège du groupe Bouygues. Un expert en communication surveille les élèves, leur demande de travailler l'expression, d'être plus convaincants. A son tour, un jeune industriel au sommet de sa gloire dispense quelques conseils. La diction est de plus en plus fluide, les visages de plus en plus détendus. Martin Bouygues, Patrick Le Lay, Bernard Tapie, une équipe de choc décidée à l'emporter lors de l'audition pour le rachat de la première chaîne de télévision française devant la Commission nationale de la communication et des libertés. Aux dépens du groupe Hachette, l'autre candidat resté en lice. Les coulisses de la privatisation de TF 1, de passionnantes images inédites. Une belle leçon de *realpolitik*. - *F.H.*

## ● 23.25 France 3

**Les Dossiers de l'Histoire**  
Des négociations secrètes d'Oslo à l'actuel enlèvement du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, la dernière partie du documentaire en trois volets réalisé par William Karel, *Israël-Palestine, une terre deux fois promise*, maintient la formule de ce remarquable travail historique : images des événements de ce demi-siècle de conflit commentées, aujourd'hui, par les témoins privilégiés de l'époque. Poignée de main symbolique entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, premiers signes concrets de l'autonomie palestinienne, assassinat de Rabin, attentats et provocations des extrémistes des deux camps, avènement de Benjamin Netanyahu à la tête du gouvernement israélien : des émotions et surtout des explications. - *EC.*

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 19.05** Walker, Texas Ranger. **19.50** et **20.45** Météo. **20.00** Journal. **20.50** Les Enfants de la télé. **23.05** Sans aucun doute. Victimes de l'Administration. **0.55** TF1 nuit, Météo. **1.05** Histoires naturelles.

## FRANCE 2

- 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.20** et **1.45** C'est l'heure. **19.55** Au nom du sport. **20.00** Journal, A cheval, Météo. **20.45** Point route. **20.55** ▶ Maïgret. Maïgret et l'improbable M. Owen. **22.30** Un livre, des livres. **22.40** Bouillon de culture. Le corps dévoué. **23.50** Journal, Météo. **0.05** Ciné-club. **0.10** Quatre de l'infanterie ■■ ■■ Film de Georg Wilhelm Pabst (v.o.).

## FRANCE 3

- 18.55** Le 19-20 de l'information. **20.00** et **23.00** Météo. **20.05** Fa si la chanter. **20.35** Tout le sport. **20.45** Consomag. **20.50** Thalassa. Aller simple pour Lampedusa. **21.55** Faut pas rêver. **23.10** Soir 3. **23.25** Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [3/3]. **0.20** Libre court. **0.35** Cap'tain Café. **1.30** New York District.

## CANAL +

- ▶ En clair jusqu'à 20.35  
**18.30** et **19.10** Nulle part ailleurs. Invités : Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon, Michel Petrucci.  
**20.30** Le Journal du cinéma. **20.35** Il était une fois l'Atlantide. **21.30** L'Homme de nulle part. **22.15** Flash infos. **22.20** Manga, manga. **23.00** Excès de confiance. Film de Peter Hall.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.20** Reportages. Mamiès Miss, la France aussi. **13.55** MacGyver. **14.55** K 2000. **15.50** Brentwood. **16.45** California College : Les Jumelles de Sweet Valley. **17.15** Xéna la guerrière. **18.05** Alerte à Malibu. **19.05** Beverly Hills. **20.00** Journal, Image du sport, Résultat des courses, Météo. **20.47** Simple comme... **20.50** Election de Miss France 1998. **23.25** Patinage artistique. Championnat de France. **0.35** Formule foot. **1.10** TF1 nuit, Météo. **1.20** Embarquement porte n° 1. **1.45** Histoires naturelles.

## FRANCE 2

- 13.40** Savoir plus santé. L'obésité. **14.40** Gamba, la plage des éléphants. **15.15** Tiercé. **15.35** L'Air d'une fugue. Téléfilm de Marco Pico. **17.10** L'Amour en prime. Téléfilm de Patrick Volson. **18.40** 1 000 enfants vers l'an 2000. **18.50** Farce attaque... Biarritz. **19.50** et **20.45** Tirage du Loto. **19.55** Au nom du sport. **20.00** Journal, A cheval, Météo. **20.55** Faites la fête. Spécial Amérique du Sud. **23.25** Du fer dans les épinards. **0.55** Journal, Météo. **1.10** ▶ La 25<sup>e</sup> Heure. La Colonne Chamanev.

## FRANCE 3

- 14.05** Evasion. **14.40** Les Pieds sur l'herbe. **15.10** Destination pêche. **15.40** Couleur pays. **18.13** Expression directe. **18.20** Questions pour un champion. **18.45** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information. **20.01** et **0.00** Météo. **20.05** Fa si la chanter. **20.35** Tout le sport. **20.50** Finale des Dicos d'or 1997 **23.00** Strip-tease. Maîtres et contremaitres. Elles et les garçons. Nonnettes et nénettes. Parfums de femmes. **0.10** Soir 3. **0.25** Musique et Cie. Des enfants au cheur. **1.25** New York District.

## CANAL +

- ▶ En clair jusqu'à 14.00  
**13.50** Le Journal de l'emploi. **13.55** Rugby. Championnat de France. 14.00 Bourgoin - Pau. **16.00** Football américain. **17.05** Les Superstars du catch. ▶ En clair jusqu'à 20.35 **17.55** Décade pas Bunny. **18.50** et **22.05** Flash infos. **19.00** T.V. +. **20.00** Les Simpson. **20.30** Le Journal du cinéma. **20.35** ▶ Mauvaises affaires. Téléfilm de Jean-Louis Bertucelli. **22.15** Jour de foot.

## 0.25 On m'appelle Providence.

Film de Giulio Petroni.

## 1.50 Walk the Walk ■

Film de Robert Kramer.

## ARTE

- 19.00** Tracks. **19.25** Les Secrets du Nil. **19.30** 7 1/2. **20.00** ▶ Brut. Comment Bouygues a gagné TF 1. **20.30** 8 1/2 Journal. **20.45** Docteur Knock. Téléfilm de Dominik Graf. **22.20** Grand format. Vive notre République démocratique allemande ! **23.45** La Cité des douleurs ■■ ■■ Film de Hou Hsiao Hsien (v.o.).

## M 6

- 19.00** Sentinel. **19.54** 6 minutes, Météo. **20.05** Plus vite que la musique. **20.35** Les Produits stars. **20.50** Fenêtre sur meurtre. Téléfilm O d'Eric Till. **22.30** Two. Dangereuse randonnée. **23.25** Dans les yeux de l'assassin. Téléfilm Δ de Michael Switzer. **1.05** Boulevard des clips.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30** Agora. Dominique et Michèle Frémy. **21.00** Black and blue. **22.10** Fiction. Ça saignait sur la photo des anges, de Sarah Lévy. **23.00** Nuits magnétiques. **0.05** Du jour au lendemain. **0.48** Les Cinglés du music-hall.

## FRANCE-MUSIQUE

- 20.00** Concert franco-allemand. Œuvres de Haydn, Mahler, Martinu. **22.30** Musique pluriel. Œuvres de Tiensuu, Hakim. **23.07** Jazz-club. En direct de la Villa, à Paris.

## RADIO-CLASSIQUE

- 20.40** Les Soirées. Il Giardino armonico. Œuvres de Vivaldi, Monteverdi, Mancini, India, Kapsberger, Pez, Bach. **22.40** Les Soirées... (suite). Archives : Le quatuor Smetana.

## 23.00 Personnel et confidentiel.

Film de Jon Avnet.

## 1.00 Moonlight &amp; Valentino ■

Film de David Anspaugh (v.o.).

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.20** Va savoir. **14.00** ▶ 1940-1997 : Les Leçons de l'Histoire. **14.05** Bordeaux. De l'école au palais de justice, le procès Papon suivi par des lycéens. **14.25** Chartres à l'heure allemande. **15.15** Comment on a raconté l'Histoire. **15.35** Auschwitz : Un devoir de mémoire. **16.05** La Colline aux mille enfants. **18.10** Les Crimes de l'humanité. **18.25** Les Enfants de la haine. **18.55** Le Journal du temps. **19.00** KYTV. **19.25** et **1.55** Les Secrets du Nil. **19.30** Histoire parallèle. 1947 : Répression à Madagascar. **20.15** Le Dessous des cartes. **20.30** 8 1/2 Journal. **20.45** L'Aventure humaine. Ramsès II, le favori des dieux. **21.40** Métropolis. **22.40** Fallen Angels. **22.40** Meurtre en diagonale, d'Alfonso Cuarón. **23.10** Un seul être vous manque..., de Jonathan Kaplan. **23.40** Music Planet. Ben Harper and the Innocent Criminals. **0.35** L'Or et le Sang. Téléfilm de Giacomo Battiato [3/3].

## M 6

- 13.20** V. **13.20** Space 2063. **15.10** Surfers détectives. **16.05** Les Têtes brûlées. **17.0**



## Fluctuat par Pierre Georges

**RULE BRITANNIA.** Ce qui fait que ce ne sera jamais tout à fait un pays comme les autres, c'est bien cela. Extraordinaire image, ce matin, dans tous les quotidiens britanniques. La famille royale au grand complet, n'y manque que la reine-mère dispensée par l'âge, assiste à un enterrement. Du moins si l'on peut appeler cela un enterrement. Après quarante-quatre ans de bons et royaux services, le yacht *Britannia* a été désarmé, jeudi, lors d'une cérémonie grandiose à Portsmouth. Le beau bateau était à quai. Les drapeaux hissés au grand pavois. L'équipage, 255 hommes, au garde-à-vous sur les trois ponts. Les hommes de la famille royale avaient mis leurs tenues, modèle d'hiver, d'officiers de la Flotte. Et la fanfare des Royal Marines, avec ses casques blancs retour d'Inde, fox-trottait sur les quais.

Rien que de très banal donc. Sauf une chose. Une prodigieuse chose, que l'intensité du moment allait provoquer : une larme royale, une vraie larme de la reine, une larme publique par un funeste égarement des sens. La reine craquait. La reine transgressait son absolu principe de maîtrise des émotions. Ce que ni le deuil, ni les tourments récents de la famille n'avaient provoqué, le *Britannia*, vieille chose de teck et de cuivre, de mer et d'Histoire, l'avait, lui, engendré : un gros chagrin royal.

C'est ainsi que la Grande-Bretagne est grande. Toute la famille royale saluant, un peu comme dans « Ouragan sur Portsmouth », l'héroïque yacht et le désarmement de ses souvenirs. La princesse Ann avait bien raison, qui fit connaître son sentiment : ce bon vieux *Britannia*, plutôt que d'en faire une sorte de luna-park flottant dans un canal à Manchester ainsi qu'il est prévu, pourquoi ne

pas l'avoir conduit en haute mer, sabordé, envoyé par le fond, pavillon haut ? C'eût été autrement chic. Royal même.

Mais ne nous étonnons, ni ne nous moquons, pas trop des traditions britanniques et de ces grandes émotions monarchiques. Nous avons les nôtres aussi. Et des mieux établies. Ainsi cette vieille chose désormais, qui s'appelle la cohabitation. Presque un nom de bateau. Et, en tout cas, un fameux deux-mâts. Selon un rite soigneusement établi et une pompe pour ainsi dire républicaine, la nation tient soigneusement le journal de bord de ce navire étrange. Au jour le jour, au mois le mois.

Comment va la cohabitation ? Jusqu'à une date récente, une semaine à peine, on se serait risqué à une image un peu osée pour dire que cela baignait. C'était ainsi. Le président présidait. Le gouvernement gouvernait. Tout semblait dans l'ordre et la nature des choses, au pays du coq à deux têtes. Bien sûr, il y avait juste ce qu'il faut de petites phrases pour épicer un peu une vie de couple par trop conventionnelle. Mais rien de trop méchant. Et même parfois de l'amusant, comme cette course au président de Toyota avec deux tapis rouges.

Et voilà subitement que les augures, les analystes et les sondages – qui nourrit l'autre d'ailleurs – annoncent un grain, un coup de mer pour la cohabitation. Qu'ils s'étonnent de pareil équipage. Qu'ils se demandent si le navire arrivera jamais au port, s'il n'y a pas dans tout cela un vice fondamental de construction. Allez, pas d'affolement ! Ni les électriques, ni les enfants d'abord ! La cohabitation est une bien singulière machine et une étrange manie française. Mais son histoire le prouve : elle tient la vague.

## Orange s'intéresse à nouveau à ses Chorégies

**LA MAIRIE D'ORANGE** (Vaucluse) s'est déclarée « disposée à rétablir » la subvention des Chorégies. La municipalité, dirigée par Jacques Bompard (FN), avait retiré sa subvention annuelle de 1 million de francs au festival des Chorégies d'Orange en 1995, lorsque le député RPR Thierry Mariani en avait été élu président. L'Etat avait compensé cette perte pour l'édition 1996, mais pas en 1997, plongeant le festival dans de graves difficultés financières. Dans un communiqué publié jeudi 11 décembre, la mairie indique qu'elle est « disposée à rétablir » la subvention pour « assurer la pérennité de ce festival orangeois », ajoutant que « la ville a acquis la conviction que l'Etat voulait détruire l'association des Chorégies afin de pouvoir par la suite délocaliser le festival ».

■ **ITALIE : Gianfranco Fini, chef du parti de droite Alliance nationale (post-fasciste),** a qualifié le fascisme de « régime totalitaire », au cours d'une émission télévisée, jeudi 11 décembre, prenant ainsi plus nettement ses distances par rapport aux idéaux mussoliniens. « Nous répétons notre condamnation de tous les régimes totalitaires, et par conséquent du fascisme », a déclaré M. Fini. Il a également dénoncé la République sociale de Salò, ultime expérience tentée par Mussolini dans le nord de l'Italie, avec les « durs » du fascisme, après sa déposition à Rome en 1943 et sa libération par un commando SS. – (AFP)

## Concours d'expression sur le Japon

**DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS ET LYCÉENS** apprenant la langue japonaise, trois concours d'expression sur le Japon sont organisés par l'International Business Communications Council (IBCC), qui représente les associations des industries automobiles et électroniques nippones. Cette initiative est placée sous le patronage de plusieurs ministères français, de l'ambassade du Japon en France et de la Maison de la culture du Japon à Paris avec la participation du quotidien japonais *Asahi Shimbun* et du *Monde*, des compagnies aériennes All Japan Airways et Japan Air Lines et de la chaîne de télévision NHK. Six voyages au Japon sont offerts aux lauréats des concours étudiants et un cadeau d'une valeur de 3 000 francs aux trois lauréats lycéens.

★ Renseignements et inscriptions : IRM Europe, 174, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. : 01-56-59-62-20. Date limite des inscriptions, le 9 février 1998.

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 12 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES	
		Cours au 12/12	Var. en % 11/12 fin 96
Tokyo Nikkei	15904,30 -0,91 -17,86	Paris CAC 40	2844,87 +0,58 +22,85
Hong Kong index	10614,66 +1,87 -21,09	Amsterdam CBS	889,52 +0,68 +37,22
		Bruxelles	15540 +0,19 +47,01
		Francfort Dax 30	.....
		Irlande ISEQ	3980,69 ..... +46,05
		Londres FT 100	5038,60 +0,05 +22,34
		Madrid Ibex 35	.....
		Milan MIB 30	23102 +0,28 +47,17
		Zurich SMI	6004,30 -0,29 +52,31

**Tokyo. Nikkei sur 3 mois**

# L'assassinat à Irun d'un conseiller municipal du Pays basque est attribué à l'ETA

Le Parti populaire semble être la principale cible du mouvement terroriste

**L'ORGANISATION** armée indépendantiste basque ETA a de nouveau fait parler les armes. Moins de deux semaines après la condamnation de chacun des vingt-trois dirigeants de la coalition séparatiste basque Herri Batasuna (HB, vitrine politique de l'ETA), à sept ans de prison pour « collaboration avec une bande armée », un conseiller municipal appartenant au Parti populaire (droite, au pouvoir), José Luis Caso, a été tué par balles, jeudi 11 décembre à Irun, au nord-ouest de l'Espagne. Selon l'agence France-Presse, un individu masqué a ou-

vert le feu sur José Luis Caso, soixante-quatre ans, élu conservateur de la localité basque de Renteria. Ce dernier a reçu une balle en pleine tête alors qu'il se trouvait dans un bar fréquenté par une douzaine de personnes.

Lors de la conférence de presse qui avait suivi l'annonce de leur condamnation, lundi 1<sup>er</sup> décembre, les dirigeants de HB, par la voix de leur porte-parole, Floren Aoz, avaient averti que ce verdict aurait « des conséquences directes et graves » sur l'avenir du Pays basque. Ces affirmations avaient provoqué l'ouverture d'une infor-

mation judiciaire à l'encontre de leur auteur. Les incidents se sont effectivement multipliés la semaine dernière : le garde du corps d'un élu local de Saint-Sébastien a été grièvement blessé par un coup de fusil en pleine tête et des jeunes séparatistes ont incendié des autobus et des succursales bancaires dans plusieurs villes du Pays basque. Après l'assassinat du conseiller municipal, le préfet de la province de Guipuzcoa, Eduardo Ameijide, a souligné que « les menaces proférées par HB sont en train de se traduire par des faits ».

Le porte-parole du Parti nationa-

liste basque (PNV, nationaliste modéré), Inaki Anasagasti, a estimé que l'assassinat de M. Caso confirme que le Parti populaire est devenu « l'objectif fondamental des attaques » de l'ETA. De son côté, le ministre basque de l'intérieur, Juan Maria Atutxa, a assuré que l'attente de jeudi soir démontrait que tout dialogue avec « les terroristes était inutile car ils ne sont pas capables de réfléchir ». L'ETA avait annoncé, le 20 novembre, une trêve partielle concernant ses activités armées destinées à forcer le gouvernement central à regrouper les quelque 500 détenus *etarras* dans des prisons du Pays basque. Et le ministère de l'intérieur a fait un geste de bonne volonté en annonçant, lundi, le rapprochement de 15 détenus de l'ETA du Pays basque.

Treize personnes ont été tuées dans des attentats en Espagne depuis le début de cette année, contre cinq l'an passé. L'assassinat, au mois de juillet, du conseiller municipal d'Ermua, Miguel Angel Blanco, après le refus du gouvernement de céder à l'exigence de regrouper les prisonniers de l'ETA dans des centres basques, avait provoqué des mobilisations sans précédent contre le terrorisme. Plus de six millions de personnes étaient alors descendues dans les rues de plusieurs villes d'Espagne et du Pays basque en signe de protestation. Samedi, à Bilbao, les syndicats nationalistes LAB (proche de HB) et ELA (proche du PNV) ont appelé les Basques à manifester contre l'emprisonnement des membres de la direction de Herri Batasuna.

## Les dérapages « contrôlés » des férias nîmoises

NÎMES

de notre correspondant

En septembre, le conseil économique et social du Languedoc-Roussillon avait eu l'audace de s'intéresser au poids économique de la filiale taurine régionale. « La transparence n'est pas, dans ce milieu, une vertu cardinale », reconnaissait son rapport d'étape. Aujourd'hui, la chambre régionale des comptes corrobore ce constat et, dans le cas particulier de la ville de Nîmes, dénonce « de graves irrégularités » commises de 1989 à 1995 dans l'organisation des férias.

« Les particularismes de la tauromachie ne peuvent justifier une telle constance dans la méconnaissance délibérée des obligations réglementaires », indique poliment une lettre d'observations définitives, qui sera rendue publique le 15 décembre par le conseil municipal de Nîmes. Ce rapport, qui porte sur plusieurs aspects de la gestion de l'ancien maire (UDF) de Nîmes Jean Bousquet, donne l'impression d'un joyeux fouillis dans les pratiques financières de la première des arènes françaises. Le mot « appel d'offres » est quasiment inconnu, tout comme le terme de « facture ». Pourquoi les toréros et les éleveurs en établiraient-ils ? Pour les premiers, seule la notation « convenu » figure sur les contrats et le

montant réel des cachets n'est jamais dévoilé, pas même à la collectivité. Elle n'a à connaître que des prestataires de services qui, rémunérés au pourcentage, peuvent avoir intérêt à gonfler les notes.

L'ancien toréro Simon Casas occupe une place particulière dans le rapport de la chambre régionale. En 1992, il est chargé de l'organisation des férias en tant que directeur artistique des arènes, mais il représente, dans le même temps, une société prestataire dans un contrat d'engagement d'un matador. Démissionné de ses fonctions le 16 mai 1992, il est réembauché le lendemain par la ville de Nîmes pour exercer les mêmes fonctions.

Pour la chambre régionale des comptes, ces pratiques posent de sérieux problèmes comptables et fiscaux. Les magistrats ont évalué à 50 millions de francs le montant des dépenses qui n'auraient pas dû être réglées par la ville et à 50 autres millions l'ardoise que l'administration fiscale risque maintenant de réclamer aux contribuables nîmoises. Des dérapages justifiés par Jean Bousquet par l'importance sociologique et économique des corridos qui, à Nîmes, engendrent chaque année des retombées financières estimées à 150 millions de francs.

Richard Benguigui

Denis Hautin-Guiraut

## Chili : la majorité de centre gauche subit un recul aux législatives

SANTIAGO DU CHILI

de notre correspondant

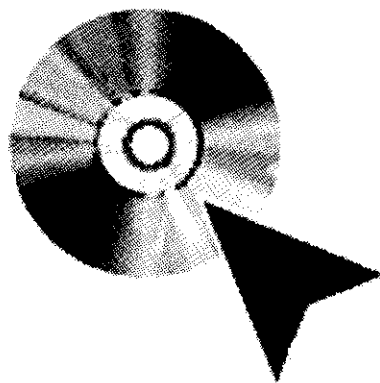
Tout en demeurant majoritaires, les partisans du président Eduardo Frei ont subi un léger recul aux élections législatives chiliennes du 11 décembre. Avec 50,5 % des voix, soit quatre points de moins que lors des élections législatives de 1993, la Concertation démocratique, coalition gouvernementale qui regroupe les démocrates chrétiens et les sociaux-démocrates, a devancé l'opposition de droite, qui obtient un peu plus de 36 % des suffrages. Le scrutin a été marqué par un pourcentage inaccoutumé de bulletins nuls (18 %) et par une progression du Parti communiste, passé de moins de 5 % à 7,5 % des voix.

Dans un pays où le vote obligatoire interdit aux électeurs de manifester leur défiance par l'abstention, les 18 % de bulletins nuls sont considérés par la plupart des observateurs comme un « coup de semonce » contre la classe politique. Le système institutionnel hérité de la dictature et des hommes politiques « éloignés du peuple » sont les raisons souvent avancées pour expliquer l'apathie, voire l'hostilité, d'un grand nombre de Chiliens face à une démocratie que le président Frei lui-même a parfois qualifiée d'« imparfaite ».

L'Union démocratique indépendante (UDI), formation de droite la plus proche du général Pinochet, augmente également le nombre de ses suffrages. En conservant la majorité au Sénat, la droite est en mesure de perpétuer son opposition résolue à toute évolution des institutions issues de la dictature. Dès son passage à la retraite, le 11 mars 1998, le général Pinochet, qui deviendra alors sénateur à vie, devrait contribuer à resserrer autour de son message les rangs d'une droite jusqu'ici affaiblie par ses dissensions internes.

Eduardo Olivares

HaVaS interactive



11 flèches FNAC  
Qui dit mieux ?

HaVaS interactive

est l'éditeur qui a obtenu le plus grand nombre de flèches FNAC pour ses CD-ROM en 1997.

«Les flèches FNAC sont un label de qualité destiné à guider les consommateurs dans leurs choix. Décernées par les experts de la FNAC, selon des critères rigoureux, elles récompensent les meilleurs CD-ROM.»

Encyclopédies

Encyclopédie Découvertes Gallimard-Larousse  
Encyclopédie du Corps Humain en 3D - Larousse  
Encyclopédie de l'Espace et de l'Univers - Larousse  
Encyclopédie de la Nature - Larousse

Eveil - Educatif

Mon premier Atlas super génial Nathan !!!  
A la recherche des Dinosaures - Nathan  
Encyclopédie des chats et des félins - Nathan

Histoire - Culture

2 000 ans d'Histoire de France  
Le XIXème siècle, le siècle de Victor HUGO  
Les grands opéras  
Histoire du Monde - Larousse